

European Scientific Journal, *ESJ*

November 2022

European Scientific Institute, ESI

The content is peer reviewed

ESJ Humanities

November 2022 edition vol. 18, No. 35

The content of this journal do not necessarily reflect the opinion or position of the European Scientific Institute. Neither the European Scientific Institute nor any person acting on its behalf is responsible for the use of the information contained in this publication.

ISSN: 1857-7431 (Online)

ISSN: 1857-7881 (Print)

Generativity is a Core Value of the ESJ: A Decade of Growth

Erik Erikson (1902-1994) was one of the great psychologists of the 20th century¹. He explored the nature of personal human identity. Originally named Erik Homberger after his adoptive father, Dr. Theodore Homberger, he re-imagined his identity and re-named himself Erik Erikson (literally Erik son of Erik). Ironically, he rejected his adoptive father's wish to become a physician, never obtained a college degree, pursued independent studies under Anna Freud, and then taught at Harvard Medical School after emigrating from Germany to the United States. Erickson visualized human psychosocial development as eight successive life-cycle challenges. Each challenge was framed as a struggle between two outcomes, one desirable and one undesirable. The first two early development challenges were 'trust' versus 'mistrust' followed by 'autonomy' versus 'shame.' Importantly, he held that we face the challenge of **generativity** versus **stagnation in middle life**. This challenge concerns the desire to give back to society and leave a mark on the world. It is about the transition from acquiring and accumulating to providing and mentoring.

Founded in 2010, the European Scientific Journal is just reaching young adulthood. Nonetheless, **generativity** is one of our core values. As a Journal, we reject stagnation and continue to evolve to meet the needs of our contributors, our reviewers, and the academic community. We seek to innovate to meet the challenges of open-access academic publishing. For us,

¹ Hopkins, J. R. (1995). Erik Homburger Erikson (1902–1994). *American Psychologist*, 50(9), 796-797. doi:<http://dx.doi.org/10.1037/0003-066X.50.9.796>

generativity has a special meaning. We acknowledge an obligation to give back to the academic community, which has supported us over the past decade and made our initial growth possible. As part of our commitment to generativity, we are re-doubling our efforts in several key areas. First, we are committed to keeping our article processing fees as low as possible to make the ESJ affordable to scholars from all countries. Second, we remain committed to fair and agile peer review and are making further changes to shorten the time between submission and publication of worthy contributions. Third, we are looking actively at ways to eliminate the article processing charges for scholars coming from low GDP countries through a system of subsidies. Fourth, we are examining ways to create and strengthen partnerships with various academic institutions that will mutually benefit those institutions and the ESJ. Finally, through our commitment to publishing excellence, we reaffirm our membership in an open-access academic publishing community that actively contributes to the vitality of scholarship worldwide.

Sincerely,

Daniel B. Hier, MD

European Scientific Journal (ESJ) Natural/Life/Medical Sciences

Editor in Chief

International Editorial Board

Jose Noronha Rodrigues,
University of the Azores, Portugal

Nino Kemertelidze,
Grigol Robakidze University, Georgia

Jacques de Vos Malan,
University of Melbourne, Australia

Franz-Rudolf Herber,
University of Saarland, Germany

Annalisa Zanola,
University of Brescia, Italy

Robert Szucs,
Szolnok University College, Hungary

Dragica Vujadinovic,
University of Belgrade, Serbia

Pawel Rozga,
Technical University of Lodz, Poland

Mahmoud Sabri Al-Asal,
Jadara University, Irbid-Jordan

Rashmirekha Sahoo,
Melaka-Manipal Medical College, Malaysia

Georgios Vousinas,
University of Athens, Greece

Asif Jamil,
Gomal University DIKhan, KPK, Pakistan

Faranak Seyyedi,
Azad University of Arak, Iran

Abe N'Doumy Noel,
International University of Social Sciences Hampate-Ba (IUSS-HB) Abidjan RCI, Ivory
Coast

Majid Said Al Busafi,
Sultan Qaboos University- Sultanate of Oman

Dejan Marolov,
European Scientific Institute, ESI

Noor Alam,
Universiti Sains Malaysia, Malaysia

Rashad A. Al-Jawfi,
Ibb University, Yemen

Muntean Edward Ioan,
University of Agricultural Sciences and Veterinary Medicine (USAMV) Cluj-Napoca,
Romania

Hans W. Giessen,
Saarland University, Saarbrucken, Germany

Frank Bezzina,
University of Malta, Malta

Monika Bolek,
University of Lodz, Poland

Robert N. Diotalevi,
Florida Gulf Coast University, USA

Daiva Jureviciene,
Vilnius Gediminas Technical University, Lithuania

Anita Lidaka,
Liepaja University, Latvia

Rania Zayed,
Cairo University, Egypt

Louis Valentin Mballa,
Autonomous University of San Luis Potosi, Mexico

Lydia Ferrara,
University of Naples, Italy

Byron A Brown,
Botswana Accountancy College, Botswana

Grazia Angeloni,
University “G. d’Annunzio” in Chieti, Italy

Chandrasekhar Putcha,
California State University, Fullerton, CA, USA

Cinaria Tarik Albadri,
Trinity College Dublin University, Ireland

Mahammad A. Nurmamedov,
State Pedagogical University, Azerbaijan

Henryk J. Barton,
Jagiellonian University, Poland

Assem El-Shazly,
Zagazig University, Egypt

Saltanat Meiramova,
S.Seifullin AgroTechnical University, Kazakhstan

Rajasekhar Kali Venkata,
University of Hyderabad, India

Ruzica Loncaric,
Josip Juraj Strossmayer University of Osijek, Croatia

Stefan Vladutescu,
University of Craiova, Romania

Anna Zelenkova,
Matej Bel University, Slovakia

Billy Adamsen,
University of Southern Denmark, Denmark

Marinella Lorinzi,
University of Cagliari, Italy

Giuseppe Cataldi,
University of Naples “L’Orientale”, Italy

N. K. Rathee,
Delaware State University, USA

Michael Ba Banutu-Gomez,
Rowan University, USA

Adil Jamil,
Amman University, Jordan

Habib Kazzi,
Lebanese University, Lebanon

Valentina Manoiu,
University of Bucharest, Romania

Henry J. Grubb,
University of Dubuque, USA

Daniela Brevenikova,
University of Economics, Slovakia

Genute Gedviliene,
Vytautas Magnus University, Lithuania

Vasilika Kume,
University of Tirana, Albania

Mohammed Kerbouche,
University of Mascara, Algeria

Adriana Gherbon,
University of Medicine and Pharmacy Timisoara, Romania

Pablo Alejandro Olavegogeochea,
National University of Comahue, Argentina

Raul Rocha Romero,
Autonomous National University of Mexico, Mexico

Driss Bouyahya,
University Moulay Ismail, Morocco

William P. Fox,
Naval Postgraduate School, USA

Rania Mohamed Hassan,
University of Montreal, Canada

Tirso Javier Hernandez Gracia,
Autonomous University of Hidalgo State, Mexico

Tilahun Achaw Messaria,
Addis Ababa University, Ethiopia

George Chiladze,
University of Georgia, Georgia

Elisa Rancati,
University of Milano-Bicocca, Italy

Alessandro Merendino,
University of Ferrara, Italy

David L. la Red Martinez,
Northeastern National University, Argentina

Anastassios Gentzoglani,
University of Sherbrooke, Canada

Awoniyi Samuel Adebayo,
Solusi University, Zimbabwe

Milan Radosevic,
Faculty Of Technical Sciences, Novi Sad, Serbia

Berenyi Laszlo,
University of Miskolc, Hungary

Hisham S Ibrahim Al-Shaikhli,
Auckland University of Technology, New Zeland

Omar Arturo Dominguez Ramirez,
Hidalgo State University, Mexico

Bupinder Zutshi,
Jawaharlal Nehru University, India

Pavel Krpalek,
University of Economics in Prague, Czech Republic

Mondira Dutta,
Jawaharlal Nehru University, India

Evelio Velis,
Barry University, USA

Mahbubul Haque,
Daffodil International University, Bangladesh

Diego Enrique Baez Zarabanda,
Autonomous University of Bucaramanga, Colombia

Juan Antonio Lopez Nunez,
University of Granada, Spain

Nouh Ibrahim Saleh Alguzo,
Imam Muhammad Ibn Saud Islamic University, Saudi Arabia

Ashgar Ali Ali Mohamed,
International Islamic University, Malaysia

A. Zahoor Khan,
International Islamic University Islamabad, Pakistan

Valentina Manoiu,
University of Bucharest, Romania

Andrzej Palinski,
AGH University of Science and Technology, Poland

Jose Carlos Teixeira,
University of British Columbia Okanagan, Canada

Enkeleint - Aggelos Mechili,
National and Kapodistrian University of Athens, Greece

Anita Auzina,
Latvia University of Agriculture, Latvia

Martin Gomez-Ullate,
University of Extremadura, Spain

Nicholas Samaras,
Technological Educational Institute of Larissa, Greece

Emrah Cengiz,
Istanbul University, Turkey

Francisco Raso Sanchez,
University of Granada, Spain

Simone T. Hashiguti,
Federal University of Uberlandia, Brazil

Tayeb Boutbouqalt,
University, Abdelmalek Essaadi, Morocco

Maurizio Di Paolo Emilio,
University of L'Aquila, Italy

Ismail Ipek,
Istanbul Aydin University, Turkey

Olena Kovalchuk,
National Technical University of Ukraine, Ukraine

Oscar Garcia Gaitero,
University of La Rioja, Spain

Alfonso Conde,
University of Granada, Spain

Jose Antonio Pineda-Alfonso,
University of Sevilla, Spain

Jingshun Zhang,
Florida Gulf Coast University, USA

Rodrigue V. Cao Diogo,
University of Parakou, Benin

Olena Ivanova,
Kharkiv National University, Ukraine

Marco Mele,
Unint University, Italy

Okyay Ucan,
Omer Halisdemir University, Turkey

Arun N. Ghosh,
West Texas A&M University, USA

Matti Raudjarv,
University of Tartu, Estonia

Cosimo Magazzino,
Roma Tre University, Italy

Susana Sousa Machado,
Polytechnic Institute of Porto, Portugal

Jelena Zascerinska,
University of Latvia, Latvia

Umman Tugba Simsek Gursoy,
Istanbul University, Turkey

Zoltan Veres,
University of Pannonia, Hungary

Vera Komarova,
Daugavpils University, Latvia

Salloom A. Al-Juboori,
Muta'h University, Jordan

Stephane Zingue,
University of Maroua, Cameroon

Pierluigi Passaro,
University of Bari Aldo Moro, Italy

Georges Kpazai,
Laurentian University, Canada

Claus W. Turtur,
University of Applied Sciences Ostfalia, Germany

Natalia Sizochenko,
Dartmouth College, USA

Michele Russo,
University of Catanzaro, Italy

Nikolett Deutsch,
Corvinus University of Budapest, Hungary

Andrea Baranovska,
University of st. Cyrill and Methodius Trnava, Slovakia

Brian Sloboda,
University of Maryland, USA

Murtaz Kvirkvaia,
Grigol Robakidze University, Georgia

Yassen Al Foteih,
Canadian University Dubai, UAE

Marisa Cecilia Tumino,
Adventista del Plata University, Argentina

Luca Scaini,
Al Akhawayn University, Morocco

Aelita Skarbaliene,
Klaipeda University, Lithuania

Oxana Bayer,
Dnipropetrovsk Oles Honchar University, Ukraine

Onyeka Uche Ofili,
International School of Management, France

Aurela Saliaj,
University of Vlora, Albania

Maria Garbelli,
Milano Bicocca University, Italy

Josephus van der Maesen,
Wageningen University, Netherlands

Claudia M. Dellafiore,
National University of Rio Cuarto, Argentina

Francisco Gonzalez Garcia,
University of Granada, Spain

Mahgoub El-Tigani Mahmoud,
Tennessee State University, USA

Miriam Agreda Montoro,
University of La Rioja, Spain

Daniel Federico Morla,
National University of Rio Cuarto, Argentina

Valeria Autran,
National University of Rio Cuarto, Argentina

Muhammad Hasmi Abu Hassan Asaari,
Universiti Sains, Malaysia

Angelo Viglianisi Ferraro,
Mediterranean University of Reggio Calabria, Italy

Roberto Di Maria,
University of Palermo, Italy

Delia Magherescu,
State University of Moldova, Moldova

Paul Waithaka Mahinge,
Kenyatta University, Kenya

Aicha El Alaoui,
Sultan My Slimane University, Morocco

Marija Brajčić,
University of Split, Croatia

Monica Monea,
University of Medicine and Pharmacy of Tirgu Mures, Romania

Belen Martinez-Ferrer,
Univeristy Pablo Olavide, Spain

Rachid Zammar,
University Mohammed 5, Morocco

Fatma Koc,
Gazi University, Turkey

Calina Nicoleta,
University of Craiova, Romania

Shadaan Abid,
UT Southwestern Medical Center, USA

Sadik Madani Alaoui,
Sidi Mohamed Ben Abdellah University, Morocco

Patrizia Gazzola,
University of Insubria, Italy

Krisztina Szegedi,
University of Miskolc, Hungary

Liliana Esther Mayoral,
National University of Cuyo, Argentina

Amarjit Singh,
Kurukshetra University, India

Oscar Casanova Lopez,
University of Zaragoza, Spain

Emina Jerkovic,
University of Josip Juraj Strossmayer, Croatia

Carlos M. Azcoitia,
National Louis University, USA

Rokia Sanogo,
University USTTB, Mali

Bertrand Lemennicier,
University of Paris Sorbonne, France

Lahcen Benaabidate,
University Sidi Mohamed Ben Abdellah, Morocco

Janaka Jayawickrama,
University of York, United Kingdom

Kiluba L. Nkulu,
University of Kentucky, USA

Oscar Armando Esparza Del Villar,
University of Juarez City, Mexico

George C. Katsadoros,
University of the Aegean, Greece

Elena Gavrilova,
Plekhanov University of Economics, Russia

Eyal Lewin,
Ariel University, Israel

Szczepan Figiel,
University of Warmia, Poland

Don Martin,
Youngstown State University, USA

John B. Strait,
Sam Houston State University, USA

Nirmal Kumar Betchoo,
University of Mascareignes, Mauritius

Camilla Buzzacchi,
University Milano Bicocca, Italy

EL Kandoussi Mohamed,
Moulay Ismai University, Morocco

Susana Borrás Pentinat,
Rovira i Virgili University, Spain

Jelena Kasap,
Josip J. Strossmayer University, Croatia

Massimo Mariani,
Libera Università Mediterranea, Italy

Rachid Sani,
University of Niamey, Niger

Luis Aliaga,
University of Granada, Spain

Robert McGee,
Fayetteville State University, USA

Angel Urbina-Garcia,
University of Hull, United Kingdom

Sivanadane Mandjiny,
University of N. Carolina at Pembroke, USA

Marko Andonov,
American College, Republic of Macedonia

Ayub Nabi Khan,
BGMEA University of Fashion & Technology, Bangladesh

Leyla Yilmaz Findik,
Hacettepe University, Turkey

Vlad Monescu,
Transilvania University of Brasov, Romania

Stefano Amelio,
University of Unsubria, Italy

Enida Pulaj,
University of Vlora, Albania

Christian Cave,
University of Paris XI, France

Julius Gathogo,
University of South Africa, South Africa

Claudia Pisoschi,
University of Craiova, Romania

Arianna Di Vittorio,
University of Bari "Aldo Moro", Italy

Joseph Ntale,
Catholic University of Eastern Africa, Kenya

Kate Litondo,
University of Nairobi, Kenya

Maurice Gning,
Gaston Berger University, Senegal

Katarina Marosevic,
J.J. Strossmayer University, Croatia

Sherin Y. Elmahdy,
Florida A&M University, USA

Syed Shadab,
Jazan University, Saudi Arabia

Koffi Yao Blaise,
University Felix Houphouet Boigny, Ivory Coast

Mario Adelfo Batista Zaldivar,
Technical University of Manabi, Ecuador

Kalidou Seydou,
Gaston Berger University, Senegal

Patrick Chanda,
The University of Zambia, Zambia

Meryem Ait Ouali,
University IBN Tofail, Morocco

Laid Benderradji,
Mohamed Boudiaf University of Msila, Algeria

Amine Daoudi,
University Moulay Ismail, Morocco

Oruam Cadex Marichal Guevara,
University Maximo Gomes Baez, Cuba

Vanya Katarska,
National Military University, Bulgaria

Carmen Maria Zavala Arnal,
University of Zaragoza, Spain

Francisco Gavi Reyes,
Postgraduate College, Mexico

Iane Franceschet de Sousa,
Federal University S. Catarina, Brazil

Patricia Randrianavony,
University of Antananarivo, Madagascar

Roque V. Mendez,
Texas State University, USA

Kesbi Abdelaziz,
University Hassan II Mohammedia, Morocco

Whei-Mei Jean Shih,
Chang Gung University of Science and Technology, Taiwan

Ilknur Bayram,
Ankara University, Turkey

Elenica Pjero,
University Ismail Qemali, Albania

Gokhan Ozer,
Fatih Sultan Mehmet Vakif University, Turkey

Veronica Flores Sanchez,
Technological University of Veracruz, Mexico

Camille Habib,
Lebanese University, Lebanon

Larisa Topka,
Irkutsk State University, Russia

Paul M. Lipowski,
Creighton University, USA

Marie Line Karam,
Lebanese University, Lebanon

Sergio Scicchitano,
Research Center on Labour Economics (INAPP), Italy

Mohamed Berradi,
Ibn Tofail University, Morocco

Visnja Lachner,
Josip J. Strossmayer University, Croatia

Sangne Yao Charles,
University Jean Lorougnon Guede, Ivory Coast

Omar Boubker,
University Ibn Zohr, Morocco

Kouame Atta,
University Felix Houphouet Boigny, Ivory Coast

Patience Mpanzu,
University of Kinshasa, Congo

Devang Upadhyay,
University of North Carolina at Pembroke, USA

Nyamador Wolali Seth,
University of Lome, Togo

Akmele Meless Simeon,
Ouattara University, Ivory Coast

Mohamed Sadiki,
IBN Tofail University, Morocco

Paula E. Faulkner,
North Carolina Agricultural and Technical State University, USA

Gamal Elgezeery,
Suez University, Egypt

Manuel Gonzalez Perez,
Universidad Popular Autonoma del Estado de Puebla, Mexico

Denis Pompidou Folefack,
Centre Africain de Recherche sur Bananiers et Plantains (CARBAP), Cameroon

Seka Yapi Arsene Thierry,
Ecole Normale Supérieure Abidjan (ENS Ivory Coast)

Dastagiri MB,
ICAR-National Academy of Agricultural Research Management, India

Alla Manga,
University Cheikh Anta Diop, Senegal

Lalla Aicha Lrhorfi,
University Ibn Tofail, Morocco

Ruth Adunola Aderanti,
Babcock University, Nigeria

Katica Kulavkova,
University of "Ss. Cyril and Methodius", Republic of Macedonia

Aka Koffi Sosthene,
Research Center for Oceanology, Ivory Coast

Forchap Ngang Justine,
University Institute of Science and Technology of Central Africa, Cameroon

Toure Krouele,
Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Ivory Coast

Sophia Barinova,
University of Haifa, Israel

Leonidas Antonio Cerda Romero,
Escuela Superior Politécnica de Chimborazo, Ecuador

T.M.S.P.K. Thennakoon,
University of Sri Jayewardenepura, Sri Lanka

Aderewa Amontcha,
Université d'Abomey-Calavi, Benin

Khadija Kaid Rassou,
Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation, Morocco

Rene Mesias Villacres Borja,
Universidad Estatal De Bolívar, Ecuador

Aaron Victor Reyes Rodriguez,
Autonomous University of Hidalgo State, Mexico

Qamil Dika,
Tirana Medical University, Albania

Kouame Konan,
Peleforo Gon Coulibaly University of Korhogo, Ivory Coast

Hariti Hakim,
University Alger 3, Algeria

Emel Ceyhun Sabir,
University of Cukurova, Turkey

Salomon Barrezueta Unda,
Universidad Tecnica de Machala, Ecuador

Belkis Zervent Unal,
Cukurova University, Turkey

Elena Krupa,
Kazakh Agency of Applied Ecology, Kazakhstan

Carlos Angel Mendez Peon,
Universidad de Sonora, Mexico

Antonio Solis Lima,
Apizaco Institute Technological, Mexico

Roxana Matefi,
Transilvania University of Brasov, Romania

Bouharati Saddek,
UFAS Setif1 University, Algeria

Toleba Seidou Mamam,
Universite d'Abomey-Calavi (UAC), Benin

Serigne Modou Sarr,
Universite Alioune DIOP de Bambey, Senegal

Nina Stankous,
National University, USA

Lovergine Saverio,
Tor Vergata University of Rome, Italy

Fekadu Yehuwalashet Maru,
Jigjiga University, Ethiopia

Karima Laamiri,
University of Moulay Ismail, Morocco

Elena Hunt,
Laurentian University, Canada

Sharad K. Soni,
Jawaharlal Nehru University, India

Lucrezia Maria de Cosmo,
University of Bari "Aldo Moro", Italy

Florence Kagendo Muindi,
University of Nairobi, Kenya

Maximo Rossi Malan,
Universidad de la Republica, Uruguay

Haggag Mohamed Haggag,
South Valley University, Egypt

Olugbamila Omotayo Ben,
Obafemi Awolowo University, Ile-Ife, Nigeria

Eveligh Cecilania Prado-Carpio,
Technical University of Machala, Ecuador

Maria Clideana Cabral Maia,
Brazilian Company of Agricultural Research - EMBRAPA, Brazil

Fernando Paulo Oliveira Magalhaes,
Polytechnic Institute of Leiria, Portugal

Valeria Alejandra Santa,
Universidad Nacional de Río Cuarto, Córdoba, Argentina

Stefan Cristian Gherghina,
Bucharest University of Economic Studies, Romania

Goran Ilik,
"St. Kliment Ohridski" University, Republic of Macedonia

Amir Mohammad Sohrabian,
International Information Technology University (IITU), Kazakhstan

Aristide Yemmafouo,
University of Dschang, Cameroon

Gabriel Anibal Monzón,
University of Moron, Argentina

Robert Cobb Jr,
North Carolina Agricultural and Technical State University, USA

Arburim Iseni,
State University of Tetovo, Republic of Macedonia

Raoufou Pierre Radji,
University of Lome, Togo

Juan Carlos Rodriguez Rodriguez,
Universidad de Almeria, Spain

Satoru Suzuki,
Panasonic Corporation, Japan

Iulia-Cristina Muresan,
University of Agricultural Sciences and Veterinary Medicine, Romania

Russell Kabir,
Anglia Ruskin University, UK

Nasreen Khan,
SZABIST, Dubai

Luisa Morales Maure,
University of Panama, Panama

Lipeng Xin,
Xi'an Jiaotong University, China

Harja Maria,
Gheorghe Asachi Technical University of Iasi, Romania

Adou Paul Venance,
University Alassane Ouattara, Cote d'Ivoire

Nkwenka Geoffroy,
Ecole Supérieure des Sciences et Techniques (ESSET), Cameroon

Benie Aloh J. M. H.,
Felix Houphouët-Boigny University of Abidjan, Cote d'Ivoire

Bertin Desire Soh Fotsing,
University of Dschang, Cameroon

N'guessan Tenguel Sosthene,
Nangui Abrogoua University, Cote d'Ivoire

Ackoundoun-Nguessan Kouame Sharll,
Ecole Normale Superieure (ENS), Cote d'Ivoire

Abdelfettah Maouni,
Abdelmalek Essaadi University, Morocco

Alina Stela Resceanu,
University of Craiova, Romania

Alilouch Redouan,
University Abdelmalek Saadi, Morocco

Gnamien Konan Bah Modeste,
Jean Lorougnon Guede University, Cote d'Ivoire

Sufi Amin,
International Islamic University, Islambad Pakistan

Sanja Milosevic Govedarovic,
University of Belgrade, Serbia

Elham Mohammadi,
Curtin University, Australia

Andrianarizaka Marc Tiana,
University of Antananarivo, Madagascar

Ngakan Ketut Acwin Dwijendra,
Udayana University, Indonesia

Yue Cao,
Southeast University, China

Audrey Tolouian,
University of Texas, USA

Asli Cazorla Milla,
Federal University of Rio de Janeiro, Brazil

Valentin Marian Antohi,
University Dunarea de Jos of Galati, Romania

Tabou Talahatou,
University of Abomey-Calavi, Benin

N. K. B. Raju,
Sri Venkateswara Veterinary University, India

Hamidreza Izadi,
Chabahar Maritime University, Iran

Hanaa Ouda Khadri Ahmed Ouda,
Ain Shams University, Egypt

Rachid Ismaili,
Hassan 1 University, Morocco

Tamar Ghutidze,
Ivane Javakhishvili Tbilisi State University, Georgia

Emine Koca,
Ankara Haci Bayram Veli University, Turkey

David Perez Jorge,
University of La Laguna, Spain

Irma Guga,
European University of Tirana, Albania

Jesus Gerardo Martínez del Castillo,
University of Almeria, Spain

Mohammed Mouradi,
Sultan Moulay Slimane University, Morocco

Marco Tulio Ceron Lopez,
Institute of University Studies, Mexico

Mangambu Mokoso Jean De Dieu,
University of Bukavu, Congo

Hadi Sutopo,
Kalbis Institute, Indonesia

Priyantha W. Mudalige,
University of Kelaniya, Sri Lanka

Emmanouil N. Choustoulakis,
University of Peloponnese, Greece

Yasangi Anuradha Iddagoda,
Chartered Institute of Personal Management, Sri Lanka

Pinnawala Sangasumana,
University of Sri Jayewardenepura, Sri Lanka

Abdelali Kaaouachi,
Mohammed I University, Morocco

Kahi Oulai Honore,
University of Bouake, Cote d'Ivoire

Ma'moun Ahmad Habiballah,
Al Hussein Bin Talal University, Jordan

Amaya Epelde Larranaga,
University of Granada, Spain

Franca Daniele,
"G. d'Annunzio" University, Chieti-Pescara, Italy

Saly Sambou,
Cheikh Anta Diop University, Senegal

Daniela Di Berardino,
University of Chieti-Pescara, Italy

Dorjana Klosi,
University of Vlore "Ismail Qemali, Albania

Abu Hamja,
Aalborg University, Denmark

Stankovska Gordana,
University of Tetova, Republic of Macedonia

Kazimierz Albin Klosinski,
John Paul II Catholic University of Lublin, Poland

Maria Leticia Bautista Diaz,
National Autonomous University, Mexico

Bruno Augusto Sampaio Fuga,
North Parana University, Brazil

Anouar Alami,
Sidi Mohammed Ben Abdellah University, Morocco

Vincenzo Riso,
University of Ferrara, Italy

Janhavi Nagwekar,
St. Michael's Hospital, Canada

Jose Grillo Evangelista,
Egas Moniz Higher Institute of Health Science, Portugal

Xi Chen,
University of Kentucky, USA

Fateh Mebarek-Oudina,
Skikda University, Algeria

Nadia Mansour,
University of Sousse, Tunisia

Jestoni Dulva Maniago,
Majmaah University, Saudi Arabia

Daniel B. Hier,
Missouri University of Science and Technology, USA

S. Sendil Velan,
Dr. M.G.R. Educational and Research Institute, India

Enriko Ceko,
Wisdom University, Albania

Laura Fischer,
National Autonomous University of Mexico, Mexico

Mauro Berumen,
Caribbean University, Mexico

Sara I. Abdelsalam,
The British University in Egypt, Egypt

Maria Carlota,
Autonomous University of Queretaro, Mexico

H.A. Nishantha Hettiarachchi,
University of Sri Jayewardenepura, Sri Lanka

Bhupendra Karki,
University of Louisville, Louisville, USA

Evens Emmanuel,
University of Quisqueya, Haiti

Iresha Madhavi Lakshman,
University of Colombo, Sri Lanka

Francesco Scotognella,
Polytechnic University of Milan, Italy

Kamal Niaz,
Cholistan University of Veterinary & Animal Sciences, Pakistan

Rawaa Qasha,
University of Mosul, Iraq

Amal Talib Al-Sa'ady,
Babylon University, Iraq

Hani Nasser Abdelhamid,
Assiut University, Egypt

Mihnea-Alexandru Gaman,
University of Medicine and Pharmacy, Romania

Daniela-Maria Cretu,
Lucian Blaga University of Sibiu, Romania

Ilenia Farina,
University of Naples "Parthenope, Italy

Luisa Zanolla,
Azienda Ospedaliera Universitaria Verona, Italy

Jonas Kwabla Fiadzawoo,
University for Development Studies (UDS), Ghana

Adriana Burlea-Schiopoiu,
University of Craiova, Romania

Alejandro Palafox-Munoz,
University of Quintana Roo, Mexico

Fernando Espinoza Lopez,
Hofstra University, USA

Ammar B. Altemimi,
University of Basrah, Iraq

Monica Butnariu,
University of Agricultural Sciences and Veterinary Medicine "King Michael I, Romania

Davide Calandra,
University of Turin, Italy

Nicola Varrone,
University of Campania Luigi Vanvitelli, Italy

Luis Angel Medina Juarez,
University of Sonora, Mexico

Francesco D. d'Ovidio,
University of Bari "Aldo Moro", Italy

Sameer Algburi,
Al-Kitab University, Iraq

Braione Pietro,
University of Milano-Bicocca, Italy

Mounia Bendari,
Mohammed VI University, Morocco

Stamatios Papadakis,
University of Crete, Greece

Aleksey Khlopytskyi,
Ukrainian State University of Chemical Technology, Ukraine

Sung-Kun Kim,
Northeastern State University, USA

Nemanja Berber,
University of Novi Sad, Serbia

Krejsa Martin,
Technical University of Ostrava, Czech Republic

Magdalena Vaverkova,
Mendel University in Brno, Czech Republic

Jeewaka Kumara,
University of Peradeniya, Sri Lanka

Antonella Giacosa,
University of Torino, Italy

Paola Clara Leotta,
University of Catania, Italy

Francesco G. Patania,
University of Catania, Italy

Rajko Odobasa,
University of Osijek, Faculty of Law, Croatia

Jesusa Villanueva-Gutierrez,
University of Tabuk, Tabuk, KSA

Leonardo Jose Mataruna-Dos-Santos,
Canadian University of Dubai, UAE

Usama Konbr,
Tanta University, Egypt

Branislav Radeljc,
Necmettin Erbakan University, Turkey

Anita Mandaric Vukusic,
University of Split, Croatia

Barbara Cappuzzo,
University of Palermo, Italy

Roman Jimenez Vera,
Juarez Autonomous University of Tabasco, Mexico

Lucia P. Romero Mariscal,
University of Almeria, Spain

Pedro Antonio Martin-Cervantes,
University of Almeria, Spain

Hasan Abd Ali Khudhair,
Southern Technical University, Iraq

Qanqom Amira,
Ibn Zohr University, Morocco

Farid Samir Benavides Vanegas,
Catholic University of Colombia, Colombia

Nedret Kuran Burcoglu,
Emeritus of Bogazici University, Turkey

Julio Costa Pinto,
University of Santiago de Compostela, Spain

Satish Kumar,
Dire Dawa University, Ethiopia

Favio Farinella,
National University of Mar del Plata, Argentina

Jorge Tenorio Fernando,
Paula Souza State Center for Technological Education - FATEC, Brazil

Salwa Alinat,
Open University, Israel

Hamzo Khan Tagar,
College Education Department Government of Sindh, Pakistan

Rasool Bukhsh Mirjat,
Senior Civil Judge, Islamabad, Pakistan

Samantha Goncalves Mancini Ramos,
Londrina State University, Brazil

Mykola Nesprava,
Dnoproperovsk State University of Internal Affairs, Ukraine

Awwad Othman Abdelaziz Ahmed,
Taif University, Kingdom of Saudi Arabia

Manotar Tampubolon,
Universitas Kristen, Indonesia

Giacomo Buoncompagni,
LUMSA University of Rome, Italy

Elza Nikoleishvili,
University of Georgia, Georgia

Mohammed Mahmood Mohammed,
University of Baghdad, Iraq

Oudgou Mohamed,
University Sultan Moulay Slimane, Morocco

Arlinda Ymeraj,
European University of Tirana, Albania

Luisa Maria Arvide Cambra,
University of Almeria, Spain

Charahabil Mohamed Mahamoud,
University Assane Seck of Ziguinchor, Senegal

Ehsaneh Nejad Mohammad Nameghi,
Islamic Azad University, Iran

Mohamed Elsayed Elnaggar,
The National Egyptian E-Learning University , Egypt

Said Kammas,
Business & Management High School, Tangier, Morocco

Harouna Issa Amadou,
Abdou Moumouni University of Niger

Achille Magloire Ngah,
Yaounde University II, Cameroun

Gnagne Agness Esoh Jean Eudes Yves,
Universite Nangui Abrogoua, Cote d'Ivoire

Badoussi Marius Eric,
Université Nationale des sciences, Technologies,
Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM) , Benin

Carlos Alberto Batista Dos Santos,
Universidade Do Estado Da Bahia, Brazil

Table of Contents:

An Assessment of Land Use/Cover Suitable for Peri-urban Green Space Development: an Example of an Integration of GIS with the Multi-Criteria Analysis (MCA) Approach.....1

E. Ustaoglu

The Pragmatics of Love Text Messages among University of Uyo Students.....28

Esther Ekom Robert

L'agrobusiness Dans la Vallée du Fleuve Sénégal ou Quand le Système d'Innovation Impulse une Trajectoire de Transformation et de Modernisation de l'Agriculture.....50

Jean Noël Etienne Diatta

Thérèse Marie Ndébane Ndiaye

Les Facteurs Socioculturels et Socioeconomiques de la Mendicite des Mineurs Talibes de la Commune de Parakou (Benin).....64

Tano Ella

Gouthon Gilchrist Fabrice

Gbaguidi Arnould

Araye Wilma Falone

La Condition de la Femme au Foyer et de l'Enfant Orphelin dans la Communication Sociale à Travers l'Ahossi chez les Agni-Morofouè de Côte d'Ivoire: Plaidoyer pour un Mieuxêtre.....80

Kouakou Oi Kouakou Benoît

Le Conseil Regional du Tchologo Face au Defi d'Accessibilite a l'Eau et l'Electricite dans le Departement de Kong (Nord-Cote d'Ivoire).....105

Soro Koulotioloma Issa

Gnankouen Anicet Renaud

Koffi Konan Norbert

« Les Géomorphosites des Communes Rurales Aglmam Azegza et Oum Rbiaa : Potentialités Naturelles et Culturelles Face aux Contraintes de la Sauvegarde et de l'Intégration Touristique ».....124

Mohammed Boukhallad

Yahia El Khalki

Azatour Mostapha

Impact of Gender-Based Violence on Community Development: Case Study of Rumonge Commune (Burundi).....149

Alexis Ndabarushimana

Gilbert Mfisumukiza

L'instrumentalisation de la Définition du Marché Pertinent aux Fins de la Mise en Oeuvre des Droits Marocain et Européen de la Concurrence : état des Lieux et Réflexion Prospective.....169

Mohamed El Azhary



ESJ Humanities

An Assessment of Land Use/Cover Suitable for Peri-urban Green Space Development: an Example of an Integration of GIS with the Multi-Criteria Analysis (MCA) Approach

E. Ustaoglu

Gebze Technical University,

Department of Geomatics Engineering, Kocaeli-Gebze, Turkey

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p1](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p1)

Submitted: 15 November 2022

Accepted: 28 November 2022

Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Ustaoglu E. (2022). *An Assessment of Land Use/Cover Suitable for Peri-urban Green Space Development: an Example of an Integration of GIS with the Multi-Criteria Analysis (MCA) Approach*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 1.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p1>

Abstract

Land allocation priorities to urban green cover are usually neglected particularly in the countries of developing economies such as Turkey. Lack of urban green space can cause many social and physical problems among the residents. Therefore, urban planning and policy should incorporate suitable green land in the urban planning of cities to optimise the benefits obtained from urban green spaces. Land suitability analysis is a commonly used methodology which provides a framework for developing strategies in the planning of green land development. Two different approaches will be utilised for the assessment of suitability of land uses for urban agriculture, forest and natural vegetation in the Pendik district of Istanbul. Standardisation of values in criteria maps was done using the deterministic approach in the first case whereas fuzzy membership was utilised as an alternative in the second case. Analytical Hierarchical Process (AHP) was used for the weighting of sub-criteria and map layers were overlaid using the weighted linear combination using the GIS software. Geophysical factors, transport and services accessibility, land cover/use, blue and green amenities, soil properties, geology and erosion susceptibility are the main criteria selected for the assessment of urban green land suitability. The provision of suitable land for urban agriculture, forest and natural vegetation uses will provide a framework to the land use planning and decision support aimed at contributing to urban

sustainable development.

Keywords: Land suitability analysis, Agricultural land, Natural Vegetation, Forest, AHP, GIS

1. Introduction

The unprecedented growth of population and rapid urbanisation observed in many cities and regions in the world have caused serious environmental problems including climatic and ecological changes in the ecosystems, loss of high value agriculture lands, adverse impacts on biodiversity, land degradation, soil erosion and others (Steinfeld et al., 2006; Hasnat et al., 2018). Urban green land contributes to environmental and social services to alleviate the environmental problems caused by urbanisation and sprawled patterns of development (Gavriliadis et al., 2019). In particular, agriculture and forest uses are important in supporting agricultural production and maintaining air and water quality, reducing greenhouse gas emissions, preserving ecosystems and ensuring food quality (Ennaji et al., 2018). The development of agricultural activities and management of forest resources are necessary for the protection and conservation of natural resources, which would enhance the socio-economic well-being of local villagers (Pramanik, 2016). Therefore, an effective assessment of urban green land suitability is a decisive approach in conservation and restoration of urban ecosystems and services to both sustain benefits from urban green spaces and ensure food security.

Land suitability analysis is conducted to encounter potential capabilities and suitability for different objectives (Pramanik, 2016). Multi-criteria analysis is the mostly applied methodology for the land suitability analysis. Multi-criteria assessment (MCA) of land suitability is based on different criteria such as geo-physical elements as well as economic and socio-cultural factors are included in the analysis to support the decision making process and to solve different land problems with multiple alternatives (Yu et al., 2011; Shakya et al., 2019). Geographic Information Systems (GIS) integrated with MCA allowed using information from different data to identify the most appropriate spatial pattern with precision and higher flexibility (Adham et al., 2016). This integrated approach allows solving highly complex problems of land management with best alternatives. It is therefore used extensively in the literature for identifying the suitable lands for urban development (Xu et al., 2011; Ustaoglu and Aydınoglu, 2020a), agriculture (Mendas and Delali, 2012; Tadesse et al., 2020), urban green land (Uy and Nakagoshi, 2008; Li et al., 2018), afforestation (Hanell and Magnusson, 2005;

Nurda et al., 2020), and watershed management (Reshmidevi et al., 2009; Kadam et al., 2021).

The analytic hierarchy process (AHP) is a multi-attribute technique that is incorporated into the GIS-based procedures for assessing land suitability. AHP is used to determine the weights of influence in a given land use based on pairwise comparisons of parameters according to their relative importance (Saaty, 2000). AHP was firstly developed by Saaty (1980) aiming to establish a hierarchical model in solving complex problems of land management. AHP has been widely used in a variety of problems where complex parameters exist across various levels interacting with each other. Pramanik (2016) used AHP in a GIS environment with the aim of choosing the most suitable locations for agricultural land use. Qiu et al. (2017) focused on AHP and GIS techniques that were integrated into the evaluation models to create land use suitability map for livestock development planning. In another study in which GIS, AHP and fuzzy-AHP were integrated, Ustaoglu and Aydinoglu (2020a) developed a model for evaluating land use suitability for urban development. Barakat et al. (2017) is another example that used Boolean and AHP based standardisation in GIS environment for the landfill site selection problem. Aydi et al. (2013), Zolekar and Bhagat (2015), Ramya and Devadas (2019), Tashayo et al. (2020), Orhan (2021) are the other examples that are based on the combination of AHP and GIS techniques. Also GIS (Uy and Nakagoshi, 2008; Mendas and Delali, 2012) and fuzzy set (Giardano and Riedel, 2008; Keshavarzi, 2010) have been explicitly applied in land suitability studies. However, in these studies GIS and fuzzy set were applied alone resulting in poorly calculated suitability values and imprecise judgements resulting from poor outcomes. Hence, an integrated method of AHP, fuzzy set and GIS techniques is an enhanced approach to improve the accuracy of land suitability evaluation for particular land uses. There are few studies in the literature which incorporated this integrated method in the assessment of suitability for urban green land development. Romano et al. (2015), Aliani et al. (2017), and Ustaoglu and Aydinoglu (2020b) are few exceptions.

The main aim of the study was to identify suitable locations for the peri-urban agriculture, natural vegetation and forest development in Pendik district that is located in eastern Istanbul, Turkey. This study complements the prior work undertaken by Ustaoglu and Aydinoglu (2020b) that focused on evaluation of suitable land for urban recreation development. The land uses covered in the current study are peri-urban agricultural landscapes that are mainly located in the northern Pendik district where there are small villages scattered in the region's rural part. By contrast, the land evaluated in Ustaoglu and Aydinoglu (2020b) is the urban recreation uses that are located in the vicinity of urban land in the southern part of Pendik district. In the current

study, the combination of GIS, fuzzy-set and AHP were used and an integrated model was developed which allowed analysing and ranking of land suitability in a hierarchical structure. The model with the fuzzy set is compared with the conventional method where land suitability classification is based on a traditional Boolean approach. In both models, ArcGIS was used to analyse the spatial data and AHP to determine criteria weights, which were aggregated using the linear weighting method. Based on the differences in criteria classification (i.e. conventional vs. fuzzy set methods), the study compared the spatial extent of the suitable areas for peri-urban green land development suggested by both methods. The main reason for selecting Pendik district as a study area is that the district is part of Istanbul Metropolitan Region, and unlike many other Istanbul districts; it contains abundance of greenfield land in the northern part whereas urban land is located in the southern part. Pendik district has been growing due to natural forces and migration given its labour market potential in commercial and industrial sectors as well as it houses a port and the second international airport of Istanbul.

2. Materials and methods

2.1. Study area and data

Pendik district is mainly a plain district located in the eastern part of Istanbul. The district is located between the north latitudes $40^{\circ}52'38''$ and the east longitudes $29^{\circ}15'27''$ (Figure 1). The study site covers an area of about 180 km^2 in which there are 36 neighbourhood areas. It is surrounded by Şile in the North, Kartal-Sultanbeyli in the West, Tuzla in the East, and Marmara Sea in the South. The Mediterranean climate is the dominant climate in the district with cool winters and warm to hot summers. Total population of Pendik district is around 726,000 as per 2020 census and population density is ranging from 34,207 to 17.2 inhabitants per square kilometre, the former represents the high density urban area while the latter is the low density rural area. Residential, industrial/commercial uses, port and airport are the main land uses observed in the southern part. In the northern part, there are five villages located in Göçbeyli, Ballica, Kurna, Emirli and Kurtdogmuş neighbourhoods, and agriculture is considered as the main occupation of the inhabitants. The rural land uses include agriculture (770 Ha), natural vegetation (550 Ha) and residual and primary forests (5300 Ha). Wheat, barley, oat, fruits, vegetables and animal products are the main sources of income for the rural inhabitants.

The spatial analysis and map processing were performed using the ArcGIS 10.4 software. The land use data that was used as one of the factors effecting suitability was obtained from Copernicus Urban Atlas database for the year 2012 (EEA, 2018). The digital elevation model (DEM) dataset (30m resolution), transportation map, land capability and administrative boundary

maps were obtained from the database of Municipality of Pendik. The spatial data for slope and elevation were developed from DEM dataset using the ArcGIS software.

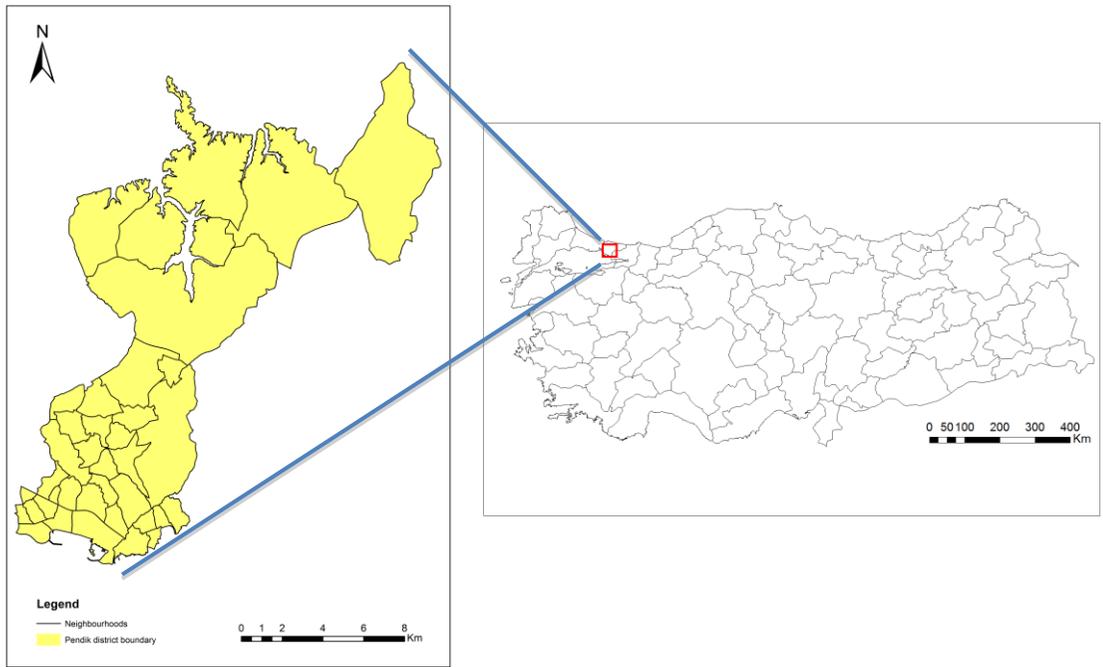


Fig. 1. The study area of Pendik district, Istanbul, Turkey

2.2. Methods

2.2.1. The selected criteria for suitability assessment

In this study, multi-criteria land suitability modelling was developed to find and evaluate potential locations for peri-urban green land development based on a group of constraints and criteria. Depending on their importance in the greenfield development, fifteen different criteria were selected (Table 1). Elevation, slope and aspect are considered as physical factors (Fig.1a, b, c). Elevation is a significant factor that causes temperature changes, particularly in highlands. Aspect indicates southern and eastern orientations that are exposed to sunlight and heat; and slope is an important landscape metric that influences the distribution of soil qualities. Thin soils are found on steep slopes with high level of erosion whereas deep soils are at gentle slopes located at the bottom of valleys and foothill zones. Land use/cover of the region can give an idea about the present status of land use (Fig.1d). Land use/cover indicates the spatial distribution and characteristics of land such as agricultural land, plantations, buildings, fallow land, bare land, mixed trees, forest, wetlands and water bodies. Thapa and Murayama (2008), Zolekar and Bhagat (2015), Pramanik (2016), Ustaoglu and Aydinoglu (2020a, b) are examples that used land use/cover classification for land suitability analysis.

Water sources are essential for the development of agriculture, natural vegetation and forests; and hence these are included in many studies that focus on suitability analysis of agricultural landscape (Fig.1e, f). Distance to fast and slow roads is important criteria given that a good road network provides access to backward regions to trade and investment and contributes to economic growth (Fig.1g, h). Transport infrastructure is at the centre of food supply chains because a good transport infrastructure enables the small-scale producers to obtain essential inputs and get their products to the market. Physical proximity to the market zone and urban centers are also important factors that support agricultural development (Fig.1i, j). Therefore, both transport accessibility and physical distance to markets and population centers were included in the analysis. Soil layer is the main source of water and nutrients to plants (Fig.1l). Soil qualities, plant growth and agricultural productivity vary according to soil depth. For instance, the agricultural productivity is high in soils with an effective depth of around 100cm, which can be classified as deep soils (Li et al., 2017). Fallow lands and dense forest are classified into soil classes of moderate and marginal depth, respectively (Zolekar and Bhagat, 2015).

Soil erosion removes fertile topsoil, which is rich in physical, chemical and biological properties particularly in hilly zones. Higher elevation results in higher erosion due to steep slopes and high rainfall. Soil erosion is a risk factor for agricultural production; therefore it should be included in the agricultural land suitability analysis (Fig.1o). Soil drainage is related to the capability of soil to drain excess water which cause inadequate supply of oxygen for root respiration and retention of carbon dioxide produced from respiration. This may influence the growth of plants or even cause death of plants. For these reasons, soil drainage was also included in the land suitability analysis (Fig.1n). Finally, the correlation between lithology and agricultural uses was checked, and found that Polonezköy, Ömerli, and Kartal formations (see Table 1 notes) are the most suitable for agricultural land development. Therefore, lithological formations were considered as a relevant factor which may influence land use suitability (Fig.1k).

Table 1. Selected criteria for urban green space development analysis

Main criteria	Sub-criteria	Score	References
Slope	0-1	7	Zolekar and Bhagat (2015); Yalew et al. (2016); Pilevar et al. (2020)
	1-3	7	
	3-6	6	
	6-12	5	
	12-20	4	
	20-30	3	
	>30	2	
Elevation (m)	0-15	7	
	15-150	5	

	150-250	3	Pramanik (2016); Yalew et al. (2016); Pilevar et al. (2020)
	250-350	2	
	>350	1	
Aspect	SW	7	Maleki et al. (2017);
	S, SE	6	Pramanik (2016);
	E, W	5	Akinci et al. (2013)
	NW, NE	3	
	N	1	
Land-use/cover	Arable land (annual crops)	7	Zolekar and Bhagat (2015); Pramanik (2016); Thapa and Murayama (2008)
	Permanent crops	7	
	Pastures	6	
	Herbaceous vegetation	5	
	Isolated structures	4	
	Open spaces with little or no vegetation	3	
	Forests	2	
	Water bodies	1	
	Urban land	1	
	Distance from water courses (km)	0-0.3	7
0.3-0.6		6	
0.6-1.0		5	
1.0-2.0		4	
2.0-3.0		3	
>3.0		1	
Distance from reservoir (km)		0-0.5	7
	0.5-1.0	6	
	1.0-2.0	5	
	2.0-3.0	4	
	>3.0	3	
Distance from fast roads (km)	0-1.0	7	Pramanik (2016)
	1.0-2.0	6	
	2.0-4.0	5	
	4.0-8.0	3	
	>8.0	1	
Distance from slow roads (km)	0-0.3	7	Romano et al. (2015)
	0.3-0.6	6	
	0.6-1.0	5	
	1.0-2.0	4	
	2.0-3.0	3	
	>3.0	1	
Distance from market zone (km)	0-5	7	Thapa and Murayama (2008); Yalew et al. (2016)
	5-10	6	
	10-20	5	
	20-30	3	

Distance from urban dwellings (km)	>30	1	Maddahi et al. (2014); Romano et al. (2015)
	0-5	7	
	5-10	6	
	10-20	5	
	20-30	3	
Geology	>30	1	Özgül (2012)
	Opk, Tö	7	
	Dk	6	
	Qal, Qyd	5	
	Osys, Osyg	4	
	SDp, DCd, Oa	3	
	Ct	2	
Others	1		
	>30	1	

Table 1 (cont.)

Main criteria	Sub-criteria	Score	References
Soil depth (cm)	>90	7	Yalew et al. (2016);
	90-50	6	Nguyen et al. (2015)
	50-20	5	
	<20	4	
Agricultural land use capability	I-II-III-IV (suitable for arable land)	7	Yalew et al. (2016)
	V-VI-VII (unsuitable for arable land)	4	
	VIII (unsuitable for agriculture)	1	
Other soil properties	Low stoniness-good drainage	7	Maleki et al. (2017); Yalew et al. (2016);
	Surface stoniness	3	Akinci et al. (2013)
	Poor drainage	2	
	Very poor drainage	1	
Erosion susceptibility	Very low or low	7	
	Moderate	5	Nguyen et al. (2015);
	High	3	Akinci et al. (2013)
	Very High	1	

Note: Description of geology: Opk (Polonezköy formation): siltstone, sandstone, conglomerate; Tö (Ömerli formation): post-tectonic deposits; Dpk (Kartal formation): micaceous shale, siltstone, limestone and shaley limestone; Qal, Qyd, Osys: superficial deposits; (Yayalar formation): feldspathic quartz-arenite, quartz-wacke; OSyg (Yayalar formation): sandstone and siltstone; SDp (Pelitli formation): limestone, limestone with shale, reefal limestone, marn, sandstone; DCd (Denizli formation): limestone and shaley limestone, lydite-shale, nodular limestone, iydite, radiolarian; OSa (Aydos formation): quartzite, conglomerate, mudstone and shale; Ct (Trakya formation): sandstone, siltstone, shale, limestone

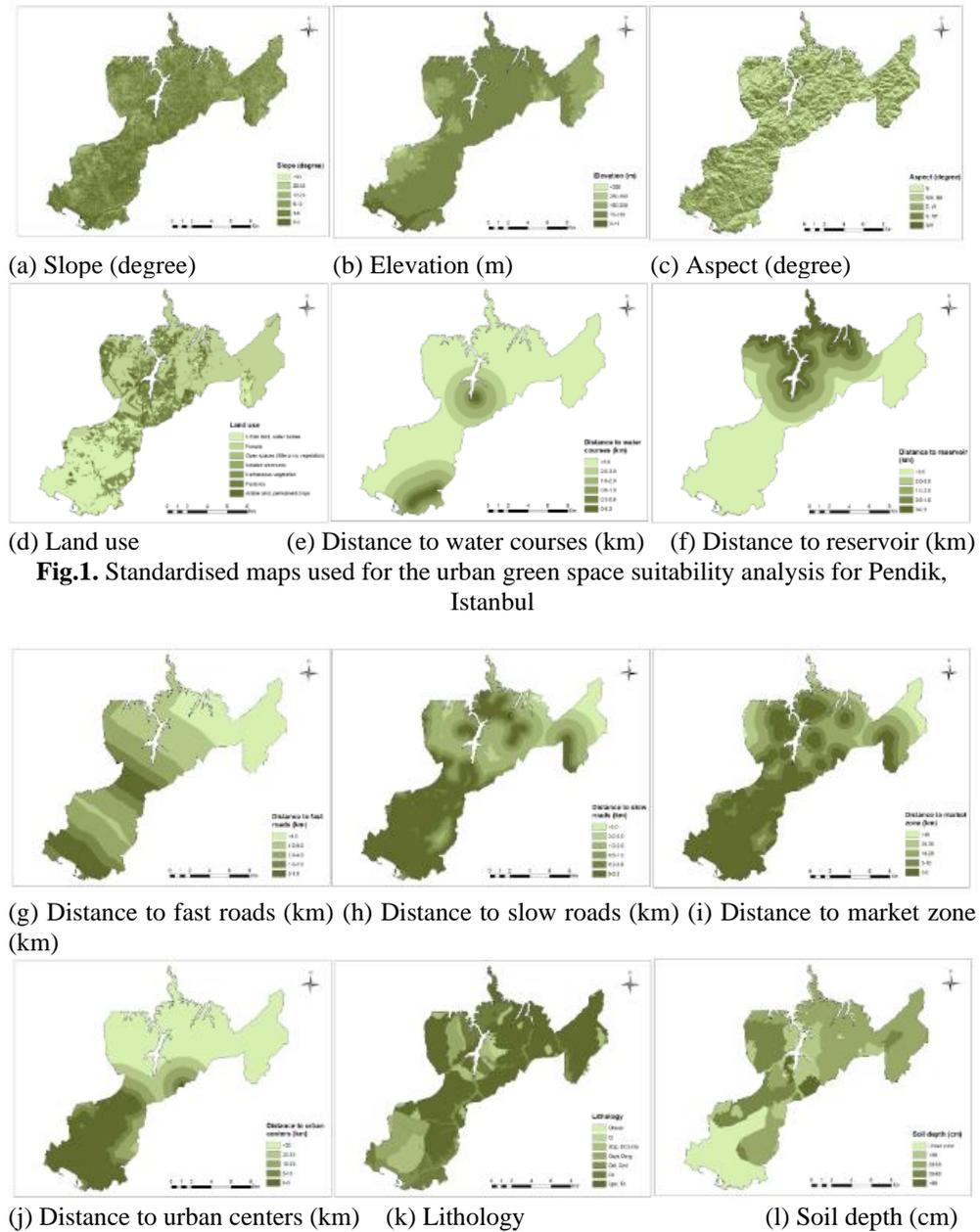
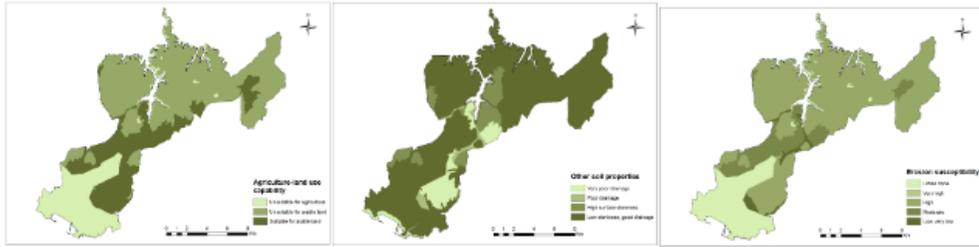


Fig.1. Standardised maps used for the urban green space suitability analysis for Pendik, Istanbul



(m) Agricultural capability

(n) Other soil properties

(o) Erosion susceptibility

2.2.2. Suitability classification of criteria

Spatial modelling of land suitability was carried out in a GIS environment. The analysis was initiated by locating the suitable and unsuitable zones for the location of urban green space in each of the thematic maps by assigning the highest suitability value of 7 if the condition set for the corresponding criterion was satisfied and a value between 6 and 1, the latter representing the lowest suitability value, if the opposite applied. As an example, the land having a slope of 0 to 3 degrees was assigned with a value of 7 and the other slope intervals were given a value between 6 and 1. Since there is no single standard for rating the criteria, review of literature was considered for the standardisation of the selected criteria (see the last two columns of Table 1). The result of this process is a series of numeric maps that the Boolean logic was applied to. The Boolean logic model gives equal weight to the same numeric terms in the maps, for instance, the attributes that are assigned with 7 are considered as being equally relevant in determining land suitability for green space development. The criteria maps described in Table 1 were combined using the Boolean Operator OR, which maps overlapping information of the suitability scales.

Table 2. The evaluation criteria for urban green land with fuzzy membership function

Main criteria	Sub-criteria	Lower limit	Upper limit	Agriculture	Natural vegetation	Forest	Type of fuzzy membership function
Physical attributes	Slope	0	39.5	✓	✓	✓	Monotonically decreasing linear
	Elevation	0	536	✓			Monotonically decreasing linear
	Aspect	-1	359.5	✓			Symmetric Gaussian
Accessibility	Fast roads	0	17,166	✓			Inverted sigmoid
	Slow roads	0	6833.9	✓			Inverted sigmoid
	Reservoirs	0	14,639	✓	✓	✓	Inverted sigmoid
Water resources	Water bodies	0	14,844	✓			Inverted sigmoid
Urban land and vegetation	Market zone	0	6595.9	✓			Inverted sigmoid
	Residential dwellings	0	13,853	✓			Inverted sigmoid
	Land use/cover	-	-	✓	✓	✓	Inverted sigmoid
Geology	Erosion risk	1	7	✓	✓	✓	Monotonically decreasing linear
	Geology	1	7	✓			Monotonically decreasing linear
	Soil depth	1	7	✓		✓	Monotonically decreasing linear
	Soil limiting factors	1	7	✓	✓		Monotonically decreasing linear
	Land capability	4	6	✓	✓	✓	Monotonically decreasing linear

Fuzzy logic is different from the Boolean model given that it allows objects or elements to belong partially to multiple sets and have intermediate values. Fuzzy logic was first introduced by Zadeh (1965), which claimed that the objects do not have a rigid boundary and thus there is a gradual transition from zero to unity membership. These sets are named as fuzzy sets and the elements of these sets have membership values between 0 (non-membership) and 1 (full membership). A fuzzy set can be defined as:

$$A = \{x, m_A(x)\} \quad \text{for each } x \in X \tag{1}$$

where $\mu_A(x)$ is the membership function that defines the grade of membership of x in A . The value of $\mu_A(x)$ ranges between 0 and 1 for all A . If $X = \{x_1, x_2, \dots, x_n\}$, A can be defined as

$$A = \left\{ \left[x_1, m_A(x_1) \right] + \left[x_2, m_A(x_2) \right] + \dots + \left[x_n, m_A(x_n) \right] \right\} \tag{2}$$

The membership function μ_A is defined as $x \rightarrow [0,1]$ with each element x belonging to X with a grade of membership $\mu_A(x) \in [0,1]$. This implies that when $\mu_A=0$, the value of x does not belong to A and when $\mu_A=1$, it completely belongs to A . Alternatively, $0 < \mu_A(x) < 1$ implies that x belongs to a certain degree to A .

Fuzzy membership values reflect both the relative importance of each criterion map, as well as the relative importance of each class in a single map. There are no practical constraints on the choice of the fuzzy membership values; therefore membership functions can take any shape and can be non-continuous or non-linear, symmetrical or asymmetrical. In practical applications, triangular, Gaussian, sigmoid, inverted sigmoid and linear functions are generally used. In the present study, Gaussian function was used when suitability value increases with the increasing value of the criterion, and after reaching the maximum value, suitability decreases with the increasing value of the criterion. Inverted sigmoid and monotonically decreasing linear functions were considered when suitability decreases with increasing value of a criterion. Table 2 presents the criteria, sub-criteria, control points, and fuzzy membership functions used for the corresponding criteria. The details of the fuzzy membership functions can be seen in Ustaoglu and Aydinoglu (2020b).

2.2.3. Analytical hierarchy process

The AHP is one of the most widely used multi-criteria methods for quantifying the comparison of the decision criteria in a pairwise technique. The pairwise comparison matrix is based on forming judgements between two criteria and aim to prioritise entire list of parameters (Saaty, 1997). The pairwise comparison analysis assists decision makers to assign different levels of importance to the factors involved in the land suitability model. In the AHP method, the first step is to construct a hierarchical model consisting of objectives, criteria, sub-criteria, and alternatives (Saaty, 1990). The second step is to assign the relative importance of factors based on Saaty's scale (Saaty, 1980) and construct the pairwise comparison matrix. The scale ranges from 1 to 9 where 9 indicates the extreme importance and 1 indicates equal importance between two criteria in the pairwise comparison matrix (Table 3). The pairwise comparison matrix in the current study was developed using the relevant literature provided in the last column of Table 1 and also taking into account the expert views who expressed their opinions on the subject criteria, using the continuous rating scale given in Table 3. Next, the degree of consistency of pairwise comparisons should be checked, which is based on a consistency ratio (CR) index indicating the probability that the matrix ratings are randomly generated. The CR index is given as in eq. (3)

$$CR = \frac{\lambda_{\max} - n}{(n - 1)RI} \quad (3)$$

where λ_{\max} is the largest or principal eigenvalue of the pairwise comparison matrix, n is the order of the matrix, and RI is the average of resulting consistency index depending on the order n . A standard threshold value of 0.10 was adopted in the literature regarding the AHP applications. Accordingly, the CR index equal to or less than 0.10 indicates a significant level of consistency (Saaty, 1980). The CR index greater than 0.10 is deemed to lack of consistency; and therefore the matrix needs to be re-adjusted. In this study, the consistency ratio regarding agricultural land use was 0.093, natural vegetation was 0.061 and forest use was 0.072, which indicated that pairwise comparison matrices were consistent.

Table 3. The rating scale for pairwise comparison matrix

Relative importance		Degree of preferences	
1		Equal	
3		Moderate	
5		Strong	
7		Very strong	
9		Extreme	
2, 4, 6, 8		Intermediate	
Reciprocals		Less importance	
1/9	1/7	1/5	1/3
		1	
		3	5
		7	9
←		→	
less		importance	more

2.2.4. Weighted linear combination

The land suitability indices for agricultural, natural vegetation and forest uses were calculated through weighted linear summation of the layers using eq. (4).

$$SI_j = \sum_{i=1}^n W_i \mu_i(x) \tag{4}$$

where SI is the suitability index of land evaluation unit j where j=agricultural land, natural vegetation, forest; W_i is the weight value of factor i, and $\mu_i(x)$ is the membership grade for factor i. Regarding fuzzy set model, SI ranges between 0 and 1 where the value 0 indicates totally unsuitable and 1 is the highest suitability.

3. Results

3.1. The weights obtained from AHP

The results of criteria weights obtained from AHP method for each of the agriculture, natural vegetation and forest uses can be seen in Table 4. Regarding agricultural land use, elevation, land use capability, limiting soil factors and land use/cover are the factors assigned with the highest weights, which is followed by soil depth, erosion susceptibility and distance from market zone. As for natural vegetation and forest, land use capability and slope have the highest weights, which is followed by land use/cover. Limiting soil factors are assigned with the lowest weight in case of natural vegetation and it is the soil depth that has the lowest weight in case of forest use.

Table 4. AHP weights for the evaluation criteria

Land use	Sub-criteria	Weight
Agriculture	Slope	0.044
	Elevation	0.145
	Aspect	0.028
	Distance from water courses	0.035
	Distance from reservoir	0.035
	Distance from fast roads	0.021
	Distance from slow roads	0.021
	Distance from market zone	0.052
	Distance from urban dwellings	0.034
	Land use/cover	0.131
	Geology	0.031
	Soil depth	0.088
	Land use capability	0.143
	Limiting soil factors	0.133
	Erosion susceptibility	0.06
	Natural vegetation	Slope
Distance from reservoir		0.06
Land use/cover		0.048
Land use capability		0.51
Limiting soil factors		0.033
Erosion susceptibility		0.138
Forest	Slope	0.246
	Distance from reservoir	0.1
	Land use/cover	0.15
	Land use capability	0.31
	Erosion susceptibility	0.13
	Soil depth	0.064

3.2. Land suitability for peri-urban green space development

The results of the application of two suitability models on the peri-urban green space development are presented in Table 5. The land suitability map for agricultural uses were initially generated using the deterministic method and classified into seven categories i.e. the values range between 7 and 1 where 7 points to very high suitability and 1 is the very low suitability (see Table 5). The deterministic method estimated 37% of the surface of the study area as being highly suitable for agricultural development. Regarding the fuzzy method, suitable land is classified into seven categories where the values range between 0 and 1; the values lower than 0.3 indicate the lowest suitability whereas the values greater than 0.8 are the highest suitability (Table 5). From the fuzzy method, 62% is suitable for agricultural land use. Of these areas, 5.68% were defined as very highly suitable, 21.71% as highly suitable,

and 34.89% as moderately suitable. Also the results showed that the largest part of Pendik district were characterised as moderately suitable for agricultural production and only 8%

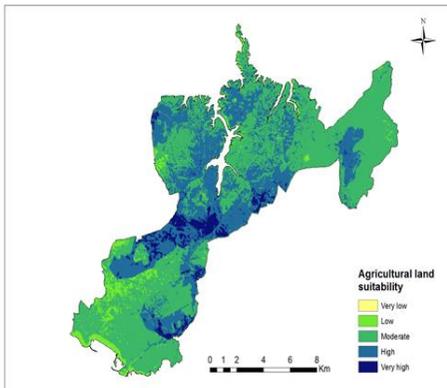
Table 5. Comparison of suitability differences in deterministic and fuzzy models

Deterministic model		Fuzzy model				
Suitability Classes	Land Area (Ha)	Land Area (%)	Suitability Classes	Land Area (Ha)	Land Area (%)	
Agricultural Land						
Very low suitability ↓	0-1	-	-	<0.3	13.5	0.08
	1-2	0	0	0.3-0.4	49.86	0.28
	2-3	16.83	0.09	0.4-0.5	1362.15	7.67
	3-4	895.59	5.04	0.5-0.6	5275.35	29.69
	4-5	10148.04	57.12	0.6-0.7	6199.02	34.89
	5-6	5891.04	33.16	0.7-0.8	3857.85	21.71
Very high suitability	6-7	814.59	4.59	>0.8	1008.36	5.68
Natural Vegetation						
Very low suitability ↓	0-1	-	-	<0.3	1676.43	9.38
	1-2	2651.4	14.83	0.3-0.4	2708.82	15.15
	2-3	1080.27	6.04	0.4-0.5	642.69	3.60
	3-4	8693.28	48.63	0.5-0.6	1170.18	6.55
	4-5	1443.06	8.07	0.6-0.7	6735.15	37.68
	5-6	3906.99	21.86	0.7-0.8	1781.55	9.97
Very high suitability	6-7	100.98	0.56	>0.8	3161.16	17.68
Forest						
Very low suitability ↓	0-1	-	-	<0.3	1472.76	8.23
	1-2	3086.91	17.26	0.3-0.4	2738.52	15.31
	2-3	1841.58	10.30	0.4-0.5	490.95	2.74
	3-4	2729.34	15.26	0.5-0.6	727.47	4.07
	4-5	8393.94	46.93	0.6-0.7	4557.51	25.48
	5-6	1811.52	10.13	0.7-0.8	5467.5	30.57
Very high suitability	6-7	21.96	0.12	>0.8	2430.54	13.59

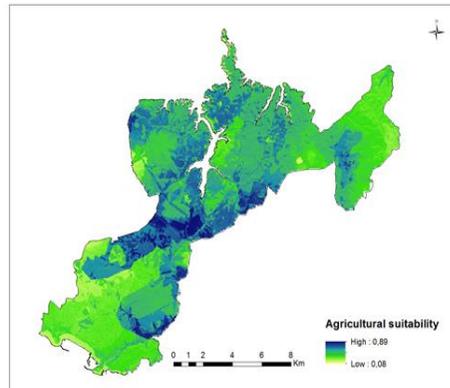
were identified as unsuitable land. Most of the highly suitable areas are located at the central part while others are scattered in the northern and south-eastern parts of the Pendik district (see Fig. 2a, b). Suitable lands are mostly located on flat terrain and covered mainly by agricultural land, forest and natural vegetation areas.

In Table 5, findings from deterministic model indicated that a relatively smaller portion of the area is classified as highly suitable for natural vegetation and forest development. The share of highly suitable area in total is about 0.56% and 0.12% for natural vegetation and forest uses, respectively. Moderate suitability class has a high share of more than 50% whereas low suitable land ranges between 14% and 17% for both natural vegetation and forest uses. According to fuzzy model findings, natural vegetation is associated with a smaller percentage of moderate suitability and forest with a smaller percentage of low suitability. The moderate suitability class is around 10% of the total land of the study area in case of natural vegetation and low suitability class is less than 3% of the total area for the forest use. Regarding natural vegetation, around 65% of land was classified as suitable and it was 68% for the forest land use. Of these areas, 17.68% and 13.59% were defined as very highly suitable, 9.97% and 30.57% were highly suitable, and 37.68% and 25.48% were moderately suitable for natural vegetation and forest land, respectively.

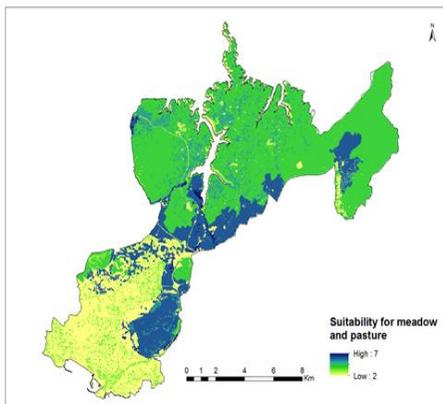
The findings from both models demonstrated that highly suitable land is located in the central part and north-eastern part of the study area and there is only a small portion located in south-eastern part (Fig. 2c, d, e, f). These are the locations in the vicinity of existing agriculture, forest and natural vegetation uses mainly located in the central and northern part of the study area while there are also locations in the south but these are small and more scattered. Most of the suitable area was located at a closer distance to the main road and had a good transport connection with fast and slow roads. Suitability increased far away from areas with high population density and closer to the areas of market zone and existing village centers. These results were in agreement with the findings of other studies that focused on land suitability analysis of agricultural landscapes internationally (Zolekar and Bhagat, 2015; Romano et al., 2015; Pramanik, 2016; Qiu et al., 2017).



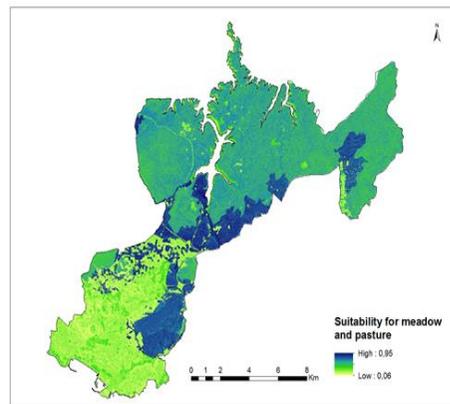
(a) Agricultural land (deterministic model)



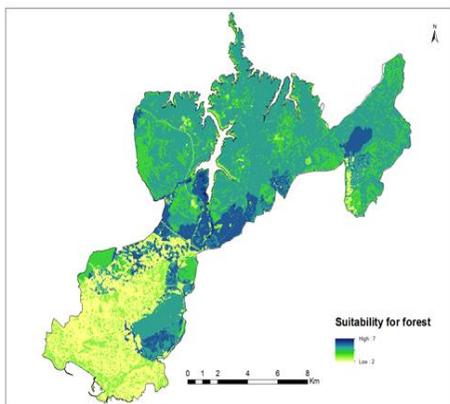
(b) Agricultural land (fuzzy model)



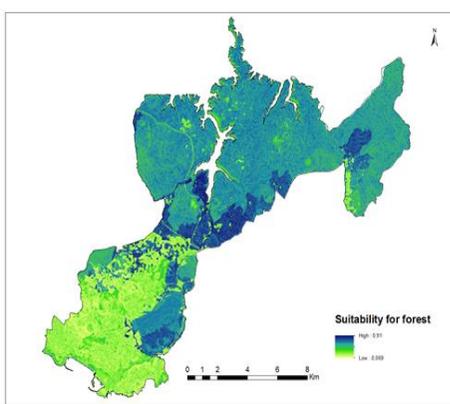
(c) Natural vegetation (deterministic model)



(d) Natural vegetation (fuzzy model)



(e) Forest (deterministic model)



(f) Forest (fuzzy model)

Fig. 2. Potential suitability for agriculture, natural vegetation and forest uses based on deterministic and fuzzy models for Pendik district

4. Discussion

The aim of the study was to determine suitable locations for agricultural, natural vegetation and forest developments in Pendik district, Istanbul. The integrated model of GIS, fuzzy set and AHP provides a useful tool for evaluating the suitable locations of peri-urban green space development. This fuzzy model was compared with the traditional deterministic approach which integrated GIS, Boolean model and AHP for the land suitability assessment in the case study area. Implementation of different methods has provided a comparative analysis of criteria classification, ranking and options priority order, which would contribute to site selection problem for the peri-urban green land in Pendik district.

In the first model, the Boolean logic was used to classify the suitability for peri-urban green land use. This model is easy to understand and apply; and its performance depends on the adopted constraints and the quality of the input maps. This model has been widely used in the literature for the site suitability assessment of waste disposal (Baiocchi et al., 2014), solar power plant (Ibrahim, 2020), wind farm (Flora et al., 2021), water aquaculture and livestock development (Hadipour et al., 2014; Qiu et al., 2017), agricultural land (Romeijn et al., 2016), and urban and industrial development (Ramya and Devedas, 2019). Different from Boolean logic, fuzzy set theory allows partial membership of suitability; therefore it is a more realistic measure of continuous factors. This is confirmed by Barreto-Neto and de Souza-Filho (2008) which showed that modeled runoff from fuzzy method is closer to the measured runoff in the tropical watershed covered by Atlantic forest and pasture in their study area. A further study by Zhang et al. (2015) demonstrated that fuzzy set provides a more flexible assessment in the site selection of tobacco production given that there are no certain boundaries between suitable and unsuitable classes. Their results were in agreement with the actual production situation and high production regions comply with the highly suitable zones. Similar results were reported by Aydi et al. (2016), Bagherzadeh et al. (2018), Bikdeli (2019), and Ustaoglu and Aydinoglu (2020b). Therefore, it can be concluded that fuzzy set is an advanced approach given that the findings from the fuzzy model are effective and promising; therefore fuzzy set approach can be utilised in land suitability assessment not only for agricultural, natural vegetation, and forest land but also for other land uses.

Regarding land suitability assessment, one of the key challenges is to identify relative importance of the factors in the multi-criteria analysis framework. Several factors need to be considered simultaneously but these impact land suitability unequally. There are different methods in the literature adopted for the calculation of weights of the different factors such as Ordered Weighted Average (OWR) (Jamshidi-Zanjani and Rezaei, 2017), fuzzy

membership approach (Ahamed et al., 2000), grey relational analysis (Ahmadi et al., 2016), overlay in GIS maps (Falasca et al., 2012), AHP/ANP (Seyedmohammadi et al., 2019), PROMETHEE (Vavatsikos et al., 2020), ELECTRE (Sanchez-Lozano et al., 2016), TOPSIS (Ramya and Devedas, 2019), regression analysis (Park et al., 2011), principal component analysis (Mistri and Sengupta, 2019) and machine learning methods (Ahmadi and Layegh, 2014). The current study utilised AHP method for the weighting of parameters based on the review of literature and expert views were also considered. AHP provides capability of integration of heterogeneous data since it enables experts to assign weights in a systematic and logical way. AHP is an effective method in the construction of weights and it is superior to its alternatives given that its inconsistency can be measured and controlled in the presence of conflicting criteria. Due to explained reasons, AHP has been successfully applied in many land suitability assessment studies (Elaalem et al., 2011; Akıncı et al., 2013; Zolekar and Bhagat, 2015; Pramanik, 2016; Qiu et al., 2017; Ennaji et al., 2018; Ramya and Devedas, 2019; Ustaoglu and Aydınoglu, 2020a, b; Han et al., 2021). Despite the advantages, AHP method is criticised due to existence of ignored interdependencies of the various factors in the AHP applications that are based on subjective assignment of relative weights of the two criteria. ANP that is an extension of AHP can be suggested as a remedy to this problem because ANP considers interaction of different levels of criteria relative to each other as well as dependencies of criteria within a level. An alternative methodology to deal with factor interdependence is the principal component analysis, which transform a number of correlated variables into a small number of uncorrelated factors. Through a few factors, the interrelationship among original factors is minimised; therefore these new factors can be used as assessment factors (Zhang et al., 2015). These alternative weighting methods can be considered in a future work to be compared with the findings from the current study.

From socio-economic and environmental perspectives, there is growing evidence that (peri)-urban agriculture and forestry has an important role in poverty alleviation (Zezza and Tasciotti, 2010), environmental quality improvement (Lwasa, 2014; Wei et al., 2018), contribution to food security (Lee-Smith, 2010; Chagomoka et al., 2018) and providing outdoor spaces for recreation (Ives and Kendal, 2013). These foreseen benefits are important particularly for Istanbul, which has been characterised by strong urbanisation. The urban area has expanded rapidly in many districts particularly in the last decades, and Pendik is among the highly developed areas in Istanbul where there are both high density and low-density population residing in the area. In Pendik district, urban growth has been extended to peri-urban areas with declining population density in many cases. This situation has caused conversion of agricultural and forest land, and increased farmland

fragmentation. Supporting peri-urban agriculture and forest activities in Pendik is therefore important to support ecosystem services, improve environmental quality, provide income to the rural residents and other benefits are expected resulting from connection and networking of urban green spaces. Peri-urban agriculture and forestry needs to be integrated into the planning and management of the urban system. In order to connect agricultural/forest uses with the urban system, land suitability analysis can provide as an input for such an analysis through providing spatial information on the suitable sites. Therefore, the findings from the current study can be used for the planning and management of peri-urban agriculture and forestry activities in the Pendik district.

Conclusion

The present study was conducted to assess the suitability of rural land particularly located in the northern area of Pendik district for agriculture, natural vegetation and forest uses using GIS and multi-criteria assessment approaches. A total of fifteen indicators, namely physical factors, land use/cover, water sources, accessibility, market zones, geology and soil properties, and erosion susceptibility were used for the agricultural suitability assessment. A more limited number of factors such as slope, water resources, land use/cover, soil properties and erosion susceptibility were used for assessing suitability for natural vegetation and forest land development. In the first model, Boolean approach was used for the classification of suitability whereas the second model applied fuzzy set for the same purpose. AHP was applied to estimate the weights of indicators to take into account their influences in selecting suitable land for peri-urban agriculture and forest development. The calculator function and overlay analysis of GIS were used to produce the final suitability maps. The resultant land suitability map from Boolean approach was classified into seven levels of land use suitability where 1 indicating unsuitable and 7 is the highest suitable land. The map from fuzzy set approach was also examined under seven land suitability classes where the values close to 0 represent unsuitable land and the values close to 1 are the highest suitable land.

From the first model, a total area of 814 Ha, 100 Ha and 21 Ha were found highly suitable for agriculture, natural vegetation and forest uses, respectively. By contrast, findings from the second model indicated that 1,008 Ha, 3,161 Ha and 2,430 Ha of land are highly suitable for agriculture, natural vegetation and forest uses. More significant portions of land were assigned with moderate suitability class for all land uses in both models. In case of agriculture, natural vegetation and forest land, around 10,000 Ha of land are moderately suitable according to model 1 findings; and according to model 2, 11,000 Ha of agricultural land, 7,000 Ha of natural vegetation, and 5,000 Ha

of forest land correspond to moderate suitability classes. Regarding very low suitability classes, agricultural land has the lowest share in both models, and from fuzzy model, natural vegetation has 9% and forest has 8% shares of the total land area. From deterministic model, there is no very low suitability class for any of the agriculture, natural vegetation and forest uses. Both models used for prioritising agricultural and forest developments in the current study provide as an effective tool for practitioners, planners and policy makers. The results indicated diverging maps of land suitability based on Boolean model and fuzzy model findings. This will provide planners and policy makers a varying range of possibilities in the assessment of land suitability and site selection for the agricultural, natural vegetation and forest uses. Therefore, the findings from the study can guide the planning processes of the rural area of the Pendik district as part of planning and management of green landscape developments.

References:

1. Adham, A., Riksen, M., Ouessar, M., & Ritsema, C. (2016). Identification of suitable sites for rainwater harvesting structures in arid and semi-arid regions: A review. *International Soil and Water Conservation Research*, 4(2), 108-120.
2. Ahamed, T. R. N., Rao, K. G., & Murthy, J. S. R. (2000). GIS-based fuzzy membership model for crop-land suitability analysis. *Agricultural Systems*, 63, 75–95.
3. Ahmadi, H. B., Petrucci, S. H. H., & Wang, X. (2016). Integrating sustainability into supplier selection with analytical hierarchy process and improved grey relational analysis: a case of telecom industry. *International Journal of Advanced Manufacturing Technology*, 90(9-12), 2413-2427.
4. Ahmadi, F. F., & Layegh, N. F. (2014). Integration of artificial neural network and geographical information system for intelligent assessment of land suitability for the cultivation of a selected crop. *Neural Computing and Applications*, 26(6), 1311-1320.
5. Akıncı, H., Ozalp, A. Y., & Turgut, B. (2013). Agriculture land use suitability analysis using GIS and AHP technique. *Computers and Electronics in Agriculture*, 97, 71–82.
6. Aliani, H., BabaieKafaky, S., Saffari, A., & Monavari, S.M. (2017). Land evaluation for ecotourism development-an integrated approach based on FUZZY, WLC, and ANP methods. *International Journal of Environmental Science and Technology*, 14 (9), 1999–2008.
7. Aydi, A., Zairi, M., & Dhia, H. B. (2013). Minimization of environmental risk of landfill site using fuzzy logic, analytical hierarchy process, and weighted linear combination methodology in a

- geographic information system environment. *Environmental Earth Sciences*, 68(5), 1375-1389.
7. Aydi, A., Abichou, T., Nasr, I. H., Louati, M., & Zairi, M. (2016). Assessment of land suitability for olive mill wastewater disposal site selection by integrating fuzzy logic, AHP, and WLC in a GIS. *Environmental Monitoring and Assessment*, 188, 59.
 8. Bagherzadeh, A., Gholizadeh, A., & Keshavarzi, A. (2018). Assessment of soil fertility index for potato production using integrated fuzzy and AHP approaches, Northeast of Iran. *Eurasian Journal of Soil Science*, 7(3), 203-212.
 9. Baiocchi, V., Lelo, K., Poletini, A., & Pomi, R. (2014). Land suitability for waste disposal in metropolitan areas. *Waste Management & Research*, 32(8), 707-716.
 10. Barakat, A., Hilali, A., El Baghdadi, M., & Touhami, F. (2017). Landfill site selection with GIS-based multi-criteria evaluation technique. A case study in Beni Mellal-Khouribga Region, Morocco. *Environmental Earth Sciences*, 76, 413.
 11. Barreto-Neto, A. A., & de Souza-Filho, C. R. (2008). Application of fuzzy logic to the evaluation of runoff in a tropical watershed. *Environmental Modelling & Software*, 23(2), 244-253.
 12. Bikdeli, S. (2019). Redevelopment modelling for land suitability evaluation of the suburb brown-fields using fuzzy logic and GIS, northeastern Iran. *Environment, Development and Sustainability*, 22(7), 6213-6232.
 13. Chagomoka, T., Drescher, A., Glaser, R., Marschner, B., Schlesinger, J., Abizari, A. R., Karg, H., & Nyandoro, G. (2018). Urban and peri-urban agriculture and its implication on food and nutrition insecurity in northern Ghana: a socio-spatial analysis along the urban-rural continuum. *Population and Environment*, 40, 27-46.
 14. EEA (2018). Online Data and Maps. <https://www.eea.europa.eu/data-and-maps>.
 15. Elaalem, M., Comber, A., & Fisher, P. (2011). A comparison of fuzzy AHP and ideal point methods for evaluating land suitability. *Transactions in GIS*, 15(3), 329-346.
 16. Ennaji, W., Barakat, A., El Baghdadi, M., Oumenskou, H., Aadraoui, M., Karroum, L. A., & Hilali, A. (2018). GIS-based multi-criteria land suitability analysis for sustainable agriculture in the northeast area of Tadla plain (Morocco). *Journal of Earth Systems Science*, 127, 79.
 17. Falasca, S. L., Ulberich, A. C., Ulberich, E. (2012) Developing an agro-climatic zoning model to determine potential production areas for castor bean (*Ricinus communis* L.). *Industrial Crops and Products*, 40, 185-191

18. Flora, F. M. I., Donatien, N., Tchinda, R., & Hamandjoda, O. (2021). Selection wind farm sites based on GIS using a Boolean method: Evaluation of the case of Cameroon. *Journal of Power and Energy Engineering*, 9(1), 1-24.
19. Gavrilidis, A. A., Nita, M. R., Onose, D. A., Badiu, D. L., & Nastase, I. I. (2019). Methodological framework for urban sprawl control through sustainable planning or urban green infrastructure. *Ecological Indicators*, 96(2), 67-78.
20. Giordano, C. L., & Riedel, P. S. (2008). Multi-criteria spatial decision analysis for demarcation of greenway: a case study of the city of Rio Claro, Sao Paulo, Brazil. *Landscape and Urban Planning*, 84(3-4), 301-311.
21. Hadipour, A., Vafaie, F., & Hadipour, V. (2014). Land suitability evaluation for brackish water aquaculture development in coastal area of Hormozgan, Iran. *Aquaculture International*, 23(1), 329-343.
22. Han, C., Chen, S., Yu, Y., Xu, Z., Zhu, B., Xu, X., & Wang, Z. (2021). Evaluation of agricultural land suitability based on RS, AHP, and MEA: A case study in Jilin Province, China. *Agriculture*, 11(4), 370.
23. Hanell, B., & Magnusson, T. (2005). An evaluation of land suitability for forest fertilization with biofuel ash on organic soils in Sweden. *Forest Ecology and Management*, 209, 43-55.
24. Hasnat, G. N. T., Kabir, Md. A., & Hossain, Md., A. (2018). Major environmental issues and problems of South Asia, particularly Bangladesh. In: Hussain, C. M. (Ed.), *Handbook of Environmental Materials Management*. Springer: Cham.
25. Ibrahim, G. R. F., Hamid, A. A., Darwesh, U. M., & Rasul, A. (2020). A GIS-based Boolean logic-analytical hierarchy process for solar power plant (case study: Erbil Governorate-Iraq). *Environment, Development and Sustainability*, 23, 6066-6083.
26. Ives, C. D., & Kendal, D. (2013). Values and attributes of the urban public towards peri-urban agricultural land. *Land Use Policy*, 34, 80-90.
27. Jamshidi-Zanjani, A., & Rezaei, M. (2017). Landfill site selection using combination of fuzzy logic and multi-attribute decision making approach. *Environmental Earth Science*, 76, 448.
28. Kadam, A., Rajasekhar, M., Umrikar, B., Bhagat, V., Wagh, V., & Sankua, R. N. (2021). Land suitability analysis for afforestation in semi-arid watershed of western Ghat, India: A groundwater recharge perspective. *Geology, Ecology and Landscapes*, 5(2), 136-148.
29. Keshavarzi, A. (2010). Land suitability evaluation using fuzzy continuous classification (a case study: Zaaran region). *Modern Applied Science*, 4, 10.

30. Lee-Smith, D. (2010). Cities feeding people: an update on urban agriculture in equatorial Africa. *Environment and Urbanization*, 22, 483-499.
31. Li, Z., Fan, Z., & Shen, S. (2018). Urban green space suitability evaluation based on the AHP-CV combined weight method: A case study of Fuping County, China. *Sustainability*, 10, 2656.
32. Li, G., Messina, J. P., Peter, B. G., & Snapp, S. S. (2017). Mapping land suitability for agriculture in Malawi. *Land Degradation Development*, 28(7), 2001–2016.
33. Lwasa, S., Mugagga, F., Wahab, B., Simon, D., Connors, J., & Griffith, C. (2014). Urban and peri-urban agriculture and forestry: Transcending poverty alleviation to climate change mitigation and adaptation. *Urban Climate*, 7, 92-106.
34. Maddahi, Z., Jalalian, A., Zarkesh, M. M. K., & Honarjo, N. (2014). Land suitability analysis for rice cultivation using multi criteria evaluation approach and GIS. *European Journal of Experimental Biology*, 4 (3), 639–648.
35. Maleki, F., Kazemi, H., Siahmarguee, A., & Kamkar, B. (2017). Development of a land use suitability model for saffron (*Crocus sativus L.*) cultivation by multi-criteria evaluation and spatial analysis. *Ecological Engineering*, 106, 140-153.
36. Mendas, A., & Delali, A. (2012). Integration of multicriteria decision analysis in GIS to develop land suitability for agriculture: Application to drum wheat cultivation in the region of Mleta in Algeria. *Computers and Electronics in Agriculture*, 83, 117-126.
37. Mistri, P., & Sengupta, S. (2020). Multi-criteria decision-making approaches to agricultural land suitability classification of Malda District, Eastern India. *Natural Resources Research*, 29, 2237-2256.
38. Nguyen, T. T., Verdoodt, A., Tran, V. Y., Delbecque, N., Tran, T. C., & Van Ranst, E. (2015). Design of a GIS and multi-criteria based land evaluation procedure for sustainable land-use planning at the regional level. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 200, 1-11.
39. Nurda, N., Noguchi, R., & Ahamed, T. (2020). Change detection and land suitability analysis for extension of potential forest areas in Indonesia using satellite remote sensing and GIS. *Forests*, 11, 398.
40. Orhan, O. (2021). Land suitability determination for citrus cultivation using a GIS-based multi-criteria analysis in Mersin, Turkey. *Computers and Electronics in Agriculture*, 190, 106433.
41. Özgül, N. (2012). Stratigraphy and some structural features of the Istanbul Palaeozoic. *Turkish Journal of Earth Science*, 21, 817–866
42. Park, S., Jeon, S., Kim, S., & Choi, C. (2011). Prediction and comparison of urban growth by land suitability index mapping using

- GIS and RS in South Korea. *Landscape and Urban Planning*, 99, 104–114.
43. Pilevar, A. R., Matinfar, H. R., Sohrabi, A., & Sarmadian, F. (2020). Integrated fuzzy, AHP and GIS techniques for land suitability assessment in semi-arid regions for wheat and maize farming. *Ecological Indicators*, 110, 105887.
 44. Pramanik, M. K. (2016). Site suitability analysis for agricultural land use of Darjeeling district using AHP and GIS techniques. *Modelling Earth Systems and Environment*, 2, 56.
 45. Qui, L., Zhu, J., Pan, Y., Hu, W., & Amable, G. S. (2017). Multi-criteria land use suitability analysis for livestock development planning in Hangzhou metropolitan area, China. *Journal of Cleaner Production*, 161, 1011-1019.
 46. Ramya, S., & Devadas, V. (2019). Integration of GIS, AHP and TOPSIS in evaluating suitable locations for industrial development: A case of Tehri Garhwal district, Uttarakhand, India. *Journal of Cleaner Production*, 238, 117872.
 47. Reshmidevi, T. V., Eldho, T. I., & Jana, R. (2009). A GIS-integrated fuzzy rule-based inference system for land suitability evaluation in agricultural watersheds. *Agricultural Systems*, 101, 101-109.
 48. Romano, G., Dal Sasso, P., Liuzzi, G. T., & Gentile, F. (2015). Multi-criteria decision analysis for land suitability mapping in a rural area of Southern Italy. *Land Use Policy*, 48, 131–143.
 49. Romeijn, H., Faggian, R., Diogo, V., & Sposito, V. (2016). Evaluation of deterministic and complex analytical hierarchy process methods for agricultural land suitability analysis in a changing climate. *International Journal of Geo-Information*, 5, 99.
 50. Saaty, T. L. (2000). *Fundamentals of decision making and priority theory with the Analytic Hierarchy Process*. RWS Publications: Pittsburgh.
 51. Saaty, T. L. (1997). A scaling method for priorities in hierarchical structures. *Journal of Mathematical Psychology*, 15, 234-281.
 52. Saaty, T. L. (1990). An exposition of the AHP in reply to the paper 'Remarks on the analytic hierarchy process'. *Management Science*, 36(3), 259–268.
 53. Saaty, T. L. (1980). *The analytic Hierarchy Process: Planning, priority setting, resource allocation*. McGraw-Hill International: New York.
 54. Sanchez-Lozano, J. M., Garcia-Cascales, M. S., & Lamata, M. T. (2016). Comparative TOPSIS-ELECTRE TRI methods for optimal sites for photovoltaic solar farms. Case study in Spain. *Journal of Cleaner Production*, 127, 387-398.

55. Seyedmohammadi, J., Sarmadian, F., Jafarzadeh, A. A., & McDowell, R. W. (2019). Integration of ANP and Fuzzy set techniques for land suitability assessment based on remote sensing and GIS for irrigated maize cultivation. *Archives of Agronomy and Soil Science*, 65(8), 1063-1079.
56. Steinfeld, H., Gerber, P., Wassenaar, T., Castel, V., Rosales, M., & de Haan, C. (2006). Livestock's long shadow. Environmental issues and options. FAO: Rome.
57. Shakya, B., Shrestha, A., Sharma, G., Gurung, T., Mihin, D., Yang, S., Jamir, A., Win, S., Han, X., Yang, Y., Choudhury, D., & Schneider, F. (2019). Visualizing sustainability of selective mountain farming systems from far-eastern Himalayas to support decision making. *Sustainability*, 11, 1714.
58. Tadesse, M., Negese, A., & Tejada Moral, M. (2020). Land suitability evaluation for sorghum crop by using GIS and AHP techniques in Agamsa sub-watershed, Ethiopia. *Cogent Food & Agriculture*, 6(1), <https://doi.org/10.1080/23311932.2020.1743624>
59. Tashayo, B., Honarbakhsh, A., Azma, A., & Akbari, M. (2020). Combined fuzzy AHP-GIS for agricultural land suitability modelling for a watershed in Southern Iran. *Environmental Management*, 66, 364-376.
60. Thapa, B. R., & Murayama, Y. (2008). Land evaluation for peri-urban agriculture using analytical hierarchical process and geographic information system techniques: A case study of Hanoi. *Land Use Policy*, 25, 225–239.
61. Ustaoglu, E., & Aydinoglu, A. C. (2020a). Suitability evaluation of urban construction land in Pendik district of Istanbul, Turkey. *Land Use Policy*, 90, 104783
62. Ustaoglu, E., & Aydinoglu, A. C. (2020b). Site suitability analysis for green space development of Pendik district (Turkey). *Urban Forestry & Urban Greening*, 47, 126542.
63. Uy, P. D., & Nakagoshi, N. (2008). Application of land suitability analysis and landscape ecology to urban greenspace planning in Hanoi, Vietnam. *Urban Forestry & Urban Greening*, 7, 25-40.
64. Vavatsikos, A. P., Demesouka, O. E., & Anagnostopoulos, K. P. (2020). GIS-based suitability analysis using fuzzy PROMETHEE. *Journal of Environmental Planning and Management*, 63(4), 604-628
65. Wei, S., Bai, Z. H., Chadwick, D., Hou, Y., Qin, W., Zhao, Z. Q., Jiang, R. F., & Ma, L. (2018). Greenhouse gas and ammonia emissions and mitigation options from livestock production in peri-urban agriculture: Beijing-A case study. *Journal of Cleaner Production*, 178, 515-525.

66. Xu, K., Kong, C., Li, J., Zhang, L., & Wu, C. (2011). Suitability evaluation of urban construction land based on geo-environmental factors of Hangzhou, China. *Computers & Geosciences*, 37, 992-1002.
67. Yalew, S. G., van Griensven, A., Mul, M. L., & van der Zaag, P. (2016). Land suitability analysis for agriculture in the Abbay basin using remote sensing, GIS and AHP techniques. *Modelling Earth Systems and Environment*, 2, 101.
68. Yu, J., Chen, Y., Wu, J., & Khan, S. (2011). Cellular automata-based spatial multi-criteria land suitability simulation for irrigated agriculture. *International Journal of Geographic Information Science*, 25(1), 131-148.
69. Zadeh, I. A. (1965). Fuzzy sets. *Information and Control*, 8, 338-353.
70. Zezza, A., & Tasciotti, L. (2010). Urban agriculture, poverty, and food security: empirical evidence from a sample of developing countries. *Food Policy*, 35, 265-273.
71. Zhang, J., Su, Y., Wu, J., & Liang, H. (2015). GIS based land suitability assessment for tobacco production using AHP and fuzzy set in Shandong province of China. *Computers and Electronics in Agriculture*, 114, 202-211.
72. Zolekar, R. B., & Bhagat, V. S. (2015). Multi-criteria land suitability analysis for agriculture in hilly zone: Remote sensing and GIS approach. *Computers and Electronics in Agriculture*, 118, 300-321.



The Pragmatics of Love Text Messages among University of Uyo Students

Esther Ekom Robert

Department of English, Faculty of Arts, University of Uyo, Nigeria

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p28](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p28)

Submitted: 14 August 2022

Accepted: 21 November 2022

Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Robert E.E. (2022). *The Pragmatics of Love Text Messages among University of Uyo Students*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 28.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p28>

Abstract

In line with the trends in media and pragmatic discourse, studies on texting have been examined, focusing on the creative utilization of language resources as well as their contextual cues. The purpose of this paper is to examine the socio-pragmatic manifestations of love and gender differences in the love text messages of the University of Uyo students. Specifically, the objective of the paper is to confirm whether or not the differences are statistically significant and culturally conditioned. Thus, adopting quantitative analytical methods (chi-square and percentages), the analysis is anchored on the socio-pragmatic theory of Leech (1983) and supplemented by Thurlow and Brown's (2003) romantic and sexual orientations. Twenty (10 male and 10 female) students of the Faculty of Arts supplied their two most preferred love text messages. The data are categorized according to thematic frames of Love Reiteration (LR), Wooing (Wg), Love Wordplay (LW), and Sexual Behaviour (SB). The results indicate that LR texts were the most preferred (18/45%), while SB texts were the least preferred (5/12.5%). Again, whereas the male students preferred both LR and Wg texts most (6/31.6%) and LW texts least (3/15.7%), the female ones loved LR texts most (12/57.1%) and SB texts least (1/4.8%). Thus, the chi-square quantitative analysis of the results shows that the differences in the text preferences are significant. The paper submits that the University of Uyo students' love text preferences affirm the second-wave feminist linguistic typology of socio-cultural differences in the language use of men and women in Nigeria. Again, the findings have revealed interesting

and varied ideologies about how women and men ought to speak in their speech communities. Based on the conclusion, it is recommended that further socio-pragmatics research be carried out in other tertiary institutions, preferably in the South Eastern and Northern parts of Nigeria or schools outside Nigeria, but beaming research light on the socio-pragmatics of age and status differences as well as differences in the students' years of study.

Keywords: Pragmatics, Socio-pragmatics, Common ground, Love textese, University of Uyo students, Mobile telephony

1.0 Introduction

Mobile telephony and computer-mediated communication have since become an essential feature in the communicative habits of not only Nigerians but people worldwide. Adetunji (2011, p. 103) observes that before the year 2001, the acquisition of a mobile phone in Nigeria was adjudged a status symbol for the rich and influential.' However, with the return of the country to civil rule on 29th May 1999, during President Olusegun Obasanjo's administration, many aspects of Nigeria's socio-economy, like mobile telephony, have been liberalized, resulting in the commodity being on the palm of almost every firm hand.

The impacts of electronic discourse – otherwise tagged 'netspeak,' in the jargon of Crystal (2006, p.1) – have been observably overwhelming. In addition to creative innovations on the English language, text- messaging (an instance of 'netspeak' and the focus of this study) has enhanced interpersonal relations (Adetunji, 2011). On the creation of the internet and the mobile phones through which media, interpersonal or social communication has been remarkably facilitated, Crystal (2006) quotes former South African President, Thabo Mbeki, as commenting thus:

The web is more a social creation than a technical one... the dream of people-to-people communication through shared knowledge must be possible for groups of all sizes, interacting electronically with as much ease as they do now in person.

This assertion is typical of the Nigerian telecommunication situations, as people, young and old, irrespective of sex, status, occupation, religion, etc., constantly share their intimacy, wishes, and lofty dreams with their heterosexual partners as observed among Nigerian students, including those in the University of Uyo.

The phenomenon of 'text-messaging,' simply refers to an act of exchanging 'brief typed messages via the SMS ('short message service') of mobile/cell phones, PDAs ('personal digital assistants), smartphones or web

browsers,' (Thurlow and Poff, 2009), cited in Adetunji (2011, p. 103). Adetunji (2011) explains that a message is realized in an average of 160 characters (including pictures and emoticons) per message on a mobile phone. Corroborating this report, Mgbemena (2007) reveals that the first commercial SMS was sent over Vodafone on 3rd December 1992 in the United Kingdom from Neil Papworth with a personal computer to Richard Jarvis' Orbitel 901 handset. This marked the beginning of the use of GSM/SMS messages. Meanwhile, Crystal (2008, p. 28) demarcates 'texting' from 'txtting,' the former (done by the older generation and infrequent 'texters') containing largely standard linguistic forms; and the latter (exhibited by the younger generation and frequent 'texters') being characterized by novel and innovative expressions, such as vowel free words (e.g. 'dbt'), alpha-numeric combinations (e.g. 'gr8' for 'great'), acronyms (e.g. 'lol' for 'laugh out loud'), and emoticons (graphic symbols representing feelings).

Linguistically, the register of text-messages is termed *textese* or *textisms*. *Textese*, in the words of van Dijk, Witteloostuijn, Avrutin, and Blom, is a form of abbreviated written – or actually typed- language, that is characterized by the omission of words and use of *textisms*, such as abbreviations, letter/number homophones, emoticons, etc. (2016, p. 2).

Explaining further, van Dijk, Witteloostuijn, Avrutin, and Blom (2016) observe that in the register, texters make use of phonetic replacements, such as 'ur' instead of 'your' and acronyms, such as 'lol' for 'laugh out loud'. However, for the purpose of this study which centers on love and gender enactment as recovered from the communicative intents of the students' love text messages, Crystal's distinctions are converged in 'texting,' and as such, the data have been written out in standard orthographic forms, for ease of socio-pragmatic analysis.

Love and gender are two socio-cultural issues that have influenced human behaviour and received critical attention in research. Whereas people, each moment, are found expressing love for their partners, contemporary society has made people more gender-sensitive than before. This paper views 'love' as the overt and covert expressions of tender passion or romance between two heterosexual partners (i.e two lovers of opposite genders). In this context, such an expression is enacted through text messages by students. In many cultures, 'love' exchange begins in childhood and grows towards the end of elementary school (Eckert and Mc Connect- Ginet, 2003). In Nigeria, for example, teens are often teased by being paired by adults into 'husbands and wives,' sometimes, to the children's chagrin (Adetunji 2011, p. 106)

On the other hand, 'gender' is viewed as 'a social construct,' accounting for the unique traits that are conceived to constitute what is masculine and what is feminine in temperament and behaviour (Abrams and Harpham 2009, p.11). Thus, 'gender' is a product of civilization in different cultures, as Simone de Beauvoir affirms:

One is not born, but rather becomes, a woman....
It is civilization as a whole that produces this
creature... which is described as feminine.
(Abrams and Harpham (2009).

Therefore, by this cultural process, the masculine gender in almost all cultures has come to be widely identified as active, dominating, adventurous and creative; whereas the feminine gender has been stereotyped as passive, acquiescent, timid, emotional, and conventional.

Gender linguistics focuses on the various aspects of the representation of gender in language; that is, the way men and women speak or are spoken about. To Spender (1980), men's language is usually equated with the norms from which women's language is deviant. Moreover, gender linguistics has taken three broad dimensions, of which the first two are regarded as 'essentialist' and the other, 'anti-essentialist'. These are: 'first wave,' 'second wave,' and 'third wave' (Adetunji 2011, p. 105). Whereas 'first-wave' feminist linguistics focuses on the 'dominance' and 'deficit' frameworks, to suggest that men dominate most of the interlocutions they have with women, as well as the language system as a whole (Spender, 1980; Mooney et al, 2011), and that women's ways of speaking are 'deficit' when compared to men's ways of speaking (Cameron, 1997); 'second-wave' feminist linguistics argue that men and women are different, not just because they are brought up from childhood to use language differently (Tannen, 1991), but also because language, as symbolizing social and political identities and relations, affects them differently (Crawford, 1995; Lakoff, 1975). However, 'third-wave' feminist linguistics, as explained by Adetunji (2011), views women as individuals rather than a homogenous group, whose use of language is shaped by interactions and contexts. Thus, a woman's identity may vary in the process of using language both as a teacher and a wife, for instance, while having a conversation with her husband. In this manner, gendering has become a process or phenomenon that is performed or enacted (Butler, 1997).

Pragmatics concerns itself with the general conditions of language use or context-based meanings. Affirming this stance, Aboh and Uduk (2016) explain that: "Pragmatics deals with meaning in contexts. It studies how human communication is affected through the intended meaning of the speaker and is decoded by the hearer taking into account the context" (p.7). Thus, the underlying meaning of an utterance is tied to its context of use.

Context is conceptualized as ‘the spine of meaning’ (Odebunmi, 2006, p. 25). Corroborating this notion, Verschueren (2008, p.15) posits that ‘things’ are made into context in the service of the overall process of meaning generation. He argues that the context-structure link must be kept in mind in pragmatic research. Doing so enables pragmaticists to empirically assess the relevance of elements of context without lapsing into speculations. By pragmatic context, Odebunmi (2015, p. 200) cited in Aboh and Uduk (2016), defines it as ‘the dynamic, talk-connected condition that evokes co-experiential and current activity frames for the determination of senses of utterances.’ This explication informs that context is dynamic and not something fixed. It occurs in interactions in so far as the meanings of utterances are interpreted based on the experiences interlocutors had before the current interaction. Many things can suggest pragmatic contexts: situational, linguistic, cultural, or paralinguistic elements. It follows that when a word is used either in isolation or in discourse, one needs to place it in a situational, linguistic, or cultural context for its meaning figuration because no word can really be understood out of context. Meanwhile, it should be noted that pragmatic language is a complex, multi-faceted domain, covering such diverse skill sets as reciprocal conversational skills, word choice based on specific conversational partners (e.g registers), the understanding and deployment of non-verbal aspects of communication that complement speech (Marchena and Eigsti, 2015).

Stalnaker’s (1974) pragmatic theory of ‘common ground’ is very useful in establishing the juncture between pragmatic context and meaning-explication in utterances. Kecskes and Zhang (2013, p. 376) believe that Stalnaker theorized a strategy of information-generation discourse in which ‘assertion is intended to update common ground, and presupposition is intended to shape or narrow down the common ground.’ The pragmatic presupposition is interpreted as the speaker’s belief in the common ground status of the proposition.

Also called ‘assumed familiarity’ by Prince (1981, p. 232), ‘common ground’ constitutes ‘what speakers (take) for granted – what they (presuppose) when they (use) certain sentences (Stalnaker, 2002, p. 701, cf. Keith, 2013). More explicitly, the common ground of a context of utterance is the conjunction of all those propositions that interlocutors take for granted in that context either because they are permanently shared beliefs in their community or because they have been established in the course of the preceding conversation. Simply put, common ground is a precondition to illocutions. It further refers to the tendency of interlocutors to modify how they communicate based on shared knowledge. Marchena and Eigsti (2015) explain that common ground is usually incorporated seamlessly into conversations by adolescent or adult speakers. When that happens, the

speakers would use fewer words to instantiate socio-pragmatic phenomena such as gender and love, being the focus of this investigation.

Thus, the phenomenon of common ground can be a reconstruction of the real world, or some other possible world that can be imagined, desired, or supposed. Basic to common ground as an aspect of contextualization is the interactants' 'sensitivity to the cultural and procedural knowledge' (Duranti, 1997, p. 299). Gumperz (1982) explains further that:

Speakers design their speech according to their on-going evaluation of their recipient as a member of a particular group or class, [... And] speakers change the content of what they say depending on whom they identify as their primary recipient. *Sic* (p. 131)

Interestingly, Duranti's and Gumperz's positions have aptly related Stalnaker's (1974) common ground theory of pragmatics to Leech's (1983) sociological interface of pragmatics which defines the domain of socio-pragmatics.

Socio-pragmatics, therefore, is one of the major approaches to pragmatics. Usually traced to Leech (1983), socio-pragmatics technically is 'the sociological interface of pragmatics,' referring to the 'social perception underlying participants' interpretation and performance of communicative actions.' (p.10). Leech (1983) and Thomas (1983) subdivided pragmatics into 'pragma-linguistics' (relating pragmatics to its structural context) and 'socio-pragmatics' (relating pragmatics to its social situation). It occupies the sociological interface of pragmatics, specifying the 'local' condition of language use, especially 'culture-specificity' (Adetunji 2011, p.106). Thus, a socio-pragmatic study investigates the interrelatedness of the linguistic and the sociological features in the explication of context-bound meaning.

Socio-pragmatics has been very useful for studying social or culture-specific preferences in gender enactment (Adetunji, 2011), sex differences (Bryne, 2004; Cupples & Thompson (2010), etc. This present study draws a great deal from these investigations, beaming its fresh search light on the instantiation of love and gender by the University of Uyo students through love text messages. The aims of the study are three-fold: to investigate how: (1) students enact gender differences through their preferred love texts; (2) romantic love is instantiated in the students' texts; and (3) to analyse the socio-pragmatics or functional orientations of the love texts. It is hoped that such a scholarly engagement will account not only for the socio-pragmatics of love and gender in the genderlects of Nigerian students but also for the aesthetics of Nigerian English, (a subset of West African and World English), thereby contributing significantly to research in gender linguistics and Nigerian

English usage for the intellectual community. Besides, the barely-illiterate community will also benefit from the aesthetics of the language use as well as the love enactments in the data.

1.1 Justification for the Study

As a modern trend in linguistics, the language of electronic texts has attracted many a linguist. This is mainly due to its innovative and novel features which have greatly enriched the English language. Thus, previous studies have principally revealed its unconventional linguistic forms in spellings. Mgbemena (2007), for instance, investigated the language of GSM/SMS with a focus on the pedagogical implications. The work appears to be among the pioneering work in Nigerian texting research, establishing its unique alpha-numeric system of writing among users of English language in schools. Furthermore, adopting Uses and Gratification Theory, Akinde, Bukola and Paul's (2022) study of the impacts of text- messaging abbreviations on the written English essays of students of Federal Polytechnic Ede revealed that students derived multiple benefits from text- messaging. Such benefits include: cost effectiveness, sustenance of interpersonal relationship, etc. However, their investigation shows some demerits such as the use of non-standardized form of writing and malpractices during examinations in schools.

Similarly, Michael (2012) examined the features of SMS language to include contra-spelling conventions, use of both written and spoken features and a general pseudo-deviation of English syntactic form. On his part, Akande and Akinwale's (2010) investigation of the functions of text messages in Nigeria, as well as strategies used by students of Obafemi Awolowo University in texting, disclosed that although different texters on the campus used some common spelling systems in some words, there is need to standardize the spelling conventions in SMS so as to make it more systematic and less chaotic. Besides, the findings revealed some of the strategies which students used in texting to include: clipping, abbreviations, initialization and phonetic spelling, being the most commonly used strategy by Nigerian students.

Significantly, the correlation between school children's texting behaviour in the Netherlands and its impacts on their grammatical performance and cognitive development became the focus of van Dijk, van Witteloostuijn, Avrutin and Blom (2016). Combining Friedman test and Wilcoxon signed rank test, the paper – after studying a sample of 55 Dutch children (28 boys and 27 girls aged 10-13 years) from grades 5 and 6 in six primary schools in the Netherlands – discovered that the relation between the elicited replies and the spontaneous messages was marginally significant, suggesting that children's personal texting style was maintained in the text

messages. It also found out that children's texting behaviour varied considerably. While some children did not use *textisms* at all and omitted very few words, some others substituted 50% of conventional words by *textisms* and omitted more than 50% of the words. Thus, *textism* ratio and omission ratio were significantly, but marginally, correlated with children's grammatical and cognitive development. The findings, therefore, have refuted the prediction that the use of *textese* may lead to language deterioration.

As pointed out earlier, the previous studies paid much more attention to the creative and unusual graphological features of *textese*. Little is done regarding its socio-pragmatics. Thus, researches into *textese* with a focus on its socio-cultural or relational orientation abound (Bryne, 2004; Thurlow and Brown, 2003; Chiluya, 2007; Adetunji, 2001). Bryne (2004), for instance, investigated sex differences in the use of texts and telephone calls for initiating first moves toward first date and romantic love. He found out that while female youths were more likely to initiate first moves through SMS than telephone calls, male youths did it via telephone calls than SMS, therefore confirming the enactment of gender-prescribed behaviour in Australian culture.

Similarly, employing socio-pragmatic frame work and quantitative analysis to the study of gender enactment in the romantic texts of Nigerian students, Adetunji (2011) discovered that out of 160 students studied, 120 preferred 'Romance Reiteration' texts, while 40 went for 'sexual Organs' texts. He submitted that Nigerian students' romantic text preferences endorsed the second-wave feminist linguistic paradigm.

As noticed from the review, most of these investigations are either too limited or non-native to satisfactorily address the heterogenous Nigerian context, although they provided the springboard for the present study. Besides, the University of Uyo students have been regularly observed to be addictive in their interpersonal, mobile communication, exchanging text messages among colleagues and care-givers within and outside of the campus. Meanwhile, close scrutiny of these texts disclosed an interesting discovery: a significant corpus of them centred on heterosexual love or intimacy. The above scenarios therefore triggered this research. Hence, by domesticating this study, the effort is a bold attempt to investigate, socio-pragmatically, the use of love texts by students to enact love and gender, thereby bridging the observed gaps in the research. It is hoped that the outcome of the study will contribute significantly to the advancement of research in gender linguistics and Nigerian English usage, itself being a variety of World English.

1.2 Methodology

Five out of nine departments in the Faculty of Arts of the University, randomly selected, constituted the study population. These are the

Departments of English, Communication Arts, Philosophy, Linguistics and Theatre Arts. Each of the departments accommodated over four hundred (400) students. The choice of the faculty was natural and data collection was made easier since the researchers work in the same faculty. Altogether, twenty (20) undergraduate students (four from each of the departments, two per gender) were randomly sampled from the faculty for the study. The final year students, aged between eighteen (18) and twenty-eight (28) years who were in love relationships with the opposite sex were preferred to students below the age range and who were not in active love relationships. The researchers distributed the twenty (20) questionnaires to the willing students in the selected departments. The students voluntarily took part in the study. A total of forty (40) texts from the participants were used for the study.

The study relied on both primary and secondary data. The former was drawn from the sampled students through questionnaire and semi- structured oral interview. Each respondent was requested to write out (or forward to the researchers' mobile phones) two of the most preferred love texts s/he had either sent or received from his/ her heterosexual lover. They were also asked to explain their choices: first, what they considered appealing or romantic in the texts; second, why they preferred the texts to others in their corpus. To obtain realistic data from the students, the researcher explained to them, in addition to oral interview, the demands of the questionnaire.

Theoretically, the analysis of the data was anchored on the socio-pragmatic theory of Leech (1983), supported by Thurlow and Brown's (2003) romantic and sexual orientations. Specifically, Stalnaker's (1974) pragmatic theory of common ground was adopted to establish and account for the juncture between pragmatic context and meaning- configuration in the data. Socio-pragmatics was adopted for the study because it effectively investigated the socio-cultural contexts of language use and their culturally- relevant meanings. Thurlow and Brown's relational orientations of language, especially as they relate to romantic and sexual communicative intents, allowed the texts to be categorized into thematic frames for ease of analysis. Therefore, since linguistically-relevant socio-cultural phenomena such as love and gender are the targets of this study, it found the approaches quite suitable.

Furthermore, both quantitative (chi-square and percentage) and qualitative analytical approaches were adopted. Whereas the quantitative approach sought to determine if the socio-cultural performance of the students in the love texts significantly differentiated the two genders or not, the qualitative analysis was geared towards establishing the love acts as well as the romantic orientations of the interlocutors in the texts.

In line with the purpose of the study, one research hypothesis was formulated for testing: There is no significant relationship between respondents' gender and their love-text preferences.

2.0 Data Analysis/ Results

As earlier hinted, the data were analyzed based on the functional orientations and the statistical distribution of the preferred love texts.

2.1 Functional Orientations of the Love Texts

The interpretation of the responses gathered and the orientations of data resulted in the grouping of the texts into the following four categories:

- (i) Love Reiteration (LR): projects or evokes an existing/ established love affair;
- (ii) Wooing (Wg): aims to win the love of the partner;
- (iii) Love Wordplay (LW): juxtaposes love experiences through love registers and humour;
- (iv) Sexual Behaviour (SB): depicts sexual acts.

These classifications served as heuristics for the study. First, we present a quantitative analysis of the data, balancing gender against text-types.

2.2 Statistical Analysis of the Distribution of Preferred Love Texts

The analysis did not consider the socio-demographic variables of age, department, level and marital status as they were not relevant to the study.

In Table 1, the observed frequencies of preferred texts as distributed between the male and the female students are shown. The total number of texts for both genders is 40. Generally speaking, for both genders, while LR texts were the most preferred (n= 18), the SB were the least preferred (n=5).

Table 2.1. Observed Frequencies (f_o)

Gender	LR	Wg	LW	SB	Total
Male	6	6	3	4	19
Female	12	4	4	1	21
Total	18	10	7	5	40

Source: Field work, 2021

In Table 2.2, the results of the expected frequencies are presented. These were obtained when a multiplication of the value- types of text and gender were divided by the text-types. As shown on the table, a total of 19 male and 21 female Arts students participated in the study.

Table 2.2. Expected Frequencies (f_e)

Gender	LR	Wg	LW	SB	Total
Male	8.5 5	4.75	3.33	2.3 8	19
Female	9.4 5	5.25	3.67	2.6 2	21
Total	18	10	7	5	40

Source: Field work, 2021

Shown in Table 2.3 are the cell distributions of the total chi-square contributions. This is calculated by dividing the squared differences between the observed and the expected frequencies by expected frequencies.

$$\frac{(f_o - f_e)^2}{f_e}$$

Table 2.3. Chi-Square Table of Texts' Distribution

Gender	LR	Wg	LW	SB	Total
Male	0.761	0.329	0.033	1.103	2.226
Female	0.688	0.298	0.030	1.002	2.018
Total	1.449	0.627	0.063	2.105	4.244

Source: Field work, 2021

From the chi-square table, at 3 degrees of freedom and margin error of 0.05, the chi-square value is 7.81. Therefore, since our calculated value of 4.244 is less than the chi-square value of 7.81, we, therefore, reject the null hypothesis and conclude that the text preferences are significantly dependent on the respondent's gender.

On the other hand, in Table 2.4 are the percentages of the frequencies of text-preferences as identifying text types and demarcating male and female genders.

Table 2.4. Percentile Distribution of Observed Frequencies

Gender	LR	Wg	LW	SB	Total
Male	31.6	31.6	15.7	21.1	100
Female	57.1	19.0	19.0	4.8	100
Total	45	25	7.5	12.5	100

Source: Field work, 2021

Combining the figures of Tables 2.1 and 2.4, the results revealed that on the whole, LR texts were the most preferred (18/45%), while SB texts were the least preferred (5/12.5%). Also, the male respondents preferred LR and Wg texts most (6/31.6%) and LW texts least (3/15.7%); while the female ones loved LR texts most (12/57.1%) and SB texts least (1/4.8%).

3.0 Discussion

3.1 Love Reiteration

Quantitatively, the data revealed that love enactments of LR texts showcased in six (6) categories, viz: appreciation, commitment, wishes, heart break, love play and loneliness. ‘Appreciation’ texts expressed the sender’s respect and value for and appreciation of the receiver’s love as exemplified in (I).

- I. To the world, you may be one person, but to me you mean the world.

Contextually, the interlocutor relies on common ground to instantiate love act with her lover. With shared knowledge and terseness, she has manipulated the meaning of the *world* to mean *value*. Thus, in the words of a female respondent who preferred this text to others in her phone, the choice was contingent upon the effects it had on her: ‘I love the text because it was sent to me by my first love. It made me feel treasured, valued and loved.’ Again, some ‘appreciation’ texts were couched in metaphors as this male respondent’s text illustrates:

- II. You are the sun in my day, the moon in my night, the spring in my desert; indeed, my everything, I love you.

In this text, the receiver is being compared to the ‘sun,’ the ‘moon,’ and the ‘spring.’ These are light and life-sustaining natural elements. Socio-pragmatically, the lady is now an undying source of light and life to the lover. The male respondent who chose this text from others said: ‘I prefer this text because my sweet heart appreciated it so much and would not want to delete it from her phone. She loves its poetry...my lady likes being appreciated and petted...’ This may imply that ladies tend to prefer texts from their lovers which esteem their worth; whereas men would choose texts that flatter women.

‘Commitment’- LR texts, on the other hand, expressed vows, commitment and assurances towards a lover. Text (III) is an example:

- III. I’m not planning to live without you, but with you.

This text is an indication of a committed love for the lover as the respondent explained: ‘The text reflects truthfulness and sincerity on my part. It is my vow to love him forever.’ Again, notice the terseness, yet the effectiveness of the text which is made possible through common ground.

Some LR texts expressed ‘wishes’ for their partners as shown in the next text:

- IV. No shadows to depress you, only joys to surround you.
Many friends to love, God himself to bless you. These are my wishes for you today, tomorrow and every day.

The text reveals the shared beliefs of the respondent and her lover in the divine providence. It has situated the discourse within the socio-religious context of Christianity, with the belief in and hope on ‘God’. Christianity, the product of westernization and colonization, has dominated the locutionary force of the majority of both Nigerian youth and adults; hence, the suitability and preference of this category of LR text by a female respondent.

Thus, the female respondent who preferred this text believed that the text captured the wishes and prayers she had been having for her lover on daily basis. The wishes focus on the rejection of evil or pains, symbolized by “shadows” but the acceptance of joy, love and divine blessings for her lover.

‘Heart break’ – LR texts indicated the texter’s feelings of regret and disappointment over the lover’s maltreatment of her or his insensitivity. An illustration is text (V):

V. Why are you doing this to me? Is it because I
 love you? You just forget how we started;
 honestly you’ve broken my heart. Remember I
 was ready to stand by you.

In the words of the respondent, the text helped her to remember her first love. ‘I vowed I would not love again...yet I can’t stop loving him.’

‘Love play’ in LR texts revealed the deployment of lexical items to convey a near-real display of romantic love act between the lovers. This expression explicated by (VI) evocatively enacts love play when the receiver must have complied with its paralinguistic demands.

VI. Draw me close - good
 Hold me tight - beautiful
 Now kiss me softly - cool
 Then squeeze me hard- perfect
 This is my hug for you.
 Good night. Love you heart.

Common ground as a pragmatic context is a contextualization of the states of affairs in terms of objects, place, communicative acts, participants, etc. It can be a reconstruction of either the real world or some other possible world that can be imagined, desired or supposed (Kecskes and Zhang, 2012). The text in (VI) demonstrates the imaginary or desired state of affairs being reconstructed from the real world shared by the lovers. Thus, the lover pragmatically, but imaginarily, enacted realistic love acts of ‘holding tight, kissing, squeezing and hugging’ one’s lover. The success of such socio-pragmatic enactment of love play is recovered in the perlocutionary force on the recipient.

Accordingly, the respondent who wrote (VI) as her favorite linked her choice to the text's amusing quality and close proximity to reality. According to the lady, 'I could feel his presence on receiving the text...I unconsciously obeyed the text's instructions before I realized it wasn't real.' As observed, the desired perlocutionary force of the text is enabled by the common ground shared by the interlocutors. This has to do with love play. The students thus deploy love-play textese in their communicative habits as a means of self-other sexual gratification. The socio-pragmatics in turn could serve as a strategy to lure the lovers into the real acts of love by the heterosexual partners.

The last sub type of LR texts enacted 'loneliness' and 'longing' as depicted in (VII):

VII. Your absence stabs me and I die every day.

Here, the female lover preferred the text because, according to her, 'It always describes the way I miss my love....'

In all, the majority of the female participants prefer the LR texts. Common to their explanation of this preference is the value of the texts in making them feel loved, cared for, treasured, as well as feel the presence of their absent lovers in their heart always, thus confirming the positions of Thurlow and Poff (2009). On the contrary, most of the male students who prefer the LR text do so mainly because of the soothing and 'flattery' effects it has on women.

3.2 Wooing

From the data, Wg texts were of three types, namely: direct, subtle and desperate. The 'direct'-Wg texts, such as (VIII), were overt and less-disguised in their socio-pragmatics or functional orientation. In this case, the sender asked the receiver for a date or love relationship, leaving the receiver with little or no option, but to acquiesce in:

VIII. Don't go for looks they can deceive/ Don't go for wealth even that fades away/Go for someone who makes you smile/ Because only a smile makes a dark day bright/This is why I chose you/I love you.

As submitted by a male participant who preferred (VIII), 'it makes me to always remember how I got my girl. I sent the text to her and it did the magic....' However, when this text was shown to another respondent, she pointed out that the text had the tendency to convince any lady because of its persuasive strength to make her focus on love rather than on wealth, 'As for me, I don't believe so much in wealth because it doesn't last. But if my guy showers love on me, I fall for him....'

IX. I see you, my heart drops; I hear your voice,
my heart melts; you look at me, I fall. Please
catch me, I've fallen for you.

The female respondent explained that she had felt embarrassed by the time she had already sent this text to her heart-throb. '...I felt he would regard me as too cheap... thank God he felt the same way for me....'

X. I have found arms that will hold me at my
weakest eye; that will see me at my ugliest
heart; that will love me at my worst; I have
found love.

This text was sent and preferred by a female respondent. According to her, 'I love this text because it gave me a chance to express myself to a guy I cherish...you know you couldn't walk up to him to say 'I love you...you know our culture forbids such from a woman....' Thus, the two comments on texts (IX) and (X) are illustrative of a (Nigerian) woman's manipulation of traditional femininity, where gender is enacted relationally and friendship and love expression could either be rebuffed or accepted (Adetunji, 2011). On the other hand, it supports the cultural belief that it is not in the position of a woman to openly woo a man, no matter her degree of affection; hence, both ladies felt rather embarrassed in their love enactments. This is another clear deployment of Nigeria's socio-cultural context and common ground to instantiate love and gender.

Lastly, the 'desperate'- Wg texts expressed some degree of desperation and readiness of the sender to do everything possible to win the love of the partner. Text (XI) instantiates this love enactment:

XI. Adam and Eve created love/ Romeo and Juliet
made love/ Julius Caesar fought for love/
Samson died for love/ Jesus Christ was nailed
for love/ What will you do for my burning love
for you?

In this instance, love affair is poetically anchored on classical and biblical allusions to famous love relationships and heroes in history. A male respondent who chose this text preferred it because he loved its sacrificial, vicarious demands of love. He added that the text worked for him: 'I prefer this text because it allowed me to get this babe who tortured me from my year one....'

In summary, both male and female respondents who preferred the Wg texts claimed that the texts offered an alternative, non-face-to-face, option for the sender to win the heart of the receiver, especially when the former could not directly express such an intimacy. However, their explanations imply that,

for the sake of cultural appropriateness, the Wg text should rather be sent by the male gender to the female counterparts, thereby alluding to the stereotype of male dominance and female passivity/ shyness in sexual relationships in Nigeria (Adetunji, 2011; Plotnicov, 1995).

4.3 Love Wordplay

The texts under this category juxtaposed love experience as well as conveyed humour; hence, the reason for their preferences by both genders. Pragmatically, a text is humorous when its 'perlocutionary force (effect) is laughter' (Attardo 1994, p. 13). Again, humour is characterized by 'Script opposition'. That is, a joke is identified when two conditions are met: 'The text must be compatible with two distinct scripts,' which must be in a 'relation to antonymy' (Corduas, Attardo and Eggleston 2008, p. 345). Two of the LW texts are provided below:

XII: Pity, you have AIDS!
A: Abundant beauty
I: Instant attraction
D: Divine sex appeal
S: Supernatural statistics.
May your AIDS be incurable.

XIII: You're my love, my hate/My day, my
night/My water, my fire/And one more
thing:/If there's no you, there is no me.

The respondents and their lovers share the backgrounded information on AIDS as well as mutual expression of love. Both respondents, male and female, who preferred (XII) and (XIII) said their choices were conditioned by the opposing manner in which the same set of words could juxtapose negativity (AIDS) and positivity (Physical attraction) in a text. The lady said, 'I was shocked at first instance, when he said I have AIDS, but was amused at the end by my understanding of the text.' Similarly, in (XIII), there is also a humorous juxtaposition of 'love' and 'hate,' 'day and night,' 'water' and 'fire' and 'no you, no me'.

Moreover, whereas men pay much attention to the physical attraction of their lovers, women prefer to be warmly appreciated and valued by their men, paying less attention to their handsomeness, but status in society, so explained the female respondent. It is germane to also point out from the data that the love and gender enactment has to do with youthful exploration of language. It is characteristic of youth to innovate and play with words to achieve desired meanings.

4.4 Sexual Behaviour

In this last text type, sexual acts and experiences were enacted in a realistic manner. They looked so real and visible. Besides, metaphors and symbols were adopted to describe sexual organs and love affairs. Text (XIV) and (XV) are illustrative of these texts.

XIV: Let's play it. Like soccer, it is fun although tasking. You enjoy the trapping, dribbling, kicking, scoring and jubilation.

XV: When feelings of love are so powerful, it leads you to someone who can make you happy beyond your wildest dreams. That is you to me.

Here again, the interlocutors' and their lovers' sensitivity to the common grounded experience of the game of soccer and love has made it possible for the respondents to enact the sexual behaviour in the shared love textese. The male respondent who preferred (XIV) located love act in the apt, analogous mapping of the game of soccer onto the rigorous and romantic process of love-making: 'It amused me discovering how love-making could be compared to the game of soccer... and both games are sweet...' Socio-pragmatically, we could decode the sexual acts encoded in the lexical choices of 'trapping, dribbling, kicking, scoring and jubilation' as describing the onset, the climax and pent-up process of love affair. In (XV), the female respondent preferred the mild and subtle expression of similar love act, believing that it would be embarrassing for a lady to express forbidden acts explicitly.

It is germane to also point out the pragmatic element of Face-Threatening Acts (FTAs) in (XIV) and (XV). Aboh and Umoekah (2016) explain 'face' as the public self-image that every member wants to claim for himself, consisting of 'negative face,' which refers to the basic claim to territories or personal reserves and 'positive face, signifying the desire for approved or appreciated self-image of interlocutors. Citing Brown and Levinson (1987), Aboh and Umoekah (2016) delineate the negative politeness strategies which interactants adopt in instantiating FTAs. One of such strategies which are being used in (XIV) and (XV) is doing FTA off record. That is, by being conventionally indirect, vague, hedging or by giving hints. Thus, sexual engagement is evident in the texts by the cautious and indirect use of 'trapping, dribbling, kicking, scoring, jubilation' or 'wildest dreams' by the lovers. By so doing, the interactants cautiously deployed the lexical choices to function as 'hedge performative makers', aiming at softening the negative impacts of Face-Threatening Acts as perceived in the overall context of the interaction (Aboh and Amgbapu 2022). In Nigerian socio-cultural milieu, it is derogatory to use salacious expressions in public; hence, the

essence of the hedge device pragmatically deployed in the texts to soften the impacts of the lover's locution, which in this context carries a negative implication. It has succeeded in mitigating the face threats to the speaker and his lover.

On the whole, SB texts have been used to project women as being more sexually disadvantaged than men. In (XIV), for instance, female subjugation and torture as it relates to sexuality is implicitly encoded in the verbs: 'trapping, dribbling, kicking, scoring and jubilation.' This exemplifies biased sexual power which situates the man as the 'actor' or 'master' who has the woman under his control as a passive object (Walton, Weatherall and Jackson, 2002). Apart from instantiating male dominance sexuality, the language of the texts has conformed to Nigerian cultural appropriateness which forbids people from discussing sexual matters in public, otherwise they would become too salacious, promiscuous and anti-social to be appreciated by their audience.

Conclusion

This study has analysed the socio-pragmatics of love text messages of the University of Uyo students. Clearly, it has demonstrated how love and gender are enacted in the preferred love texts of the students in various ways, most often either to the disadvantage of women or as supporting traditional, essentialist gender roles in love relationships.

The statistics results and the analysis of the verbal and written responses of the respondents have revealed that the gender differences vary, although relatively. Most of the female students prefer LR texts and also Wg types, because of their affectionate, bonding, harmless perlocutions, but dislike SB text, owing to its 'impolite' content. SB texts appear 'impolite' in the sense that they project women as being sexually oppressed and more sexually disadvantaged than men. This has illustrated biased sexual power which positions the male gender as the 'actor' or 'master' who has the female gender under his control as a passive object – a postulate affirmed by Walton, Weatherall and Jackson (2002).

However, male respondents prefer LR, Wg and SB texts, because of their effectiveness in winning the love and affection of their lovers, while they dislike LW text, because it tends not to yield appreciable responses from their female counterparts. Thus, it is logical for these preferences to imply that, as educated mature adults, the students aim at securing their future life-partners as soon as they complete their degree programmes.

Again, the results of the quantitative and qualitative analyses reveal an endorsement of the culture conservatism and male chauvinism obtainable in (Nigerian) male-female romantic relations in line with Plotnicov's (1995) assertion. In Nigerian communicative habits, it is derogatory and offensive to use salacious or pejorative expressions in public; hence, the interactants

pragmatically deploy hedge device in the texts to cushion the impacts of the lover's locution, which carries a negative implication. By so doing, the lover has succeeded in mitigating the face threats to himself and his lover. Consequently, the study has situated love and gender reality in the texting habits of the University of Uyo students within second-wave feminism, a discovery in which men and women use language differently as a consequence of cultural stipulations and social demands of language use. This is in confirmation of Adetunji's (2011) position.

Besides, the findings have revealed interesting and varied ideologies about how women and men ought to speak in their speech communities. This is in line with the postulations of Cameron (2003) and Pichler and Preece (2011), that gendered discourses reveal interesting ideologies about how men and women should speak and that the ideologies shape dominant discourses which are accepted as 'common sense' by members of socio-cultural groups, and therefore serve as points of orientation for speakers in their actual language use.

Based on the above conclusion, it is recommended that further socio-pragmatics research be carried out in other tertiary institutions, preferably in the South Eastern and Northern parts of Nigeria or schools outside Nigeria, but beaming research light on the socio-pragmatics of age and status differences as well as differences in the students' years of study.

References:

1. Abrams, M. H. & Harpham, G. G. (2009). A glossary of literary terms (9th Ed.). Boston, USA: Wadsworth Cengage Learning.
2. Aboh, R & Amgbapu, P. D. (2022). Pragmatic manifestations and implications of It is well in Nigerian English usage. *Pragmatics Discourse and Society*, 268-284.
3. Aboh, R & Uduk, H. (2016). The pragmatics of Nigerian English in Chimamanda Ngozi Adichie's novels. *Journal of Languages and Education*, 2(3), 6-13.
4. Aboh, R. & Umoekeh, E. (2017). A discourse -pragmatic investigation of election and post-election commentaries in Nigerian Newspaper Cartoons. *University of Uyo Journal of English and Literature (UUJEL)*, XI, 18-38.
5. Adetunji, A. (2011). A sociopragmatic study of gender enactment in the romantic texts of Nigerian students. *Ibadan Journal*, 7, 102-122.
6. Akande, A. T. & Akinwale, O. T. (2010). Spelling practices in text messaging. In A. Kaul, R. Taiwo, A. Taiwo (Ed.). *A handbook of research on discourse behavior and digital communication: language structures and social interaction* 1st ed., (pp. 350-360). USA: Information Science Reference. <http://www.igi-global.com/reference>.

7. Akinde, O. A., Bukola, A. F., & Paul, O. I. (2022). Impacts of text messaging abbreviations on the written English essays of the students of Federal Polytechnic Ede. *International Journal of Social Science*, 2 (5), 12-17.
8. Allan, K. (2013). What is common ground? <http://www.researchgate.net>.
9. Attardo, S. (1994). *Linguistic theories of humour*. Berlin: Mouton de Gruyter.
10. Bryne, R. (2004). Preference for SMS versus telephone calls in initiating romantic relationship. *Australian Journal of Emerging Technologies and Society*, 2(1), 1 – 14. <http://www.journalsatabase.info/articles/preferences...>
11. Butler, J. (1997). *Excitable speech. A politics of the performative*. London: Longman.
12. Cameron, D. (2003). Language and gender ideologies. In J. Holms & M. Meyerhoff (Eds), *The handbook of language and gender*. (pp. 447-467). Oxford: Blackwell.
13. Cameron, D. (1997). Performing gender identity. You men’s talk and the construction of heterosexual masculinity. In S. Johnson & U. Meyerhoff (Eds.), *Language and masculinity*, (pp.205-280). Oxford: Blackwell. <http://web.standord.edu/...interaction.html>
14. Chilwa, I. (2007). The “Nigerianness” of SMS text-message in English. *Journal of the Nigerian English Studies Association*, 13(1), 95-109.
15. Corduas, M., Attardo, S. & Eggleston, A. (2008). The distribution of humour is not random: A statistical analysis. *Language and Literature*, 17(3), 253-270.
16. Crawford, M. (1995). *Talking difference: On gender and language*. London: Sage.
17. Crystal, D. (2006). *Language and the internet*. Cambridge: Cambridge University Press. <http://www.en.wikipedia.org/wiki/lanague-use>.
18. (2008). *Texting: The gr8 dbt*. Oxford: Oxford University Press.
19. Cupples, J & Thompson, L. (2020) Heterosexuality and digital foreplay. *Feminist Media studies*, 10(1): 1-17.
20. Dc Marchena, A. & Eigsti, I. (2015). The art of common ground: emergence of a complex pragmatic language skill in adolescents with autism spectrum disorders. *Journal of Child Language*, 43 (1), 43-80. <http://www.cbi.nim.nig.gov>.
21. Dijk, C. V., Witteloostuijn, m. v., Vasic, N., & Avrutin, S. (2016). The influence of texting language on grammar and executive functions in primary school children. <http://www.researchgate.net/publication>.

22. Duranti, A. (1997). *Linguistic anthropology*. Cambridge: Cambridge University Press.
23. Eckert, P. & McConnell-Ginet, S. (2003). *Language and gender*. Cambridge: Cambridge University Press.
24. Gumperz, J. J. (1982). *Discourse Strategies*. Cambridge: Cambridge University Press.
25. Kecskes, I & Zhang, F. (2013). On the dynamic relations between common ground and presupposition. In A. Capone, F. Piparo, M. Carapezza & S. Verlas (Eds). *Perspectives on Pragmatics and Philosophy*, 375-395.
<http://www.researchgate.net/publication/299672105>.
26. Lakoff, R. (1975). *Language and woman's place*. New York: Harper and Row.
27. Leech, G. (1983). *Principles of pragmatics*. Essex: Longman.
28. Mgbemena, J. (2007). The language of GSM/SMS: Some Pedagogical implications. *Journal of the Nigerian English Studies Association*, 3(1), 110-120.
29. Michael, U. (2012). Short message service (SMS) as a variety of written English. *AFRREV LALIGENS: An International Journal of Language, Literature and Gender Studies*, Bahir Dar, Ethiopia, 1(3), 144-154. http://afrevjo.net/?q=afrevlaligens_home/archive.
30. Mooney, A., Peccei, J., Labelle, S., Henriksen, B., Eppler, E., Irwin, A., Pichler, P., Preece, S. & Soden, S. (2011). *Language, society & power: An introduction*. New York: Routledge.
31. Pichler, p. & Preece, S. (2011). Language and gender. In A. Mooney, J. Peccei, S. Labelle, B. Henriksen, E. Eppler, A. Irwin, P. Pichler, S. Preece & S. Soden (Eds), *Language, Society & Power: An Introduction*. (pp. 91-112). New York: Routledge.
32. Plotnicov, L. (1995). Love, lust and found in Nigeria. In W. Jankowiak (Ed.), *Romantic passion: A Universal Experience?* (pp. 128-140). New York: Columbia University Press.
33. Prince, E. (1981). Towards a taxonomy of given-new information. In P. Cole (Ed.). *Radical Pragmatics* (pp. 223-56). New York: Academic Press.
34. Spender, D. (1980). *Man made language*. London: Routledge.
35. Stalnaker, R. (1974). Pragmatic presupposition. In M. K. Munitz & P. K. Unger (Eds). *Semantics and Philosophy*. New York: University Press.
36. Stalnaker, R. (2002). Common ground. *Linguistics and Philosophy*, 25, 701-21
37. Tannen, D. (1991). *You just don't understand: women and men in conversation*. London: virago.

38. Thomas, J. (1983). Cross-cultural pragmatic failure. In k. Bolton, B. Kachru, (Eds.), *World Englishes: Critical concepts in linguistics*. (pp. 22-48). New York: Routledge.
39. Thurlow, C. & Brown, A. (2003). Generation txt? The sociolinguistics of young people's text-messaging. In *Discourse Analysis Online*. <http://extra.shu.ac.daol/article/ul/a3/thurlow>.
40. Thurlow, C. & Poff, M. (2009). The language of text messaging. In S.I. Herring, D. Stein, & T. Virtanen (Eds.). *Handbook of the Pragmatics of CMC*, (pp.1-25). Berlin and New York: Mouton de Gruyter.
41. Verschueren, J. (2008). Context and structure in a theory of pragmatics. *Studies in Pragmatics*, 10, 14-24.
42. Walton, M., Weatherall, A. & Jackson, S. (2002). Romance and friendship in pre-teen stories about conflicts: "we decided that boys are not worth it." *Discourse and Society*, 13(5), 673- 689.



ESJ Humanities

L'agrobusiness Dans la Vallée du Fleuve Sénégal ou Quand le Système d'Innovation Impulse une Trajectoire de Transformation et de Modernisation de l'Agriculture

Jean Noël Etienne Diatta

Docteur en Sociologie du développement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Thérèse Marie Ndébane Ndiaye

Docteur en Géographie de l'environnement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p50](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p50)

Submitted: 27 July 2022

Accepted: 10 November 2022

Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Diatta J.N.E. & Ndiaye T.M.N. (2022). *L'agrobusiness Dans la Vallée du Fleuve Sénégal ou Quand le Système d'Innovation Impulse une Trajectoire de Transformation et de Modernisation de l'Agriculture*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 50.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p50>

Résumé

L'agrobusiness répond aux besoins impérieux de sécurisation alimentaire et de croissance économique. Dans la vallée du fleuve Sénégal, cette innovation agricole a émergé à la faveur de la fin de l'Etat providence combinée à la faible productivité des exploitations familiales. Ceci a permis l'émergence de nouveaux acteurs avec des ambitions arrimées aux réalités contextuelles et qui impulsent la nouvelle dynamique de l'agriculture. Cet article a pour objectif d'analyser le processus de mise en place de l'agrobusiness en tant qu'innovation agricole dans la région de la vallée du fleuve Sénégal ainsi que les dynamiques d'appropriation par la diversité des entrepreneurs agricoles qui y sont présents. Des entretiens menés entre 2019 et 2020 auprès de producteurs privés installés à Thilène, Ndiaye Mbéress, Ross-Béthio et Ngomène dans le département de Dagana (région de Saint-Louis du Sénégal) et des acteurs des services étatiques de vulgarisation et de conseil agricole à savoir la Société Nationale d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) ont permis d'identifier les composantes et les dynamiques d'appropriation de cette

innovation qui tracent la nouvelle trajectoire de l'agriculture résolument orientée vers le marché et l'accumulation de profits. Les résultats indiquent également qu'en dehors des entreprises agroindustrielles, une catégorie d'acteurs constituée par les exploitations de taille familiale, renferme un vivier d'entrepreneurs innovateurs à même de porter les initiatives agricoles autour d'un système plus ou moins complexe en vue de moderniser la pratique agricole et de porter les ambitions d'atteinte de la sécurité alimentaire. Ils montrent aussi que le développement de l'agrobusiness dans la vallée du Fleuve Sénégal est porté par un réseau d'acteurs aux niveaux d'implication et d'interaction variés. Ils montrent enfin la trajectoire de ce long processus d'innovation ponctuée par plusieurs séquences.

Mots-clés : Agriculture, agrobusiness, innovation, réseau d'acteurs, vallée du fleuve Sénégal

Agribusiness in the Senegal River Valley or When the Innovation System Drives a Trajectory of Transformation and Modernization of Agriculture

Jean Noël Etienne Diatta

Docteur en Sociologie du développement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Thérèse Marie Ndébane Ndiaye

Docteur en Géographie de l'environnement
Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal

Abstract

Agribusiness responds to the imperative needs of food security and economic growth. In the Senegal River valley, this agricultural innovation emerged thanks to the end of the welfare state combined with the low productivity of family farms. This has allowed the emergence of new actors with ambitions linked to contextual realities and who are driving the new dynamics of agriculture. This article aims to analyze the process of setting up agribusiness as an agricultural innovation in the region of the Senegal River Valley as well as the dynamics of appropriation by the diversity of agricultural entrepreneurs present there. Interviews conducted between 2019 and 2020 with private producers based in Thilène, Ndiaye Mbéress, Ross-Béthio and Ngomène in the department of Dagana (Saint-Louis a region of Senegal) and actors of the state extension and agricultural advisory services, namely the National Society for the Exploitation of Lands of the Senegal River Delta and

the Valleys of Senegal and Faleme River (SAED) and the Senegalese Institute of Agricultural Research (ISRA) have made it possible to identify the components and dynamics of appropriation of this innovation which trace the new trajectory of agriculture resolutely oriented towards the market and the accumulation of profits. The results also indicate that apart from agro-industrial companies, a category of actors made up of family-sized farms, contains a pool of innovative entrepreneurs capable of carrying agricultural initiatives around a more or less complex system with a view to modernizing agricultural practice and carrying the ambitions of achieving food security. They also show that the development of agribusiness in the Senegal River valley is driven by a network of actors with varying levels of involvement and interaction. Finally, they show the trajectory of this long process of innovation punctuated by several sequences.

Keywords: Agriculture, agribusiness, innovation, network of actors, Senegal river Valley

Introduction

L'introduction de capitaux publics et privés dans l'agriculture tout comme la création et le maintien de liens avec les chaînes d'approvisionnement en intrant, de transformation et de commercialisation marque la dynamique de transition d'une agriculture d'autoconsommation à une agriculture orientée vers le marché que d'aucuns nomment agrobusiness.

Au Sénégal comme dans beaucoup de pays en développement, les investissements en vue de moderniser les installations agricoles pour booster la production sont le plus souvent réalisés dans les territoires où l'agriculture familiale est prédominante. En d'autres termes, cette démarche concerne toute initiative agricole de production, de transformation et de commercialisation qui cherche des logiques d'investissement dans le secteur agricole pour aller au-delà de l'autoconsommation. Bénéficiant « d'investissements et de connexions politiques lui offrant un accès privilégié aux marchés (...) à l'assurance et au crédit d'où des niveaux de rendement et des structures de coût tout simplement inaccessibles aux petites exploitations » (Hazell, 2014, l'agrobusiness s'oppose légitimement selon beaucoup d'auteurs à l'agriculture familiale. Il s'agit d'une vision économique soutenue par l'option politique afin de promouvoir l'agriculture et d'en faire un puissant levier de développement économique et de transformation des territoires. En effet, ce type d'exploitations utilise généralement d'importants capitaux et entretient des liens étroits avec les chaînes d'approvisionnement en intrants, de transformation et de marketing ou est même impliqué dans ses activités » (Zoundi *et al* 2005). Toutefois, malgré les investissements et les politiques mises en œuvre, l'économie agricole semble installée dans un cercle vicieux

qui annihile les efforts de progrès. De l'État interventionniste à la responsabilisation paysanne en passant par l'étape du désengagement de l'État, le secteur agricole a toujours été pris en compte dans les différentes options de politique économique avec toujours finalement la question de savoir quelle forme de production pour répondre aux enjeux présents. Avec le désengagement des États et la libéralisation, l'on a noté des recompositions économiques dont l'une des manifestations est l'émergence d'une « agriculture d'entreprise » (Hathie & Ba, 2014). L'agrobusiness devient une alternative capable de satisfaire les objectifs prioritaires nationaux (sécurité alimentaire, revenus, devises, emplois etc.). L'objectif est alors d'inciter le privé à la production. Ainsi, dans plusieurs localités de la vallée du fleuve Sénégal, les terres sont allouées à des investisseurs à des fins d'agrobusiness afin d'inciter une dynamique socioéconomique. À partir de ce constat, émerge et se dessine une nouvelle donne qui fait naître de l'espoir quant à l'ambition de l'autosuffisance alimentaire. Par ailleurs, il se révèle aussi que le niveau familial avec tous les producteurs qui le composent est un vivier d'entrepreneurs innovateurs à même de porter les initiatives agricoles autour d'un système plus ou moins complexe toujours dans une logique de continuité de l'innovation entrepreneuriale.

La présente étude vise à analyser le processus de mise en place dans la région de la vallée du fleuve Sénégal, de l'agrobusiness en tant qu'innovation agricole ainsi que les dynamiques d'appropriation par la diversité des entrepreneurs agricoles présents dans la vallée du fleuve du Sénégal. L'objectif de cette étude est double à bien des égards car d'une part, il s'agira de démontrer que le processus est d'un intérêt certain pour les populations rurales en même temps qu'il présente les dynamiques d'une transformation structurelle et inclusive d'autre part. L'intérêt de l'étude est de montrer que la transformation et la modernisation de l'agriculture n'obéissent pas souvent à des processus programmatiques linéaires mais répondent à des exigences du système qui en déterminent les composantes et les orientations en fonction des réalités contextuelles.

Méthodologie

Présentation de la zone de l'étude

La vallée du fleuve Sénégal est l'une des sept zones agro écologiques du Sénégal. Laquelle zone occupe l'extrême Nord et l'Est du territoire et s'étend le long de la rive gauche du fleuve Sénégal depuis Saint-Louis jusqu'à Bakel sur une superficie de près de 44 127 km² avec une population estimée à 908 942 habitants. Elle couvre les régions administratives de Saint Louis et Matam ainsi que le département de Bakel. Au point de vue géographique, on distingue trois grandes zones hydro écologiques : (i) la Haute vallée située en amont de Bakel qui s'étend sur les 50 km situés le long du fleuve Sénégal

jusqu'à la frontière malienne et la rive gauche de la Falémé ; (ii) la Moyenne vallée qui se développe de Bakel à Podor ; (iii) la Basse vallée incluant le Delta, le territoire qui s'étend de Podor à l'embouchure du fleuve.

Le cadre physique met en lumière les abondantes ressources en eau constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluent, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manantali qui ont du coup permis le développement de l'agriculture irriguée dans la région. Les eaux de surface sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation et l'importante nappe du Maestrichtien dont la profondeur varie entre 50 m au Nord à 250 m voire 500 m au Sud-Est (PRDI, 2013-2017).

Le climat est essentiellement de type sahélien, caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs. Les sols se présentent sous trois grands types géomorphologiques constitués par le Walo favorable à la riziculture irriguée (moyenne vallée et delta), le Dieri et les Niayes.

Le Sénégal réunissant toutes les conditions favorables à l'essor d'une agriculture compétitive à même d'assurer la sécurité alimentaire et d'importants flux d'exportation vers des marchés de haute valeur, les options de politique économique ont fait de l'agriculture le pilier fondamental de la politique de développement du pays. À cet effet, la région de Saint-Louis est placée au cœur des stratégies nationales de développement économique avec l'ambition d'en faire le grenier du Sénégal avec un accent particulier mis sur la riziculture irriguée afin de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire tant au niveau régional que national. Durant la période post indépendance, une transition structurelle a permis de placer la région de la vallée du fleuve en zone prioritaire de cultures vivrières afin de mettre à profit ses 240 000 ha de terres arables. Il s'agissait donc de supprimer la culture de décrue qui avait beaucoup souffert de la sécheresse dans les années 1970 et 1980, en vue de valoriser le potentiel de terres irrigables de la vallée, évalué à 172 800 ha afin d'en faire un pôle agricole d'envergure (ANSD/RGPHAE, 2013).

Méthodes d'analyse des données

Dans le cadre de cette recherche, l'accent est mis sur l'agrobusiness en tant que réalité caractérisée par plusieurs registres et déterminants sociaux. Il s'agit, dans une démarche critique, de faire le pas sur les outils et approches utilisés pour appréhender les innovations agricoles en tant qu'objet de connaissance. Cette posture permet d'avoir une saisie plus efficiente de la réalité sociale et économique qui est un fait complexe en mettant l'accent plus sur l'étude de la réalité qu'à forcer celle-ci afin de l'adapter à l'outil de recherche. En cela, la stratégie de recherche a été calée sur le cheminement

méthodologique proposé par Quivy, 1995). L'orientation plus qualitative pourrait se justifier par le fait que la problématique se prête davantage à des investigations de ce type. Dès lors, dans une démarche hypothético-déductive, les entrevues ont permis d'asseoir une assise aux hypothèses grâce à des échanges verbaux avec les personnes enquêtées. En outre, l'analyse de contenu a permis de codifier, classifier les éléments de discours afin de découvrir d'une manière rigoureuse et objective la signification des messages reçus. Ainsi elle ouvre des perspectives et permet de cerner les contenus manifestes et des contenus latents en partant d'une analyse qualitative. Les entretiens ont été effectués auprès des producteurs privés installés à Thilène, Ndiaye Mbéress, Ross-Béthio et Ngomène. Ils ont également concerné des acteurs des services étatiques notamment la Société Nationale d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA).

Résultats et discussion

Promotion de l'entrepreneuriat privé : entre objectifs de production et pérennisation d'un système

La région de la vallée du fleuve Sénégal, plus particulièrement le département de Dagana a la particularité de recueillir en son sein la plupart des aménagements hydroagricoles types avec irrigation, drainage, station de pompage etc. Ces lourds investissements consentis par l'État du Sénégal dans l'optique de maîtriser l'eau pour une meilleure efficacité de l'agriculture, sont gérés en grande partie, dans un premier temps par la SAED qui contrôle toute la filière riz : opérations culturales motorisées, fourniture de semences, d'intrants et de produits phytosanitaires, commercialisation du paddy (Le Roy, 2011). Avec la Nouvelle Politique Agricole (NPA), la gestion des aménagements est rétrocédée aux organisations de producteurs (OP). Au plan national, plusieurs OP commencent à constituer des unions et des fédérations (Diop, 2008). La libéralisation intervenue dans le sillage des politiques d'ajustement structurel qui visent le rétablissement des grands équilibres : stabilité des prix, équilibre des finances publiques et de la balance des paiements, croissance économique, plein emploi (Diouf, 1992) favorise le développement des périmètres irrigués privés (PIP). Ceux-ci s'attellent autour des spéculations vivrières comme le riz, cultivé en saison chaude et humide la tomate et l'oignon en contre-saison. L'essor des PIP est également encouragé par la création des communautés rurales facilitant ainsi les conditions d'accès au foncier (Soullier *et al.*, 2018) et l'insertion de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) dans l'économie de la vallée (Le Roy, 2011). Ils occupent aujourd'hui des superficies qui dépassent celles des périmètres privés villageois (PIV) mis en place après l'Indépendance notamment durant la période de sécheresse par l'OMVS dans le cadre de son programme intégré

de développement du bassin du Sénégal qui impliquait la réalisation de grands aménagements (Bruckmann, 2018 ; Niang, 2011 ; Seck *et al*, 2009 ; Le Roy, 2009. Le désengagement de l'État a fait naître de nouvelles intentions pour accompagner la vocation agricole du Walo. Cette initiative aura le don de faire émerger de nouveaux types d'acteurs (entrepreneurs agricoles) divers et variés dans la VFS. En effet, de ces acteurs, on note trois catégories principales.

Il y a d'abord les entreprises agro-industrielles installées dans la VFS au début des années 1970 comme la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) qui exploite 11 300 ha de canne à sucre, la Société de Conserves Alimentaires du Sénégal (SOCAS) pour la production de tomate, les Grands Domaines du Sénégal (GDS), la Société de Cultures Légumières (SCL) pour les cultures maraîchères (Sall *et al*, 2019). À la faveur de la Loi sur le Domaine national, ces entreprises ont pu acquérir gratuitement des terres et aussi jouir à perpétuité de leur droit d'usage sur ces terres et ce, sans avoir de titres fonciers privés (Sène, 2007). Le projet de loi d'Orientation Agricole avait jeté les bases d'une réforme foncière qui faciliterait l'octroi de terres du domaine national aux grands investisseurs privés, l'objectif du gouvernement en place étant de créer les conditions nécessaires à la transformation de la petite exploitation familiale en agrobusiness (Sène, 2007).

Une deuxième catégorie a aussi émergé à la faveur du transfert de la gestion foncière aux communautés rurales en plus d'une politique de crédit de masse. Cet état de fait a incité de nouveaux entrepreneurs (anciens fonctionnaires, marabouts, grands commerçants) à constituer des groupements d'intérêt économique (GIE) pour s'installer dans le Walo et créer de grandes exploitations agricoles. Cependant, la crise du crédit, la dévaluation du franc CFA en 1994 et la libéralisation complète de la filière riz ont précipité l'échec de la majorité de ces néo-ruraux.

Reste alors la troisième catégorie qui a émergé de ces mutations économiques, des entrepreneurs ruraux locaux, bénéficiant d'un accès privilégié au foncier et/ou au financement et construisant progressivement des entités qui se positionnent sur des segments assez rentables (production de semences, prestations de services, transformation etc.), en intégrant certaines fonctions précieuses à la production de riz paddy (Hathie & Ba, 2014).

Entre les nouveaux usages de l'agriculture et les liens sociaux, se crée une innovation « *sociotechnique* » pour reprendre Akrich *et al*. (2006) afin de modifier pour ne pas dire moderniser l'environnement économique. C'est à cette tâche que s'attelle la dernière catégorie d'acteur qui est pour l'essentiel constitué de descendants des premiers attributaires des parcelles aménagées sous la conduite et l'encadrement de l'État. Par ailleurs, ils ont un fort ancrage social et sont attachés au terroir et à la famille. Avec cet important capital social, ils se positionnent en acteurs de type nouveau et se réclament comme faisant partie intégrale du territoire. Cette nouvelle approche d'origine

endogène parce que continuité d'une pratique ancestrale et exogène et parce que re-conceptualisée par les politiques agricoles, vient se greffer sur les anciens systèmes pour impulser une rupture dans le *process* en rapport avec les objectifs visés dans le secteur agricole.

C'est d'ailleurs ce dans quoi semble s'inscrire un de nos enquêtés qui affirme en ces termes :

“Je suis fier aujourd’hui de te parler de mon métier. Je n’ai pas choisi d’être agriculteur, c’est l’agriculture elle-même qui m’a choisi, car je suis né dans une famille de paysans. Mon père avait ses terres qu’il cultivait et c’est tout naturellement que j’ai choisi la continuité en devenant producteur privé maintenant qu’il n’est plus de ce monde. Je peux dire que c’est cette activité qui me permet d’être autonome. Aujourd’hui je peux me soigner, payer la scolarisation de mes enfants, nourrir ma famille etc. à partir de l’agriculture”. (M.N.Th)

Cette nouvelle vague d'entrepreneurs agricoles est caractérisée par un sens accru des affaires doublé d'un certain opportunisme qui leur a permis de se positionner en acteurs économiques conscients. En effet, on peut constater une prise de conscience de la situation et des opportunités du milieu afin de s'impliquer davantage dans l'activité agricole et, dès lors, penser à une extension des surfaces exploitées. Cette option traduite en changement de valeurs s'explique par un besoin de réinventer les modes de production, de transformation et de distribution des produits agricoles dans un souci de durabilité et de pérennisation de l'activité économique. En fait, la vulnérabilité des systèmes agricoles et agroalimentaires mis en lumière par l'échec des politiques agricoles a conduit à une situation de rupture. Cette rupture a mis en évidence un besoin d'innovation pour renouveler le modèle économique et de production. Dans cette optique, on voit émerger à côté du privé encadré et légitimé par les dispositifs étatiques, une autre classe d'entrepreneurs « *privés* » avec des modes et logiques d'action particuliers qui répondent tout autant aux préoccupations sociales et environnementales que les politiques publiques ne prennent pas forcément à bras le corps. Ceci démontre l'importance du secteur privé dans l'innovation et plus généralement dans la croissance économique des pays en développement (OCDE, 2005) au moment où la réduction des investissements publics à partir des années 1970 a eu comme effet l'augmentation des capacités d'innovation des petits exploitants.

(...) Depuis tout jeune, j’évolue dans l’agriculture et le commerce. À la fin de chaque hivernage, je retournais à mon activité de commerce de produits agricoles comme la tomate, l’oignon et la patate douce. C’est en 1982 que nous avons mis en place avec d’autres personnes le projet “Guem Yalla” et j’étais le président

à l'époque. Nous avons commencé avec un financement de l'État, mais depuis le désengagement qui a été enclenché, nous œuvrons avec nos propres moyens, de notre propre initiative parce que nous avons vu toutes les opportunités que l'agriculture pouvait offrir et nous nous sommes positionnés dans ce sens (...) (B.D_Th).

Il ressort par ailleurs qu'au-delà des mécanismes de promotion par l'État des investissements privés, l'innovation entrepreneuriale traduite par l'engagement des acteurs du privé local n'est pas exclusivement liée aux activités publiques de recherche-développement (RD), mais qu'elle était répartie dans l'ensemble de l'économie. En effet, le démantèlement des soutiens publics a entraîné *de facto* une perte de l'influence des chefs de famille élargie, responsables de la gestion du disponible foncier familial et de la couverture des besoins alimentaires de la famille. Tout comme dans le bassin arachidier, l'effritement de l'autorité des chefs de famille a aussi été accentué par la multiplicité des activités non agricoles génératrices de revenus et l'émigration (Hathie & Ba, 2015). En effet, la crise agricole qui s'est traduite par une réduction considérable des productions et les politiques de libéralisation ont eu le don de booster le développement de la pluriactivité qui a contribué à élargir le territoire et le champ des opportunités économiques (Diouf, 2015). Ceci interpelle en conséquence sur le mode de mise en place et de conduite des opérations de planification. En effet, en plus de la construction et/ou de l'encadrement du système privé de tenure de la production agricole, des efforts supplémentaires doivent être fournis allant dans le sens de soutenir des modes émergents de créativité entrepreneuriale. Ceci étant, entre le système né du dispositif étatique et la catégorie qui a émergé à partir de préoccupations socio-économiques d'acteurs à la base, l'innovation entrepreneuriale du secteur agricole pose les bases de la naissance d'un réseau d'acteurs aux ambitions particulières plutôt légitimées par les dispositions de promotion de l'entrepreneuriat privé en vue d'atteindre l'autosuffisance.

Émergence d'un réseau d'acteurs arrimé à un système d'innovation

L'ensemble des facteurs contextuels au niveau national et local pour parler de la VFS a conduit les acteurs du milieu à une meilleure prise en considération des préoccupations du moment autour de l'agriculture comme urgence nationale et préoccupation économique. Pour mieux comprendre cette situation, il faudrait l'appréhender comme un système d'innovation dont le mécanisme tourne et/ou est facilité par des éléments tels que les régimes fiscaux, les réglementations, la législation, la culture et les comportements d'acteurs. Rajalahti *et al.* (2008) le définissent comme : « un réseau d'organisations, d'entreprises et d'individus produisant de nouveaux produits, de nouveaux processus, ou de nouvelles formes d'organisation mis en œuvre

dans des activités économiques, et incluant les institutions et les politiques qui affectent leurs comportements et leurs performances ». La théorie de l'acteur-réseau permet de mieux comprendre le fonctionnement des réseaux d'innovation qui lient entre eux un ensemble diversifié d'acteurs et d'objets avec lesquels ils interagissent au cours du processus de mise au point de l'innovation (Triomphe *et al*, 2012). Dans le cas de la vallée du Sénégal, l'urgence a été de savoir comment passer d'une économie rurale administrée à une économie « cogérée » et « co-évaluée » par tous les acteurs et par la mise en place d'un mode de gouvernance plus démocratique impliquant l'adhésion et l'engagement effectif de tous les acteurs dans des processus transparents d'établissement des priorités, de prise de décision et d'évaluation d'impacts. Dès lors, dans une approche systémique en vue d'une transformation qualitative de l'agriculture afin de « produire plus et mieux », une rupture semble être consommée avec les approches dirigistes-productivistes pour mettre l'accent sur des approches plus participatives et décentralisées. Partant de cette approche, l'on a une vision plus éclairée de l'innovation comme processus. En cela, Schumpeter (1842) la définissait déjà comme une invention ayant trouvé un marché. Comparativement, dans la VFS, cette invention structuro-organisationnelle ou plutôt cette nouvelle donne de l'agriculture (riziculture) a eu un facteur de déclic à savoir la crise alimentaire de 2008 qui a eu le don de concrétiser la rupture d'avec le système dirigiste productiviste de l'État qui connaissait plusieurs écueils.

Quand on prend la date référence de 2008, c'est-à-dire la crise alimentaire, c'est à partir de cette date que l'État du Sénégal a mis en place une politique qui va permettre d'atteindre l'autosuffisance en riz. À l'époque on parlait du PNAR et de la GOANA. En cette date, l'État avait mis beaucoup de moyens pour permettre aux populations de relancer la production rizicole. Parmi les mesures prises, il y avait le désendettement : l'État a épongé les dettes des producteurs à la CNCAS. La distribution de groupes motopompes (GMP), des moissonneuses-batteuses etc. Cette approche a donné des résultats qui n'étaient pas fameux. C'est véritablement à partir de 2012 qu'on a tenu un conseil ministériel sur le riz, une innovation qui a constitué un déclic pour relancer le PNAR. Ce qu'il est important de souligner c'est qu'avant ce conseil, tous les acteurs de la filière ont été regroupés ici au CIFA pour faire le diagnostic. Les problèmes phares soulignés portaient essentiellement sur l'endettement, le manque d'aménagements, le problème de l'assurance agricole et le manque de matériel agricole (...). IDA_SAED_RB

Malgré les survivances du dirigisme étatique, cette prise de position rappelle la posture - pour ne pas dire la trajectoire - déjà édictée par la Banque mondiale en 2006. En effet, une innovation réussie ne peut que naître et/ou est souvent attribuée à l'existence de réseaux efficaces grâce auxquels les chercheurs et les entrepreneurs des secteurs public et privé ont collaboré, appris les uns des autres, partagé des ressources et réagi rapidement aux mutations des conditions économiques et techniques. État de fait qui ressort encore de cette démarche initiée par l'État en impliquant les parties prenantes pour poser les bases d'un système ou plutôt d'un réseau d'acteurs dont le mécanisme constituera le leitmotiv pour la transformation positive de l'agriculture. En effet, l'innovation est généralement conçue comme une bonne chose. Elle est associée à l'idée de progrès, de vie, de créativité et d'entrain (Alter, 2010).

Partant de là, l'orientation privée de l'entrepreneuriat agricole est ainsi vue comme le résultat d'ajustements réciproques, co-évolutifs et organiques entre l'objet de l'innovation et la société qui l'entoure, qui suivent une trajectoire non linéaire et imprévisible (Triomphe *et al*, 2012). Elle s'oppose ainsi à la routine et à l'ordre établi de trop longue date et elle bénéficie souvent d'un jugement de valeur positif. Les hommes politiques eux-mêmes affirment aujourd'hui vouloir innover ; cette affirmation leur permettant de se placer du côté du progrès économique, social, et de la créativité institutionnelle. Selon cette logique, on peut clairement entrevoir et analyser les diverses incitations et motivations qui poussent à innover, à entreprendre dans la riziculture et, inversement les obstacles et les différentes formes de résistance auxquels l'innovation est susceptible d'être confrontée au cours de son processus. En effet, la transformation d'une agriculture semi-artisanale à une agriculture semi-industrielle a fait naître une nouvelle forme d'acteurs aux objectifs plus ou moins différents et qui interagissent pour donner un nouveau souffle à l'agriculture.

En grandissant et vu les difficultés auxquelles nos parents, premiers attributaires de parcelles étaient confrontés et que nous commençons à subir, nous nous sommes dit qu'il fallait changer la façon de faire. C'est ce qui nous a conduits à nous organiser afin de moderniser notre activité, mais aussi de nous renforcer mutuellement afin de bénéficier des fruits de notre labour (...).
S_D_Th.

L'émergence de ces réseaux d'acteurs met en évidence le rôle central des médiateurs à savoir tous les acteurs qui présentent les compétences et la puissance nécessaires pour dégager une position commune entre les parties prenantes sur les significations et les interprétations dans le cadre d'un

processus de traduction qui fait partie intégrante du processus d'innovation. La Figure 1 met en exergue la pluralité des acteurs du secteur rizicole dans leurs différentes composantes ainsi que les niveaux d'implication et d'interaction systémique au cœur de la filière dans la vallée du fleuve Sénégal.

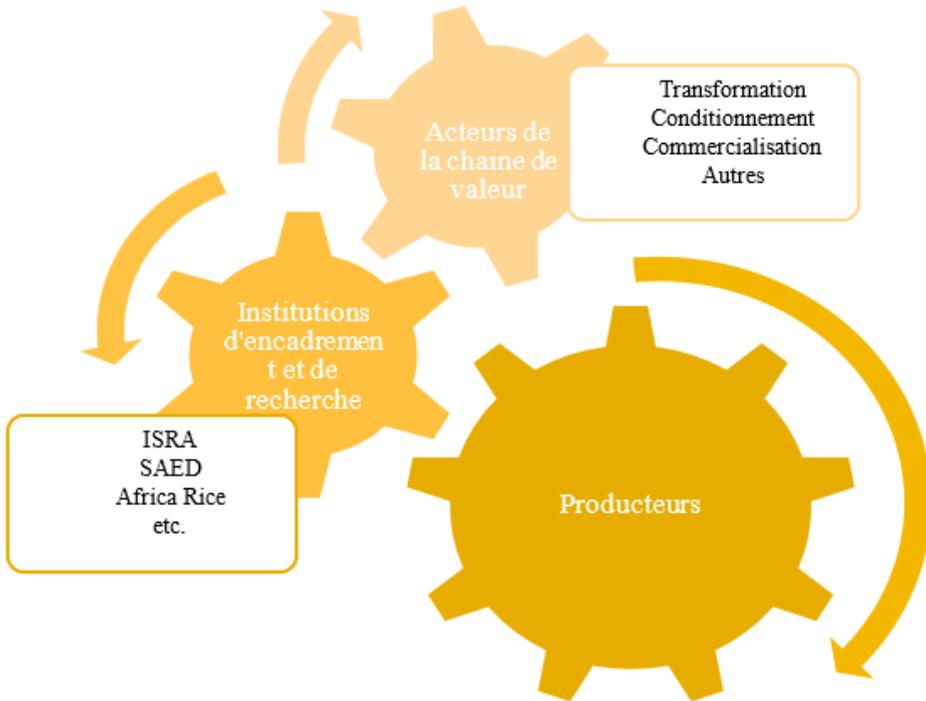


Figure 1. Dynamisme du système d'acteurs de la filière riz

Le nouveau souffle insufflé à la production rizicole émerge à la faveur d'une interaction dynamique et ouverte entre les acteurs étatiques (SAED et ISRA principalement) d'une part, et les acteurs locaux qui interviennent dans la production, la transformation, le conditionnement, la distribution et la consommation d'autre part. Ce qui permet de tirer parti des connaissances disponibles les plus appropriées. Cette nouvelle donne ainsi mise en lumière élude clairement la dimension systémique de l'agrobusiness comme innovation agricole à visée transformatrice et modernisatrice.

Agrobusiness dans la vallée du Sénégal : trajectoire d'une innovation

Aborder l'agrobusiness dans la Vallée du fleuve Sénégal, c'est surtout faire état de la rupture opérée dans l'agriculture locale qui passe de l'autosubsistance à une option productiviste/ sociale et fondamentalement capitaliste. Par ailleurs, cette intervention traduit un dynamisme particulier qui s'étend sur plusieurs décennies et est mis en lumière par l'augmentation

importante des rendements et de la production par actif. Cet état de fait met en lumière une trajectoire d'innovation en trois étapes dont les deux premières sont relativement antinomiques même si elles peuvent se rejoindre dans certains contextes du fait de verrouillages (lock-in) qui les affectent, cette opposition renvoyant à une vision différente de l'avenir de l'agriculture (Requier-Desjardins, 2012).

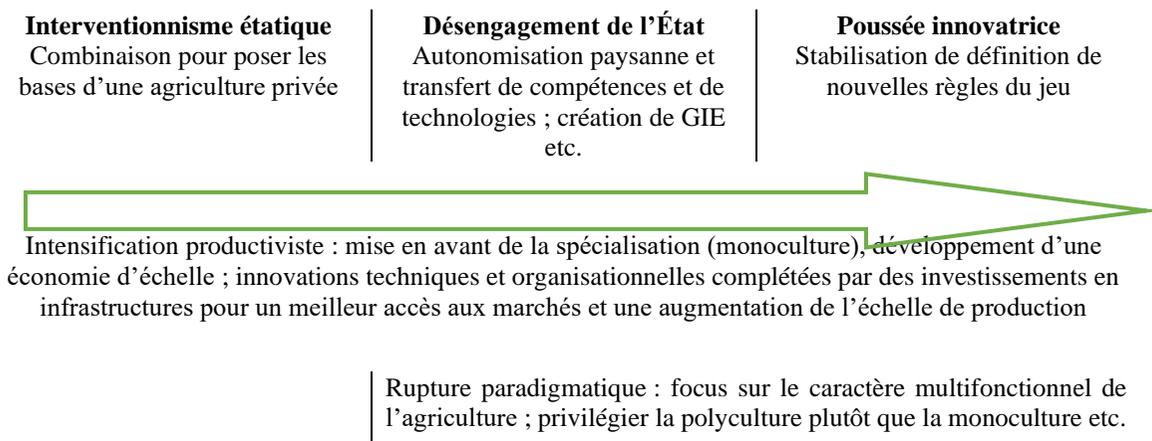


Figure 1. Trajectoire séquentielle du développement de l'agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal

Les trois grandes séquences de développement de l'agrobusiness dans la vallée du fleuve Sénégal sont illustrées dans la figure 2 qui redessine la trajectoire d'innovation agricole.

Entre le constat d'impuissance face à la situation chaotique de l'agriculture et l'intégration dans le milieu social d'une nouvelle méthode de production qui soit inclusive et bénéfique pour la localité, une nouveauté d'ordre différent est conçue et émerge. Elle représente alors l'articulation entre deux univers. Celui de la découverte, qui se caractérise par une certaine indépendance vis-à-vis des contraintes externes, et celui de la logique de marché et/ou d'usage social, qui représente le moyen de tirer profit des inventions, de la nouveauté.

Il convient tout de même de souligner que le processus de développement de l'innovation fait toujours l'objet de « séquences », de situations qui représentent des moments distincts (Alter, 2010). En effet, trois séquences principales concernent le développement des investissements privés dans l'agriculture au sein de la VFS. Dans un premier temps et parallèlement à l'intervention de l'État, quelques individus marginaux du point de vue du circuit économique dominant organisé et supervisé par l'État, tentent des combinaisons routinières et parfois risquées pour poser les bases d'une agriculture privée, autonome et capable de répondre convenablement

aux besoins du marché. Le deuxième temps fait davantage écho à la situation confuse dans le sillage du désengagement de l'État. En effet, quand pour accompagner l'autonomisation paysanne et acter le transfert de compétences à la base, l'État avait fini de théoriser l'attractivité de la formalisation autour des GIE. Laquelle organisation révélait l'évidence de certains avantages rendus possibles par l'éventualité du financement de la banque et de toute autre institution financière. C'est dans cette phase que l'on observe le chaos qui a suivi du fait du mimétisme qui a permis aux GIE d'essaimer non pas pour créer de nouvelles dispositions, mais, plutôt reproduire les dispositions initiales. Cette phase violente dans son approche a eu le don de bouleverser les équilibres, tant du point de la répartition des richesses que des systèmes de financement. La réduction du mimétisme et de la poussée innovatrice est, elle, caractéristique du troisième temps. Dans cette étape, la stabilisation de la situation se caractérise par la définition progressive de nouvelles règles du jeu. Chacune des séquences identifiées est habitée de formes d'interaction et de règles sociales spécifiques (Alter, 2010).

Conclusion

Le processus de mise en place de l'agrobusiness a commencé dans la Vallée du fleuve Sénégal avec la révolution agraire qu'a connue la région durant les années 1970. En effet, le passage d'une agriculture traditionnelle de décrue à une agriculture irriguée plus intensive a été accompagné par un vaste programme d'aménagements hydro-agricoles et électriques afin de développer la culture irriguée. À partir de là, compte tenu de son potentiel élevé de production, la région de la Vallée du fleuve a vite été priorisée dans les politiques de sécurité alimentaire afin d'en faire le nouveau grenier du pays. Il s'agissait aussi de lutter contre la montée de la pauvreté et de la précarisation des ménages liées aux politiques d'ajustement structurel, à la sécheresse et à la dégradation des ressources productives. En effet, l'émergence de l'agrobusiness en tant qu'innovation agricole est survenue dans un contexte de désengagement de l'État au profit des organisations rurales. Elle est aussi le résultat de politiques de sécurisation foncière qui ont permis à beaucoup d'acteurs privés d'investir dans la zone. La promotion de l'entreprenariat privé est donc intimement liée aux besoins de modernisation de la principale activité de production de la région en l'occurrence la riziculture afin de contribuer aux efforts nationaux d'autosuffisance alimentaire.

Le passage d'une vision agricole fondée sur une politique dirigiste à une vision agro-industrielle qui met en avant les initiatives privées a mis en exergue le rôle des réseaux d'acteurs (agriculteurs, entrepreneurs privés et institutions étatiques) dans la mise en œuvre de l'innovation. Leur développement ne peut être analysé seulement comme une adaptation aux contraintes structurelles de l'agriculture traditionnelle mais surtout comme

une organisation collective à visée transformatrice. Eggers & Singh (2009) de noter qu'ils dépassent le cadre de simples "partenariats". L'innovation traduite par l'agrobusiness comme modèle de production est bien un processus articulé selon des séquences. Et Alter (2010) de nous dire que ce processus pour ne pas dire cette trajectoire obéit à deux lois principales : celle de l'existence de réseau d'influence et celle de l'inversion des normes.

References:

1. ANSD/Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis (2015). Situation économique et sociale régionale 2013, 173p.
2. Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*. Presses Des Mines, 304p.
3. Alter, N. (2010). *L'innovation ordinaire*. Quadrige/PUF, 3e éd., 296 p.
4. Bruckmann, L. (2018). Crue et développement rural dans la vallée du Sénégal : entre marginalisation et résilience, *Belgeo*, n°2, 25p.
5. Diop, O. (2008). Les organisations de producteurs agricoles au Sénégal. In *Les organisations interprofessionnelles agricoles au Sénégal. De nouveaux outils de régulation des marchés ?* Bureau d'analyses macro-économiques de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra-Bame), Dakar, pp. 39-46.
6. Diouf, I. F. (2015). Agriculture familiale et enjeux fonciers dans la vallée du Sénégal, *Editions Universitaires Européennes*, 300p.
7. Diouf, M. (1992). La crise de l'ajustement, *Politique africaine*, n°45, pp 62-85
8. Eggers, B., & Singh, S. (2009). *The Public Innovators Playbook; Nurturing bold ideas I, government* HARVARD Kennedy School, Washington DC. 164p.
9. Hathie, I., & Ba C. O. (2015). Diversification des activités. Entre stratégies de survie et d'accumulation, In : *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, Quae, pp. 195-212
10. Hathie, I., & Ba, C.O. (2014). Diversité et dynamique des agricultures ouest africaines : illustrations concrètes des mutations en cours. In : *club Déméter. Le Déméter 2014 : dossier agricultures africaines*. Paris, pp. 115-124
11. Hazell, P. (2014). Repenser le rôle des petites exploitations agricoles dans les stratégies de développement, *Point de vue*, n°2, 26p.
12. Le Roy, X. (2011). Crédit et production agricole dans la vallée du fleuve Sénégal, IRD multigr, 12p.
13. Le Roy, X. (2009). Pauvreté et accès à l'eau dans la vallée du Sénégal : In *Eaux, pauvreté et crises sociales*, IRD Editions, pp. 231-250

14. Niang, A. (2011). Aménagements du Lac de Guiers de 1824 à l'achèvement des grands barrages du fleuve Sénégal : Prospective géographique, *Climat et développement*, n°12, pp. 27-38
15. PRDI 2013-2017 de Saint-Louis. Perspectives de développement régional. Vers le pôle de territorial agro-alimentaire émergent, version finale, 80p.
16. Quivy, R. et Campenhoudt, L.V. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod, 4e éd, 287p.
17. Rajalahti, R., Janssen, W., & Pehu. (2008). Agricultural Innovation Systems: From Diagnostics toward Operational Practices, Agriculture and Rural Development, Discussion Paper, 38p.
18. Requier-Desjardins, D. (2012). Innovations et insertion sociale, réduire la vulnérabilité des populations rurales : In *Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*, Quae, pp. 97-117
19. Sall, M.T., Chopart, J-L., Diop, P., Seck, M., Fall, A., Kane, A., Tychon, B., & Wellens, J. (2019). L'agrobusiness : un role majeur en gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et en nexus eau-énergie-alimentation
20. Seck, S. M., Lericollais, A., & Magrin, G. (2009). L'aménagement de la vallée du Sénégal. Logiques nationales, crise et coopération entre les Etats riverains : In *Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine*, Karthala, pp. 31-76.
21. Sène, I. (2007). De l'agriculture familiale à l'agrobusiness : le cas du Sénégal, *Recherches internationales*, n°80, pp. 91-102
22. Soullier, G., Moustier, P., Bourgoïn, J., & Ba, A. (2018). Les effets des investissements d'agrobusiness sur les agriculteurs familiaux. Le cas de la vallée du fleuve Sénégal, *Economie rurale*, n°366, pp. 61-79.
23. Triomphe, B. & Rajalahti, R. (2012) in *Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*, Quae, pp. 41-62.
24. Zoundi, J.S., Hitimana L., Hussein, K., (2005). Economie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest : vers de nouveaux partenariats. Documents de synthèse, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 106p.



ESJ Humanities

Les Facteurs Socioculturels et Socioéconomiques de la Mendicite des Mineurs Talibes de la Commune de Parakou (Benin)

Tano Ella

Laboratoire Pluridisciplinaire, Sciences du Mouvement Humain, du Développement et du Bien-être (LAP-SMHDBE)
Institut National de la Jeunesse et des Sports,
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte-d'Ivoire

Gouthon Gilchrist Fabrice

Unité de Recherche Sport, Santé et Evaluation (URSSE).
Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

Gbaguidi Arnaud

Araye Wilma Falone

Centre d'Etudes et de Recherches en Education et Interventions sociales pour le Développement (CEREID). Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p64](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p64)

Submitted: 19 September 2022

Accepted: 25 November 2022

Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Elia T., Fabrice G.G., Arnaud G. & Falone A.W. (2022). *Les Facteurs Socioculturels et Socioéconomiques de la Mendicite des Mineurs Talibes de la Commune de Parakou (Benin)*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 64. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p64>

Résumé

Les enfants talibés sont des enfants inscrits dans une école coranique et confiés à un maître par leur parent en vue d'apprendre le coran et les valeurs sociales. Durant cet apprentissage, ces enfants sont conviés à mendier pour des raisons diverses. Cependant, le phénomène de la mendicité de ces enfants devient de plus en plus remarquable suscitant des recherches. Cet article qui traite du phénomène de la mendicité des enfants mineurs, s'appuie sur les données recueillies à l'aide du guide d'entretien auprès des maîtres coraniques, des enfants talibés, d'un Centre de Promotion Sociale (CPS) et

deux anciens talibés de la commune de Parakou. Les résultats ont révélé que confrontés à la pauvreté, certains parents n'arrivent plus à subvenir aux besoins de leur progéniture. La croyance religieuse des parents permet de confier les enfants à l'école coranique à des fins d'apprentissages du Coran. Le respect et les vertus associés à l'image du maître coranique lui valent la confiance absolue des parents d'enfants. Cependant, l'étude a aussi révélé que ces enfants sous la responsabilité du maître coranique mendient pour satisfaire ses exigences et pour manger à leur faim. Cette pratique vise davantage à exploiter les enfants plutôt qu'à les éduquer. Un système de reconversion de ces enfants avec l'implication de tous les acteurs permettrait de réduire considérablement ce phénomène.

Mots-clés: Croyances, mendicité, facteurs, socioculturels, socio-économiques, éducation, talibés

The Sociocultural and Socioeconomic Factors of Begging among Talibe Minors in the Municipality of Parakou (Benin)

Tano Ella

Laboratoire Pluridisciplinaire, Sciences du Mouvement Humain, du Développement et du Bien-être (LAP-SMHDBE)

Institut National de la Jeunesse et des Sports,
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte-d'Ivoire

Gouthon Gilchrist Fabrice

Unité de Recherche Sport, Santé et Evaluation (URSSE).
Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport
(INJEPS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

Gbaguidi Arnould

Araye Wilma Falone

Centre d'Etudes et de Recherches en Education et Interventions sociales pour le Développement (CEREID). Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

Abstract

Talibé children are enrolled in a coranic school and entrusted to a teacher by their parent in order to learn the coran and social values. During this apprenticeship, these children are invited to beg for various reasons. The phenomenon of begging by these children is becoming more and more remarkable and has prompted the need for research. This paper, which deals with the phenomenon of begging by minor children, is based on data collected

through interview guide with coranic teachers, talibé children, a Social Advancement Center (SAC), and two former talibés of the commune of Parakou. The results revealed that due to poverty, some parents are no longer able to provide for the needs of their offspring to entrust the children to coranic school for the purpose of learning the coran. The respect and virtues associated with the image of the coranic master earned him the absolute trust of parents and their children. The study also revealed that these children, under the responsibility of the coranic master, beg to meet his requirements and to eat to their fill. This practice is more aimed at exploiting children than educating them. A retraining system for these children with the involvement of all stakeholders would considerably reduce this phenomenon.

Keywords: Beliefs, begging, socio-cultural and socio-economic factors, education, talibés

Introduction

Le phénomène de la mendicité est universel et complexe (Ouédraogo, 2020). Selon l'historien Gueslin (2013), du moyen-âge à nos jours, la présence de mendiants constitue une constante dérangeante dans les sociétés. Cette population générée par les bouleversements sociaux tels que la famine, l'épidémie, la guerre et le chômage, a toujours inquiété Gueslin (2013). Dans presque toutes les sociétés, comme celles africaines, la mendicité revêt des réalités bien différentes selon les époques et les contextes sociaux. L'Afrique malgré son adage très connu « *Il faut tout un village pour élever un enfant* », n'est pas plus épargnée par le problème des enfants des rues et des mendiants. Le phénomène des enfants des rues et des mendiants en Afrique, est en pleine expansion (Ignoumba, 2016). Il est visible dans plusieurs villes de l'Afrique de l'Ouest et prend de l'ampleur à Abidjan, à Ouagadougou, à Conakry, à Bamako, à Niamey, Dakar et à Nouakchott (Assi, 2003; Hamzetta, 2003a; Gilliard, 2005; Abdou, 2017). Le nombre de mendiants est parfois jugé alarmant dans les grandes villes africaines (Gilliard, 2005). La mendicité des enfants Talibés est, de plus en plus, diversement appréciée dans chaque pays. Alors que certains pays estiment que c'est une tradition rétrograde dont doit se départir certaines communautés, d'autres pays sont convaincus qu'elle est nécessaire pour préparer l'enfant à affronter les vicissitudes de la vie. Face à cette controverse, presque personne ne reste insensible et indifférente (Dia, 2013). Cette problématique remet en question la dimension communautaire qui caractérise la prise en charge de l'enfant (Ignoumba, 2016).

Selon Nihan Koseleci (2007), l'Organisation Internationale du Travail et le Fond des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) précisent que la mendicité des enfants dans la région de Dakar touche environ 7 600 individus (Koseleci, 2007). Parmi eux, on peut distinguer les « Talibés ». Ils

représentent une majorité de 90 % selon le rapport des enfants mendiants dans la région de Dakar. Les enfants « Talibés » sont les élèves des écoles coraniques, âgés entre 4 et 18 ans, décrits souvent comme des enfants mendiants, présentant des traces de maltraitance, des habits déchirés ou trop grands (Maxime, 2021).

Au Bénin et en particulier dans la zone septentrionale, le phénomène des talibés prend une allure assez inquiétante surtout dans les communes de Malanville, Kandi, Nikki, N'dali, Parakou, etc. Leur éducation dans les écoles coraniques n'est pas comparable à celle du circuit scolaire formel (Imorouet Tama, 2019). Dans la ville de Parakou, la situation est non négligeable, car aujourd'hui les enfants talibés deviennent de plus en plus nombreux. Ils sont dans les rues et mendient et mendient presque toute la journée, pendant que les pères sont dans les institutions scolaires ou dans les rues et mendient presque toute la journée, pendant que leurs pères sont dans les institutions scolaires ou dans les centres d'apprentissages. Tout en grandissant, la honte de mendier s'installe, alors qu'ils désirent avoir une nouvelle vie beaucoup meilleure que l'ancienne.

Dans un entretien réalisé par le journal *Matin libre* en 2019, monsieur Bouraïma Abdul Karimou, président du cadre de dialogue « Coexister », structure militant pour une meilleure prise en charge des talibés au Bénin, a confié que ces enfants dits talibés n'ayant pas reçu de l'amour et ne pouvant en donner sont rejetés et deviennent des proies faciles pour les réseaux criminels la merci de vices comme le vol, la drogue et la prostitution. Ce phénomène est une réalité assez saisissante dans un univers où l'endoctrinement religieux est ancré dans la mentalité des parents sujets du phénomène (*Matin Libre*, 2019). C'est une réalité beaucoup plus observable dans la ville de Parakou, où le phénomène prend de l'ampleur. Errant dans la rue, faisant le tour des restaurants à longueur de journée, ils passent leur temps à quémander pour le compte de leur maître coranique (Wahabou, 2021). Or, l'enfant fait l'objet d'un ensemble de droits décrits dans la convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations Unies (Perez, 2009). Cette convention stipule également que « *L'acception socioculturelle de l'enfance selon les pays, se définir comme une période de développement physique et psychique qui nécessite la protection des adultes, et qui est plus naturellement consacrée au jeu qu'au travail mais qui admet l'apprentissage progressif d'un savoir.* » (Manier, 2011, p.17).

De ce paradoxe émerge la question suivante : Quels sont les facteurs socioculturels et socioéconomiques favorisant l'expansion du phénomène des enfants talibés dans la ville Parakou ?

L'objectif de l'article est d'analyser les déterminants socioculturels et socioéconomiques du phénomène de la mendicité des enfants talibés dans la ville de Parakou. L'hypothèse formulée est l'expansion du phénomène de la

mendicité des enfants talibés de la ville de Parakou est liée aux facteurs socioculturels et socioéconomiques.

1. Cadre théorique

La théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedberg (1977) a été adoptée comme théorie de référence pour l'analyse des données. Cette théorie permet d'appréhender une structure, quelle que soit sa taille et son organisation en partant des individus pour comprendre les stratégies et les interrelations qu'ils développent à l'intérieur du système formel qui les contraint. Trois concepts constituent le fondement de la théorie de l'acteur stratégique (Crozier & Friedberg, 1977) : l'acteur, le système et l'environnement.

Dans le cadre de l'étude, le système se rapporte aux caractéristiques structurelles et aux règles formelles de l'organisation étudié. Le système formel, comprenant les manières de faire, les croyances des populations locales concernées par le phénomène talibé. L'environnement correspond aux réalités socioculturelles et socioéconomiques structurant la vie des acteurs (les maîtres coraniques, les enfants talibés). Les enfants talibés constituent des acteurs cibles où se manifeste véritablement le problème en observation. Les maîtres coraniques sont des acteurs, ils sont responsable et ont en charge l'éducation des enfants au sein des écoles coraniques. Les acteurs relais correspondent aux agents exerçant dans le Centre de Promotion Sociale (CPS) au profit des enfants. Ils interviennent également dans la résolution du problème. L'ensemble des relations acteurs-système est grandement influencé par l'environnement.

2- Démarche méthodologique

2-1- Cadre de l'étude et nature de la recherche

La ville de Parakou, encore appelée cité des Kobourou, est située à 415 Km de Cotonou, dans le département du Borgou. La ville de Parakou comprend en moitié la communauté musulmane, disséminé dans tous les recoins de la ville et dont la plupart se retrouvent dans la grande mosquée de Parakou. Il s'agit d'une recherche transversale et de nature qualitative réalisée dans la ville de Parakou. Cette recherche qualitative a permis de recueillir les propos des enquêtés sur la mendicité forcée des enfants talibés dans cette ville.

2-2- Population et Echantillonnage

La méthode non aléatoire avec la technique par choix de volontaire a permis de constituer l'échantillon de 16 enquêtés. Celui-ci est composé de sept maîtres coraniques, de six talibés, de la responsable du Centre de Promotion Sociale (CPS) de la ville et deux anciens talibés, selon que chacun d'eux a montré sa volonté manifeste de participer à une telle enquête. Il a été difficile

d'interroger tous les talibés rencontrés sur le terrain. Ils étaient réticents au dialogue et ne voulaient pas répondre aux questions de l'enquêteur. La constitution s'est faite sur la base des critères d'inclusion.

Au niveau des talibés les critères d'inclusion sont : être un talibé confié dans une des Daàras ; être volontaire à participer à l'enquête ; être présent le jour de l'enquête ; avoir donné son consentement pour participer à cette recherche.

Pour les maitres coraniques les critères sont : être un maître coranique, responsable d'une Daàra ; avoir des talibés à sa charge ; être volontaire à participer à l'enquête ; être présent le jour de l'enquête ; avoir donné son consentement pour participer à cette recherche. En ce qui concerne les anciens talibés les critères sont : avoir été un talibé ; avoir vécu auprès d'un maître coranique, responsable d'une Daàra ; être volontaire à participer à l'enquête ; être présent le jour de l'enquête ; avoir donné son consentement pour participer à cette recherche. En rapport aux les structures venant en appui aux Daàras les critères sont : avoir soutenu les talibés dans leurs Daàras ; être volontaire à participer à l'enquête ; être présent le jour de l'enquête ; avoir donné son consentement pour participer à cette recherche.

2-3- Méthode de collecte

L'entretien a été réalisé auprès des maitres coraniques, les anciens talibés, les enfants talibés et les responsables des structures grâce au guide d'entretien. Grâce à cet outil d'enquête qualitative, les données relatives aux facteurs socioculturels et socioéconomiques favorisant le phénomène de la mendicité des enfants talibés à Parakou ont été recueillies. La première phase de collecte des données s'est déroulée avec les maîtres coraniques responsables de *daàra* et les anciens talibés. La seconde phase a été réalisée avec les enfants talibés et la troisième avec le Centre de Promotion Sociale (CPS). Les entretiens sont réalisés avec un téléphone portable (Infinix) disposant d'un magnétophone, sur approbation, après réception de leurs consentements des enquêtés et en tenant compte de leur disponibilité. Les données issues des entretiens, sont traitées à partir d'une analyse de contenu. Les informations issues des interviews sont transcrites fidèlement et dans leur intégralité pour identifier, l'avis des personnes interrogées par rapport aux différents axes retenus pour l'étude

3- Résultats de l'étude

Les résultats obtenus s'ordonnent autour de deux axes majeurs :
- La dimension socio-culturelle comme facteur explicatif de l'expansion du phénomène des enfants talibés dans la ville de Parakou.

- Le déficit de soutien parental aux enfants admis dans les écoles coraniques et aux maîtres coraniques comme facteur socioéconomique de l'expansion du phénomène de la mendicité des enfants talibés.

3-1- Les dimensions socio-culturelles et socioéconomiques et l'expansion du phénomène des enfants « talibés »

La problématique des enfants « talibés », bien qu'elle regorge d'explications globales, présente des particularités selon les pays. Cette sous-section présente la manière dont la pratique culturelle et la pauvreté des parents suscitent le phénomène des enfants « talibés ».

3-1-1- L'envoi des enfants à l'école coranique pour l'apprentissage du coran : un prétexte pour certains parents de voiler leur pauvreté

Un enfant talibé est un enfant musulman qui est confié par ses parents à un maître coranique dans le but d'apprendre le coran (Giegas, 2021). Ce dernier vit dans un local communément appelé Daàra qui signifie école coranique. A cet effet, Chehami perçoit le talibé comme « un disciple ou un élève qui apprend le coran. Ces garçons ont entre trois à quatorze ans et plus. Leur famille les envoie chez les marabouts afin de suivre une éducation coranique accompagnée d'une initiation pratique à la vie communautaire et de l'acquisition du sens de l'humilité, de la vie ascétique et de l'endurance à toute sorte d'épreuve. Ils sont en effet rassemblés dans un local qu'on appelle Daàra qui signifie école coranique. »(Chehami, 2013).

Au Bénin comme dans plusieurs autres pays africains, certains enfants sont contraints d'apprendre le coran pour des raisons diverses. L'école coranique répond à une demande multiforme au sein de la communauté musulmane. Elles sont de nature religieuse, morale, spirituelle ou encore ésotérique. Les parents souhaitent que leurs enfants y acquièrent du savoir (l'étude du Coran et l'apprentissage de la langue arabe), du savoir-être (le respect des aînés, l'humilité...), du savoir-être mais aussi souvent, du savoir-faire (compétences ésotériques, notamment) (MENET-FP & UNICEF, 2019). C'est ce qu'affirmait l'un des maîtres coraniques en ces termes : « *Les raisons qui poussent les parents à envoyer leurs enfants à l'école coranique, non seulement la compréhension de la religion mais aussi la manière dont l'enfant vivra, son avenir, ce qu'il deviendra dans la société à partir de l'apprentissage du coran.* » (Maître coranique R.I., 44 ans ; Marié avec cinq enfants).

Un talibé confirmait dans ses propos que : « *Il s'agit de foi et en plus les parents ne nous ont pas laissé le choix. Les parents voulaient que j'apprenne le coran* » (talibé S.O., 10 ans).

Les propos des enquêtés montrent que l'apprentissage du coran favorise le développement des compétences cognitives et socio-affectives.

Dans l'optique des parents, cet apprentissage permet l'acquisition des fonctions exécutives et des forces motivationnelles qui leur permettront de réussir dans la vie. Au-delà de cet aspect, l'envoi de l'enfant à l'école coranique réduit les charges familiales des parents et dissimule les réalités économiques auxquelles ceux-ci sont confrontés.

Certains enfants voyant la faible situation socioéconomique de leurs parents préfèrent rester avec un maître coranique (alfa) afin de satisfaire certains besoins en alimentation, en santé. Ainsi, lors des entretiens réalisés avec les talibés, l'un d'eux ayant volontairement décidé de rester avec un maître coranique s'expliquait en disant :

« *Je suis allé chez le maître coranique pour trouver à manger de temps en temps comme ceux de mon âge et profiter pour apprendre le coran et être alfa aussi* » (talibé A.Y, 09 ans). De plus, un des maîtres coraniques enquêtés a confié ce qui suit : « *certaines enfants à cause de la situation socioéconomique de leur parent préfèrent venir ici afin de pouvoir subvenir à leur besoin et profiter d'apprendre le coran.* » (Maître coranique I.A ; 52 ans : marié avec sept enfants).

L'admission de l'enfant à l'école coranique renvoie à l'inclusion de celui dans un environnement. La configuration de l'environnement (l'école coranique) reflète la relation d'autorité mais aussi de respect entre le maître coranique et les enfants apprenants. Cet environnement est marqué par la demande de l'aumône et l'enfant admis à l'école coranique doit s'y accommoder et s'adapter. Certains maîtres requièrent des garçons talibés de « demander » l'aumône. La demande de l'aumône est une pratique promue par certaines écoles coraniques et les enfants y sont encouragés à cette pratique. Cependant, cette forme de mendicité est devenue obligatoire pour les talibés des *daàra*. La majorité des talibés confiaient que les maîtres coraniques ou marabouts auprès de qui ils ont été confiés, n'hésitent pas à leur demander un certain quota à ramener quotidiennement. Un talibé enquêté a affirmé en ses termes : « *... Le maître insiste sur le fait de demander l'aumône. Quand quelqu'un nous donne quelque chose, nous devons prier pour ce dernier. Tous les talibés quémangent pratiquement. Quand nous quémandons nous versons un part à notre daàra.* » (Talibé Y.S, 13 ans).

3-1-2- La pauvreté : un des facteurs socioéconomiques favorisant le phénomène de la mendicité des enfants « talibés »

La précarité socioéconomique dans laquelle vivent les enfants constitue l'une des principales raisons qui les contraignent à mendier. La mendicité résout partiellement le problème de survie et d'alimentation quotidienne. Lors des entretiens réalisés avec les « talibés », l'un d'eux ayant volontairement décidé de rester avec un maître coranique s'expliquait en

disant : « *je suis allé chez le maître coranique pour trouver à manger de temps en temps comme ceux de mon âge et profiter pour apprendre le coran et être alfa aussi* » (talibé A.Y, 09 ans).

De plus, un des maîtres coraniques enquêtés a confié ce qui suit : « *certaines enfants à cause de la situation socioéconomique de leur parent préfèrent venir ici afin de pouvoir subvenir à leur besoin et profiter pour apprendre le coran.* » (Maître coranique I.A ; 52 ans : marié avec sept enfants).

3-1.3- Déficit de soutien parental aux enfants admis dans les écoles coraniques et aux maîtres coraniques.

Les parents ont en charge l'éducation et le bien-être de leurs progénitures. Lorsque ces enfants sont confiés à une structure éducative ou à un adulte, les parents doivent avoir le regard axé sur leur cadre de vie. Pour certains enfants inscrits à l'école coranique, les parents ont une attitude en retrait. En effet, la recherche a révélé durant l'entretien avec les maîtres et les structures que les parents n'apportent aucune aide aux maîtres coraniques. Le soutien parental aux maîtres coraniques survient parfois les premiers jours et après cela, aucune réaction venant des parents des enfants. L'un des enquêtés certifiait dans ce sens que « *beaucoup de parents ont démissionné, ils prennent des engagements avec les maîtres qu'ils n'honorent pas. Très peu de parents soutiennent les maîtres alfas dans la quête du savoir de leurs enfants* » (Responsable du Centre de Promotion Sociale (CPS) 1 de la ville de Parakou).

En plus, les ristournes annuelles obtenues des activités agricoles ne favorisent pas aux cultivateurs la contribution régulière aux charges du maître coranique. Les propos d'un ancien talibé se présentent comme suit « *mes parents sont des cultivateur. Et comme mes parents arrivent à réunir leur bénéfice par an ils n'arrivent pas à m'envoyer à l'école.* » (Ancien talibé¹, 22 ans, Célibataire sans enfants).

3.1.4. Les enfants orphelins, contraints à devenir des talibés mendiants

Aussi, certains enfants sont des orphelins, ce qui justifie le fait que la majorité des maîtres ne bénéficient d'aucun soutien. L'un des talibés a affirmé que « *Depuis l'enfance, mes parents sont décédés. C'est ma grand-mère qui m'a amené chez le maître coranique pour y rester* » (talibé G.M ; 12 ans). La démission parentale, la pauvreté, les enfants orphelins et le manque de soutien nécessaire au maître coranique entretiennent le développement du phénomène de la mendicité des enfants « talibés » à Parakou.

Un autre talibé confiait que :

« Ma vie est triste : Depuis le décès de mo, père ; il y a 5ans ; j'ai été confié à un oncle paternel : Il m'a gardé 3 ans : La quatrième année maman est décédé et mes parents maternels m'ont récupéré : Je ne travaillais plus correctement à l'école : J'ai abandonné en classe de CMI : C'est de là que je me suis retrouvé chez alpha pour apprendre le Coran et vivre chez lui » (talibés A : G ; 13 ans)

En clair, sur la base de l'analyse de contenu de ces verbatims, il est clair que le déficit de soutien parental aux enfants talibés confiés aux maîtres coraniques ainsi que la précarité socioéconomique de certains orphelins et de leurs familles constituent des facteurs conjoncturels explicatifs de la mendicité des enfants talibés dans la ville de Parakou.

4- Discussion des résultats

L'école représente le fondement des connaissances de base des enfants. En plus de les instruire, elle est un milieu de vie où ces derniers interagissent et font de nombreuses expériences d'apprentissage de vie en société. Il en est de même de l'école coranique. Cependant à la différence de l'école formelle, les enfants talibés résidant chez leur précepteur se mettent à la disposition de son foyer. Cette situation a conduit à l'analyse des facteurs socio-culturels du phénomène de la mendicité des talibés.

4.1- Les facteurs socio-culturels explicatifs de l'expansion de la mendicité des enfants talibés

Les enfants « talibés » sont dans un environnement où la religion musulmane prédomine et les membres de la communauté y sont attachés. Dans ce système, les manières de faire et les croyances des populations locales y sont identiques. L'apprentissage de l'Islam et plus particulièrement du Coran est d'une importance capitale pour le développement social de l'enfant. Dans certains milieux ruraux, les parents laissent leurs enfants aux maîtres coraniques pour leur assurer une éducation religieuse. Ceci permet à l'enfant, en plus d'apprendre le Coran, de développer les valeurs défendues par la communauté musulmane (humilité, sobriété, persévérance, etc.) (HRW, 2010). Il en est également de l'enseignement informel représenté par les Daaras, relevant plus de la société civile que de l'État. Il connaît un certain succès, surtout auprès de la communauté musulmane très majoritaire au Sénégal. Cela s'explique, entre autres, par son enseignement, fondé sur la langue arabe et la liturgie de la confrérie musulmane, unique dans le système scolaire sénégalais (Chehami, 2016). L'auteur Amo (2014) abonde dans le même sens, en précisant qu'on y retrouve l'apprentissage de la connaissance

relative à la religion avec la mémorisation du Coran, les pratiques religieuses comme le jeûne ou les différentes prières ainsi que l'inculcation de la foi musulmane.

Outre l'apprentissage du Coran, le rôle des acteurs tels que les maîtres coraniques est à prendre en compte. Zoumanigui (2016) l'a illustré par le lien créé entre le talibé et le marabout telle que décrite par le Coran. Cette relation se construit autour de la servitude et de la soumission. Le marabout représente autant le maître à servir que le guide spirituel à écouter et à suivre. Ainsi, même sans lien de sang, la relation entre le marabout et son disciple, en l'absence des parents, peut se décrire comme celle d'un tuteur, d'un père qui définit ce que le talibé peut ou ne pas faire, son autonomie autant que ses devoirs envers lui. Selon Perry (2004), on peut retrouver dans cette relation, la métaphore de l'esclavagisme qui est centrale dans la relation qu'un musulman se doit d'avoir envers le dieu qu'il sert.

S'agissant des parents, le rapport Human Rights Watch révèle que la mendicité est partie intégrante de l'enseignement. Ils trouvent la pratique de celle-ci totalement justifiée afin que le marabout ou le maître coranique puisse subvenir aux besoins du Daàra ainsi que de ses besoins personnels (HRW, 2010).

S'inscrivant dans la même logique, Hamzetta (2003) montre que la mendicité a des fondements religieux. La zakat instituée comme un devoir religieux ayant pour but de purifier les impuretés liées aux revenus et d'assurer que les excès de richesses soient redistribués aux nécessiteux, motive l'aumône faite aux personnes vivant dans une situation de mendicité. Aussi, la religion musulmane fustige ceux qui amassent les biens et ne partagent pas avec les plus démunis. Ces valeurs religieuses déjà intériorisées par les populations font que le mendiant « *est accepté et intégré comme un chaînon "nécessaire" dans le système de fonctionnement et de durabilité sociale* » (Hamzetta, 2004, p.8).

4.2. Les facteurs économiques explicatifs de l'expansion de la mendicité des enfants talibés

La forte croissance démographique, les crises socio environnementales dans le milieu rural conditionnent l'envoi des enfants à la ville. Cela permet d'amoinrir les dépenses des parents pour leur enfant (HRW, 2010). Les parents confient leurs enfants aux maîtres coraniques à cause de leurs conditions socio-économiques. En se référant à la religion, ils perçoivent le maître coranique comme un modèle d'éducation et d'éthique pouvant transmettre les bonnes pratiques à leurs enfants. Les maîtres coraniques, à leur tour, instruisent les enfants pour qu'ils aillent mendier tout en faisant un apprentissage du coran en parallèle (Araye, 2022). A sa suite, Fadilou (2018) présentait les argumentaires des maîtres coraniques qui fondent la mendicité

des enfants talibés qui sont entre un précepte de l’Islam recommandé par Dieu, une nécessité pour la survie des Daaras laissés eux-mêmes par des parents démissionnaires, une exigence dans un contexte économique de précarité et une pédagogie de vie pour implémenter des vertus chez l’enfant talibés.

Outre cet aspect, le rapport de l’UNICEF (2019) a indiqué que les écoles coraniques ne bénéficient pas d’appui financier extérieur, y compris des parents dans la majeure partie des cas. Cette situation entretient le phénomène de la mendicité des enfants talibés. Les maîtres coraniques les encouragent à accomplir cette tâche à des fins pédagogiques, au regard de l’enseignement de l’humilité intrinsèque à cette pratique. L’enseignement permet aux enfants talibés de démontrer leurs capacités de récitation de poèmes et de chants religieux, avec comme récompense des dons en nature ou en espèce venant de certains membres de la communauté. En retour, la croyance veut que l’enfant qui reçoit l’aumône fasse des bénédictions aux donateurs. Ce même rapport de l’UNICEF a précisé que les difficultés financières d’accès à l’école formelle conduisent certaines familles musulmanes à s’orienter vers l’école coranique. Pour eux, bien que l’inscription soit gratuite à l’école formelle, cette dernière entraîne des dépenses annexes qui constituent un obstacle réel à la scolarisation des enfants.

Crozier et Friedberg (1977) ont souligné que, dans un contexte spécifique où la pauvreté est globale, les acteurs sont capables de mesurer, manipuler, adapter et inventer leur comportement en fonction des circonstances. C’est le cas des parents des talibés. En effet, les enfants de la présente étude évoluent dans un environnement où la religion musulmane prédomine, dans cet environnement les familles sont en général polygames et les parents confient leur enfants au maître coranique pour réduire leur charges. La majorité des parents des enfants talibés sont des cultivateurs avec un faible niveau de revenu. L’activité agricole exercée par les parents ne permet pas de définir un revenu stable. L’incapacité des parents à supporter les charges des enfants, conduit ceux-ci à confier leurs enfants au maître coranique. Les maîtres coraniques incitent ceux-ci à pratiquer la mendicité pour subvenir à leurs charges quotidiennes et celles des enfants. Les acteurs sont dotés d’un « instinct stratégique » c’est-à-dire que leur comportement n’est pas exclusivement rattaché à leur expérience passée, mais surtout à la perception qu’ils ont des opportunités et des contraintes de leur contexte d’action spécifique, de leur vision et de leurs intérêts respectifs (Crozier, 1977; Freiberg, 1988; Crozier, 1993). Gilliard (2005) a mentionné que la mendicité rend compte de la non-satisfaction des besoins essentiels chez ceux qui la pratiquent et traduit donc le dysfonctionnement économique, écologique et politique d’une société. Dans la même logique que Crozier et Friedberg, la théorie de Weber inscrit l’acte des parents des enfants dans l’action rationnelle en finalité, l’individu conçoit un but et recherche ensuite les moyens

permettant de l'atteindre. Les acteurs (les parents) savent mobiliser les moyens adéquats au but visé, le résultat obtenu est celui qui était initialement recherché pour les parents il s'agit d'alléger un tant soit peu la pression économique. Les parents des enfants envoient consciemment leurs enfants à l'école coranique dans le but de réduire leurs charges familiales.

Dans le contexte de la présente étude, les enfants se tiennent dans un environnement où la religion musulmane comme toutes les religions révélées prônent des valeurs de partage, de piété (Converset & Binois, 2006), valeurs auxquelles la population en milieu rural et urbaine ne manque pas de répandre le don d'aumône, qui, en plus d'être un acte de générosité et de compassion envers les nécessiteux, représente le troisième pilier de l'Islam (zakat). Donner aux enfants et à toutes personnes dans le besoin est un acte courant qui est un moyen de se sentir en accord avec la religion musulmane, de se purifier et recevoir la miséricorde divine (Ouédraogo, 2020).

Conclusion

Le phénomène de la mendicité des enfants est une réalité dans la ville de Parakou. Cet article a pour objectif d'analyser les déterminants socioculturels et socioéconomiques de l'ampleur des enfants talibés dans la ville de Parakou. Pour ce faire, la méthode qualitative à l'aide du guide d'entretien a permis de collecter les données et de déceler les facteurs socioculturels et socioéconomiques qui poussent les enfants la mendicité. Ces données ont été collectées auprès des maitres coraniques, les anciens talibés, les enfants talibés et les responsables des structures. Les résultats de l'étude montrent que la persistance du phénomène de la mendicité des enfants s'explique par l'environnement socioculturel marqué par la confession religieuse musulmane des parents. Les enfants sont admis à l'école coranique où la demande de l'aumône s'inscrit dans une histoire culturelle et religieuse. Les résultats ont également mis en exergue la pauvreté des parents. Ils sont guidés par l'action rationnelle en finalité où l'envoi des enfants à l'école coranique permet de réduire les charges familiales. Aussi, le déficit de soutien parental aux enfants et aux maitres coraniques conditionne l'envoi des enfants à pratiquer la demande de l'aumône. La lutte contre ce phénomène nécessite un changement social. Ce changement social qui consistera à modifier les croyances, les attitudes ou les comportements, ne sera possible que d'abord par une prise de conscience individuelle et collective de tous les acteurs concernés. Il nécessite également l'amélioration des conditions de vie de la population dans son ensemble ou de certaines catégories particulières de la population.

References:

1. Abdou, H. (2017). « La mendicité féminine dans la ville de Zinder (Niger) ». International, Journal of Innovation and Applied Studies, vol 30 n°2, pp314-325.
2. Amo, K. (2014). « Faire face à la bonne souffrance des talibés (Sénégal). Note de recherche L'anthropologue à l'école coranique ». Revue Antropo Children, Université de Liège, Paris (4), 130p.
3. Araye, W.F. (2022). Education pour tous : entre scolarisation et mendicité forcée des enfants talibés de la commune de Parakou, mémoire licence professionnelle, Université d'Abomey Calavi, Bénin, 68 p.
4. Assi, M. (2003). « Les enfants mendiants. Garçons et filles des rues dans la ville africaine », EHESS. In Marguerat, Y. (dir.), Paris, Centre d'études africaines. pp. 93-114.
5. Chehami, J. (2016). « Les familles et le Daàra au Sénégal. Entre facteurs macro sociaux, stratégies collectives et choix individuels ». De Boeck Supérieur, Afrique contemporaine, 20 (257), pp 77-89.
6. Crozier, M. (1993). « Nécessité du changement, difficulté du changement », Le Débat, n°73, pp69-71.
7. Crozier, M. & Friedberg, E. (1977). « L'acteur et son système, les contraintes de l'action collective ». Éditions du Seuil. Paris.
8. Converset, E. & Binois, J-M. (2006). « La zakat au Soudan : Une alternative islamique à l'aide humanitaire internationale ? », Institut universitaire d'études développement, Genève, 126 p.
9. Dia, M. M. (2013). Problématique des Daaras et des Talibés au Sénégal, http://www.ouestaf.com/Problématique-des-daara-et-des-talibe-au-Sénégal_a4223.htm, consulté 5 Septembre 2022.
10. Fadilou Ba El Hadj Mahamadou, D. (2018). Les communications des organisations à vocation sociale au Sénégal autour des enfants mendiants ou Talibés. Comprendre les enjeux, analyser les dispositifs, actions et outils au service des publics vulnérables, (Tome 1 :1ère partie, 2ième partie, 3ième partie et bibliographie), Thèse de doctorat, Sciences de l'Information et de la Communication AIX- Université Marseille, Paris 1574 p.
11. Friedberg, E. (1988). « L'analyse sociologique des organisations », GREP, n° 28, 127 p.
12. GILLIARD, Patrick. (2005). L'extrême pauvreté au Niger : mendier ou mourir, Paris, Karthala. 280 p.
13. Gueslin, A. (2013). « D'ailleurs et de nulle part : Mendiants, vagabonds, clochards, SDF en France depuis le Moyen Âge, » Paris, France : Fayard. 530p.

14. Hamzetta, B. O. (2003a). La mendicité : une forme de pauvreté ou une opportunité sociale pour la constitution de capacité ? » Conférence from Sustainable Development to sustainable Freedom, Pavia, Italia.
15. Hamzetta, B. O. (2004). « Handicaps, Accidents et Opportunités sociales en Mauritanie . Paper presented at the Communication présentée à la 4ème Conférence Internationale sur les Capabilities Approach à Pavie en Italie 14p.
16. HUMAN RIGHT WATCH (2010). « Sur le dos des enfants, mendicité forcée et autres mauvais traitements à l'encontre des talibés au Sénégal». <https://www.hrw.org/fr/report/2010/04/15/sur-le-dos-des-enfants/mendicite-forcee-et-autres-mauvais-traitements-lencontre>, consulté le 10 Septembre 2022.
17. Ignoumba, S. (2016). « Enfants des rues impasses familiales et précarité psychique : étude clinique menée au Gabon, Thèse de doctorat en psychologie, Université de Franche-Comté, France 283p.
18. Manier, B. (2011). Le travail des enfants dans le monde. La Découverte. Retrieved from http://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=iehoLOE_89EC&oi=fnd&pg=PP2&dq=les+enfants+des+rues+en+europe&ots=PwS9D8w7T0&sig=xI1fre6A82sQExcK1mQOike_36 consulté en Août et Septembre 2022.
19. MATIN, L. (2019). Enfant en situation de mendicité à Kandi et Manlaville : La mine d'or des maitres coraniques. <https://matinlibre.com/2019/10/15/enfants-en-situation-de-mendicite-a-kandi-et-malanville-talibes-la-mine-dor-des-maitres-coraniques>.
20. MENET-FP & UNICEF (2019). Enfants talibés et Ecoles coraniques en Côte d'Ivoire : Enjeux et perspectives, Rapport d'étude, Côte d'Ivoire 114p.
21. Moussa, S. & Kobiane, J-F. (2015). « Inégalités des ménages face à la réception de transferts informels. Quelques leçons issues d'Ouagadougou (Burkina Faso) ». Cahiers québécois de démographie, 44 (2), 223-249. doi:<https://doi.org/10.7202/1035954>, consulté en Août et Septembre 2022.
22. Nihan, K. (2007). Enfants mendiants dans la région de Dakar. Understanding Children's Work – Project working paper series, Rapport UNICEF, Dakar, 92p.
23. Ouedraogo, H. S. (2020). « Logiques sociales de la pratique de la mendicité par des « mères de jumeaux » dans la ville d'Ouagadougou (Burkina Faso)" Thèse Doctorat en sociologie Philosophie, Québec, Canada, 313 p.
24. Perez, L.R. (2009), Vivre et survivre à Mexico: Enfants et jeunes de la rue, Paris, Karthala 350p.

25. UNICEF, UNION EUROPEENE (2019). Enfants talibés et Ecoles coraniques en Côte d'Ivoire : Enjeux et perspectives, Indigo Côte d'Ivoire-initiative de Dialogue et de Recherche -Action pour la paix, Rapport d'étude, 114p.
26. Wahabou, I. (2021). « Retour du phénomène des enfants talibés Parakou: les acteurs appelés apprendre leur responsabilité <https://daabaaru.bj/retour-du-phenomene-des-enfants-talibes-a-Parakou-les-acteurs-appelé-à-prendre-leur-responsabilité> consulté 10 Août 2022.

La Condition de la Femme au Foyer et de l'Enfant Orphelin dans la Communication Sociale à Travers l'*Ahossi* chez les Agni-Morofouè de Côte d'Ivoire: Plaidoyer pour un Mieux-être

Kouakou Oi Kouakou Benoît, Maître-Assistant
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan,
UFR Information, Communication et Arts, Côte d'Ivoire

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p80](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p80)

Submitted: 19 October 2022
Accepted: 26 November 2022
Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)
Under Creative Commons BY-NC-ND
4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Benoît K.O.K. (2022). *La Condition de la Femme au Foyer et de l'Enfant Orphelin dans la Communication Sociale à Travers l'Ahossi chez les Agni-Morofouè de Côte d'Ivoire: Plaidoyer pour un Mieux-être*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 80.
<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p80>

Résumé

Le présent article a analysé la communication sociale de chansons *ahossi* des Agni-Morofouè, en les appréhendant comme des plaidoyers en faveur d'un mieux-être et d'un mieux-vivre de la femme maltraitée au foyer et de l'enfant orphelin marginalisé. Au niveau théorique, l'étude a convoqué le modèle descriptif de la communication de Lasswell. Au plan méthodologique, elle s'est appuyée sur un corpus de dix chansons tirées du répertoire de six groupes *ahossi*. Ce corpus a fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu lexico-thématique. L'analyse révèle comment cette musique-danse se saisit des souffrances de la femme (en particulier celles de la première épouse dans un foyer polygamme, surtout avec l'arrivée d'une plus jeune femme) ainsi que de la marginalisation et des douleurs de l'enfant orphelin. En décrivant et en dénonçant les effets pervers de la polygamie (très souvent à l'origine des déboires de la femme la plus ancienne) et en mettant à la lumière les malheurs de l'enfant orphelin, l'*ahossi* se situe dans une perspective de plaidoyer en faveur d'un agir humanisant. En tant que canal, elle fait entendre l'écho du message-complainte des sans-voix et des sans-voies, en vue d'influencer les idées et attitudes, et parvenir à un changement social au sujet de ces personnes fragilisées.

Mots-clés: Communication sociale, plaidoyer, enfant orphelin, femme maltraitée, Agni-Morofouè

The condition of Housewife and Orphaned Child in Social Communication through the *Ahossi* among the Agni-Morofouè of Côte d'Ivoire: a Plea for Wellness

Kouakou Oi Kouakou Benoît, Maître-Assistant
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan,
UFR Information, Communication et Arts, Côte d'Ivoire

Abstract

This article analyses the social communication of the *ahossi* songs performed by the Agni-Morofouè people. It examines these songs as pleas for wellness and a better life for the abused housewife and for the marginalized orphaned child. At the theoretical level, the study is based on Lasswell's descriptive model of communication. Methodologically, it uses a corpus of ten songs from the repertoire of six *ahossi* groups. This corpus was subjected to a qualitative lexicothematic content analysis. The analysis reveals how this dance-music captures the sufferings of women (particularly those of the first wife in a polygamous household, especially with the arrival of a younger wife) as well as the marginalization and pain of the orphaned child. By describing and denouncing the perverse effects of polygamy (very often the cause of the older wife's torment) and by highlighting the misfortunes of the orphaned child, the *ahossi* song represents a plea for humanism. As a channel, it echoes the message and complaint of the voiceless and helpless people in order to influence ideas and attitudes, and achieve social change about these vulnerable people.

Keywords: Social communication, plea, orphaned child, abused housewife, Agni-Morofouè people

Introduction

La condition des personnes en situation de vulnérabilité ou potentiellement vulnérables constitue l'une des sources d'inspiration des créateurs, artistes et éveilleurs de conscience : peintres, musiciens, comédiens, poètes, etc. L'engagement, pourrait-on le dire, fait partie de l'ADN de l'art et de l'artiste, voire de tout créateur attentif à ce qui se passe dans son milieu de vie. I. Illitch (1973, p. 93) pouvait ainsi écrire : « *Toujours il y a eu des poètes*

et des bouffons pour se soulever contre l'écrasement [...] Métaphorisant, ils dévoilent l'a-pensée littérale. L'humour étaye leur démonstration : le sérieux est insensé ». L'auteur ajoute : « *Ils s'éveillent à la merveille, dissolvent la certitude [...] Les sommations que lancent la poésie, intuition, théorie, à l'avance dogme sur l'esprit, ont-elles de quoi mener à une révolution de l'éveil ? Ce n'est pas impossible* ».

Comme les autres arts, et peut-être plus que les autres, la musique est un cadre privilégié de la critique sociale (Kouakou, 2017), de la satire sociale (Kouakou et Djedjess, 2022). Schopenhauer (1912, p. 393) disait qu'elle « *va au-delà des idées, est complètement indépendante du monde phénoménal* ». L'auteur perçoit ainsi l'influence de la musique comme « *plus puissante et plus pénétrante que celle des autres arts [...] elle parle de l'être* ». Toute chose « *qui lui donne une si haute valeur et en fait le remède de tous nos maux* ». De fait, l'engagement de l'art, en général, et de la musique, en particulier, dans la dénonciation des incohérences sociales n'est plus à démontrer. Comme le pense Dedy (1984, p. 116), « *il est légitime de considérer l'artiste musicien comme un porte-parole, mieux, un sujet transindividuel au sens où l'emploie Lucien Goldmann* ». L'œuvre du musicien se veut souvent comme une transcription, une description-dénonciation d'une situation, d'un événement, d'un phénomène.

L'*ahossi*, musique traditionnelle pratiquée – en général – par les Agni Morofouè¹ de Côte d'Ivoire, s'inscrit dans cette perspective de mise à nu, aux yeux de tous, des tares de la société. Se présentant en tant qu'« *instrument de communication sociale qui veut parler de la société à la société et pour la société* » (Kouakou, *op. cit.*, p. 104), cette musique-danse « *devient le miroir de la société, la sentinelle de la communauté* », pour guetter, percevoir, voir, décrypter les signaux du malaise social afin de parler pour dénoncer. Parmi les sujets abordés dans l'*ahossi*, la situation quelquefois difficile que vit la femme, singulièrement l'ancienne épouse dans un foyer polygame, et celle pénible de l'enfant orphelin reviennent de façon récurrente. En effet, comme l'ont indiqué Kouakou et Lasme (2022, p. 20), la musique, ou plus précisément « *la communication musicale est aussi une communication sociale* », laquelle est appréhendée par Collet (2004, p. 102) comme « *un système de pensée et d'action qui cherche à promouvoir la personne humaine prise individuellement ou collectivement, en tant que sujet, autant qu'objet de communication* ». L'*ahossi* s'inscrit, dans cette optique, dans une communication socio-musicale, c'est-à-dire, dans une communication qui se sert de la musique comme canal de transmission du message de dénonciation, en visant le bien-être du groupe qui passe inévitablement par la correction des

¹ Les Agni font partie du groupe Akan (Côte d'Ivoire). Les Agni Morofouè, au Centre-Est, forment la région du Moronou qui regroupe 3 départements : Bongouanou, Arrah et M'Batto.

attitudes et comportements préjudiciables. Elle vise alors le changement social, qui est lui-même tributaire d'une modification profonde et responsable de mentalité, autant dire d'une sorte de retournement des schèmes. Elle est particulièrement une contribution importante dans le domaine du « *développement local* » (Daviette, Folefack & Lengha, 2022 ; Kadjegbin, 2022).

Ainsi, à travers l'*ahossi*, les musiciens, régulièrement, dépeignent le drame social de la femme maltraitée et de l'enfant orphelin. Conscients que leur art est une « *courroie de constitution de l'opinion publique et le canal de transmission du message de cette opinion publique* » (Kouakou, 2017, 104), un art qui « *mobilise et communique les éléments capables de provoquer le retournement des intelligences, les changements de mentalité* » (*idem*, p. 103), les musiciens de l'*ahossi* l'utilisent pour faire un plaidoyer en vue d'un mieux-être de ces êtres bafoués dans leur dignité d'Homme. Cette peinture de la situation de la femme maltraitée et esseulée et celle de l'enfant orphelin marginalisé méritent qu'on s'y arrête. Il faut, en effet, comprendre en quoi les chansons-dénonciations de l'*ahossi* se présentent comme un plaidoyer (c'est-à-dire un moyen que se donne la société civile pour influencer sur les décisions et les pratiques dans la cité) en faveur de ces personnes rendues vulnérables.

Le travail s'inscrit en communication, en particulier dans une perspective socio-anthropologie de la communication, donc pose le double regard sociologique et anthropologique sur le phénomène à l'étude, en le considérant comme un cadre pertinent pour examiner les dispositifs communicationnels et en souligner les enjeux socioculturels. Il analyse alors la communication sociale de chansons *ahossi* des Agni-Morofouè en tant que plaidoyer pour un mieux-être de la femme dans le foyer et de l'enfant orphelin. En d'autres termes, il examine comment le discours de l'*ahossi* constitue une prise de parole pour attirer l'attention de la communauté Agni-Morofouè sur un sujet donné, une cause, une situation, en tant que des faits jugés assez importants pour que les décideurs s'y penchent en vue d'une solution idoine. Il répond à cette question : comment l'*ahossi* se saisit-elle de la problématique de marginalisation de la femme (dans le ménage) et de l'enfant orphelin ?

Méthodes

L'étude opte pour l'analyse qualitative en s'appuyant sur un corpus de dix chansons tirées du répertoire de six groupes *ahossi* (représentant six villages du Moronou : Kinimokro, Assahara, N'Dolikro, Awounan, Ahouanou et N'gohinou). Cinq chansons (« *N'dj'Aka* », « *Man yo n'gossé* », « *Awoulo bissa* », « *Adja douman gban* », « *M'mla mo ko adja* ») abordent la situation de la femme au foyer et Cinq autres (« *Cogloman* », « *Ahoussian mi di blê nou* », « *Éwouo !* », « *Ahoussian min lé man sran* » et « *Ayeka ba* »), celle de l'enfant orphelin. Toutes ces chansons sont souvent tirées du répertoire traditionnel et

recupérées par les groupes. Elles ont été recueillies au cours d'observation *in situ*, dans la ville de Bongouanou, lors de la fête de la musique de 2016 qui a réuni les différents groupes *ahossi* de la région. On peut néanmoins les trouver enregistrées sur des CD ou encore sur Youtube.

Le tableau ci-après fait le récapitulatif du corpus de chansons analysées.

Tableau n° 1. Récapitulatif du corpus de chansons analysées

Thèmes	N°	Titre de la chanson	Groupe / auteur	Total
La situation de vie de la femme au foyer	1	N'dj'Aka	Kpokpla Ahossi de Kinimokro	05
	2	Man yo n'gossé	Ahossi d'Assahara	
	3	Awoulo bissa	Ahougnannou de N'Dolikro	
	4	Adja douman gban	Ahougnannou de N'Dolikro	
	5	M'mla mo ko adja	Ahougnannou de N'Dolikro	
La situation de vie de l'enfant orphelin	1	Cogloman	Ahossi de Kinimokro	05
	2	Awoussian mi di blê nou	Ahougnannou de N'Dolikro	
	3	Éwouo	pétéplé Ahossi d'Awounan	
	4	Awoussian	Ahossi d'Ahouanou	
	5	Ayeka ba	Ahossi de N'gohinou	
TOTAL				10

Source : nos investigations, juin 2016

Les chansons ont fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu lexico-thématique. Ce qui a permis, comme le note Mucchielli (1996, p. 36), « *d'expliciter le ou les sens qui sont contenus et/ou les manières dont ils parviennent à faire effet de sens* ». Les éléments de contenu des différentes chansons ont été regroupés autour des deux grandes thématiques, avant de dégager des significations qui émergent du travail de construction-déconstruction-reconstruction.

Dans la pratique, l'analyse a consisté à faire le décodage des réalités mises en œuvre dans les chansons. Ce travail s'est fait en trois plan ou aspects (qui sont en réalité liés).

- Le premier plan est un travail de construction, en considérant le niveau manifeste, le niveau immédiat de compréhension ;
- Le deuxième plan concerne la déconstruction qui fait opérer la rupture, pour aller au-delà du sens commun, en saisissant ce qui se cache derrière les mots et les mélodies.
- Le troisième plan fait la reconstruction afin de révéler le sens profond des messages, en identifiant la structure relationnelle, c'est-à-dire les rapports qui se nouent autour de ces chansons.

Sur le plan théorique, l'étude fait appel au modèle descriptif de la communication de H. Lasswell (1948). Le modèle, classique et simple, est énoncé comme une question-programme : « *Who – says What – through*

Which channel – to Whom – with What effect ? » (Qui – dit Quoi – à travers Quel canal – à Qui – avec Quel effet ?). Le « Qui » (*Who*) fait référence à la source du message, c'est-à-dire l'émetteur ou les émetteurs (il peut s'agir d'un individu ou d'une institution, une structure). Le « dit Quoi » (*says What*) renvoie au message véhiculé, mais aussi à la manière dont les situations sont décrites. Par « à travers Quel canal » (*through Which channel*), il faut entendre le moyen par lequel le message est véhiculé. « À Qui » (*to Whom*) fait allusion au récepteur du message (qui peut être un individu ou tout un public dans un contexte de communication de masse). En se demandant « avec Quel effet » (*with What effect*), l'on pose le postulat que toute communication exerce une influence ou un impact sur sa cible. Bref, en convoquant le modèle descriptif de Lasswell dans cette étude, il s'agit de montrer comment la musique-danse *ahossi*, média de communication sociale – dans la perspective de l'acception extensive du média avec M. McLuhan (2015) – chez les Agni-Morofouè, est produite et véhiculée pour transmettre un message visant à influencer les idées et les attitudes des acteurs sociaux, en vue de servir de plaidoyer et aider au changement social voulu.

Résultats

Les résultats de l'analyse sont regroupés en trois axes. Le premier s'intéresse à la structure générale des chansons de l'*ahossi* et les deux derniers se réfèrent aux deux grandes thématiques autour desquelles sont regroupées les chansons.

1. *La structure générale de la chanson ahossi*

Avant d'analyser les chansons proprement dites par rapport aux situations décrites, il est nécessaire de présenter l'*ahossi* et la structure dans laquelle se construisent ses chansons.

Classée dans les formes musicales vocales, précisément dans la musique vocale avec accompagnement instrumentale, l'*ahossi* est une musique (ou plus précisément une musique-danse) d'origine ghanéenne. Selon Monsieur Kouamé N'Guessan (guitariste de l'orchestre *Ahossi* "Pétéplé d'Ahounan"), dont les propos ont été recueillis par Damase Allou Aka (de la Direction de la culture de Bongouanou à l'occasion de la fête de la musique en 2016), cette musique, à l'origine, permettait de faire un retour aux sources (ghanéennes), mais aussi de faire la satire des tares de la société, en présentant en modèle, les valeurs morales de la culture traditionnelle Agni. Les chansons abordaient des thématiques comme : les conditions sociales de la veuve et de l'orphelin, les déboires de la femme dans le mariage, le vol, le rejet, la famine, etc. De caractère général mélancolique, ces chansons décrivent également la mort et son corollaire de malheur (les moments de deuil étaient presque les seules occasions pour jouer).

Dans la pratique, et de manière générale, la chanson *ahossi* adopte une structure classique en trois parties, à savoir : l'introduction, le développement et la conclusion.

L'introduction se présente sous la forme d'une exposition en deux moments ou temps. Chacun des moments a son importance dans la communication sociale de l'*ahossi*.

Le premier moment est (habituellement) une exposition purement instrumentale et situe la perspective particulière de la communication sociale du moment. C'est le « *sangôh* », guitare de fabrication locale, originellement à trois cordes (remplacée aujourd'hui dans nombre de groupes par la guitare sèche occidentale à six cordes), qui introduit la chanson, en donne la tonalité et le caractère général. Le « *sangôh* » est suivi par l'*ahossi*, l'instrument ayant donné son nom à tout le genre musical. Il s'agit d'une grande *sanza* de trois lamelles en bambou de chine, avec caisse de résonance. C'est bien lui qui donne le rythme de base de la chanson. Puis vient l'« *alaka* », tambour de bois en forme de cercueil (ce qui explique son nom « *alaka* » qui signifie cercueil). Cet instrument est le pivot rythmique et oriente la danse. Facultativement, et selon les groupes, peut s'adjoindre le *kpindrin* (petit tambour de forme cylindrique sans pieds, joué avec deux fines baguettes), pour soutenir le tambour de bois. Interviennent, enfin, les « *sèkè-sèkè* » (hochets) et le « *bôdôman* » (bouteille). Les hochets (au nombre de deux) et la bouteille percutée soutiennent le rythme du (ou des) tambour(s). La polyrythmique ainsi créée a un sens important dans cette communication socio-musicale. Elle est dans la perspective de ce proverbe tambouriné Agni : « L'arbre "*essan*" seul ne bâtit pas la haie ». C'est dire qu'il faut un peu de tout pour faire un monde, une société où il fait bon vivre. Et, à coup sûr, c'est la réunion de chacun des différents instruments, aussi nécessaires les uns que les autres, qui aboutit à la beauté de la musique *ahossi*.

Le deuxième temps concerne la présentation de la chanson. Elle est l'affaire du soliste. Se distinguant par sa bonne maîtrise de l'art oratoire Agni, il est le personnage central du groupe. Il est l'intermédiaire ou le messager de la parole (message) à communiquer. C'est naturellement lui qui, littéralement parlant, *débouche* la chanson, c'est-à-dire donne le ton ou la tonalité, à travers le refrain qu'il lance. Le refrain expose le thème et plonge le public dans le caractère général de la chanson (tristesse, mélancolie, joie, etc.). Le refrain lancé est alors repris par un chœur plus ou moins polyphonique, dans un style responsorial (appel-réponse). Dans certaines chansons, ce deuxième moment peut devenir le premier moment, et le premier moment, devenir le deuxième. Quoiqu'il en soit, on aboutit, presque sans transition, au développement.

Le développement est la partie centrale, et la plus longue. Le soliste commence couramment par présenter le contexte de la chanson, en la situant dans par rapport à l'histoire à la base de sa création, et finit son récit par la

morale ou par l'objectif visé. Cette séquence de récit est parlée. En fait, c'est une explication donnée par le soliste (ou un autre membre du groupe préalablement introduit par le soliste), avec le soutien de l'orchestre en sourdine et du chœur en bourdon. La partie peut se faire d'un trait ou s'étendre sur plusieurs séquences alternées avec l'exécution responsoriale de la chanson. Suit ensuite une exploitation des thèmes sur la base de variations mélodiques (avec des modulations, des emprunts, etc.) et/ou rythmiques et d'improvisations.

Ce sont les variations et improvisations qui fondent, en réalité, le développement dans l'*ahossi*. Le soliste, faisant preuve de sa grande maîtrise des joutes verbales, puise adéquatement dans la panoplie des procédés stylistiques de la langue Agni. Sa communication s'inspire à l'envi du répertoire de proverbes, de contes, d'énigmes, de métaphores, de comparaisons, d'anecdotes, etc. du terroir. L'improvisation qu'il réalise pour donner du charme à sa communication se fonde aussi bien sur le vécu quotidien (donc sur l'observation des manières de faire et l'agir des membres de la communauté) que sur sa vision de la société idéale. Il peut arriver que deux solistes chantent en alternance dans une même chanson : ce qui en ajoute à la richesse stylistique de cette communication sociale. Après chaque séquence de variations, le chœur répond, toujours dans le style responsorial, en suivant l'orientation donnée par le soliste.

Les variations rythmiques concernent les changements dans les jeux instrumentaux. Ils permettent aux danseurs de faire montre de leur savoir-faire en matière de danse et de chorégraphie, de laisser éclater leur muse. De fait, dans l'*ahossi* (comme dans toute la musique africaine), les chants et les jeux instrumentaux entraînent la danse qui commence, en général, par une petite procession, comme pour marquer et contrôler l'espace physique et spirituel. Littéralement, il est dit, à ce moment, du danseur qu'il désherbe ou nettoie l'espace (en Agni « *ô toutougoua* »). Ces danses expriment, ordinairement, de façon chorégraphique les paroles chantées : elles sont une sorte de mise en scène plus ou moins organisées des événements racontés. Ce que traduisent les changements de pas qui indiquent, par exemple une salutation, une mise en garde, une question, etc. Chaque danseur s'applique à mettre en exergue sa capacité de communiquer avec les instrumentistes, en particulier les joueurs des tambours. Dans la pratique, l'*ahossi*, originellement basée le rythme *high-life*, sollicite plusieurs autres rythmes du terroir : l'*abodan*, l'*akoukoubê*, l'*apkon'gbo*, l'*assa'mlan*, etc.

Le développement est le cadre de déploiement de la communication socio-musicale. Les improvisations verbales, mais aussi rythmiques et chorégraphiques sont l'occasion pour passer le message plus ou moins codé en fonction de l'objectif que s'est fixé la chanson. C'est à moment que le soliste, profitant de la tribune qui lui est offerte, par le canal de la chanson,

livre le message à la communauté. Ce message peut être une dénonciation, une offuscation, une réprimande, un avertissement, un remerciement, un encouragement, une congratulation, etc.

La conclusion est très brève et commence avec un ralentissement et/ou un *decrecendo* sur quelques mesures avant la fin. Habituellement, elle est annoncée par cette phrase chantée : « *Yê touh kouh ka bê ma yé goua* » (qui peut se traduire par « chantons une fois encore et arrêtons ». Par cette phrase, elle-même souvent précédée de « *Man touh man hê* » (soit, j'ai trop duré), le chanteur annonce que lui et l'*ahossi* ont fait leur part qui de transmettre le message. Ils laissent désormais la place à la conscience de chacun afin de profiter du silence qui va s'établir pour se laisser émouvoir et saisir la portée axiologique et éthique du message de la chanson-média.

2. *L'ahossi et la condition de la femme dans le ménage*

Être dans un foyer et y vivre heureux avec son époux et ses enfants, tel est le rêve caressé par toutes les femmes, surtout dans les communautés traditionnelles. Seulement, cet idéal de vie fantasmé tourne quelquefois à la désillusion. Une fois dans le foyer, des femmes font l'amer constat de plusieurs formes de souffrances. Nguimfack (2014, p. 53), dans une étude sur les souffrances au sein des familles polygames, souligne : « *Du fait des violences (physiques et psychologiques) qu'ils suscitent, les conflits au sein des familles polygames engendrent de multiples troubles et souffrances psychiques chez leurs membres* ». L'auteur revient particulièrement sur le problème de jalousie et écrit : « *Normalement, par l'union d'un seul homme avec deux femmes ou plus, la compétition, la jalousie entre les coépouses est une observation commune au sein des communautés qui pratiquent le mariage multiple* » (*idem*).

Cette situation difficile que vivent certaines femmes dans le foyer est un sujet de choix dont se saisit l'*ahossi*. Des chansons dépeignent ainsi les déboires et les désillusions de la femme. C'est l'exemple de la chanson « *N'dj'Aka* » (M. Aka), du groupe de Kinimokro, qui fait justement la satire des effets néfastes de la polygamie sur la première épouse, en décrivant l'ingratitude et la bassesse de l'homme. Voici le texte :

*N'dja Aka é, Aka Blaou Aka é, N'dja Aka é,
Ékpoh min dédé, akpoh min domo sou o, Aka
N'dja Aka coudro mé.*

Traduction :

M. Aka, Aka Blaou Aka,
Tu me détestes jusqu'à me détester pour des
champignons. M. Aka pousseur de palmier.

Dans cette chanson, la parole est mise « dans la bouche » d'une femme pour décrire la situation pénible qu'elle vit dans son foyer (depuis l'arrivée d'une seconde épouse). Dès le refrain, elle se présente comme une femme détestée, méprisée et même vomie. Son mari Aka la déteste d'autant méchamment qu'il veut la priver des seuls champignons qu'elle a trouvés

comme ingrédients en vue de préparer le repas pour elle et ses enfants. Le choix des champignons n'est pas gratuit. Ce végétal cryptogame pousse librement dans la nature. Qui plus est, ici, il a poussé sur un palmier abattu et en voie de putréfaction, donc ne servant en principe plus à rien. C'est dire qu'il arrive comme un don du ciel à cette femme abandonnée et abominée par son homme, ainsi qu'à ses enfants. Du coup, le fait de lui arracher cette unique opportunité de se nourrir apparaît comme le comble de la méchanceté, de la détestation. Quand, dans ces circonstances, elle ajoute au nom « Aka » le surnom de « pousseur de palmier », on comprend bien le quolibet qui traduit le désarroi de cette femme constatant la bassesse et la perfidie de l'homme avec qui elle a vécu pendant tant années.

Tout le développement est basé sur le récit. La chanson, explique le soliste, s'origine dans une histoire. Il raconte. En substance, Monsieur Aka et sa femme se sont retirés au campement pour cultiver la terre et faire fortune. Tout se passe bien et le couple a effectivement eu suffisamment d'argent pour vivre heureux. Un soir, au cours d'une causerie, Aka dit à sa femme : « Il y a longtemps que nous travaillons dur, et je te sens fatiguée ; donne-moi donc la permission de prendre une seconde épouse pour t'aider ». La femme donne alors son accord pour l'arrivée d'une seconde épouse. Elle ne savait pas qu'elle venait ainsi de signer elle-même l'acte de sa déchéance, de son malheur... Rapidement, Aka prend une jeune fille. Dès lors, il n'a plus d'yeux que pour cette dernière. Quand il revient du champ avec du gibier, c'est à celle-ci qu'il donne. Pendant ce temps, chez la première femme et ses enfants, c'est la disette. C'est dans cette ambiance que le polygame Aka fit tomber deux palmiers pour extraire du vin de palme. L'un des palmiers se trouvait dans le champ de la première femme mal-aimée (en Agni, la « *koobi bla* ») et l'autre dans le champ de la dernière femme chérie (la « *yrêyrê bla* »). Des mois plus tard, les débris du palmier qui se trouve dans le champ de la première femme ont commencé à produire des champignons. Mais chez la femme aimée, rien ! C'est donc avec ces champignons des débris du palmier que la mal-aimée et ses enfants se nourrissaient. Une nuit, la femme chérie dit à son mari : « Mon mari, pourquoi sur le palmier dans mon champ, il n'y a pas de champignon ? Je veux moi aussi des champignons ! » Son mari lui répond : « Laisse, j'arrangerai tout cela demain... ». Le lendemain, très tôt, M. Aka se rend au champ. Là, de toutes ses forces, il se met à pousser et inter-changer les débris de palmier : ceux du champ de la première épouse chez la seconde, et ceux de la seconde chez la première. À ce moment, cette dernière arrive au champ et découvre son mari en action. Alors, elle s'écrie : « Mon cher mari Aka ! Tu me détestes tant ! Même les pauvres champignons qui nourrissent mes enfants et moi, tu veux nous en priver ! Si tu ne m'aimes plus, ramène-moi chez mes parents où tu m'as prise. Même l'escargot noir a un preneur. Je pourrais bien trouver un autre homme qui va m'aimer ».

Et le chanteur de conclure ainsi son récit : « C'est un conseil que je donne à tous les hommes : si tu n'aimes plus une femme, libère-la pour qu'elle rentre dans sa famille. Sinon, si elle meurt de chagrin, tu seras coupable de sa mort. Voilà la parole que j'avais à soumettre aux anciens ».

Ce récit se présente comme un excellent argumentaire pour le plaider en faveur du mieux-être et du bonheur de la femme au foyer. L'homme, afin d'obtenir l'accord de sa femme pour une seconde épouse, utilise la manipulation, en l'occurrence, un cadrage menteur doublé de démagogie : « Il y a longtemps que nous travaillons dur, et je te sens fatiguée ; donne-moi donc la permission de prendre une seconde épouse pour t'aider ». De fait, il n'agit que dans son propre intérêt et non par amour pour la femme qu'il sentirait « fatiguée ». Le manipulateur est alors invité par l'*ahossi* à se ressaisir, et au mieux, à prendre ses responsabilités en assumant l'initiative du divorce, puisque, visiblement, il n'a plus d'amour pour sa première épouse. Prendre la décision du divorce et l'assumer quand l'amour est fini, voilà l'une des idées-clefs de cette chanson. L'*ahossi*, au-delà de la douleur décrite, laisse entrevoir, pour la femme, une lueur d'espoir dans la chute du récit avec ce proverbe : « Même l'escargot noir a un preneur » (autrement dit, il y aura quelqu'un qui pourra toujours s'intéresser à elle). Elle laisse donc parler l'épouse pour faire entendre l'idée qu'il vaut mieux, pour toute femme, vivre en paix et heureuse étant divorcée, que de demeurer dans un foyer, mal-aimée, mal-traitée et mal-heureuse, au motif qu'on a passé des années (et fait fortune) ensemble. Et, c'est dans le même sens qu'il faut comprendre le « conseil » du soliste : « Si tu n'aimes plus une femme, libère-la pour qu'elle rentre dans sa famille. Sinon, si elle meurt de chagrin, tu seras coupable de sa mort ». Toute cette histoire qui fonde son plaidoyer est soumise à la sagesse des « anciens », c'est-à-dire des décideurs de la communauté, pour qu'ils avisent.

Cette autre chanson, « *Man yo n'gossé* » (je suis devenue « *n'gossé* »), exposée puis développée à partir du refrain ci-dessous, est dans la même veine de décrire les contrecoups de la polygamie :

Traduction :

Man yo n'gossé, min adjia ayo
Man yo n'gossé, min adjia ayo
Bè nian min wolè nou.

Je suis *n'gossé*, mon mariage est fini
Je suis *n'gossé*, mon mariage est fini
Personne ne se préoccupe de ma survie.

Ici également, la parole est donnée à la première épouse maltraitée à la suite de l'arrivée d'une jeune rivale pour dire son chagrin, sa peine. Ses propos, sous la forme d'une lamentation, paraissent sibyllins avec l'évocation du terme « *n'gossé* ». Elle dit : « Je suis *n'gossé*, mon mariage est fini. Je suis *n'gossé*, personne ne se préoccupe de ma survie ». En effet, le terme « *n'gossé* » fait référence à la perle précieuse qu'on met au pied des rois et chefs chez les Agni. C'est une marque, un signe, autrement dit un sceau, qui,

en même temps qu'il distingue le roi, le condamne à un certain style de vie faite d'astreinte et de sobriété. Le roi est un mis à part qui ne peut plus faire ce que tout le monde fait. La femme compare sa situation de femme mariée à cette perle, et par-delà, à la situation du roi « condamné à... ». Elle dit, en termes clairs, qu'alors que sa situation de femme mariée l'oblige à ne plus se comporter comme les autres femmes hors d'un foyer conjugal, voilà qu'elle fait l'objet de rejet et d'abandon de la part de son mari.

Le développement qui suivra le refrain s'appuie sur le récit et les variations. Le soliste raconte ainsi la genèse de la chanson : « Nous étions allés un jour jouer l'*ahossi* dans un village [...] Dans ce village, vivait une femme [...] Cette femme et son mari se sont accordés pour faire leur plantation de cacao qui, Dieu merci, a fructifié abondamment, et ils ont commencé à avoir de l'argent. Le mari s'est alors pris une jeune fille pour seconde épouse. À partir de cet instant, la première femme ne représentait plus rien à ses yeux [...] La dame nous a raconté sa situation que nous avons mise en chanson pour que partout où nous chantons cette histoire, sa situation serve de mobile pour parler aux hommes. »

Puis, dans une grande variation, le soliste donne libre court à son génie pour faire écho de la plainte de la femme. Il décrit les conditions pénibles des débuts du jeune couple dans les activités champêtres. Il chante : « ... Pendant qu'on coupait la forêt, j'étais encore une épouse... Pour apprêter le champ en vue des buttes, j'étais encore une épouse... Quand je plantais le taro, j'étais encore une épouse... En endurant l'épreuve des bourgeons de bananier, me faire piquer par les bêtes et blesser par la daba, j'étais encore l'épouse... Pendant que j'extrayais leurs fèves de cacao des cabosses, j'étais encore l'épouse... Pendant que je récoltais leurs grains de café et me faire piquer par les fourmis rouges, je suis encore l'épouse... Pour piler la banane et avoir des ampoules dans les paumes, j'étais toujours l'épouse... Au campement, les animaux féroces et les génies m'ont effrayée ; la nuit, ce sont les moucherons qui venaient me piquer ; et quand je me couchais, ce sont les moustiques qui manquaient de me tuer... ».

Comme dans la première chanson, les malheurs de cette femme s'expliquent par l'arrivée d'une seconde femme, une « *yrêyrê bla* », une femme chérie. Le récit fait cas du mépris dont celle-ci, devenue la « *koobi bla* » (la mal-aimée) est l'objet. L'ample variation met les projecteurs sur le passé pour montrer quelle souffrance cette femme a dû endurer et quels efforts elle a dû consentir pour que le couple fasse fortune. Ce retour en arrière met à nu ce qui apparaît comme une ingratitude et une ignominie de la part de l'homme. C'est pourquoi, cette chanson, partout où elle est chantée, veut servir de cadre « pour parler aux hommes ». Il s'agit, à la vérité, de tancer ces hommes, de les amener à prendre conscience du malheur qu'ils causent à la

femme, cette épouse avec qui ils font fortune, qui n'en profite souvent pas, mais devient parfois l'objet de dédain et de marginalisation.

La chanson « *Awoulo bissà* » (le balai de la maison) ci-après est une exhortation à considérer le passé, à accorder une valeur aux biens faits à un certain moment de la vie du foyer.

Traduction :

*Awoulo bissà o, min gnoh man nitché kon
Bou yê da'djron fa min.*

Le balai de la maison, je ne sers plus à rien
Mais pense à notre passé et prends-moi.

Ici, l'*ahossi* se sert de l'image du balai pour parler de la femme. Le symbolisme est parlant. En effet, le balai est l'instrument grâce auquel on entretient le foyer pour qu'il soit propre à tout moment. Il est donc indispensable pour qui veut vivre dans un cadre sain, salubre. En zone rurale Agni, traditionnellement, il est composé de bouts de branches de palmier regroupées. Cela a l'avantage de prendre un grand nombre d'ordures à la fois. Mais, avec le temps, il se dessèche et se fragilise, et alors, on a tendance à le jeter dehors pour le remplacer par un autre, plus neuf. En outre, si par négligence, l'on oublie de le rentrer dans un endroit fermé, il reste à la merci du soleil et de la pluie (et sa dégradation se précipite) ou encore, il est mangé par les animaux domestiques comme les cabris et les moutons. C'est donc en pensant à tous ces risques possibles que la femme, dans la « peau » du balai, dit avec l'*ahossi* : « Certes, je ne sers plus à rien, mais pense à notre passé et prends-moi ».

Que comprendre ? Sans parler ouvertement de la polygamie, l'on saisit bien que le vieux balai qui a longtemps servi utilement est la première femme. C'est cette femme qui, comme le vieux balai, est souvent jetée dehors ou mise de côté et remplacée une autre plus jeune, plus fraîche. D'ailleurs, le chanteur l'inscrit dans l'argumentaire de son plaidoyer pour qu'on accorde un sursis à la femme, au moins pour services rendus. Dans ses variations, et, dans la peau de la femme, il lance avec une voix de mélancolie et de supplique : « Me voici asséchée, rabougrie, pourrie ; je ne suis plus rien ; je ne sers plus à rien ». Est ici présentée l'aujourd'hui de la femme, autrement dit son état de celle que le temps a marquée, balafmée, bref, vieillie. Malgré cela, « bou yê da'djron fa min », c'est-à-dire, « pense à **notre** passé, et prends-moi ». La femme ne dit pas : « pense au passé » ; elle dit : « pense à **notre** passé ». Il s'agit d'un passé commun, fait d'aventures et d'histoires partagées, de soucis partagés, de chemin parcouru ensemble.

Ce passé a nécessairement un impact sur le présent, et la femme ne peut concevoir ce présent sans son compagnon d'hier. Elle n'en a ni la force ni la volonté. Le départ à et de zéro, elle ne l'imagine pas à son âge. C'est pourquoi, à travers le chanteur, elle insiste. Son discours se résume ainsi : « Pense au passé, entre dans ta conscience, et vois les services que j'ai rendus

(balayer la maison, fait les durs travaux de ménage...). Vois combien de périls j'ai bravés. Vois surtout les dangers auxquels tu veux m'exposer en me jetant dehors : si les cabris et les moutons ne me mangent pas, je risque, sous la pluie, de pourrir, ou sous le chaud soleil, de me dessécher et me briser en menu morceaux. Alors, pense à tout cela, et prends-moi ».

Le mariage, à l'évidence, n'est pas souvent ce que l'on croit de loin, hors d'un foyer. Il peut même devenir une coquille vide. C'est ce que dit la chanson « *Bian adja douman n'gban* » (être marié à un homme, ce n'est que le nom) de groupe ahossi de N'dolikro. La chanson dit :

Bian adja douman n'gban

Adja bié bo n'goli o, man wou mi wloun lé

Traduction :

Être marié à un homme, ce n'est que le nom
Ce mariage où je suis, j'ai vu tellement de souffrance.

Le développement est construit sur une brève explication suivie d'un moment de variations faites d'improvisations des deux solistes homme et femme. La substance de l'explication du soliste est celle-ci : quand la femme se marie, son nom se répand partout, souvent, dans le mauvais sens. Lorsque le mari est riche, la belle-famille pense que c'est la femme qui dépense tout son sou ; et quand il est pauvre, on pense que c'est elle qui l'appauvrit. Or, dans les faits, il n'en est rien : il arrive même que la femme soit amenée à se prendre elle-même en charge parce que le mari a démissionné. Les improvisations la dépeigneront, par la suite, comme une mariée sans rien : sans vêtements, sans chaussures, sans bijoux, et même sans nourriture.

La chanson plaide ainsi pour que le mariage ne se vide pas de sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire un mariage dans lequel chacun joue réellement son rôle. Dans la société traditionnelle Agni, un homme qui marie une femme ne peut et doit se dérober de sa fonction de chef de famille et de tout ce que cela sous-entend en termes de prise en charge de la femme et de la maison, tout comme la femme ne peut abandonner ses devoirs d'épouse qui doit prendre soin du foyer.

Pour tout dire, le mariage n'est pas facile ; ce n'est pas souvent cette belle chose rêvée, fantasmée. Dans la chanson « *M'mla bo bê ko adja, bê yako* » (les femmes qui vont se marier, « *yako* ») qui suit, l'ahossi s'apitoie sur le sort des femmes qui se marient et leur tire chapeau.

M'mla bo bê ko adja é, bê yako o

Bê bob ê wo adja nou é, bê won di é !

Traduction :

Les femmes qui vont se marier, « *yako* »

Celles qui y sont déjà souffrent (tant) !

L'ahossi, à travers le chanteur, dit donc « *yako* » aux femmes mariées ou en voie de se marier. L'expression « *yako* », en effet, est composée de deux mots, à savoir : « *ya* » (qui signifie « douleur ») et « *koh* » (qui se traduit par « va »). Ainsi, « *Ya koh* » (qui va se réduire en un seul mot, « *yako* ») traduit

la compassion de l'émetteur du message au destinataire, avec le vœu que la douleur s'en aille, disparaisse. Et, à l'évidence, le mariage peut s'avérer une véritable source de douleur. Ce que le soliste développe dans son exploitation de la thématique. Il indique : « Il y a trop de fatigue dans le mariage. On ne peut raconter toute les peines de la femme. Elle souffre au champ avec son mari, mais quand arrive une deuxième femme plus jeune, la voilà rejetée ». Cette situation rend le mariage problématique, et, beaucoup de jeunes filles, insinue le soliste, ne rêvent même plus de se retrouver dans un foyer. Elles se disent que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Toute chose qui motive le vœu de voir s'en aller la douleur de la femme au foyer. Comme dans une sorte d'exorcisme du mal et de la souffrance, l'*ahossi*, avec son « *yako* », plaide pour que le mariage et le foyer soient plutôt un cadre de paix et de bonheur.

Ainsi, les différentes chansons présentent la situation de misère que vivent des femmes dans leur foyer. Généralement, les problèmes de ces femmes sont exacerbés par l'arrivée d'une seconde épouse.

3. *Le cas de l'enfant orphelin*

L'orphelin est celui qui a perdu son père et/ou sa mère. Sur le site de la revue *Enfant Majuscule*, un article intitulé « *Enfants et adolescents orphelins ou blessés de la vie : les aider à avancer* »² fait état des souffrances psychiques des jeunes orphelins. L'article insiste particulièrement sur une forme de blessure grave : « *les psycho traumatismes qui ont un impact sur la santé des enfants* ». On peut lire ceci : « *Les violences sont fréquentes, sous estimées, non reconnues, les victimes se sentent abandonnées et les conséquences sont très lourdes : atteintes neurologiques, blocage de la mémoire. C'est une blessure faite au cerveau* ».

La situation devient davantage difficile et affligeante quand l'orphelin est un enfant, qui a encore besoin de la présence parentale et d'un climat d'amour – comme une sorte de vitamine de croissance – pour se construire. L'enfant orphelin est donc un enfant vulnérable dont la situation de vie inspire la compassion. L'orphelinisme est, à cet égard, l'un des thèmes majeurs abordés dans la communication sociale de l'*ahossi*.

La chanson « *Coglaman* » du groupe de Kinimokro est dans cette perspective d'exposition à la face de tous des conditions de vie précaires de l'enfant orphelin. Il s'agit d'un plaidoyer pour toucher ceux qui ont la possibilité d'agir en vue de provoquer un changement de regard et d'attitude. Pour y parvenir, le chanteur se met à la place de l'orphelin et se sert de sa plainte et ses lamentations (qui traduisent son mal). Voici le texte de la chanson :

² Enfant Majuscule, 2016, « *Enfants et adolescents orphelins ou blessés de la vie Les aider à avancer* », <http://enfance-majuscule.fr/enfants-et-adolescents-orphelins-ou-blesses-de-la-vie-les-aider-a-avancer/>, Consulté le 30/07/2022, à 10h06.

*Coglaman ba wo nou, ba fa ba
man bê wa kpa*

*Êhi bo bié nouan nou, ba fa ba man
awoussian*

Awoussian bo 'la bié, m'mo min di n'zou o?

Awoussian bo 'la bié, min sou min nandi talê bo.

Traduction :

La coquille contenant l'escargot, ils la donnent à leurs bons enfants

Celle qui est vide, ils la donnent à l'orphelin

Orphelin, je n'ai personne, je mange quoi ?

Orphelin, je n'ai personne, je pleure en

errant derrière les murs des maisons.

Dans son explication, le soliste revient sur ce qui est, à la limite, connu de tous : « Une fois que tu perds ton père ou ta mère, tu as tout perdu ». Il y a là presque un truisme : l'orphelinisme est connu pour être une situation qui conduit les enfants, régulièrement, à l'état déplorable d'abandon par tous. Et le soliste d'insister, comme pour mieux éclairer les lanternes : « Dans la maison et dans la famille, tout ce qui est bon va directement à ceux qui ont encore leurs parents vivants. Toi qui n'as plus personne, tu n'as que la coquille vide ».

L'explication est suivie d'un long moment de mélancolique variation, mais bien rythmée pour être dansée (d'autant qu'en Afrique, la douleur n'est pas incompatible à la danse ; la danse en est, d'ailleurs, souvent l'expression). Dans cette variation sous fond d'improvisation, une phrase revient inlassablement, comme dans une musique à programme (c'est-à-dire une musique décrivant des sujets sur des thématiques extramusicales) : « *Mi souh nanti talê boh* » (je pleure en errant derrière les murs des maisons). C'est l'idée-fixe (ou le leitmotiv). Elle est chantée par le chœur et vient en réponse à la phrase-appel du soliste : « *Awoussian bô'la bié* » (l'orphelin qui n'a personne). La finalité de cette idée-fixe est de provoquer une visualisation (c'est-à-dire de fixer dans l'esprit des récepteurs, les écouteurs de cette musique) de la scène de l'orphelin déambulant pitoyablement derrière les murs des maisons du village. Il s'agit de susciter la compassion qui déclenche l'inscription du problème dans l'agenda de la politique sociale, de motiver la prise en main et la résolution effective de ce phénomène de l'orphelin précarisé et vulnérabilisé par certaines dispositions de la coutume (à l'exemple de l'héritage qui tend à mettre de côté les enfants au profit d'autres membres de la famille dont les préoccupations sont ailleurs).

Dans la pratique, l'idée-fixe se présente chaque fois comme la conclusion d'un argumentaire chanté avec un abondant recours à l'appel au sentiment. À titre d'exemples : « *Awoussian yo ahouvo !* » (L'orphelin fait pitié !) ; « *Awoussian lé di n'zou ?* » (L'orphelin va manger quoi ?) ; « *Bê ton b'aliè, bê m'man yi bié* » (Les gens préparent leur repas [sous son nez], mais ne lui donnent rien) ; « *Awoussian'sokpa min* » (l'orphelinisme m'a déchu, humilié), etc. Dans la peau de l'orphelin, le soliste, alors, nomme les dignitaires et cadres du village pour leur communiquer la situation, en terminant toujours par cet appel avec la phrase « *Awoussian bô'la bié* »

(l'orphelin qui n'a personne) pour entraîner la réponse avec l'idée fixe : « *Mi souh nanti talê boh* » (je pleure en errant derrière les murs des maisons). C'est à ces dignitaires et cadres que le plaidoyer, en réalité, s'adresse.

Une autre chanson, « *Awoussian min di blê nou* » (orphelin, la question de nourriture ou encore : orphelin, comment je mange) du groupe Ahougnannou de N'Dolikro, a le même objectif de faire le plaidoyer pour un mieux-vivre de l'enfant orphelin. Voici le texte :

Traduction :

<i>Awoussian min di blê nou,</i>	Orphelin, la question de nourriture
<i>Awoussian min da blê nou,</i>	Orphelin, la question de couchette
<i>Êyi yo man wouh kê éwouo ti yo si é</i>	J'en ai conclu que la mort est méchante.

Dans cette chanson, l'*ahossi* met l'accent sur les inquiétudes de l'enfant orphelin au sujet de la nourriture et de l'abri. Il s'agit des besoins primaires ou élémentaires ou fondamentaux, aussi nommés besoins physiologiques. Ces besoins sont vitaux et indispensables à la survie. Ils font partie du minimum vital. Seulement, assez souvent, ce minimum manque à l'orphelin que tous ont abandonné à son triste sort. Contraint à une vie de débrouillardise, l'orphelin en bas âge ne s'en sort pas, et rempli de nostalgie et de chagrin, se demande à lui-même : « Me voilà orphelin, comment vais-je manger ? Où vais-je dormir ? » Dans le fond, les questions s'adressent tout aussi à la grande famille et à la communauté qui ont le devoir, au moins moral, de le prendre en charge au nom de la solidarité qui est une règle d'or dans la communauté.

Mais sa question reste sans réponse. Alors, il s'en prend à la mort, sous la forme d'un triste constat qui prend l'allure de brocards : « La mort a la tête dure » (c'est-à-dire elle est méchante) ; « La mort n'a pas pitié » (sinon elle ne m'aurait pas enlevé mes parents, ces êtres chers à moi). Et, comme dépité et n'ayant plus aucune issue, il veut rejoindre ses parents dans l'au-delà. Il demande, pour ce faire, aux revenants de son père et de sa mère de venir le chercher : « Revenant de mon père, viens me chercher ! » ; « Revenant de ma mère, viens me chercher ! » ; « S'il y a une vie là-bas, venez me chercher ! ».

Est ici faite une description pathétique et pittoresque du drame de l'orphelin. Cette description est l'argument du plaidoyer pour émouvoir et provoquer une prise en main de la problématique de l'orphelinisme dans la communauté. Il est question d'amener le corps communautaire à s'activer pour qu'aucun enfant ne tombe dans une telle désolation qui lui fasse préférer la mort.

Dans le même registre de la chanson précédente, on trouve ce titre « *Éwouo* » (la mort) du groupe d'Awounan. Comme dans la précédente, l'orphelin s'en prend à la « méchante » mort.

	Traduction :
<i>Éwouo ! Éwouo ti yo si o !</i>	La mort ! La mort est méchante !
<i>Bénian bo m'baba wouli ala</i>	Comme mon papa est mort
<i>Aboussouanfouo mo ba yih min</i>	La famille m'a rejeté
<i>Min diè man ha'woussian</i>	Je suis resté orphelin.

La chanson commence par interpeller la mort : « La mort ! » Dans cette interpellation, il y a en même temps un dépit et une exaspération, une irritation, un courroux. Puis vient la raillerie : « La mort est méchante ! ». Autrement dit, elle est sans pitié. Elle est d'autant plus méchante qu'elle prend des êtres chers et laisse les vivants (ici, l'orphelin) dans la désolation, l'affliction et la tristesse, le chagrin. La mort tue sans penser au sort de l'orphelin. Et l'orphelin de soupirer, la mort dans l'âme : « La famille m'a rejeté, je suis resté orphelin ». L'orphelin de la chanson est privé du seul soutien qui lui restait, celui de la famille. Il est désillusionné. Or, la présence des autres est impérieuse pour amoindrir un tant soit peu sa douleur d'orphelin.

La chanson suivante revient sur cette quête – infructueuse – de l'orphelin de se trouver une place dans le corps communautaire. Il s'agit d'une mélodie du groupe d'Ahouanou intitulé « *Man ha'woussian min lé man bié* » (Je suis devenu orphelin, je n'ai plus personne).

	Traduction :
<i>Man ha'woussian min lé man nitché fih</i>	Je suis devenu orphelin, je n'ai plus personne
<i>Éyi ti ala mi fa min won sousou bê souh</i>	C'est pourquoi je suis les gens
<i>Bé nian o, min lé man sran o, wa ha min n'gomin.</i>	Regardez, on m'a rejeté, je suis resté seul.

L'accent est donc mis ici sur des besoins sociaux et psychologiques de l'orphelin, en l'occurrence le besoin d'appartenance à son milieu de vie. Si ses géniteurs ne sont plus et qu'il s'aperçoit avec amertume qu'il n'a « plus personne », l'orphelin veut et croit pouvoir compter sur le lien d'appartenance à la famille et à la communauté qui l'ont vu naître. Il croit encore à la possibilité d'une ouverture des autres. C'est la raison pour laquelle il prend l'initiative du mouvement *ad extra*, l'élan (ou la tension) vers ces autres. Il le dit par la bouche du chanteur : « C'est pourquoi je suis les gens ». Mais, son épanchement se heurte au mur de l'indifférence et du rejet des autres. Son amour ne rencontre pas de réponse. Son amour n'est pas aimé. Il n'est qu'un orphelin ! D'où cette désolante phrase qui sonne comme une manière pour l'orphelin de prendre toute la société à témoin : « Regardez, on m'a rejeté, je suis resté seul ».

Cette phrase laisse entrevoir le corolaire psychologique (blessure intérieure) de l'insatisfaction de son besoin d'ordre social. Désormais, l'anxiété est son quotidien. Son seul salut, c'est un fléchissement inespéré de cœur pour permettre une solidarité et une mobilisation communautaire autour

de sa cause. La chanson, en réalité, veut provoquer, voire précipiter ce fléchissement qui sonnera l'amélioration de la condition de l'orphelin.

Cette prise en main de la cause de l'orphelin est capitale pour éviter que se produise ce que décrit la chanson (du groupe de N'gohinou) ci-après : « *Ayika ba* » (le petit orphelin).

Ayika ba é,

Min mammin holi ni, ba ton min souan o

Ayika ba yo ahoun'vo.

Traduction :

Petit orphelin,

Où est passée ma maman, on m'accuse à tort

Dans la maison, orphelin, je fais pitié.

La chanson est la plainte d'un orphelin de mère accusé à tort par la maisonnée. Le père, qui ne veut pas voir son enfant suivre une mauvaise voie, le fouette copieusement. Ce sont ses pleurs qui sont ainsi traduits en musique pour montrer une autre facette de ses souffrances. L'orphelin commence par se présenter en tant « petit orphelin ». Il reconnaît sa place dans la stratification sociale : la classe des « petits ». Il en appelle à sa défunte mère : « Où est passée ma maman ». En termes clairs, il laisse entendre que si sa mère vivait encore, il n'aurait pas été l'objet de fausse accusation et n'aurait pas subi pareil sort. De fait, dans la société Agni (comme d'ailleurs dans beaucoup de sociétés), l'attachement à la mère est très fort. Ainsi, quand un enfant perd la sienne, tout est comme chambardé, son monde s'effondre. Ce que traduit la dernière phrase remplie d'émotion : « Dans la maison, orphelin, je fais pitié ».

L'enfant orphelin – dont la situation déplorable déclenche le plaidoyer de l'*ahossi* – apparaît comme un enfant vulnérable du fait de l'abandon dont il fait l'objet dans la communauté.

Discussion

Cette partie s'organise autour de deux points : premièrement, l'*ahossi*, un canal intéressant de plaidoyer pour un mieux-être et un mieux-vivre des plus délaissés ; deuxièmement, L'*ahossi* chanson-média à la lumière du schéma classique de Lasswell.

1. L'ahossi, un canal intéressant de plaidoyer pour un mieux-être et un mieux-vivre des plus délaissés

Les chansons *ahossi* s'inscrivent dans une dénonciation, d'une part, des chagrins de la femme au foyer, et plus exactement des effets pervers de la polygamie, et d'autre part, des souffrances de l'orphelin.

La première situation concerne donc les chagrins de la femme dans son foyer, ce, du fait des contrecoups de la polygamie. La polygamie, en effet, est un système social dans lequel sont contractées plusieurs unions à la fois. Le foyer polygame est donc une forme de famille où une personne s'est mariée avec plusieurs conjoints ou conjointes. Charrier (2022), rapportant les données

de Pew Research Center (un groupe de réflexion américain menant des activités de recherches sur la vie sociale), indique qu'en Afrique subsaharienne, on compte 11% de foyers polygamiques ; qu'en Côte d'Ivoire, elle concerne 12% de la population. Il y a deux formes de polygamie : la polygynie (lorsque c'est l'homme qui a plusieurs épouses) et la polyandrie, moins plus fréquente (quand c'est la femme qui a plusieurs maris). La forme rencontrée en Côte d'Ivoire, en général, et chez les Agni, en particulier, est plutôt la polygynie.

S'il s'agit de formes traditionnelles de longues dates, la polygamie (la polygynie dans le cas d'espèce) n'est pas sans conséquences fâcheuses sur la famille, singulièrement au niveau de la femme. La première épouse, de fait, devient souvent l'objet de mépris, avec l'arrivée d'une autre épouse. Nguimfack (*op. cit.*, p. 54) expose un tableau clinique en indiquant que « *des traumatismes sont évoqués comme faisant partie de ce tableau clinique chez les épouses [...] plus anciennes* ». Dans le même sens, M'Salha (2001, p. 174) révèle : « *Le mariage d'un mari avec une épouse additionnelle est souvent perçu comme traumatique et troublant par les épouses plus anciennes et leurs enfants* ».

Les chansons se présentent ainsi comme la voix de ces femmes rendues vulnérables dans leur mariage du fait de la polygynie. L'*ahossi* est dans le postulat que le mariage doit permettre aux époux de fonder un foyer et en faire un vrai oasis de paix et de bonheur. Mais le ménage à plusieurs, qui implique que l'homme témoigne son amour profond à l'ensemble de ses femmes à la fois, est un grand défi difficile à relever. C'est pourquoi, le plaidoyer de l'*ahossi* pour un mieux-être et un mieux-vivre apparaît, de façon sous-jacente, comme un plaidoyer en faveur de la monogamie, en vue du bonheur dans le foyer (du moins, pour les époux qui ne se sentent pas la capacité de relever le défi). Au moment où est la Loi sur la polygamie se discute à l'Assemblée nationale en Côte d'Ivoire, ce plaidoyer de l'*ahossi* est plus que d'actualité. À l'évidence, si hier, la raison de main-d'œuvre motivait cette pratique, aujourd'hui, les mutations sociales et les enjeux économiques rendent sa mise en œuvre difficile, hypothétique.

La deuxième situation est celle de l'orphelin. À l'évidence, la situation de l'orphelin est en général une situation de précarité et de pauvreté. Selon N'Da (2017, p. 258), « *la précarité renvoie à une incertitude stabilisée, presque permanente, engendrant une dégradation sévère des conditions de vie. La précarité crée une fragilité, voire une insécurité permanente, provoquée par les menaces toujours possibles et l'exposition à des risques renouvelés* ». À la vérité, l'orphelin est du lot des précarisés et des marginalisés. Les figures de l'orphelin correspondent bien aux figures du pauvre décrites par l'auteur (pp. 254-259), à savoir : « *l'exclu, le disqualifié, le désaffilié* », « *le marginal, le stigmatisé, le relégué* », « *le précarisé,*

candidat à la pauvreté malgré lui » et « le misérable » en tant que « figure de la banalisation et de l'exacerbation de la pauvreté ». Le désaffilié, dit N'Da (idem, p. 256), « est exposé, vulnérable par son isolement ou son esseulement, et déconnecté des réseaux sociaux qui lui auraient permis de continuer à disposer des ressources d'ascension sociale ». Il conclut à la page 258 :

En Afrique de la tradition, même encore aujourd'hui, le vrai pauvre, c'est celui qui ne peut pas subvenir à ses besoins parce que ne disposant pas de ressources propres, mais il est peut-être davantage celui qui a perdu l'essentiel de son « capital social ». Celui-ci est à la fois l'importance et la densité des réseaux sociaux qu'on peut activer selon les circonstances, les opportunités et les besoins. C'est la principale richesse ou inversement (par son manque) le facteur de la vulnérabilité.

L'orphelin, pour tout dire, devient en même temps un « *Yalèfou* » et un « *Éhianfou* ». Kouakou (2022, p. 130) explique :

Le *Yalèfou*, c'est celui qui est « atteint » et même étreint par la douleur que lui cause son handicap [de ne rien posséder] ; c'est celui qui a mal. C'est donc le malheureux, celui qui ploie sous le poids des difficultés, qui broie du noir ; autant dire celui qui souffre parce que handicapé par le manque [...] L'*Éhianfou* est le pauvre nécessiteux, celui qui est dans le besoin ; c'est celui qui vit dans des situations radicales de dénuement ; c'est l'indigent, le misérable. En d'autres termes, c'est [...] celui dont la misère a atteint l'être profond, a nié quasiment le titre et la nature d'homme. Relégué, fragilisé, vulnérable [...], il est comme déchu humainement et socialement.

En mettant les projecteurs sur les malheurs de l'enfant orphelin, l'*ahossi* plaide pour l'humanisme et l'option d'un nouvel agir qui fait de la place à cet être en tant qu'il est un Homme – aussi petit soit-il – dont la dignité doit être respectée.

En somme, l'*ahossi*, par ses chansons, s'offre comme un canal intéressant, un instrument ou un outil pertinent de plaider pour un mieux-être et un mieux-vivre de ces personnes délaissées et rendues vulnérables. La vulnérabilité, « dans le cadre éthique », explique Hurst (2013, p. 1055), est « une probabilité accrue de subir un tort : n'importe quel tort, pour n'importe quelle raison ». La communication socio-musicale par le canal de l'*ahossi*, en rendant visibles ces situations criantes de tort causé et d'atteinte à la dignité humaine, s'engage du côté des plus faibles de la société. Or, c'est bien connu, la musique est dotée d'assez d'omnipotence pour servir la cause du message véhiculé dans le plaider. Elle est suffisamment puissante pour amener à créer de profonds liens ou imposer des états émotionnels particuliers. C'est dire qu'à travers son attraction, la musique-danse *ahossi* peut fédérer les énergies et provoquer un intérêt pour la cause qu'elle porte et défend : elle a le pouvoir de rassembler les acteurs sociaux autour d'un idéal commun.

2. *L'ahossi chanson-média à la lumière du schéma classique de Lasswell*

Comme média, l'*ahossi* s'inscrit bien dans le schéma classique de Lasswell convoqué comme cadre de référence théorique de cette étude. Le « Qui » (*Who*) s'intéressant à la source de production du message, c'est bien le groupe *ahossi*, avec ses chanteurs – souvent auteurs et compositeurs des chansons – et instrumentistes. La réponse au « dit Quoi » (*says What*), allusion faite au message véhiculé, c'est le contenu de chacune des chansons, le message véhiculé : l'*ahossi* parle de la société ; elle dit l'état de la société. Le « à travers Quel canal » (*through Which channel*), donc le moyen par lequel le message est véhiculé, renvoie à la chanson-média, donc aux chansons de l'*ahossi*.

Avec McLuhan (2015), il faut, en effet, extrapoler la perception classique pour retenir comme média toutes les techniques qu'utilise l'homme pour transmettre un message, que ce soit de manière explicite ou implicite, directe ou indirecte. La chanson-média est donc entendue ici en tant qu'intermédiaire de la communication sociale. En appliquant la définition du média de Sacriste (2007, p. 52) aux chansons-médias, on pourrait les appréhender comme des « *intermédiaires, c'est-à-dire de moyens qui se situent au milieu, à l'interface de deux lieux posés comme séparés et qu'il convient de relier* ». Ce sont « *des instances de médiation* ».

La réponse à la question « À Qui » (*to Whom*), dans cette étude, est : le public constitué par toute la communauté des *écouters* ou auditeurs des chansons *ahossi*. L'*ahossi* parle, de fait, à toute la communauté de la communauté. Elle s'adresse à chacun individuellement, au système, aux dirigeants, aux dirigés, aux vieux et aux enfants, aux riches, aux pauvres, donc à tout corps social, à tous les acteurs sociaux. Elle se déploie, alors, dans une communication-dénonciation qui surgit pour dénoncer les situations d'injustice devant lesquelles elle s'offusque.

Enfin, à la question « avec Quel effet » (*with What effect*), l'étude répond que les chansons-médias de l'*ahossi* aspirent à provoquer une réaction-action chez ses auditeurs, pour un changement qualitatif de mentalité et de perspective. Dans cette perspective, une étude de Kouakou (2017, p. 102) a montré que les effets de la médiation de cette musique-danse sont patents. L'auteur note : « *Il n'est pas rare que des contenus de chansons ahossi soient convoqués comme illustration lors d'échanges privés ou publics, du genre : "Comme disent les musiciens de l'ahossi..."* ». L'auteur (p. 102-103) ajoute : « *L'ahossi peut ainsi influencer les manières de faire, pour structurer les préoccupations des populations, pour imposer un agenda, c'est-à-dire imposer ce à quoi il faut penser* (Derville, 2005) ».

Conclusion

Cette étude s'est attachée à analyser la communication sociale à travers les chansons *ahossi* des Agni-Morofouè, appréhendées comme des plaidoyers pour un mieux-être de la femme maltraitée au foyer et de l'enfant orphelin marginalisé. En d'autres termes, elle a cherché à comprendre comment l'*ahossi* se saisit de la problématique de ces êtres fragiles, vulnérables, et comment son discours plaide pour leur relèvement et pour le rétablissement de leur dignité.

Les différentes chansons, qu'elles traitent des déboires de la femme dans son foyer (généralement avec l'arrivée d'une seconde épouse) ou qu'elles abordent la situation de désolation de l'enfant orphelin maltraité, se présentent en tant que des plaidoyers. Leur but est de provoquer un changement de regard en vue d'un mieux-être et un mieux-vivre de ces personnes. L'*ahossi* apparaît alors comme un média pertinent de la société traditionnelle Agni-Morofouè qui fait entendre la voix des plus délaissés.

L'analyse qualitative de contenu lexico-thématique a ainsi permis de dégager les significations des contours des chansons et d'analyser les effets voulus. Avec le modèle descriptif de Lasswell, il a été loisible de montrer comment le message de la musique-danse *ahossi* (média de communication sociale chez les Agni-Morofouè) vise à influencer les idées et les attitudes des acteurs sociaux, en vue de servir de plaidoyer et aider au changement social souhaité. De fait, le choix de l'*ahossi* comme canal de plaidoyer en faveur des plus délaissés de la société a toute sa pertinence, d'autant que cette musique-danse se présente comme une véritable voix des sans-voix et des sans-voies. Les musiciens sont les porte-voix qui sonnent l'alarme sur le drame social de la femme « *koobi* » (la première femme maltraitée avec l'arrivée d'une seconde épouse, la « *yrêyrê* », c'est-à-dire celle qui est chérie) et de l'« *awoussian* » (l'orphelin) à l'effet d'influencer les idées et les attitudes pour parvenir au nécessaire changement social.

Ce travail de recherche ouvre d'autres pistes à explorer dans la même perspective des pratiques et outils de communication en lien avec la problématique des inégalités sociales. Par exemple, il serait intéressant d'analyser, dans une étude comparative, le sens des mots et des symboles dans la gestion coutumière et contemporaine des inégalités au sein des familles.

References:

1. Charrier, L. (2022). La polygamie : une discrimination à l'égard des femmes selon l'ONU. *Terriennes*, <https://information.tv5monde.com/terriennes/la-polygamie-une-discrimination-l-egard-des-femmes-selon-l-onu-451490>, Consulté le 30/07/2022, à 8h36.
2. Collet, H. (2004). *Communiquer. Pourquoi, comment ? Le guide de la communication sociale*, Eaubonne : CRIDEC.

3. Corinne Daviette, K.W., Jaza Folefack, A.J. et Lengha, T.N. (2022). Analyse des facteurs influençant les contributions des populations rurales camerounaises au développement local. *European Scientific Journal, ESJ*, 18 (23), 112-139.
4. Dedy, S. (1984). Musique traditionnelle et développement national en Côte d'Ivoire. *Tiers-Monde*, 25 (97), 109-124.
5. Hurst, S. (2013). Protéger les personnes vulnérables : une exigence éthique à clarifier. *Revue Médicale Suisse*, vol. 386, 1054-1057
6. Illitch, I. (1973). *La convivialité*, Paris : Éditions du Seuil.
7. Kadjegbin, T.R.G. (2022). Activités agricoles et développement local dans la commune d'Athieme au Sud-Ouest du Bénin. *European Scientific Journal, ESJ*, 18 (13), 103-122.
8. Kouakou, O. K. B. (2017). Musique traditionnelle et communication sociale : l'exemple de l'Ahossi chez les Agni-Morofouè de Côte d'Ivoire. *Communication en Question*, 8, 83-108.
9. Kouakou, O. K. B. (2022). Le sursaut à l'aune de systèmes de communication de l'Afrique traditionnelle. *Le sursaut. Pour le développement de l'Afrique et le changement social*, Paris : L'Harmattan, 115-134.
10. Kouakou, O. K. B. et Djedjess, A. A. (2022). Zougrou, communication sociale et satire politique en Côte d'Ivoire : exemple avec "Tu sais qui je suis", "Le peuple te regarde" et "On dit quoi" de Yodé et Siro. *International Journal Advanced Research (IJAR)*, 10 (6), 322-335.
11. Kouakou, O. K. B. et Lasme, M. F. (2022). Les tambours parleurs et la communication socio-musicale chez les Akan : médiatisation et médiation de l'espace public. *La revue des Sciences Sociales «Kafoudal»*, 10, 18-37.
12. Lasswell, H. D. (1948). The structure and function of communication in society. In L. Bryson (Ed.), *The communication of ideas*. New York: Harper and Row, 37-51.
13. M'Salha, M. (2001). Qu'en est-il aujourd'hui de la polygamie et de la répudiation en Droit marocain ? *Revue internationale de droit comparé*, 53, 171-182.
14. McLuhan, M. (2015). *Pour comprendre les médias*, Paris : Points (1^{ère} Éd. 1964).
15. Mucchielli, A. (dir.). (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.
16. N'Da, P. (2017). L'État et la vie sociale : face à l'exclusion et à la marginalité. *Sociologie Politique. Pour comprendre ce qui se joue, se décide et se passe ici et ailleurs, avec sa géométrie variable*, Paris : L'Harmattan, 253-290.

17. Nguimfack, L. (2014). Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 53, 49-66.
18. Sacriste, V. (2007). *Communication et Médias. Sociologie de l'espace médiatique*, Vanves : Foucher.
19. Schopenhauer, A. (1912). *Le monde comme volonté et comme représentation*, Paris : Librairie Félix Alcan.

Le Conseil Regional du Tchologo Face au Defi d'Accessibilite a l'Eau et l'Electricite dans le Departement de Kong (Nord-Cote d'Ivoire)

Soro Koulotioloma Issa, Docteur en Géographie

Gnankouen Anicet Renaud, Assistant

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Labo VST, Département de Géographie

Koffi Konan Norbert, Assistant

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Labo URED, Département de Géographie

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p105](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p105)

Submitted: 20 August 2022

Accepted: 21 November 2022

Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Soro K.I., Gnankouen A. R. & Koffi K.N. (2022). *Le Conseil Regional du Tchologo Face au Defi d'Accessibilite a l'Eau et l'Electricite dans le Departement de Kong (Nord-Cote d'Ivoire)*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 105.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p105>

Résumé

Remontant à la période coloniale, la politique de décentralisation s'est présentée comme une stratégie palliative de l'Etat de Côte d'Ivoire dans la satisfaction des besoins des populations. Mais de plus en plus, les entités décentralisées à l'instar du Conseil Régional du Tchologo éprouvent des difficultés pour assurer les besoins des populations locales. Cette étude a pour objectif de montrer le défi du Conseil Régional du Tchologo face à l'accessibilité à l'eau et à l'électricité des populations dans le département de Kong. Ce travail repose sur une recherche documentaire et des enquêtes de terrain effectuées à l'aide de questionnaires et de guides d'entretien. L'étude révèle qu'avant l'installation du Conseil Régional du Tchologo, sur les trois villes départementales, celle de Kong est la seule dotée d'une hydraulique villageoise améliorée (HVA). En milieu rural, seulement 15 villages disposaient d'hydraulique villageoise (HV) fonctionnelle. Au niveau de l'électricité, 36 villages sur 72 qui ne respectaient pas la norme fixée par l'Etat, à savoir des villages de plus de 500 habitants n'étaient pas électrifiés. Pour

combler ces déficits, le Conseil Régional du Tchologo a construit 21 HV et réhabilité 10 dans 25 villages et électrifié 4 villages. Par ailleurs, les actions entreprises par le Conseil régional en vue d'améliorer l'accessibilité à l'eau et l'électricité connaissent une appréciation diversifiée dans le département de Kong.

Mots-clés: Département de Kong, Conseil Régional, eau, électricité, accessibilité

The Regional Council of Tchologo Facing the Challenge of Accessibility to Water and Electricity in the Department of Kong (North-Cote d'Ivoire)

Soro Koulotioloma Issa, Docteur en Géographie

Gnankouen Anicet Renaud, Assistant

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Labo VST, Département de Géographie

Koffi Konan Norbert, Assistant

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Labo URED, Département de Géographie

Abstract

Dating back to the colonial period, the decentralization policy was presented as a palliative strategy of the State of Côte d'Ivoire in meeting the needs of the populations. But more and more, decentralized entities like the Tchologo Regional Council are finding it difficult to meet the needs of local populations. This study aims to show the challenge of the Regional Council of Tchologo in the face of accessibility to water and electricity for populations in the department of Kong. This work is based on documentary research and field surveys carried out using questionnaires and interview guides. The study reveals that before the installation of the Regional Council of Tchologo, out of the three departmental towns, that of Kong was the only one with improved village hydraulics (HVA). In rural areas, only 15 villages had functional village water supply (HV). In terms of electricity, 36 out of 72 villages that did not meet the standard set by the State, namely villages with more than 500 inhabitants were not electrified. To fill these deficits, the Regional Council of Tchologo built 21 HV and rehabilitated 10 in 25 villages and electrified 4 villages. In addition, the actions undertaken by the Regional Council to improve access to water and electricity are widely appreciated in the department of Kong.

Keywords: Department of Kong, Regional Council, water, electricity, accessibility

Introduction

L'aménagement du territoire désigne l'action publique s'efforçant de répartir géographiquement la population et les activités économiques. Son objectif est d'homogénéiser le territoire, soit pour accélérer ou réguler le développement, soit pour améliorer les positions du pays dans le jeu des concurrences internationales (M. Gambino, 2011, p. 1). Cette politique a mis en exergue plusieurs stratégies de développement successives, à savoir : la centralisation, la déconcentration et la décentralisation. La décentralisation a été adoptée dans la constitution ivoirienne en 1960 et mise en œuvre dans la décennie 1980 à travers la politique de communalisation. Elle se traduit par le transfert de compétences aux collectivités territoriales dans les différents domaines surtout dans l'accessibilité des services sociaux de base, en l'occurrence l'eau et l'électricité. Cette action s'inscrit dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), surtout ses objectifs 6 et 7 qui consistent à faire en sorte d'assurer d'ici 2030 l'accès à l'eau et à l'électricité (Banque Mondiale, 2018, p. 22 ; 26). Malgré les nombreux efforts entrepris par les collectivités territoriales, les difficultés d'accès à l'eau et à l'électricité persistent. En effet, la politique de décentralisation est confrontée à des contraintes dans sa mise en œuvre. Celles-ci s'identifient par la faiblesse des moyens financiers, techniques et l'inégale répartition des investissements (N.B. Assi-Kaudjhis, 2017, p. 180).

En Côte d'Ivoire, selon l'USAID (2019, p.2), la proportion de la population ayant accès à un point d'eau amélioré et géré en toute sécurité n'est que de 37 % au niveau national partagé entre 18 % et 55 % respectivement dans les zones rurales et urbaines. Cette situation amène la population à faire quotidiennement recours à des sources alternatives dont les puits ou forages (M.T. Maillard et *al.*, 2019 p. 3). S'agissant de l'accès à l'électricité, K. A. Kouadio (2019, p. 63) affirme que l'Etat ivoirien s'est fixé comme objectif celui d'électrifier toute les localités d'au moins de 500 habitants d'ici 2030. En dépit de la croissance du secteur de l'énergie, on constate un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Le département de Kong situé au Sud-Ouest de la région du Tchologo avec une population de 118 304 habitants (Institut National de la Statistique, 2021, p. 28) n'échappe pas à cette réalité. Le conseil régional du Tchologo créé par décret n°2011-263 du 28 septembre 2011 a en charge l'amélioration des conditions de vie des populations de cette circonscription administrative à travers l'accès aux services sociaux de bases surtout l'eau et l'électricité. Il a entrepris de nombreuses actions dans cette optique, depuis sans création. Dès

lors, quel est l'apport de cette structure décentralisée dans l'accès des populations du département de Kong à l'eau et à l'électricité ? De cette question centrale, découlent les questions subsidiaires suivantes :

- Quel était l'état des lieux de l'accès des populations du département de Kong à l'eau et à l'électricité avant l'installation du Conseil Régional du Tchologo ?

- Quelles sont les actions du Conseil Régional du Tchologo dans l'accessibilité à l'eau et à l'électricité au niveau du département de Kong face à la demande croissante ?

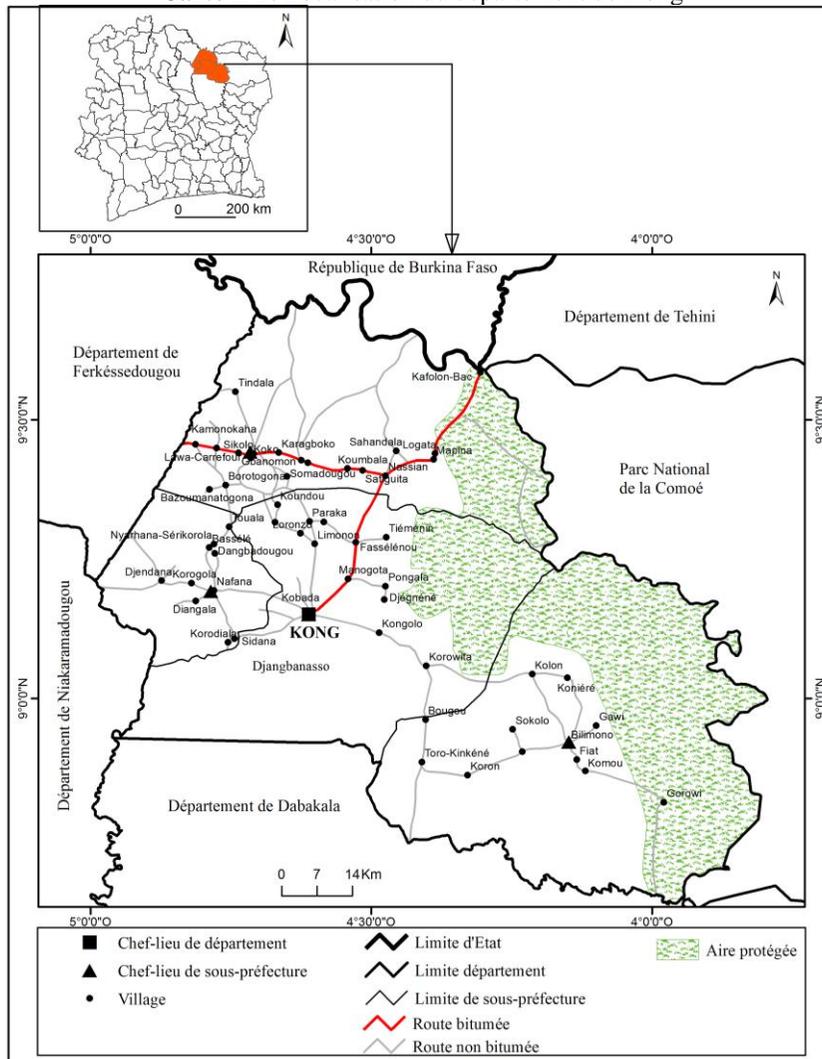
- Quelle est l'appréciation des populations locales des actions du Conseil régional du Tchologo dans l'accessibilité à l'eau et à l'électricité dans le département de Kong ?

Cette étude s'évertue à montrer les efforts mis en œuvre par le Conseil Régional du Tchologo en vue de satisfaire les populations surtout rurales en infrastructures hydrauliques et électriques.

Matériels et méthodes

Situé dans la Région du Tchologo, le département de Kong est limité au Nord par la République du Burkina Faso et le département de Téhini, à l'Ouest par les départements de Ferkessedougou et de Niankaramandougou, à l'Est par le fleuve Comoé et le département de Bouna, au Sud par le département de Dabakala. Il est créé par le Décret n°2012-611 du 04 juillet 2012 et compte quatre sous-préfectures (Bilimono, Kong, Nafana et Sikolo), 72 villages et plus de 30 campements. Ce département enregistre une dynamique démographique. En effet, sa population est passée de 10 625 habitants en 1975 à 118 304 habitants en 2021, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 5,37 % sur cette période (INS, 1975 ; 2021). Etendu sur une superficie de 8 731 km², il se distingue par la prédominance de l'agriculture, malgré la pratique des activités pastorales (Carte 1).

Carte n°1. Localisation du département de Kong



Source : Fond de carte CNTIG, 2019, adapté par GNANKOUEAN Anicet, Décembre, 2021

Cette étude repose sur une recherche bibliographique consultée sur internet, dans les bibliothèques de l'Université Alassane Ouattara, de l'Institut français de Recherche pour le Développement et à la bibliothèque municipale de Kong. L'étude a permis de faire l'état des lieux des recherches menées sur la question de l'accessibilité des populations à l'eau et à l'électricité des populations. Une enquête de terrain a été effectuée de juillet à août 2021 et de novembre à décembre 2021 dans ledit département. Elle a consisté à faire des entretiens avec les autorités décentralisées afin d'identifier les actions menées par ces structures dans ces domaines. L'entretien a concerné également le responsable d'arrondissement de la CIE de et les responsables du secteur de la SODECI du département de Kong. Les informations proviennent aussi du

nombre d'abonnés à ce réseau. Une enquête par questionnaire a été réalisée à partir d'un échantillon représentatif auprès des chefs de ménage en vue d'évaluer leur niveau de satisfaction des actions effectuées par le conseil régional dans l'accès à l'eau et à l'électricité. La formule statistique d'A. EL Marhoum (2019, p. 11) suivante a été utilisée pour déterminer la taille de l'échantillon :

$$n = \frac{Z^2(PQ) N}{[e^2 (N-1) + Z^2(PQ)]}$$

- n = Taille de l'échantillon ;
- N = Taille de la population mère ;
- Z = Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ;
- e = Marge d'erreur ;
- P = Proportion de ménage supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variant entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50 % (0,5) ;
- Q = 1 – P.

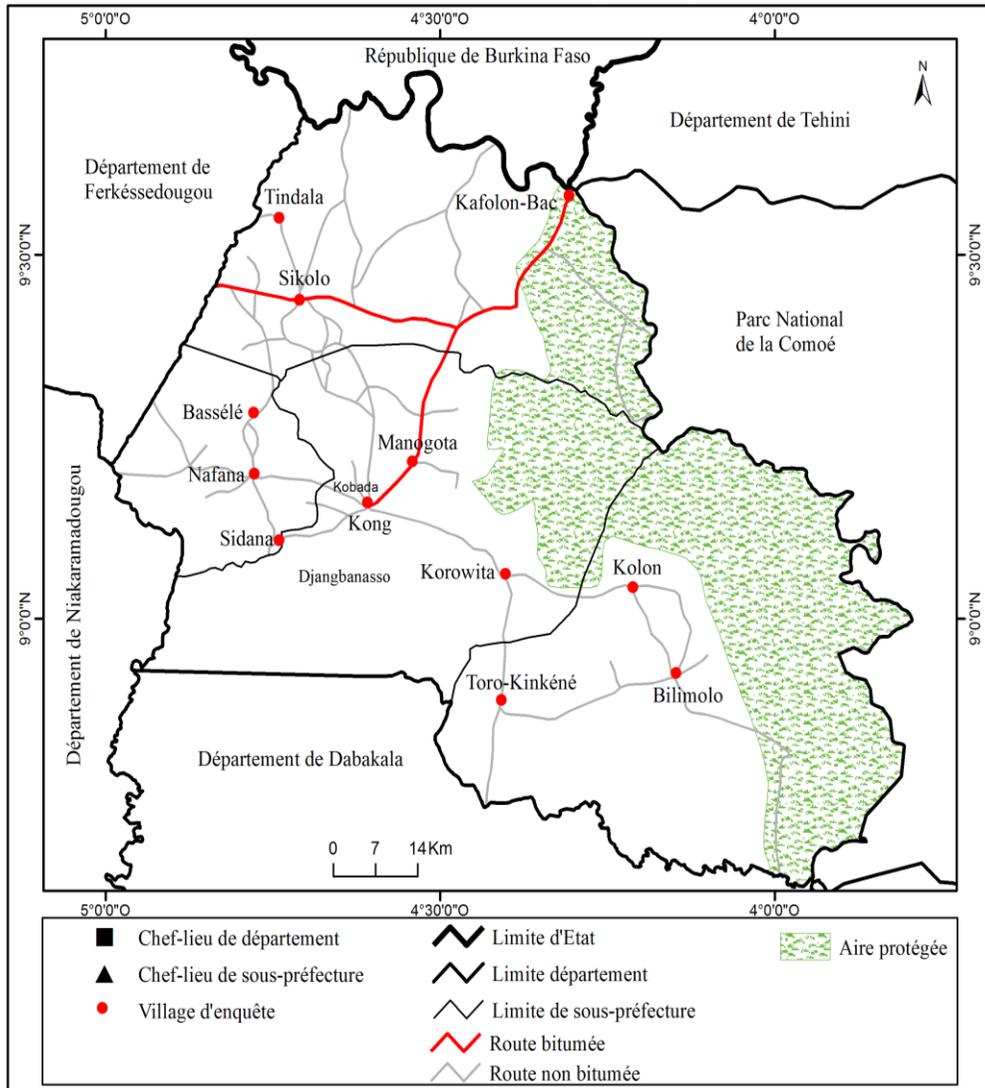
Au niveau de l'application de la formule, on présume que P = 0,50 donc Q = 0,50. Ainsi, à un niveau de confiance de 95 %, Z= 1,96 et la marge d'erreur e = 0,05.

$$n = \frac{(1,96)^2 (0,5) (0,5) \times 19\ 392}{(0,05)^2 (19\ 392 - 1) + (1,96)^2 (0,5) (0,5)} = 376$$

À un niveau de confiance de 95 %, la taille minimale de ménages représentatifs est estimée à 320. Selon H. Gumachian et *al.* (2000, p. 346), pour compenser la perte anticipée, il importe de multiplier la taille de l'échantillon par l'inverse des taux de réponses. Dans le cadre de cette étude, on estime que le taux de réponse à 90 %, alors la taille de l'échantillon corrigé sera : n* = (320) x (100/90) = 417.

Ce sont donc un total de 417 chefs de ménages qui ont été interrogés selon les caractéristiques socioéconomiques : sexe, âge, profession, niveau d'étude. La méthode de choix raisonné a été utilisée pour le choix des localités enquêtées (le chef-lieu de sous-préfecture, un village et un campement). Les critères de choix de celles-ci s'observent à travers : le poids démographique, la disponibilité des équipements sociaux de base, la situation géographique par rapport au chef-lieu de sous-préfecture (carte 2).

Carte n°2 . Localisation des villages d'enquête



Source : Fond de carte CNTIG, 2019, adapté par GNANKOUEN Anicet, Décembre, 2021

Le logiciel Sphinx V² a été utilisé pour le traitement statistique des données quantitatives. Les logiciels ARCGIS 10.2 et EXCEL ont permis la réalisation des figures.

2. Résultats

2.1. L'état des lieux des services de l'eau et de l'électricité avant l'installation du Conseil Régional du Tchologo

Avant la création du Conseil Régional en 2013, l'Etat de Côte d'Ivoire avait fait des réalisations dans le département au niveau de l'eau et de l'électricité.

2.1.1. L'état des lieux des services au niveau de l'eau dans le département de Kong

L'analyse effectuée de l'accessibilité à l'eau et à l'électricité dans cette partie distingue le milieu urbain du milieu rural.

2.1.1.1. L'état des lieux de l'accès à l'eau en milieu urbain

Les besoins des populations du département de Kong au niveau de l'eau sont réels. En effet, avant la création du Conseil Régional du Tchologo en 2013, les villes chefs-lieux de Sous-préfecture que sont Bilimono, Nafana et Sikolo ne disposaient pas d'installation de systèmes hydrauliques urbains. Seule la ville de Kong était dotée d'un château d'eau aux capacités insuffisantes (100 m³) pour les populations. Pourtant, en référence aux normes de l'ONEP (2013), tous les chefs-lieux de sous-préfectures ainsi que les localités de plus de 4000 habitants doivent être équipés en un système hydraulique urbain. Cependant, Bilimono (19 873 habitants), Nafana (17 703 habitants), Sikolo (21 163 habitants), Djangbanasso (5 462 habitants) ne disposaient pas encore de systèmes hydrauliques urbains. Le déficit d'infrastructures hydrauliques et électriques s'explique par la non-fonctionnalité du conseil général de l'ex-département de Ferkessedougou due à la crise militaro-politique qu'a connu la Côte d'Ivoire en 2002. En effet, le conseil général ne bénéficiait que de budget de fonctionnement et non de budget d'investissement au cours de cette période. La photo n°1 présente le premier château d'eau de la ville de Kong.

Photo n°1. Le premier château d'eau de la ville de Kong



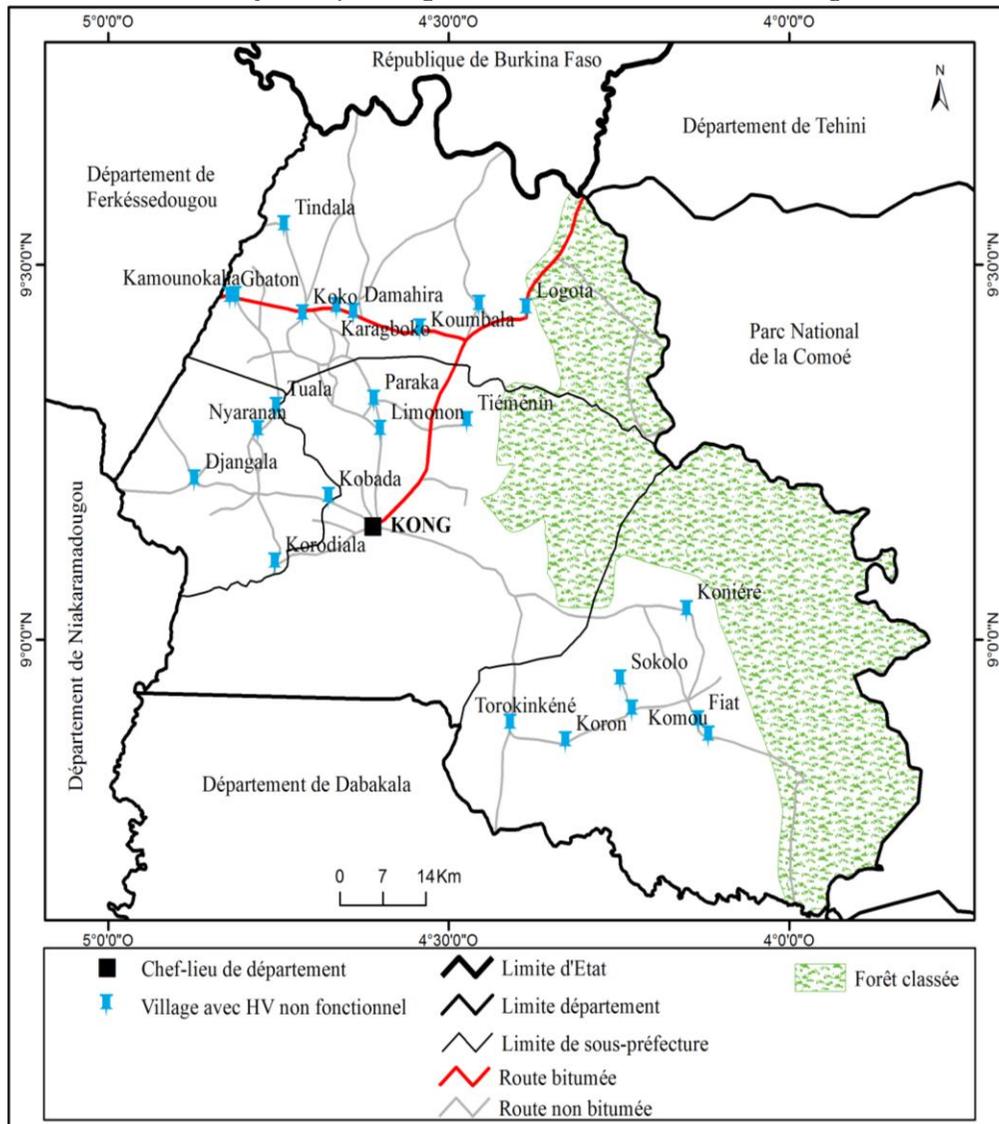
Prise de vue : SORO K. Issa, 2021

La photo n°1 présente le premier château de la ville de Kong. Il n'existait dans cette ville qu'un château d'eau d'une capacité de 100m³, une station de traitement de l'eau et deux forages pour un total d'abonnés SODECI de 532 personnes en 2015 selon l'antenne SODECI de Ferkessedougou. La population de la ville de Kong qui ne cesse de s'accroître, commençait à ne plus être alimentée correctement en eau car les quartiers situés en hauteur comme la Résidentielle 1, enregistraient des coupures répétées d'eau.

2.1.1.2. L'inégale accessibilité des services de l'eau en milieu rural

Le département de Kong compte au total 72 villages. L'ONEP équipe en hydraulique villageoise les localités dont la population est comprise entre 400 et 2000 habitants. Cette norme sous-entend une pompe à motricité humaine pour un nombre moyen de 400 usagers (L. Karidioula et N. B. Assi-Kaudjhis, 2019, p.221). Ainsi, sur les 72 villages du département de Kong, l'étude constate que 39 respectaient ces conditions de l'ONEP jusqu'en 2013, année de création du Conseil Régional du Tchologo. Cependant, seuls 15 villages disposaient d'un système hydraulique fonctionnel. Dans les autres villages (22), les pompes n'existaient que de nom, suite à des pannes répétitives. Les bornes fontaines publiques qui fournissaient de l'eau gratuite aux populations ont commencé à être hors service faute de maintenance à la faveur de la crise politico-militaire de 2002 (carte 3).

Carte n°3. Les localités du département de Kong de 400 à 2000 habitants ne bénéficiant pas de l'hydraulique villageoise avant la création du Conseil Régional



Source : Fond de carte CNTIG, 2019, adapté par SORO K. Issa, juin, 2022

La carte n°3 laisse apparaître que ces localités étaient inégalement réparties dans l'ensemble du département de Kong. Ainsi, sur les 22 localités ne bénéficiant pas d'hydrauliques villageoises, la sous-préfecture de Bilimono regroupait six (6), soit 27,27%, celle de Kong n'avait que quatre (4) villages, soit 18,18%, celle de Nafana avait quatre (4) villages, soit 18,18%. L'insuffisance de systèmes d'hydraulique villageoise en milieu rural était plus accentuée dans la sous-préfecture de Sikolo avec huit (8) villages sur les quinze (15) que compte cette Sous-préfecture, soit un pourcentage de 36,36%.

Aussi, au niveau des villages équipés en hydraulique villageoise (HV), l'étude constate que les pompes ne sont pas protégées contre les animaux domestiques en divagation comme on peut l'observer sur la photo n°2.

Photo n°2. Une pompe à motricité humaine non protégée dans le village de Manogota



Prise de vue : GNANKOUEN Anicet, 2021

La photo n°2 montre que la pompe à motricité humaine de ce village est fonctionnelle, malgré le poids des années. Celle-ci ne dispose pas de clôture pour la protéger des animaux domestiques qui sont en général en divagation dans ces villages.

2.1.2. L'état des lieux au niveau de l'accessibilité à l'électricité dans le département de Kong

2.1.2.1. Une accessibilité peu reluisante de l'électricité en milieu urbain

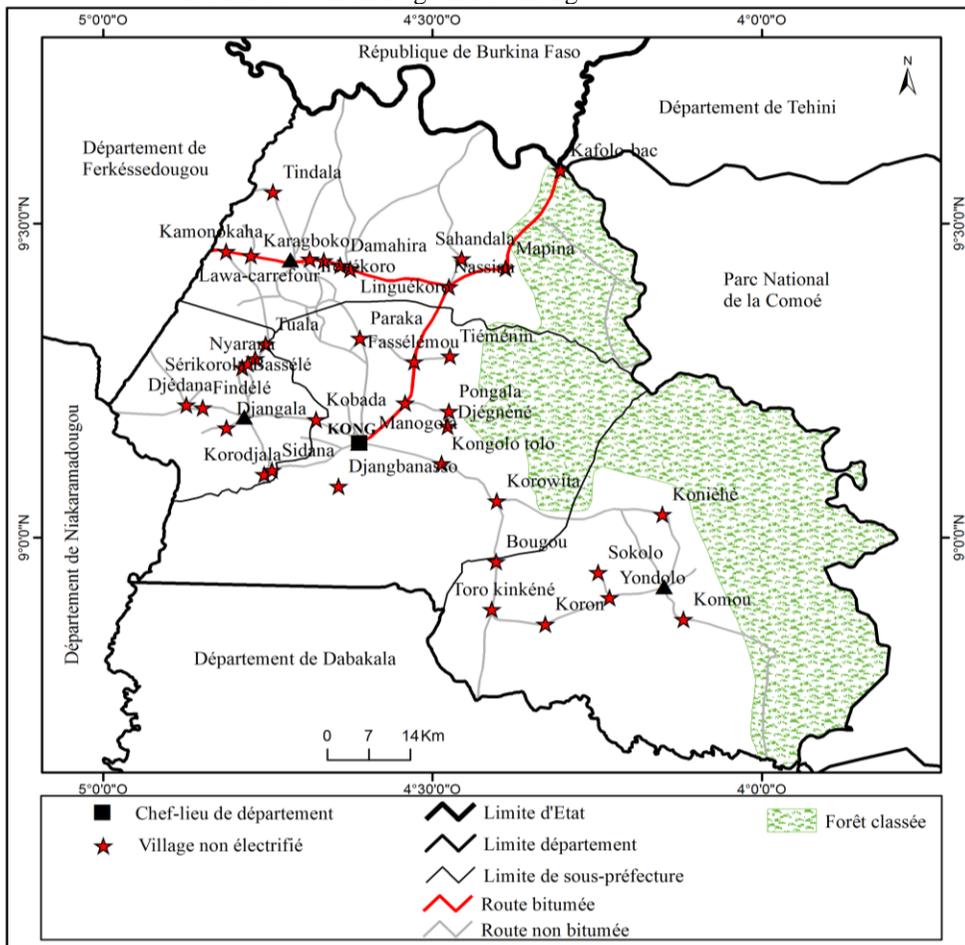
La fourniture de l'électricité dans les régions de la Côte d'Ivoire est assurée par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE). En ce qui concerne la Région du Tchologo, elle couvre 187 localités dont 32 sont connectées au réseau électrique soit 17,11% du territoire. Dans le département de Kong, tous les chefs-lieux de sous-préfectures étaient raccordés au système d'éclairage de la CIE avant la création du Conseil Régional du Tchologo. Cependant, l'extension du réseau électrique n'était pas effective dans les quartiers périphériques.

L'étude relève une fréquence des délestages (deux interruptions d'électricité par jour) et de nombreuses pannes sur le réseau au sein du département. Face à ces coupures répétées d'électricité, les populations utilisent des panneaux solaires aussi bien dans les chefs-lieux de sous-préfecture que dans certains villages.

2.1.2.2. Un accès différencié à l'électricité en milieu rural dans le département de Kong

Dans le département de Kong, beaucoup de localités en milieu rural étaient sans électricité jusqu'à la création du Conseil Régional du Tchologo en 2013. Comme en témoignent les gros villages dont le nombre d'habitants dépassait 5 000 qui ne bénéficiaient pas encore de l'électricité. Tel est le cas de Djangbanasso, gros village dont le nombre d'habitants en 2014 était de 5 462 habitants. La carte n°4 illustre l'état de ces localités non électrifiées.

Carte n°4. La répartition des localités de plus de 500 habitants non électrifiées avant la création du Conseil Régional de Kong



Source : Fond de carte CNTIG, 2019, adapté par KOFFI Norbert, juin, 2022

La carte n°4 fait ressortir un total de trente-six (36) villages de plus de 500 habitants chacun qui n'étaient pas électrifiés avant la création du Conseil Régional du Tchologo en 2013. Au total 54 426 habitants, soit 61,89% de la population du département étaient privés d'électricité. La sous-préfecture de

Sikolo, avec 11 villages sur les 36, soit 30,55%, est celle qui avait un nombre élevé de villages non électrifiés.

Selon le responsable départemental de la CIE, l'insuffisance de l'accessibilité à l'électrification se justifie en plus de la situation de crise militaro-politique par l'éloignement de certains villages des lignes de haute tension.

2.2. Des actions du conseil Régional du Tchologo face aux besoins criants en eau et en électricité des populations

Le Conseil régional du Tchologo bénéficie du transfert des compétences et des moyens financiers, humains et matériels pour entreprendre des réalisations au niveau de l'hydraulique et de l'électricité.

2.2.1. Les actions du Conseil Régional au niveau de l'accès à l'eau dans le département de Kong

Les actions du Conseil Régional en matière d'infrastructures hydrauliques dans le département de Kong sont exclusivement en milieu rural. Le tableau 2 illustre les différentes réalisations à ce niveau.

Tableau 2. Les réalisations du Conseil Régional au niveau de l'eau dans le département de Kong

Réalisations	Coût (F CFA)
Réalisation de 12 forages équipés de pompes hydrauliques à: Amaradougou, Koron, Kokobana, Gawi, Tolokinkéné, Lawara, Sokolo, Kobon, Sangala, Sanzilo, Touala et Fasselemou	122 980 127 F CFA
Réhabilitation de 10 pompes hydrauliques à: Sandala, Sanzilo, Touala, Komou, Kongobana, Gawi, Sokolo, Tolokinkiné, Gbanassitogo et Lawara	5 000 000 F CFA
Réalisation de 6 forages équipés de pompes à Logota, Damahira, Harpiédougou, Gbomandougou, Djangala et Findélin-Korogola	63 335 709 F CFA
Réalisation de 3 forages équipés de pompes à Djihoulé, Kamidougou, Kôbadjan	29 902 183 F CFA
Total	221 218 019 F CFA

Source : Conseil Régional du Tchologo, 2020

Le tableau 2 fait ressortir les actions du Conseil Régional en matière d'infrastructures hydrauliques villageoises (HV) dans le département de Kong. Il s'agit des actions de réalisation et de réhabilitation de HV et de forages. Au total, le Conseil Régional a dépensé la somme de 221 218 019 F CFA pour la réalisation de ces projets en milieu rural. Les réalisations de ces projets ont concerné 25 villages sur les 72 que compte le département, soit 34,72%.

Cependant, l'étude démontre que sur les 22 villages éligibles qui avaient un HV non fonctionnel avant la création du Conseil Régional en 2013, seulement cinq (5), soit 20,83% ont bénéficié d'une réhabilitation des

infrastructures de la part du Conseil Régional après sa création. Il s'agit de Komou, Djangala, Damahira, Logota et Tolokinkéné. Dix-sept (17) villages remplissant les conditions de l'ONEP n'ont pas bénéficié de ces réalisations.

Par ailleurs, des localités ne remplissant pas les conditions de l'ONEP, ont bénéficié de l'hydraulique villageoise. Il s'agit de Sanzilo avec une population de 357 habitants, Gawi peuplé de 215 habitants et de Kalakala ayant une population de 199 habitants. Ainsi, huit villages ont bénéficié de l'hydraulique villageoise dans le département de Kong.

2.2.2. Les réalisations du Conseil Régional au niveau de l'électricité dans le département

Les actions du Conseil Régional du Tchologo dans le domaine de l'électricité ont également été effectuées en milieu rural uniquement (Tableau 3).

Tableau 3. Les réalisations du Conseil Régional au niveau de l'électricité dans le département de Kong

Réalisations	Coût (F CFA)
Électrification de Irinékorou	67 638 708
Électrification de Fassélérou	96 674 595
Electrification de Paraka	N.P.
Electrification de Nyarana	N.P.
Total	164 313 303

Source : Conseil Régional du Tchologo, 2020

Il ressort du tableau 3 que seuls quatre (4) villages ont été électrifiés dans le département par le Conseil Régional du Tchologo. Sur les quatre opérations d'électrification, deux ont été financées à hauteur de 164 313 303 F CFA. Il s'agit de Irinékorou, un village de la sous-préfecture de Sikolo dont la population est de 1552 habitants, et de Fassélérou localisé dans la sous-préfecture de Kong ayant une population de 1677 habitants. 4 546 habitants, soit 5,17% de la population totale du département ont pu bénéficier des opérations d'électrification réalisées par le Conseil Régional du Tchologo dans le département de Kong. La photo n°3 présente le renforcement de l'électricité à Kong.

Photo n°3. Le renforcement de l'électrification de la ville de Kong par le Conseil Régional en 2018



Prise de vue : KOFFI Norbert, 2021

La photo n°3 présente le renforcement de l'électrification de la ville de Kong par le Conseil Régional en 2018. Les poteaux électriques en bois devenus vétustes ont été remplacés par d'autres en béton.

2.3. Une appréciation diversifiée des populations locales des actions du conseil régional du Tchologo dans l'accessibilité à l'eau et à l'électricité dans le département de Kong

Les populations étant les premières bénéficiaires des investissements réalisés par le conseil régional, l'étude a permis d'évaluer le niveau de satisfaction de celles-ci au niveau du département de Kong. L'analyse effectuée dans cette étude sur le niveau de satisfaction des populations met en exergue les espaces urbain et rural.

2.3.1. Une perception plurielle des populations en milieu urbain

L'enquête menée dans les quatre (4) localités urbaines du département de Kong révèle qu'au niveau de l'électricité, 90 % des chefs de ménages enquêtés sont satisfaits contre 10 % qui ne le sont pas. Les populations insatisfaites sont celles qui résident à la périphérie de la ville. En effet, la non-couverture de ces quartiers périphériques par le réseau électrique ne permet pas aux chefs de ménages de se raccorder.

Pour ce qui est de l'accès au réseau d'adduction en eau, l'étude a permis d'aboutir à des résultats différents de ceux obtenus au niveau de

l'électricité. Le taux d'insatisfaction des populations s'élève à 65 % contre un taux de satisfaction de 35 % au niveau des chefs de ménages. En effet, les populations se plaignent des ruptures intempestives de fourniture d'eau par la SODECI surtout durant la saison sèche ainsi que de la qualité de l'eau en termes de couleur et d'odeur. Les entretiens effectués avec les responsables de cette structure ont permis d'identifier la pauvreté des nappes phréatiques du département ainsi que la faible couverture de ces villes en réseau d'adduction en eau comme principaux facteurs explicatifs de cette pénurie.

2.3.2. Une insatisfaction avérée des populations du milieu rural

Les populations du milieu rural du département de Kong attendent encore beaucoup du conseil régional du Tchologo en ce qui concerne l'accès à l'électricité. En effet, l'étude relève un taux d'insatisfaction de 55 % dans ce domaine. Ce sont particulièrement les chefs de ménages des villages non encore électrifiés. Selon le Vice-président du conseil régional, l'électrification de l'ensemble des villages du département nécessite des moyens financiers conséquents, tandis que le Conseil régional est confronté à des difficultés financières qui résultent de la faiblesse du budget d'investissement.

Dans le domaine de l'accès des populations rurales à l'eau, 59 % des chefs de ménages sont insatisfaites. Elles pointent du doigt les pannes fréquentes observées au niveau des pompes à hydraulique villageois.

Les chefs traditionnels enquêtés évoquent le monopole de certaines sociétés privées qui seraient à l'origine de l'inaccessibilité à l'eau et à l'électricité dans le département de Kong.

3. Discussion

Dans cette étude, il s'agissait de déterminer la contribution du Conseil Général du Tchologo dans l'accès des populations du département de Kong à l'eau et à l'électricité. L'étude a d'abord fait l'état des lieux des services de l'eau et de l'électricité dans le département de Kong avant l'installation du conseil régional du Tchologo. A ce niveau, notre modèle d'analyse a permis de montrer que l'état de ces services était peu reluisant que ce soit en milieu urbain et rural. La crise militaro-politique, la faiblesse des investissements et l'éloignement des villages des lignes de haute tension sont à l'origine de cette situation. Ces résultats concordent avec ceux de plusieurs autres menées dans ce domaine. En effet, dans le département Zoukougbeu, Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, K. Tano et *al.* (2021, p. 208) affirme que l'apport d'électricité reste inégalement réparti sur l'ensemble de ce territoire départemental. Cette inégale répartition de la couverture électrique est selon lui liée aux critères géographiques et économiques. L'électrification des villages dans ce département dépend donc de leur rapprochement de la ligne de haute tension ou de la viabilité économique de la localité. Au niveau de l'accessibilité à

l'eau, les résultats de L. Karidioula et N.B Assi-Kaudjhis (2019, p. 221) ont relevé dans le département de Dabakala que le déficit de production d'eau potable trouvait sa justification dans le nombre limité d'infrastructures face à la demande croissante d'une population plus nombreuse. Cette situation dans ce département est aussi liée au fait que les populations abandonnaient les ouvrages pour un déficit de maintenance. La majeure partie des pompes hydrauliques hors d'usage dans cette circonscription administrative a été abandonnée pour incapacité de maintenance liée à la crise de 2002.

Le second résultat a permis de montrer les actions du conseil régional dans l'amélioration des conditions de vie des populations dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'électricité. Selon l'étude, ces actions demeurent insuffisantes en dépit des nombreuses actions menées par cette structure décentralisée. Celles-ci ont concerné la réhabilitation et le renforcement des ouvrages. Ce résultat confirme ceux obtenus par K. Atta *et al.* (2013, p. 101) dans le département de Dimbokro. Ils notent que la distribution spatiale des équipements hydrauliques et électriques réalisés par le conseil départemental de Dimbokro ne s'étend pas à l'ensemble du département. Dans le cadre du département de Daloa, l'étude de B.E. Koffi (2010, p. 92 ; 94) montre tout comme dans le département de Kong qu'un accent particulier a été mis sur l'entretien des pompes villageoises existantes dont les pannes fréquentes poussent les populations à avoir recours aux sources traditionnelles d'eau.

Le troisième résultat souligne que les populations des milieux urbain et rural sont dans l'ensemble insatisfaites des actions du Conseil régional dans le domaine de l'accessibilité à l'eau et à l'électricité. Ce résultat corrobore celui obtenu par le Comité de Pilotage du Livre Bleu Sénégal (2009, p. 39) au Sénégal. Ce comité relève une nette amélioration dans l'accès des ménages à l'eau potable. Les usagers déplorent cependant la qualité de l'eau (couleur, odeur, débris) et les difficultés d'avoir de l'eau en continu.

Conclusion

Cette étude sur le défi du Conseil Régional du Tchologo dans l'accessibilité à l'eau et à l'électricité des populations dans le département de Kong a permis de montrer que les moyens financiers dont dispose cette structure décentralisée ne lui permettent pas de relever ce défi. Dans l'objectif de poursuivre la politique d'aménagement du territoire en se servant de la décentralisation, le Conseil Régional du Tchologo a effectué des réalisations dans toute la Région et surtout dans le département de Kong. Ces réalisations concernent la création de 31 forages équipés de pompes en milieu rural. Aussi, des opérations d'électrification ont été réalisées par le Conseil Régional dans quatre (4) villages du département Kong. Cependant, vu les moyens financiers limités dont dispose cette entité décentralisée, les populations du département ne sont pas satisfaites de ses réalisations effectuées. Par ailleurs, l'action

étatique à travers le Programme Présidentiel d'Urgence, constitue un recours indéniable pour atténuer les disparités qui persistent dans le département au niveau de l'accès des populations à l'eau et à l'électricité.

References:

1. ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure et GNANKOUEEN Anicet Renaud, 2016, « Le Conseil départemental de Bongouanou à l'épreuve de l'amélioration des secteurs sociaux de la santé et de l'éducation (Côte d'Ivoire) », in *Germivoire* n° 4, p. 316-336.
2. ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, 2016, *Redynamisation du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire et développement local dans la commune de Bouaké, le Département de Gagnoa et le District de Yamoussoukro*, Bouaké, Université Alassane Ouattara, Thèse unique de Doctorat en géographie, 404 p.
3. ATTA Koffi, GOGBE Téré et MEL Trotsky (2013), « Décentralisation et crise économique en Côte d'Ivoire : cas du conseil général de Dimbokro », in *European Scientific Journal*, vol.9, n°25, p. 85-109.
4. BANQUE MONDIALE, 2018, *Atlas des Objectifs de développement durable : des indicateurs du développement dans le monde*, Washington, Banque mondiale, 76 p.
5. BLIMPO Moussa et COSGROVE-DAVIES Malcolm, 2020, *Accès à l'électricité en Afrique subsaharienne, Adoption, fiabilité et facteurs complémentaires d'impact économique*, Agence française de développement et de la Banque mondiale, Afrique en développement, 154 p.
6. BOTTON Sarah, 2006, « L'accès à l'eau et à l'électricité dans les pays en développement Comment penser la demande ? » in *Iddri. Idées pour le débat*, n° 09, 125 p.
7. Comité de Pilotage du Livre Bleu Sénégal, 2009, *L'eau, la vie, le développement humain*, Dakar, SENAGROSOL CONSULT, 72 p.
8. DE LAUBADERE André, VENEZIA Jean-Claude, GAUDEMET Yves, 2002, *Droit administratif*, 17^e éd., Paris, CEDEX, 459 p.
9. EL MARHOUM Adil, 2019, *Cours échantillonnage et estimation*, Rabat, Université Mohammed V Rabat, Département des Sciences Economiques, 101 p.
10. GAMBINO Méline, 2011, « Politique d'aménagement du territoire », in *Fait et tendances*, n°28, 5 p.
11. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), 2021, *Résultats globaux*, Abidjan, INS, 28 p.
12. KARIDIOULA Logbon, ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, 2019, « Contraintes et précarités dans l'accès à l'eau potable dans le

- département de Dabakala (Côte d'Ivoire) », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n°6, p. 216-235.
13. KOFFI Brou Emile, 2010, « La décentralisation, outil de développement local ? » in *RGLL*, N°08 déc. 2010, p. 81-100.
 14. KOUADIO Kan Arsène, 2021, Les enjeux de l'électrification en milieu rural de la Côte d'Ivoire, Université de Lorraine, Thèse de doctorat en géographie, 336 p.
 15. LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Edition Berlin, 1034 p.
 16. MAILLARD Maillard Thomas, BROU Kouadio Yves Oscar, SORO Doba, N'GUESSAN Kouakou Firmain, 2019, *Projet ETUPO : Étude de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la vallée du Bandama (Côte d'Ivoire) : Accès à l'eau potable dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire) : Synthèse des données recueillies en milieu urbain*, Bouaké, 11 p.
 17. N'GUESSAN M'Gbra, 2012, *Programme d'investissement pour l'accès aux services énergétiques en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ministère des mines, du pétrole et de l'énergie, Rapport final, 88 p.
 18. TANO Kouamé, SEIDOU Coulibaly et KONAN Fulgence Amani, 2021, « L'accès aux services énergétiques dans les localités rurales de la Région du Haut-Sassandra : cas du département Zoukougbeu (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) », in *DaloGéo*, n°5, p. 203-219
 19. USAID, 2019, *Projet eau, assainissement et hygiène des municipalités en Afrique de l'ouest – MUNIWASH : Rôle des municipalités dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement en Côte d'Ivoire*, Washington, USAID, 5 p.
 20. YEO Bêh, BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin, 2017, « Les impacts de la décentralisation sur l'espace rural de la commune de Bouaké », in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n° 1, p. 48-65.

« Les Géomorphosites des Communes Rurales Aglmam Azegza et Oum Rbiaa : Potentialités Naturelles et Culturelles Face aux Contraintes de la Sauvegarde et de l'Intégration Touristique »

Mohammed Boukhallad

Yahia El Khalki

Azatour Mostapha

Laboratoire de recherche : Dynamique des paysages, risques et patrimoine.
Faculté des lettres et sciences humaines, Département de Géographie,
Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p124](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p124)

Submitted: 11 March 2019

Accepted: 11 November 2022

Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)

Under Creative Commons BY-NC-ND

4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Boukhallad M., El Khalki Y. & Mostapha A.(2022). « *Les Géomorphosites des Communes Rurales Aglmam Azegza et Oum Rbiaa : Potentialités Naturelles et Culturelles Face aux Contraintes de la Sauvegarde et de l'Intégration Touristique* » European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 124. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p124>

Résumé

Les communes rurales d'Agalmam Azegza et d'Oum Rbiaa se caractérisent par un patrimoine naturel et culturel très distingué, il se manifeste dans des paysages géomorphologiques originaux et des traces humaines matérielles ou immatérielles de grandes valeurs. Le présent travail s'inscrit dans les premières tentatives visant, à diverses échelles, l'inventaire du patrimoine géomorphologique. Ces inventaires sont déclinés en plusieurs variantes, pour tester la méthode élaborée à l'Université de Lausanne (IGUL), suivant laquelle la documentation systématique des géomorphosites est réalisée ainsi que leur évaluation qualitative et quantitative. Sur la base de l'hypothèse que cette région comporte des objets caractéristiques de certaines formes (karstiques, fluviales, structurales, gravitaires, anthropiques...etc.), en supposant que ces objets peuvent comporter plusieurs valeurs (scientifique, écologique, esthétique, culturelle et économique) et qu'ils peuvent être mis en valeur dans le cadre d'une intégration touristique et éducative de la zone entière. Toutes ces hypothèses ont été vérifiées par le biais d'un inventaire

ciblé et raisonné et par une étude détaillée des sites, notamment, grâce à la discussion des résultats de leur évaluation. Enfin, l'inventaire utilisé pour les deux communes contient des objets géomorphologiques caractérisant la zone d'étude en particulier et la région en général. Cet inventaire fournit une évaluation du contexte général de ce travail.

Mots-clés: Aglmam Azegza, Oum Rbiaa, Géomorphosite, Patrimoine géomorphologique, Méthode IGUL

Geomorphosites of Rural Communes Aglmam Azegza and Oum Rbiaa: Natural and Cultural Potentialities in the Face of the Constraints of Safeguarding and Tourism Integration

Mohammed Boukhallad

Yahia El Khalki

Azatour Mostapha

Laboratoire de recherche : Dynamique des paysages, risques et patrimoine.

Faculté des lettres et sciences humaines, Département de Géographie,

Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc

Abstract

The rural municipalities of Aglmam Azegza and Oum Rbiaa are characterized by a very distinguished natural and cultural heritage, manifested in original geomorphological landscapes and tangible or intangible human traces of great value. This work is part of the first attempts to inventory geomorphological heritage at various scales. These inventories are declined in several variants, to test the method developed at the University of Lausanne (IGUL), according to which the systematic documentation of geomorphosites is carried out as well as their qualitative and quantitative evaluation. On the basis of the assumption that this region contains objects characteristic of certain values forms (karstic, fluvial, structural, gravitational, anthropogenic, etc.), assuming that these objects can have several values (scientific, ecological, aesthetic, cultural and economic) and that they can be enhanced as part of a tourist and educational integration of the entire area. All these hypotheses have been verified through a targeted and reasoned inventory and by a detailed study of the sites, in particular by discussing the results of their evaluation. Finally, the used inventory for the two municipalities contains geomorphological objects characterizing the study area in particular and the region in general. This inventory provides an assessment of the general context in this work.

Keywords: Aglmam Azegza, Oum Rbiaa, Geomorphosite, Geomorphological patrimony, IGUL method

Introduction

En général, la motivation pour la thématique paysagère et celle des géomorphosites en particulier a été liée aux changements territoriaux survenus dans le monde après la deuxième guerre mondiale. La surpopulation et la volonté de reconstruire ont en effet entraîné de grandes modifications du paysage qui apparaît parfois désormais dégradé. Ces modifications nécessitent de mettre en place des instruments législatifs visant à la sauvegarde du paysage y compris les géomorphosites après leur reconnaissance.

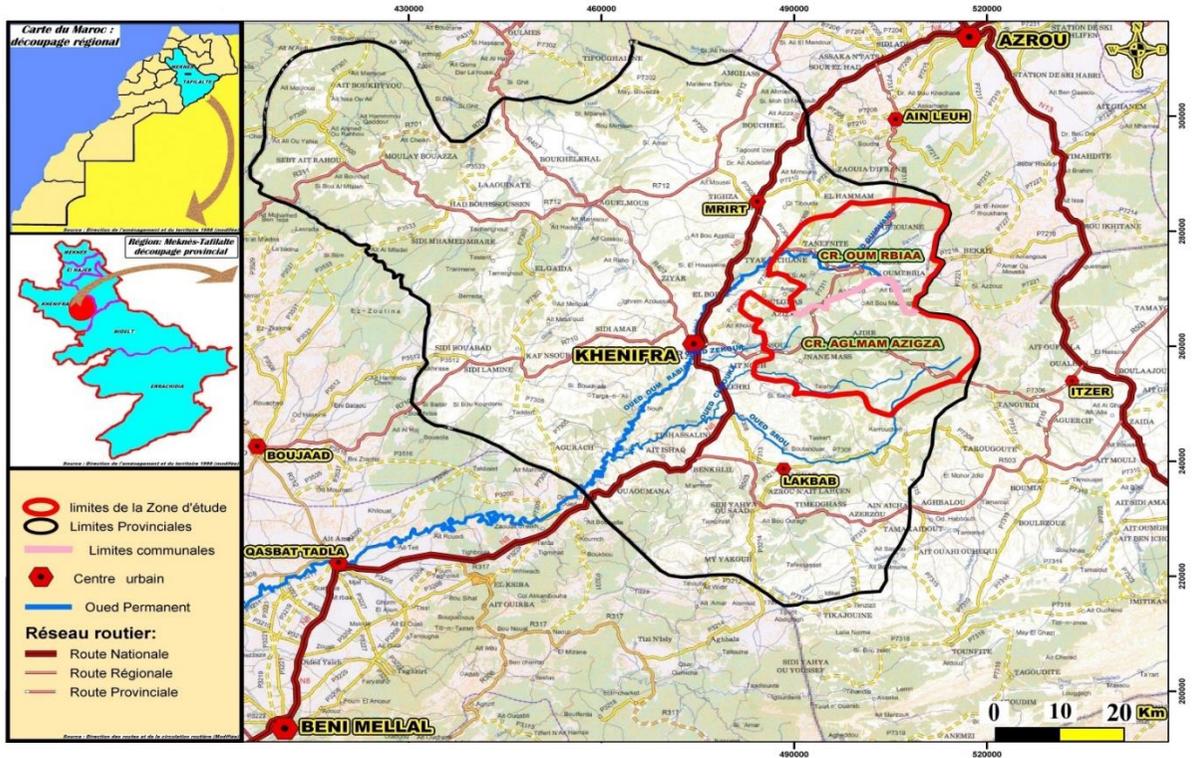
Ce travail propose la réalisation de l'inventaire, l'évaluation et la cartographie des géomorphosites des communes rurales d'AGLMAM AZEGZA et d'OUM RBIAA. Il est décliné en plusieurs variantes : scientifique, culturelle, touristique et didactique. Il a pour but de contribuer à une réflexion sur la notion de «géomorphosite» et d'élargir la reconnaissance de la discipline «géomorphologie» en général. Il teste également la méthode élaborée par E. Reynard et al à l'IGUL (Institut de Géographie de l'Université de Lausanne), qui propose la documentation des sites ainsi que leur évaluation qualitative et quantitative (Reynard, E. & Perret, A 2014).

Les géomorphosites, outre leur intérêt scientifique, jouent un rôle écologique, esthétique, culturel, socio-économique et touristique, aussi bien par leurs valeurs didactiques, utilitaire dans l'histoire de la terre, que par leurs valeurs paysagère et patrimoniale (Reynard 2007 :34). Cependant, ces géomorphosites sont mal connus par le grand public, et les travaux de leur inventaire et leur évaluation sont assez rares au Maroc. Il faut combler cette lacune au niveau des communes rurales d'AGLMAM AZEGZA et d'OUM RBIAA, par la mise en place d'un projet d'inventaire au niveau régional et national.

L'utilité de cette couverture en travaux d'inventaire du patrimoine géomorphologique, vient du fait que la politique de protection et d'aménagement doit s'appuyer sur la structuration de l'espace, en fonction des contraintes locales et de la synthèse des données géomorphologiques et socio-économiques. Ces types de travaux représentent l'identité paysagère de la zone étudiée et l'outil de base pour toute sorte de gestion territoriale qui viendra par la suite. Dans cette quête, la spécificité géomorphologique et paysagère de la zone constitue une richesse à exploiter (Boukhallad M. 2022).

1- Situation et choix de la zone d'étude :

L'espace d'étude est localisé dans la province de Khénifra au Moyen Atlas, capitale des Zayanes (tribu amazighe). Il se situe à 160 km de Fès, et à 122 km de Béni Mellal (Carte 1).



Carte 1. Position de la zone d'étude par rapport à plusieurs repères

La zone d'étude regroupe des milieux naturels très divers, des conditions morphogénétiques très nombreuses et une grande richesse de formes et de processus géomorphologiques dont les plus spectaculaires méritent d'être intégrées dans l'offre touristique vu leur valeur scénique, raison du choix de cet espace pour aborder la présente thématique. En effet, le choix de cette zone d'étude repose sur la grande contradiction entre ses potentialités (naturelles et culturelles) et les contraintes handicapant son intégration didactique et touristique (Boukhallad, M. 2022). Il s'agit d'un trésor de géomorphosites et de paysages géomorphologiques mal connu.

2- Problématique

En absence d'une culture géo-scientifique chez le public et les professionnels de l'aménagement touristique, la gestion des territoires a négligé le patrimoine géomorphologique vu que les décideurs de la protection

de l'environnement ne sont pas dans la plupart des cas des géomorphologues (Ambert M., Cayla N. 2020).

La faible connaissance et sensibilisation envers toutes ces conceptions est due en grande partie au manque de travaux méthodologiques et pratiques traitant l'inventaire, l'évaluation et la cartographie des géomorphosites (Regolini, G. (2012). Toute tentative de protection et d'intégration des géomorphosites reste un objectif très difficile à atteindre si la grande partie de ceux-ci n'est pas encore connue (Coratza, P., Hobléa F. 2018).

Pour mieux cibler la problématique, il est utile de répondre à la question suivante :

Quelle méthode à adopter efficacement pour réaliser l'inventaire des géomorphosites et leur évaluation objective, afin d'y avoir par cumulation de recherches une base de données provinciale, régionale et nationale des géomorphosites ?

3- Objectifs du travail :

L'objectif général de ce travail vise la mise en valeur du patrimoine géomorphologique et son intégration géo-scientifique et touristique durable, pour y arriver, il convient de répondre aux objectifs spécifiques suivants :

- Réaliser l'inventaire des géomorphosites des deux communes rurales (AGLMAM AZEGZA et OUM RBIAA), et établir une liste de ceux-ci.
- Evaluer les géomorphosites à l'aide de la méthode de l'IGUL.
- Identifier les menaces existantes et potentielles des géomorphosites.

4- Cadre théorique.

4-1 Approche paysagère

Deux grands courants ont abordé la question du paysage : **l'approche naturaliste**, qui a surtout étudié les interrelations objectives existant entre les différentes composantes du paysage, considérées comme base de développement d'un écosystème, et **l'approche humaniste et culturelle**, qui s'est intéressée à comprendre les caractéristiques du paysage subjectif, à savoir l'ensemble des représentations que l'Homme se fait d'un paysage (Reynard, 2005).

Sur la base de ces deux approches objective et subjective des paysages ; (Reynard, 2004a:12) a défini le paysage géomorphologique comme : « une portion du relief terrestre, vue, perçue et parfois exploitée par l'Homme », et le géomorphosite comme : « une forme du relief à laquelle l'Homme attribue une valeur ». « Ce processus de transformation charge le relief d'une série de valeurs : scientifique, culturelle, écologique, esthétique et économique. Un paysage géomorphologique cumule souvent plusieurs valeurs, qui varient selon les lieux et les cultures et qui peuvent aussi évoluer

au cours du temps. Cette double appartenance au domaine des sciences de la nature et de l'Homme doit rester centrale dans tout processus d'analyse, de protection ou de valorisation des géomorphosites » toujours selon Emmanuel Reynard (2004a:12-13).

Du point de vue sociologique et psychologique, l'on constate que ce qui est naturel est lié forcément au culturel et à l'humaniste, même lorsqu'on parle d'un paysage purement naturel. Ce fait doit sans doute avoir un certain symbolisme chez des individus dans la culture sociétale commune.

4-2 Géomorphosite

Le terme de géomorphosite a été utilisé pour la première fois en 1993 par Panizza et Piacente pour indiquer les objets géomorphologiques présentant une valeur. Selon Reynard (2005a) « les géomorphosites comprennent à la fois des processus d'érosion et de sédimentation (zones alluviales actives, marges proglaciaires, laves torrentielles...) et les formes du relief résultant de cette activité (Glaciers rocheux, lapiés, cônes d'éboulis) », « les géomorphosites sont des formes du relief ayant acquis une valeur scientifique, culturelle et historique, esthétique et/ou socio-économique et/ou écologique » (Reynard 2005a) , « en raison de leur perception ou de leur exploitation par l'homme » (Panizza & Piacente 1993), cette définition fut par la suite élargi pour prendre en compte d'autres types.

Le terme geomorphosite combine les mots de « géomorphologie » avec celui de « site », la géomorphologie est la science qui étudie les formes du relief. Les géomorphosites représentent donc des formes de relief dont les attributs géomorphologiques particuliers et significatifs en font une composante du patrimoine culturel au sens large d'un territoire donné.

5- Méthodologie de l'inventaire et de l'évaluation

La méthodologie pratiquée dans ce travail vise l'inventaire complet des géomorphosites à l'échelle de deux communes et ensuite l'évaluation des valeurs scientifiques et additionnelles pour constituer une base pour le développement de produits géo-touristiques. Pour garantir la réussite du travail d'inventaire, il est très utile d'utiliser une méthode d'évaluation plus fiable qui sert vers le maximum d'objectivité en parfaite harmonie avec les objectifs (Zouros, N. 2007).

Grandgirard (1995, 1999) a développé sa première méthode qui s'appuie sur l'évaluation de la valeur scientifique des géomorphosites. Elle est basée sur des critères comme la rareté, l'intégrité, la représentativité et la valeur paléogéographique du site. L'emploi de cette méthode permet d'éviter toute dominance que peut exercer la valeur esthétique sur la valeur scientifique, surtout si le géomorphosite est spectaculaire. D'autre part, et en même temps, Panizza et Piacente ont donné plus d'intérêt aux autres valeurs

des géomorphosites (esthétique, écologique, culturel et économique). Cet intérêt vise le développement de l'écotourisme, le géo-tourisme et les géoparc.

Pour équilibrer les deux visions, récemment, Reynard et al 2007 et Perret, A. (2014). ont proposé une certaine distinction entre la valeur dite centrale (scientifique) et les valeurs additionnelles (culturelle, esthétique, écologique, économique). Autrement dit, les deux se complètent (méthode de l'IGUL : Institut de Géographie de l'Université de Lausanne). Mais selon l'objectif de l'inventaire, l'une d'elles peut prendre le dessus sur l'autre, comme c'est le cas dans le géotourisme, dont les valeurs additionnelles recouvrent une importance aussi grande que la valeur scientifique (Sellier, D. 2016).

Dans un autre contexte Stuber (2008) a décrit une méthode dite de l'OFEV (Office Fédéral de l'Environnement suisse), qui vise l'évaluation d'une commune dans sa totalité, du point de vue géomorphologique et patrimonial, elle sert à la généralisation et ne prend pas chaque site séparément.

Dans ce travail, sont décrites la démarche pratique de l'inventaire, puis les trois méthodes de l'évaluation, de manière objective en mettant l'accent sur leurs points forts et leurs points faibles, et en déterminant la méthode qui semble convenable à l'objectif de notre étude (figure 1).



Figure 1. Processus d'inventaire et discussion des méthodes de l'évaluation des sites.

En guise de synthèse à l'issu de la discussion portée sur les trois méthodes de l'évaluation :

- 1) - OFEV (Office Fédéral de l'Environnement suisse).
- 2) - SSS (Société de Spéléologie Suisse).
- 3) - IGUL (Institut de Géographie de l'Université de Lausanne).

Le choix a porté sur la méthode de l'IGUL pour l'évaluation des sites selon différents types de critères. Ce choix est basé sur d'autres raisons tenant leurs sources des objectifs spécifiques de l'étude et se résument ainsi :

- Comme finalité de l'étude l'on vise l'intégration éducative et touristique des géomorphosites (Newsome, D., Dowling, R. K. 2018). Elle nécessite la prise en considération de toutes les valeurs (scientifique, esthétique, écologique, culturelle et économique) et cela n'est disponible que dans la méthode de l'IGUL.

- Pour l'inventaire le travail a porté sur tous les types des géomorphosites, et comme la méthode de la SSS est spécialement faite pour les grottes et les cavités, celle de l'IGUL peut s'adapter à toute forme géomorphologique.
- Dans l'inventaire les sites répertoriés sont évalués séparément, ce qui n'est pas disponible dans la méthode de l'OFEV dont on se sert pour l'évaluation de la commune dans sa globalité en tant que paysage.

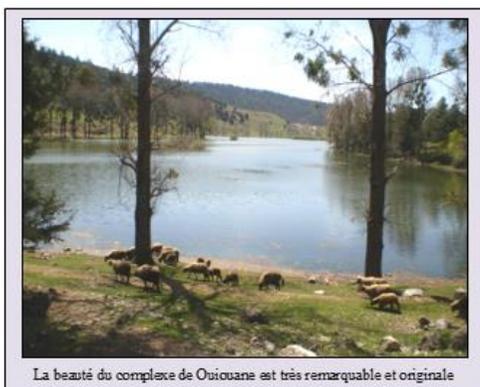
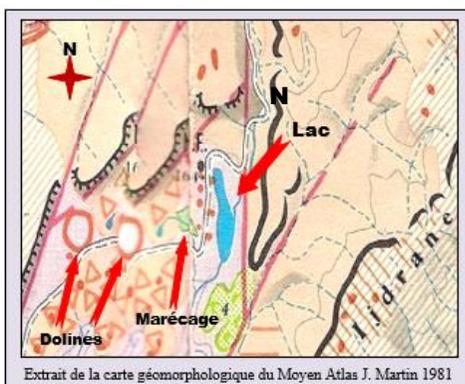
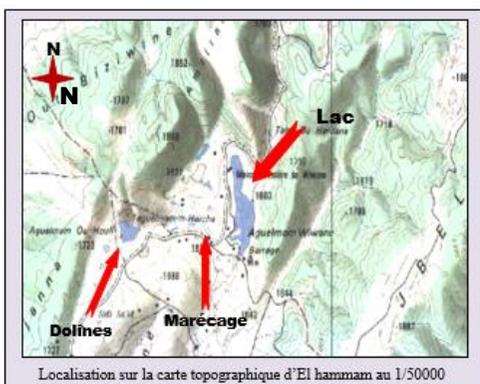
6- Résultats et Discussion

6-1 Modèle de fiche d'inventaire et d'évaluation des géomorphosites

Les tableaux suivants (tableau1, tableau2, tableau3 et tableau4) présentent la fiche d'inventaire, l'évaluation numérique, l'utilisation, les menaces et l'état de conservation d'un site répertorié :

Tableau 1. Fiche d'inventaire du complexe karstique de « Ouiouane »

Code	Nom du géomorphosite	Numéro
OUMkar001	Le complexe karstique de « Ouiouane » (lac, marécage et dolines d'effondrement).	01
Identification	Province	Khénifra
	Commune	Oum Rbiaa
	Lieu-dit	Ait Ouiouane
	Réf. cartographiques	Carte topographique d'El hammam au 1/50 000
	Coordonnées (m)	X= 505 049 Y= 281 711
	Type de propriété	Public



Description géométrique	Altitude =1600 m		Surface totale du complexe = 68 ha	
Accessibilité	facile	difficile		Très difficile
Point panoramique	Oui		Non	
Visibilité de loin	Oui		Non	
Saison conseillée pour la visite	Hiver	Printemps	Été	Automne

Tableau 2.Evaluation numérique du complexe karstique de « Ouiouane »

Critères	Evaluation Qualitative	Score s
A- La valeur scientifique :		
Intégrité	Le site ne possède aucune dégradation, il est intact.	1
Représentativité	Le site est très représentatif de la géomorphologie de la région.	1
Rareté	Le site présente des dimensions et d'autres caractéristiques faunistiques et floristiques exceptionnelles et uniques dans la zone.	1
Valeur paléogéographique	Le site permet de préciser quelques paléo-environnements de l'histoire de la Terre et du climat.	0,5
Valeur scientifique globale	Valeur scientifique très élevée, le site avec d'autres dépressions résumant l'identité karstique locale.	0,87
B- Les valeurs additionnelles :		
1- La valeur écologique		
Influence écologique	Le site constitue l'habitat exclusif pour des espèces végétales ou animales rares par rapport à la région d'étude (citées dans sa description).	1
Site protégé	C'est un site classé d'intérêt biologique et écologique, priorité 3, par le plan directeur des aires protégées et parmi les SIBES.	1
Valeur écologique	Le site à une valeur écologique maximale.	1
2- La valeur esthétique		
Points de vue	Le site a de nombreux points de vue.	0,75
Structure	Les contrastes présents se focalisent vers le site.	1
Valeur esthétique	La valeur esthétique est très élevée.	0,88
3- La valeur culturelle		
Importance religieuse	Le site présente une importance religieuse locale.	0,25
Importance historique	Le site présente une importance historique locale.	0,25
Importance artistique	Le site présente une importance en art nationale (peinture).	0,75
Valeur géohistorique	Le site fait l'objet de plusieurs développements scientifiques.	0,75
Valeur culturelle	La valeur culturelle est moyenne.	0,5
4- La valeur économique		
Produit économique	Le site dispose de trois auberges, ils ne lui provoquent aucun impact.	0,75
Valeur économique	La valeur économique est élevée, le site dispose de trois auberges.	0,75
La valeur géomorphologique générale :		
Le complexe karstique de Ouiouane a des valeurs scientifique, écologique, esthétique et économique élevées, la valeur culturelle reste assez bonne, c'est le seul site dans la région qui rassemble toutes ces valeurs.		

Tableau 3. Description, classification et utilisation du complexe karstique de « Ouiouane »

Description et morphogénèse		
<p>Le site de Ouiouane est situé dans la province de Khénifra, à 34km de M’rirt sur la route de Aïn Leuh. Ce site est un complexe karstique composite, en plus du lac de Ouiouane, Taguelmamte n'Harcha (petit marécage riche en végétation, alimenté par de petites sources limnocrènes), l'Aguelmam Ou Houli (petit lac au fond d'une dépression) et Taguelmamte Toqjirte (qui veut dire le lac restreint). En effet, ces deux dernières dépressions sont précisément des dolines d’effondrement.</p> <p>Le lac de Ouiouane est le plus important dans ce complexe, d’origine semi-artificielle et est alimenté par des sources avoisinantes. Il se situe à 1600m d’altitude et s’étend sur une superficie de 40ha. C’est une zone humide peu profonde et relativement envasée. Le niveau d'eau y est rehaussé à l'aide d'une digue. Les eaux eutrophie et riches en végétation aquatique Potamogéton pectinatus, Myriophyllum spicatum Ranunculus aquatilis et des Chara. L'envasement permet par endroits le développement d'importantes Typhaies et Phragmitaies (Chillasse et al, 1999). Les versants du lac sont boisés ou couverts de Chêne vert et les cultures ne sont qu'à son aval. La population des poissons comprend : le brochet, la perche zébrée, le gardon et la carpe.</p> <p>D’autre part c’est un site d’hivernage pour une douzaine d’espèces d’oiseaux d’eau dont les plus remarquables sont : le canard colvert, le casarca et les foulques macroules et à crêtes. Les estivants nicheurs les plus réguliers sont : le canard colvert, la foulque à crête, la poule d’eau et le grèbe castagneux (Chillasse et al 1999).</p>		
Valeur éducative	Le complexe karstique de Ouiouane est un milieu très favorable pour le suivi de la végétation aquatique, la population des poissons, Les estivants nicheurs et l’hivernage pour des espèces d’oiseaux d’eau.	
Classification Génétique		
Type	Définition de la forme	Procès génétique principal
Surfacique	Complexe karstique (lac, dolines, marécages)	Karstique
Utilisation et conservation		
Utilisation actuelle du site et du territoire autour :		
<ul style="list-style-type: none"> + On pratique la chasse, la pêche et le tourisme aux alentours du lac. + Ce milieu est propice à une biodiversité très importante et à la nidification d'une avifaune spécifique. + Les alentours du site sont des terrains de pâturages favorables par excellence aux troupeaux assez bien considérables ainsi qu’à la pratique d’autres activités agricoles variées (arboriculture fruitière et culture maraichère), même si elles restent saisonnières et/ou un peu limitées en surface utile pour ceci. + Ce site possède un intérêt paysager et touristique très intéressant. 		

Tableau 4. Etat de conservation, atteintes et mesures de gestion

Etat de la conservation : + Assez bonne, et le site garde son originalité
Mesures de conservation existantes (lois, Parcs) : + C'est un site classé d'intérêt biologique et écologique, priorité 3, par le plan directeur des aires protégées il figure parmi les SIBES.
Atteintes : + Aucune dégradation notable n'a été notée jusqu'à présent. + Ce site est classé parmi les formations végétales fragiles qui peuvent être l'objet de dégradations directes du fait d'une forte fréquentation humaine. Aussi, la surpopulation et l'exploitation touristique provoquent dans leur cumulation des altérations dues aux piétinements et aux escalades.
Mesures de gestion et de valorisation proposées : + intégrer le site dans les circuits scientifiques et/ou touristiques proposés dans le dernier chapitre comme chemin de reconnaissance du site et de sa valorisation et pour la reconnaissance de la discipline « géomorphologie » en général par le grand public. + Ce monument nécessite des aménagements touristiques étant donné qu'il s'agit d'un produit qui pourra être intégré au niveau international. + Ce site fait partie des zones humides du Moyen Atlas, il est d'un intérêt majeur pour l'hivernage des oiseaux au Maroc et doit bénéficier de toutes les actions visant sa conservation (El Khalki, Y. 2002). + Le site doit être pris en considération dans tout aménagement territorial surtout l'aménagement touristique pour sa bonne valeur scientifique et ses valeurs additionnelles assez considérables.
Références cartographiques : + Carte topographique d'El hammam au 1/50000. + Carte géomorphologique du Moyen Atlas central réalisée par Martin J. (1981).

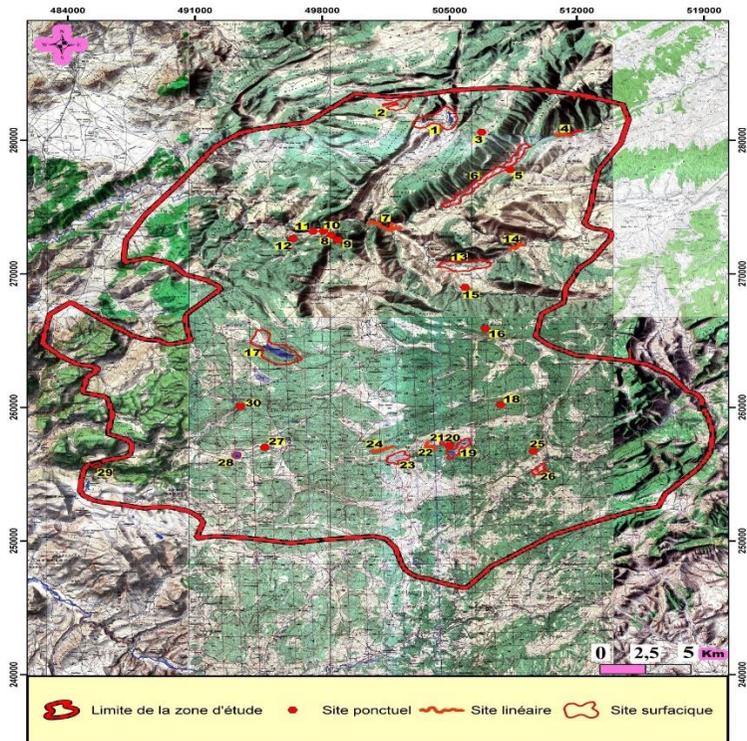
6-2 Résultat de l'inventaire des sites

L'inventaire a permis d'identifier une cinquantaine de sites géomorphologiques importants et non usuels. Visant l'intégration touristique et éducative des géomorphosites, l'on s'est appuyé principalement sur les critères scientifiques et esthétiques. Une deuxième sélection est faite sur la base de cette évaluation primaire pour retenir enfin les géomorphosites les plus rares, représentatifs, ayant une valeur paléogéographique et représentant une beauté remarquable. Cette seconde sélection a permis de retenir 30 géomorphosites (tableau 5).

Tableau 5. Liste des géomorphosites retenus

N°	Code	Nom du géomorphosite	CR.
1	OUMkar001	Complexe karstique de Ouiouane	Oum Rbiaa
2	OUMkar002	Lapiés de Biziwine	
3	OUMkar003	Dolines d'Ijdrane	
4	OUMflu004	Gorge de Boukhriss	
5	OUMflu005	Cascade de Tasflafalte	
6	OUMflu006	Zone alluviale d'Ighzer Arssoud	
7	OUMflu007	Gorges de Ghannilous	
8	OUMkar008	Sources d'Oum Rbiaa	
9	OUMflu009	Cascade de Khoud	
10	OUMgra010	Glissement d'Oum Rbiaa	
11	OUMkar011	Exsurgence d'Ifri -n- Oumouguer	
12	OUMkar012	Grotte d'Ifri -n- Baâli	
13	OUMflu013	Terrasses alluviales de fellat	
14	OUMflu014	Gorge d'Ait Naçer	
15	OUMkar015	Grotte d'Ifri -n- Ouqour	
16	AGLkar016	Grotte d'Ifri boutirsal	
17	AGLkar017	Aglmam Azegza (système morphogénétique karstique)	
18	AGLkar018	Aven de Taghammat	
19	AGLkar019	Les lacs de Tiglmamine	
20	AGLkar020	Effondrement de Tiglmamine	
21	AGLkar021	Lac noir	
22	AGLflu022	Couloir torrentiel de Taqlalte	
23	AGLkar023	Aglmam Miami	
24	AGLstr024	Faille d'Ighoud	
25	AGLkar025	Exsurgence et grotte d'Atmoun	
26	AGLflu026	Ravinements d'Oussaâda	
27	AGLkar027	Paysages ruiniformes de Boumzil	
28	AGLkar028	Aglmam -n- Boumzil	
29	AGLant029	Qalaât El Mehdi Ibn Twala	
30	AGLflu030	Cascade de Boussadar	

La carte 2 montre leur localisation dans la zone d'étude :



Carte 2. Localisation des géomorphosites (la numérotation correspond au tableau 5)

6-3 Résultats de l'évaluation selon les processus de la genèse

Les résultats de l'inventaire sont commentés en relation avec les processus qui ont contribué à leur genèse. La figure 2 montre les processus morphogénétiques des géomorphosites en secteurs proportionnels, En haut de la figure, une distinction entre les deux communes rurales de la zone d'étude est faite pour les comparer.

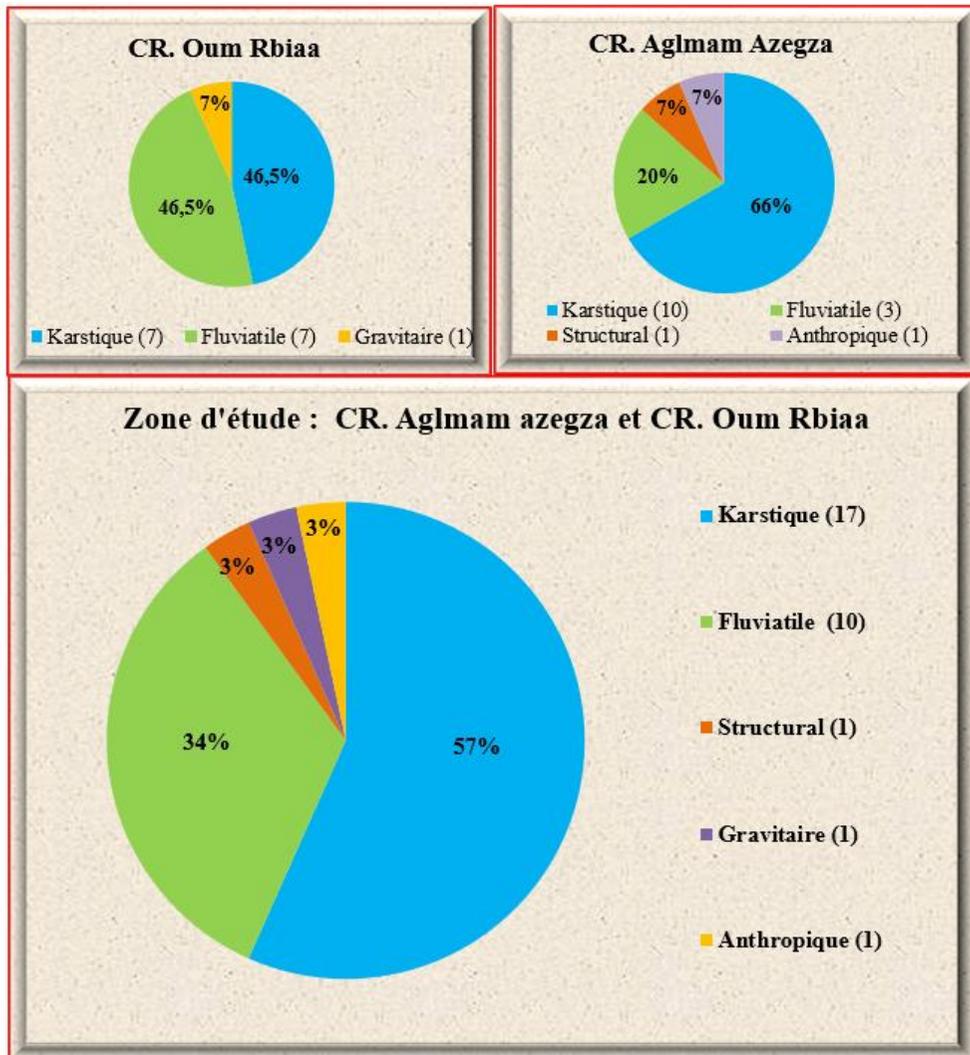


Figure 2. Processus morphogénétiques des géomorphosites en secteurs proportionnels

D'après la carte 2, on voit bien que les géomorphosites inventoriés sont répartis sur toute la région d'étude comme ils sont de taille variable. Ceci ne reflète toutefois pas une grande diversité de processus morphogénétiques. En effet dans la région d'étude 5 processus sont impliqués, dont 2 sont nettement dominants.

L'analyse de la figure 2 aboutit aux conclusions suivantes :

- La commune rurale d'Aglmam Azegza connaît une dominance très remarquable du processus karstique (66%). Le processus fluviatile n'est pas négligeable (20%), alors que les processus anthropique et structural sont faibles et de pourcentage égaux (7%).

- La commune rurale d'Oum Er Rbiaa se caractérise par un équilibre entre le processus karstique et le processus fluviatile (46,5% pour chacun). Tous les géomorphosites de la commune se répartissent sur les deux processus à l'exception d'un seul site gravitaire qui représente un pourcentage faible (7%).
- Lorsqu'on tient compte des résultats obtenus des deux communes, on remarque que le pourcentage des géomorphosites karstiques dépasse légèrement la moitié (l'ensemble des sites 57%). Les processus fluviaux viennent en deuxième rang et représentent un tiers (34%). Quant aux autres processus (structural, gravitaire et anthropique), ils se limitent à 3%.

6-4 Appréciation globale des valeurs et des critères

Le but de cette discussion est de s'en sortir par des généralités qui donneront une idée claire et objective, le plutôt possible, sur les principales tendances du patrimoine géomorphologique de la zone d'étude. Pour y atteindre cet objectif, des comparaisons seront établies entre les processus, les critères et les valeurs par l'intermédiaire de tableaux, de graphiques et de cartes.

6-4-1 Valeur scientifique : valeur centrale

La sélection des géomorphosites inventoriés a été faite selon deux valeurs: la valeur scientifique et la valeur esthétique. Il est tout à fait normal que la valeur scientifique des géomorphosites soit en général élevée (Tableau 6).

Tableau 6. Valeur scientifique globale de chaque géomorphosite et sous critères (Int : intégrité – Rep : représentativité – Rar : rareté – Plg : valeur paléogéographique et Moy : moyenne), le classement des sites a été fait en se basant sur la valeur scientifique globale, les résultats sont présentés par ordre décroissant dans le tableau suivant

N°	Code	Nom du géomorphosites	Int	Rep	Rar	Plg	Moy
17	AGLkar017	Aglmam Azegza	1	1	1	0,75	0,94
23	AGLkar023	Aglmam Miami	1	1	1	0,75	0,94
8	OUMkar008	Sources d'Oum Rbiaa	0,75	1	1	0,75	0,88
19	AGLkar019	Les lacs de Tiglmamine	1	1	1	0,5	0,88
1	OUMkar001	Complexe karstique de Ouiouane	1	1	1	0,5	0,87
24	AGLstr024	Faïlle d'Ighoud	1	1	0,75	0,75	0,87
16	AGLkar016	Grotte d'Ifri boutirsal	1	0,75	1	0,5	0,81
15	OUMkar015	Grotte d'Ifri -n- Ouqour	1	0,75	0,75	0,5	0,75
18	AGLkar018	Aven de Taghammat	1	0,75	1	0,25	0,75
30	AGLflu030	Cascade de Boussadar	1	0,75	1	0,25	0,75
20	AGLkar020	Effondrement de Tiglmamine	1	0,5	1	0,25	0,69
25	AGLkar025	Exsurgence et grotte d'Atmoun	1	0,75	0,75	0,25	0,69
21	AGLkar021	Lac noir	1	0,75	0,75	0,25	0,68
7	OUMflu007	Gorges de Ghannilous	1	0,5	0,75	0,25	0,63
9	OUMflu009	Cascade de Khoud	1	0,5	1	0	0,63
13	OUMflu013	Terrasses alluviales de fellat	0,75	0,5	0,75	0,5	0,63
2	OUMkar002	Lapiés de Biziwine	1	0,75	0,75	0	0,62
3	OUMkar003	Dolines d'Ijdrane	1	0,75	0,75	0	0,62
5	OUMflu005	Cascade de Tasflafalte	1	0,5	1	0	0,62
12	OUMkar012	Grotte d'Ifri -n- Baâli	1	0,75	0,75	0	0,62
14	OUMflu014	Gorge d'Ait Naçer	1	0,5	0,75	0,25	0,62
11	OUMkar011	Exsurgence d'Ifri -n- Oumouguer	1	0,5	0,5	0,25	0,57
4	OUMflu004	Gorge de Boukhriss	1	0,5	0,75	0	0,56
6	OUMflu006	Zone alluviale d'Ighzer Arssoud	0,75	0,75	0,75	0	0,56
10	OUMgra010	Glissement d'Oum Rbiaa	0,5	0,5	1	0	0,5
22	AGLflu022	Couloir torrentiel de Taqlalte	1	0,5	0,25	0,25	0,5
26	AGLflu026	Ravinements d'Oussaâda	0,75	0,5	0,75	0	0,5
27	AGLkar027	Paysages ruiniformes de Boumzil	1	0,75	0,25	0	0,5
28	AGLkar028	Aglmam -n- Boumzil	1	0,75	0,25	0	0,5
29	AGLant029	Qalaat El Mehdi Ibn Twala	0,25	0,5	1	0	0,44
Moyenne			0,93	0,7	0,8	0,26	0,67

A l'exception de la cité historique d'El Gara (AGLant029) qui atteint 0,44 seulement, les autres valeurs scientifiques varient entre 0,5 et 0,94. La moyenne des scores de la valeur scientifique est de l'ordre de 0,67. On trouve que 44% des scores sont supérieur à cette moyenne, 56% des scores globaux sont inférieurs à la moyenne. A l'exception du site (AGLant029), les scores

qui représentent ce dernier pourcentage tendent plus vers la moyenne et dépassent tous 0,5.

Les géomorphosites ayant une valeur scientifique globale maximale sont : le système morphogénétique karstique d'Aglmam Azegza (AGLkar017) et le lac d'Aglmam Miami (AGLkar023) avec un score de 0,94. Quatre autres géomorphosites ne manquent plus d'importance scientifique : d'une part les sources d'Oum Rbiaa (OUMkar008) et la dépression qui héberge les lacs de Tiglmamine (AGLkar019) avec un score de 0,88, et d'autre part le complexe karstique de Ouiouane (OUMkar001) et la faille d'Ighoud (AGLstr024) avec un score de 0,87. La valeur scientifique de la grotte d'Ifri Boutirsal (AGLkar016) est aussi très importante (0,81).

Les géomorphosites ayant les valeurs scientifiques les plus élevées sont dues aux processus karstiques sauf la faille d'Ighoud qui est d'origine structurale. Tous ces sites sont de grande taille, des complexes de formes ou de systèmes.

Le plus important c'est que tous les scores de la valeur scientifique dépassent ou égal à 0,5 sauf la cité forteresse « Qalaât El Mehdi Ibn Twala » qui a eu un score minimal (0,44). Pourtant ce score n'est plus loin de la moyenne. La valeur scientifique demeure un critère principal pour la sélection des géomorphosites.

Cette valeur n'est plus liée à l'espace vu que les géomorphosites ayant des scores très élevés se situent dans différentes régions et la même région peut héberger des sites de grande ou de moindre valeur scientifique.

6-4-2 Valeurs additionnelles

Les objectifs d'après l'inventaire et l'évaluation des géomorphosites sont très nombreux et varient d'un auteur à l'autre. Les valeurs additionnelles occupent aussi une importance marginale dans le domaine de l'évaluation du patrimoine géomorphologique. Elles offrent plus de chances pour intégrer d'autres intérêts qui pourront être affectés pour chaque paysage. Pour mieux cibler, l'intégration éducative et touristique de l'inventaire, les valeurs additionnelles en général et la valeur esthétique en particulier ont été d'une grande utilité dans la sélection des géomorphosites.

En établissant une comparaison initiale entre la valeur centrale et la valeur additionnelle, on remarque clairement que la valeur scientifique dépasse l'additionnelle (Tableau 7). On note aussi que la localisation des scores additionnels n'est plus relative à l'espace, c'est-à-dire la même région peut héberger des sites de valeurs additionnelles différentes (importantes ou faibles). Cette localisation n'est plus liée aussi aux scores de la valeur scientifique (un site avec une valeur scientifique élevée ne veut pas dire qu'il a une valeur additionnelle importante).

Dans cette étude, quatre valeurs additionnelles sont présentées pour l'ensemble des géomorphosites retenus. Cette présentation se fera au fur et à mesure que l'on traitera les moyennes des scores selon les processus pour établir une comparaison entre ces processus.

Tableau 7. Valeurs additionnelles de l'ensemble des sites (1-valeur écologique, 2-valeur esthétique, 3-valeur culturelle, 4-valeur économique).

N°	Code	écol	esth	cult	écon	Moy
1	OUMkar001	1	0,88	0,5	0,75	0,78
8	OUMkar008	0,88	1	0,69	0,5	0,77
17	AGLkar017	0,88	0,88	0,5	0,25	0,63
19	AGLkar019	0,87	0,87	0,5	0,25	0,62
13	OUMflu013	0,13	1	0,06	0,75	0,48
29	AGLant029	0,5	1	0,44	0	0,48
23	AGLkar023	0,37	1	0,19	0,25	0,45
30	AGLflu030	0,13	1	0,25	0,25	0,41
24	AGLstr024	0,37	1	0,19	0	0,39
9	OUMflu009	0,38	0,75	0,13	0,25	0,38
21	AGLkar021	0,38	1	0,06	0	0,36
6	OUMflu006	0,13	0,87	0,06	0,25	0,33
5	OUMflu005	0,13	0,87	0	0,25	0,31
14	OUMflu014	0,13	1	0,06	0	0,3
28	AGLkar028	0,25	0,88	0,06	0	0,3
7	OUMflu007	0,13	1	0	0	0,28
26	AGLflu026	0,13	1	0	0	0,28
27	AGLkar027	0,13	1	0	0	0,28
4	OUMflu004	0,13	0,88	0,06	0	0,27
12	OUMkar012	0	0,88	0,06	0	0,23
16	AGLkar016	0	0,75	0,13	0	0,22
18	AGLkar018	0,38	0,5	0	0	0,22
15	OUMkar015	0	0,75	0,06	0	0,2
11	OUMkar011	0	0,75	0	0	0,19
2	OUMkar002	0,13	0,5	0	0	0,16
10	OUMgra010	0	0,63	0	0	0,16
22	AGLflu022	0	0,63	0	0	0,16
25	AGLkar025	0	0,63	0	0	0,16
3	OUMkar003	0,13	0,25	0	0	0,1
20	AGLkar020	0	0,38	0	0	0,1
Moyennes		0,25	0,82	0,13	0,12	0,33

* Synthèse de l'ensemble des géomorphosites

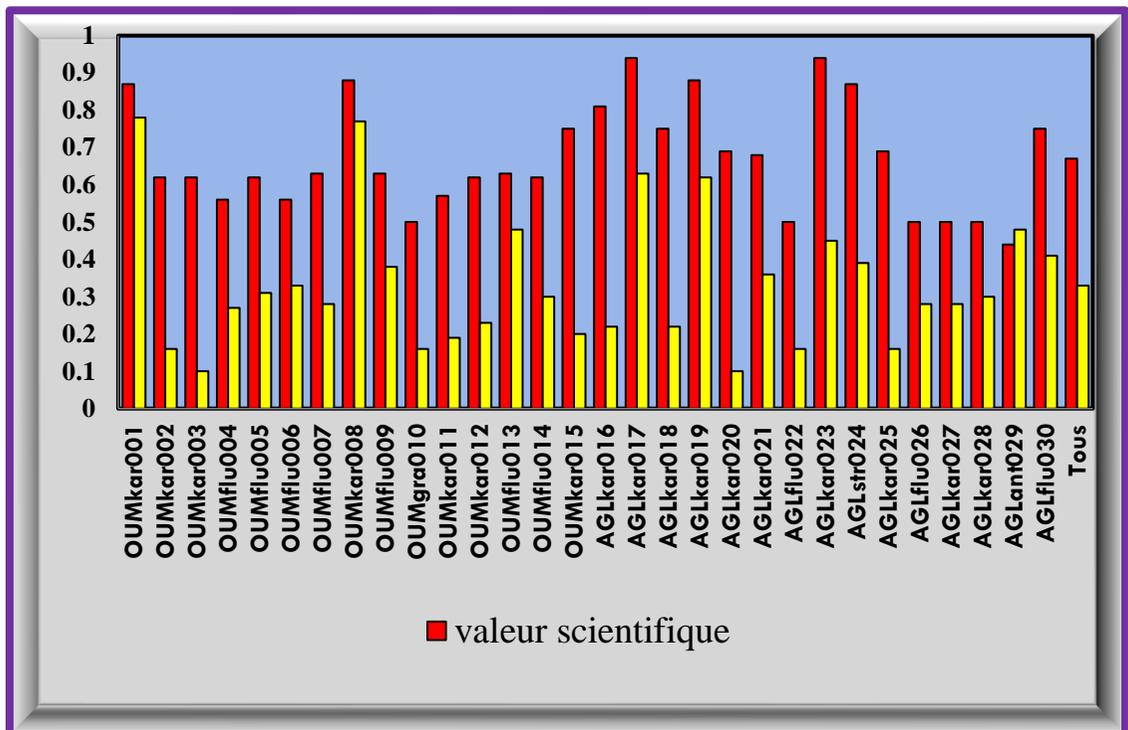
6-4-3- Valeur générale des géomorphosites

Les géomorphosites inventoriés ont des valeurs scientifiques élevées. Les valeurs additionnelles demeurent faibles par rapport aux valeurs

scientifiques (Figure 3). La valeur esthétique représente une exception des valeurs additionnelles, elle dépasse la valeur scientifique et elle est en parfait harmonie avec la finalité éducative et touristique.

L'analyse de la valeur générale des géomorphosites montre que quatre géomorphosites ont en même temps des valeurs scientifiques et additionnelles élevées : il s'agit du complexe karstique de Ouiouane (OUMkar001), des sources d'Oum Rbiaa (OUMkar008), du système morphogénétique karstique d'Aglmam Azegza (AGLkar017) et des lacs de Tiglmamine (AGLkar019). Cette double importance n'est plus surprenante car les quatre sites sont célèbres au niveau national et international. Ils sont tous issus du processus karstique. Ce dernier constitue la clé de l'identité géomorphologique de la zone d'étude.

Figure 3. Synthèse de la valeur générale de l'ensemble des géomorphosites



*** Synthèse des processus morphogénétiques**

Selon les processus de la genèse, la remarque que l'on peut dégager de la figure 4 ne diffère pas trop de la précédente (Figure 3). La valeur scientifique est toujours plus élevée que la moyenne des valeurs additionnelles, mais on note dans le présent cas l'exception du processus anthropique (représenté par la cité forteresse d'El Gara), dont la valeur additionnelle est supérieure à la valeur scientifique. En plus de sa valeur

esthétique, cette cité est d'une grande importance culturelle et surtout historique, augmentant ainsi la moyenne des valeurs additionnelles.

D'après la figure 4, on remarque que les processus : structural, karstique et fluviatile (dans cet ordre) ont des valeurs scientifiques les plus élevées. Les valeurs additionnelles sont les mêmes en général. Le processus gravitaire se limite à 0.16 seulement et reste le moins représenté dans la zone.

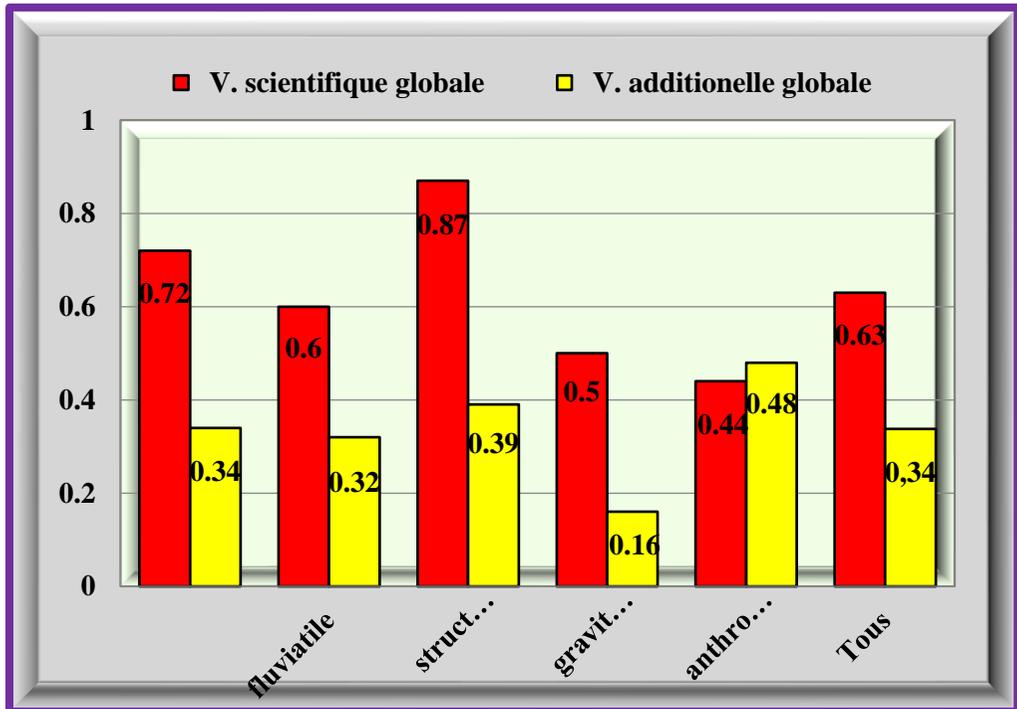


Figure 4. Synthèse de la valeur additionnelle générale selon les processus

* Synthèse globale

L'évaluation des géomorphosites inventoriés et l'analyse des résultats de cette évaluation nous a permis de tirer plusieurs conclusions globales :

- ✓ Dominance des géomorphosites issues du processus karstique. Cependant le processus fluviatile ne manque pas d'importance et vient en deuxième position.
- ✓ La valeur scientifique est globalement élevée pour l'ensemble des géomorphosites de la zone d'étude, surtout ses critères de l'intégrité, la représentativité et la rareté.
- ✓ La moyenne des valeurs additionnelles demeure faible pour chaque géomorphosites par rapport à la valeur scientifique.
- ✓ La valeur esthétique représente l'exception des valeurs additionnelles avec des scores plus élevées par rapport à la valeur scientifique elle-

même. C'est donc un atout pour la réussite de l'intégration touristique des géomorphosites retenus d'après cet inventaire.

- ✓ Certains géomorphosites (zones humides) sont d'une grande importance écologique. Ils constituent une base pour tout aménagement prévu au niveau du parc national de Khénifra dans le domaine écologique.
- ✓ Finalement les géomorphosites les plus distingués d'un point de vue scientifique, esthétique et écologique, vont constituer une base de données pour la proposition de circuits touristiques et scientifiques.

Conclusion

L'inventaire des géomorphosites des communes rurales (Aglmam Azegza et Oum Rbiaa) a permis de dresser une base de données du patrimoine géomorphologique de la région ainsi que sa localisation spatiale par le biais de techniques cartographiques. L'évaluation de l'ensemble des géomorphosites à l'aide de la méthode de l'IGUL a contribué favorablement à la valorisation et à l'intégration touristique et éducative du patrimoine géomorphologique de la zone d'étude.

Les géomorphosites répertoriés ont diverses valeurs : scientifique, écologique, esthétique, culturelle et économique. Les valeurs scientifiques et esthétiques favorisent l'intégration touristique et scientifique de ce patrimoine. Cette méthodologie adoptée a permis de conférer une identité géomorphologique aux deux communes : c'est une région d'endoréisme karstique et un terrain de dynamique fluviale active.

References:

1. Ambert M., Cayla N. (2020) (Eds.). Guide pratique de valorisation des géomorphosites. Presses universitaires Savoie Mont Blanc et Commission du Patrimoine Géomorphologique du Comité National Français de Géographie, Chambéry, 339 p.
2. Boukhallad, M. (2022). Les géomorphosites de la province de Khénifra : Diagnostic, valorisation et intégration touristique durable, (Doctorat).
3. Chillasse, L., Dakki M. & Abbassi, M. (1999). Les lacs naturels du Moyen Atlas, zone d'intérêt majeur pour la conservation de la biodiversité. First International Conference on Biodiversity and Natural Resources Preservation, Al Akhawayn University, Ifrane, May 13-14, 19.
4. Coratza, P., Hobléa F. (2018). The specificities of geomorphological heritage. In Reynard E., Brilha J. (Eds.): Geoheritage: assessment, protection, and management. Elsevier, Amsterdam, 87-106.

5. El Khalki, Y. (2002). Les hydrosystèmes karstiques des causses Sud-ouest du Moyen Atlas : étude hydrologique et hydrochimique (Ain Leuh, El hammam, Ajdir et les sources d'Oum Rbiaa), Doctorat d'état.
6. Giusti, C., Calvet, M. (2010). L'inventaire des géomorphosites en France et le problème de la complexité scalaire. *Géomorphologie: relief, processus, environnement* 2:223N 244
7. Giusti, C. (2012) : Sciences du relief ou géomorphologie ? *Cybergeo : European Journal of Geography*.
8. Grandgirard, V. (1995), Méthode pour la réalisation d'un inventaire de géotopes géomorphologiques. UKPIK, cahiers de l'institut de géographie de l'université de fribourg, 10, 121-137.
9. Grandgirard, V. (1999). L'évaluation des géotopes, *Geologia insubrica*, 4 , 59-66.
10. Martin, J. (1964), Le karst de la région des Dayete (Causse moyenatlasique): Essai de représentation cartographique, R.G.M. n° 5, pp. 19-34.
11. Martin, J. (1964a), Présentation d'un paysage du Causse moyen atlasique. *Revue de Géographie du Maroc*, n°6, 129-131.
12. Martin, J. (1965) : Quelques types de dépressions karstiques du Moyen Atlas Central. R.G.M. n° 7, p95-106.
13. Martin, J. (1981). Le Moyen Atlas central : étude géomorphologique ; Ed SGM 1981, Rabat.
14. Newsome, D., Dowling, R. K. (2018). Geoheritage and Geotourism. In Reynard E., Brilha J. (Eds.): *Geoheritage: assessment, protection, and management*. Elsevier, Amsterdam, 305-321.
15. Panizza, M. (2001), Géomorphosites: concepts, methods and example of geomorphological survey. *Chinese science bulletin* 46, Suppl. Bd, 4-6.
16. Regolini, G. (2012). Cartographier les géomorphosites : objectifs, publics et propositions méthodologiques. Thèse de doctorat, Université de Lausanne (*Géovisions* 38), 292 p.
17. Reynard, E. & Panizza, M. (2005). Géomorphosites : définition, évaluation et cartographie, In : *géomorphologie : relief, processus, environnement* N° 3/2005, mis en ligne le 1 octobre 2007.
18. Reynard, E. (2005). Paysage et géomorphologie : quelques réflexions sur leurs relations réciproques, In : *La polyphonie du paysage*. Presses polytechniques et universitaires, Lausanne, 101-124.
19. Reynard, E., Perret A., Grangier L., & Kozlik L. (2012c). Methodological approach for the assessment, protection, promotion and management of geoheritage. In EGU General Assembly Conference Abstracts (Vol. 14, p. 3740).

20. Reynard, E., & Coratza, P. (2013): Scientific research on geomorphosites. A review of the activities of the IAG Working Group of Geomorphosites over the last twelve years. *Geogr. Fis. Dinam. Quat.*, (36), 1-10.
21. Perret, A., (2014). A method for assessing the intrinsic value and management potentials of geomorphosites. *Geophys Res Abstr* 16:EGU2014n 9201n 1.
22. Sellier, D. (2010). L'analyse intégrée du relief et la sélection déductive des géomorphosites: application à la Charente-Maritime (France). *Géomorphologie: Relief, processus, environnement* 2:199n 214.
23. Sellier, D. (2016). A deductive method for selection of geomorphosites, application to Mont Ventoux (Provence, France). *Geoheritage*, vol 8, n 1, p. 15-29.
24. Stuber, A. (2008). Valeurs naturelles et paysagère : outil d'évaluation. Marche à suivre, indication pour les relevés et l'évaluation. « Parc d'importance nationale ». Office Fédéral de L'environnement .Symoens, 47p.
25. Zouros, N. (2007). Geomorphosites assessment and management in protected areas of Greece. Case study of Lesbos island - Coastal geomorphosites. *Geographica Helvetica*, 3, 169-180.



Impact of Gender-Based Violence on Community Development: Case Study of Rumonge Commune (Burundi)

Prof. Alexis Ndabarushimana, Ph.D.

PhD in Sociology of rural Development from the Félix Houphouët Boigny
University of Abidjan, Côte d'Ivoire

Master's degree in Public Policy and Management
Senior Quality Assurance and Standards Officer (SQASO) at
Inter-University Council for East Africa (IUCEA), Kampala

Gilbert Mfisumukiza

Expert in Community Development

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p149](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p149)

Submitted: 18 October 2022
Accepted: 21 November 2022
Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)
Under Creative Commons BY-NC-ND
4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

Ndabarushimana A. & Mfisumukiza G. (2022). *Impact of Gender-Based Violence on Community Development: Case Study of Rumonge Commune (Burundi)*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 149. <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p149>

Abstract

Gender-based violence (GBV) is a global problem that affects women and girls of all races, colors, and creeds. It occurs across all socio-economic and cultural backgrounds, and in many societies, including Burundi despite different international, regional, and national instruments ratified to protect women against GBV and its effects. This study conducted with 96 individuals selected using Alain Bouchard's technic highlights the impact of gender-based violence (GBV) on community development and provides some suggestions for action in remedy to gender-based violence persistence for community development. It specifically shows the reasons behind the persistence of gender-based violence in Rumonge Commune and its implications on the bad living conditions of families. To achieve this, we opted for qualitative approaches with the use of the interview guide and quantitative with the use of a questionnaire administered directly to heads of households distributed in 6 zones of Rumonge Commune. The study found that the reasons behind the persistence of GBV in Rumonge are fundamentally linked to Burundian culture and tradition that structure how people have to behave and

live in society. In view of the impact of GBV, identified as a constraint to individual and societal development, this article highlights a set of activities to be done to reduce GBV. These include community dialogues around laws regarding families and development; education and awareness of the impacts and ways to prevent it for community development. Perpetrators must also be properly prosecuted and victims provided with all the needed resources for treatment and judicial processes.

Keywords: Gender, Community, Gender-Based Violence, Community development, Burundi

1.0 Introduction

Gender-Based Violence (GBV) is a global public health problem that poses challenges for human health and development. The World Health Organization reports (WHO) that almost one-third (30 percent) of all women experience either intimate partner violence or non-partner sexual violence during their lifetime. The prevalence estimates of intimate partner violence range from 23.2 percent in high-income countries and 24.6 percent in the World Health Organization Western Pacific region, 25.4 percent in the World Health Organization European Region, 29.8 percent in the World Health Organization of the Americas, 36.6 percent in the World Health Organization of African Region to 37 percent in the World Health Organization Eastern Mediterranean region, and 37.7 percent in the World Health Organization South-East Asia region. In addition to intimate partner violence, globally 7 percent of women report having been sexually assaulted by someone other than a partner, although data for non-partner sexual violence are more limited (WHO, 2013).

The highest rates of GBV are in developing countries, with some of the most extreme rates in African countries. Worldwide, approximately 100 to 140 million girls and women have experienced female genital mutilation/cutting, with more than 3 million girls in Africa annually at risk of female genital mutilation each year; and in the 28 countries from which national prevalence data exist (27 in Africa, especially in the eastern, north-eastern and western regions and Yemen), more than 101 million girls aged 10 years and older are living with the effects of female genital mutilation (WHO, 2012).

In Burundi, gender-based violence is a huge challenge, and the prevalence of sexual violence is significantly higher. The GBV data from the Demographic and Health Survey (DHS) 2016 done by the Institute of Statistics and Economic Studies of Burundi – ISESBU shows that 36 percent of women and 32 percent of men between the ages of 15 and 49 have experienced physical violence since the age of 15. For nearly six women out

of ten (57 percent), the perpetrator of these acts was their current husband or partner. Among women, the percentage of those who have experienced sexual violence at some point in their lives is higher in rural areas than in urban areas (24 percent versus 17 percent). The provinces of Rumonge (39%) and Kirundo (36 percent) have the highest percentages of women who reported experiencing sexual violence at any point in their lives. At 14 percent, Bujumbura Mairie has the lowest prevalence. Among men, Kirundo (12 percent) and Makamba (10 percent) had the highest prevalence and Karusi had the lowest prevalence (1 percent) (ISESBU, 2017).

The current situation of gender-based violence in Burundi is so whereas as a country mainly depending on agriculture, its main workforce is female. The African Development Bank (2014, p.12) states that Burundi's economy is mainly based on agriculture. The primary sector (agriculture, breeding, and fishing) occupies a large part of the working population (90 percent) especially the female population (52.9 percent), against 8 percent) for the tertiary sector and only 2 percent) for the secondary sector. The active population is 51.6 percent) and the rural workforce is predominantly female. The World Bank (2019, p.1) reports that Burundi remains among the poorest countries. The average annual income per capita is one of the lowest in the world; estimated at around \$ 280 per capita while the average for Africa is \$ 1 843 and the world average is \$11 651. Comparing these two reports from AfDB and World Bank, one should imagine how community development can be attained in the poorest country in the world with its main workforce threatened by violence related to gender. The answer should obviously be that the way to community development is still far away. However, for sustainable development to be achieved in developing countries as stated by Dzinavane (2016), it is imperative for development practitioners to recognize areas of inequalities and social exclusion, including gender disparities in society.

The Government of Burundi has ratified the majority of international and regional instruments protecting women against GBV, including CEDEF, UNSC Resolution 1325 on Women, Peace and Security, Kampala Declaration adopted by the ICGLR. 2011. The revision of certain laws such as the Penal Code (2009 and 2017), and the promulgation in 2016 of a specific law on SGBV which corrects certain shortcomings in the Penal Code and introduces clauses that consider married men and women as equal. The Constitution of the Republic of Burundi was adopted in 2018. In the framework of the Great Lakes Emergency Sexual and Gender-Based Violence and Women's Health Plan, three integrated gender-based violence centers have been established at the hospitals of Cibitoke, Makamba, and Muyinga. They have been operational since February 20, 2017.

Despite all that has been done to fight against gender-based violence, it is still a big challenge in the area. Much more remains to be done to create

an environment where women can live free from gender-based violence and effectively contribute to community development. What are the factors behind the persistence of gender-based violence? What is the correlation between the persistence of poverty and bad living conditions of families and gender-based violence in families? What can be done to reduce gender-based violence in Rumonge Commune?

Whilst gender-based violence threatens the full advancement of women and girls by decreasing their ability to benefit, access, and participate in their economic and social spaces. This paper seeks to identify the root causes of the persistence of gender-based violence and its implications on the victims and community development in Rumonge Commune.

2.0 Methodology

This study was concerned with the impact of gender-based violence on community development in Rumonge Commune. It sought to identify the root causes of gender-based violence and its implications on the living conditions of the victims and community development. Therefore, this study combined both qualitative method and quantitative methods with the use of the interview guide for qualitative approaches and quantitative with the use of a questionnaire administered directly to heads of households from the six-zone making up the Rumonge Commune. The choice of household heads was based on the fact that, though Burundi is a patriarchal country, in cases of GBV prevalence, there might be households headed by women.

The population of Rumonge Commune is estimated at 179,846 inhabitants grouped in 45.286 households according to Burundi Statistical Directory (ISESBU, 2018); from which the sample was constituted. Considering the time and financial constraints, the researchers used the sample survey. The sample survey was found with Bouchard's (1975) sampling technique which states that when the universe of the survey is greater than 1,000,000 respondents, it is considered infinite, it is made to correspond to a sample of 96 respondents with a margin of error of 10 percent. And when the universe of the survey is finite, that is to say, less than 1,000,000 respondents, the formula for the size of the corrected sample is applied. Seeing that the target population of Rumonge Commune is 45.286 households, less than 1,000,000 respondents; this, therefore, allows the researchers to apply the corrected sample size:

$$nc = n1 + nN$$

nc = corrected sample size

N = size of the target population

n = sample size for an infinite population

Thus, by applying Alain Bouchard's formula, the corrected total sample of this study is as follows:

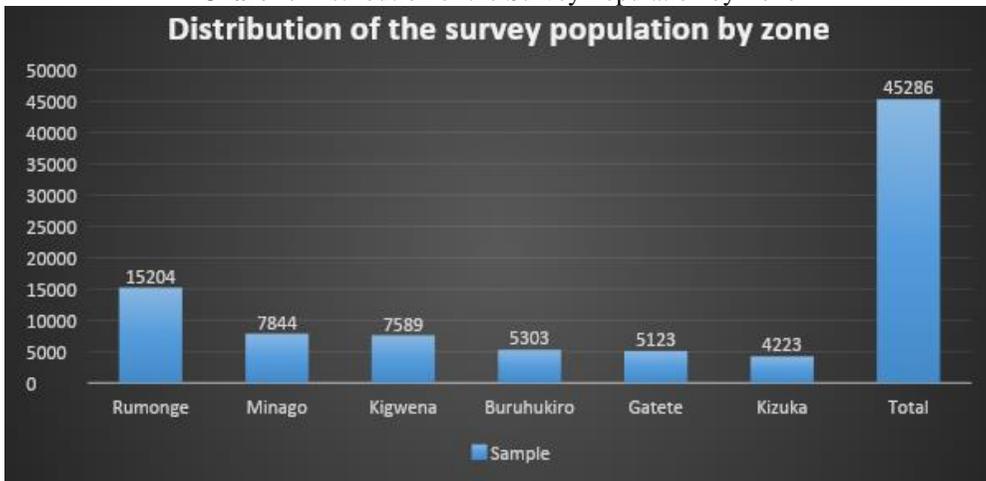
$$N_c = \frac{96}{96} = \frac{96}{45286+96} = \frac{96}{45382} = 96 \times \frac{45286}{45382} = 96 \text{ Individuals}$$

$$1 + \frac{45286}{45286} = \frac{45286}{45286}$$

The sample size for this study constitutes 96 heads of households from the six zone making up the Rumonge Commune. Stratification was adopted in order to distribute the sample population in the six zones of Rumonge Commune. This technique is the proportional allocation which consists in assigning the same sampling rate to each stratum. A stratified random sampling method was used to select 96 households.

2.1.1. Target population

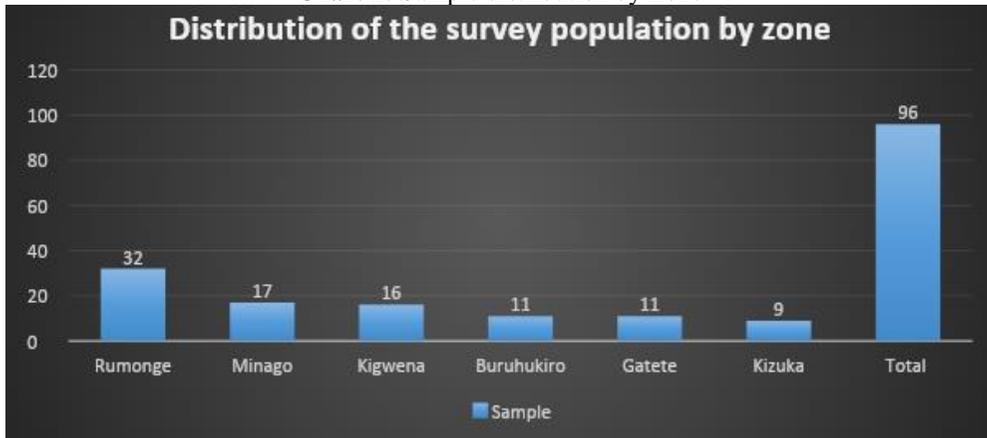
Chart 1: Distribution of the Survey Population by Zone
Distribution of the survey population by zone



Source: Table established by researchers from the monograph of Rumonge Commune

From a selected sample of 96 heads of households in a finite universe of 45286 households, we have proportionally distributed the samples in each stratum represented by a zone. Thus, the samples selected by zone are distributed on Chart 2:

Chart 2: Sample distribution by Zone



Source: Table established by researchers from the monograph of Rumonge Commune

This sampling technique allowed us to identify 96 heads of households, which is 32 from Rumonge zone, 17 from Minago, 16 from Kigwena, 11 from Buruhukiro; 11 from Gatete and 9 from Kizuka.

2 Results and Discussions

3.1 Results

3.1.1 Socio-Demographic Characteristics of Respondents

The analysis of the socio-demographic characteristics of the respondents is based on gender, age, level of education attained, and the duty/work of the respondent. These analyses have been introduced to show the level of knowledge and understanding of the respondents of the subject investigated in this article. It enabled the researchers to obtain appropriate responses from the respondents which culminated in the provision of appropriate recommendations that will lead to the government addressing the situation. Thus, the chart below presents the identification of respondents according to their gender and age.

Table 1. Distribution of respondents according to their gender and age

Age bracket	Men	Women	Total	Percentage
21-30	12	25	37	38,5
31-40	30	12	42	43,8
41-50	10	3	13	13,5
51 and older	2	2	4	4,2
Total	54	42	96	100
Percent (%)	56,2	43,8	100,0	100,0

Source: Researchers' Survey Results, 2021

The table shows that men outnumber women. Among 96 respondents, 56.2 percent of respondents are men whereas 43.8 percent are

women. This situation is explained by the fact that the questions were addressed to heads of households and that Burundi is governed by a patriarchal system. However, in these findings, almost half of households' heads are women. This is explained by the fact that most of them were left alone by their husbands and got married to other women. It subsequently reveals the degree of prevalence of GBV in the area. In addition, most of the respondents were aged between 31 and 40 years. Also, forty-three-point eight (43.8) percent of the respondents indicated that they were aged between 31 and 40 years, 38.5percent indicated between 21 and 30 years, 13.5percent indicated between 41 and 50 and 4.2 percent indicated 50 years and older.

3.1.2 Distribution of respondents according to their educational level

Table 2. Educational Attainment

Education	Men	Women	Total	Percent
None	2	6	8	8,3
Primary	23	28	51	53,1
Secondary	22	6	28	29,2
University	7	2	9	9,4
Total	54	42	96	100

Source: Researchers' Survey Results, 2021

From Table 2, it is clear that the highest level of education of most respondents was Primary level and most of them are women. 53.1 percent of the respondents indicated that their highest level of education was primary, 29.2 percent indicated Secondary level, 9.4 percent indicated University level, and 8.3 percent indicated no level of education.

3.1.3 Distribution of respondents according to their occupation

Table 3. Respondents' occupation

Occupation	Men	Women	Percent
Farming	33	31	65.2
Trader	5	6	11.2
Civil servant	10	3	13.1
Private	6	3	9.1
Total	54	42	100

Source: Researchers' Survey Results, 2021

Most of the respondents were farmers. 65.2 percent of the respondents indicated that their occupation was farming, 13.1% indicated civil servants, 11.2 percent indicated trader while 9.1 percent indicated private actors.

3.1.4 Causes of gender-based violence

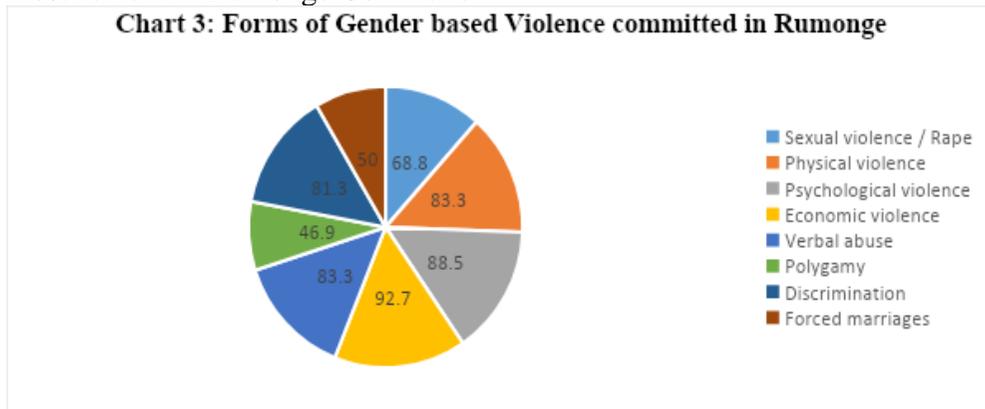
Before stating the causes of Gender Based Violence (GBV), GBV is defined as an umbrella term for any harmful act that is perpetrated against a person's will and based on socially ascribed (gender) differences between males and females. It refers to any act of violence that results in or is likely to result in physical, sexual, or psychological suffering to women including threats of coercion or arbitrary deprivation of liberty whether occurring in public or private life (United Nations, 2006).

To better understand the causes of gender-based violence, different sub questions have been asked to the respondents including whether really gender based violence is committed in the area, the forms of gender-based violence prevailing in the area, the main victims and the setting of gender-based violence. In this view, 100% of the respondents acknowledged that gender-based violence exists in Rumonge Commune. This match well with the report of Groupe de la Banque Africaine de Development (2011) on Burundi Gender Profile which states that although the Constitution advocates gender equality, discrimination based on gender persists in social practices, but also at the level of certain legislative texts which still remain governed by custom.

Consequently, the main victims of gender-based violence are women as found in the study and is deeply and systematically entrenched in patriarchal and cultural attitudes that perpetuate male supremacy, dominance and power, thereby further subordinating women and girls. Behind gender-based violence lie cultural and traditional practices that stop women from fulfilling their potential, restrict economic growth and prevent women from their participation in all activities. Murangira (2010), in a view on the current situation regarding sexual violence in Burundi wrote that when it comes to sex, men have higher power than women and there exist certain cultural proverbs and practices in the community that contribute to sexual violence. Examples include, “No one can set limit to the bull”, “if a wife is ill-treated and she returns home, the family just sends her back to her husband, saying “that is how households are maintained”, “practices that oblige young girls to share the room with a male quest” (p. 7). In addition, the interethnic war that Burundi has undergone during many years has influenced the persistence of gender-based violence. Diken and Laustsen (2005) found out that combatants use sexual violence as part of their plans in view of ethnic cleansing and therefore rape many women. This weapon of war is strategically deployed in most cases as a form of benefit for victorious commanders and their troops or a means of social bonding between the combatants. It is also seen as a form of punishment for opposing groups and a way of humiliating the male opponents as they are reminded of their inability to protect their women (p. 69). Even in post-conflict, Zicherman (2007), in his review *Addressing sexual violence in post-conflict Burundi*, indicates that women and girls continue to

suffer high levels of sexual violence. This is a result of the return of displaced persons and ex-combatants, the high prevalence of female-headed households, the lack of economic opportunities, and the breakdown of social norms. He further states that the perpetrators of sexual attacks on women have shifted from rebels and military staff to extended family members, household domestic staff, and teachers. He added that women household heads with no older sons tend to be prone to sexual attacks, while officials demand sex as payment for assistance and food. Poor families push their young daughters into marriages in fear of them being raped, but this however increases the chances of being vulnerable and sexually violated by their husbands (p. 77). Gender-based violence is manifested in different forms with the following as most current in Rumonge Commune:

Chart 3: Forms of Gender based Violence committed in Rumonge

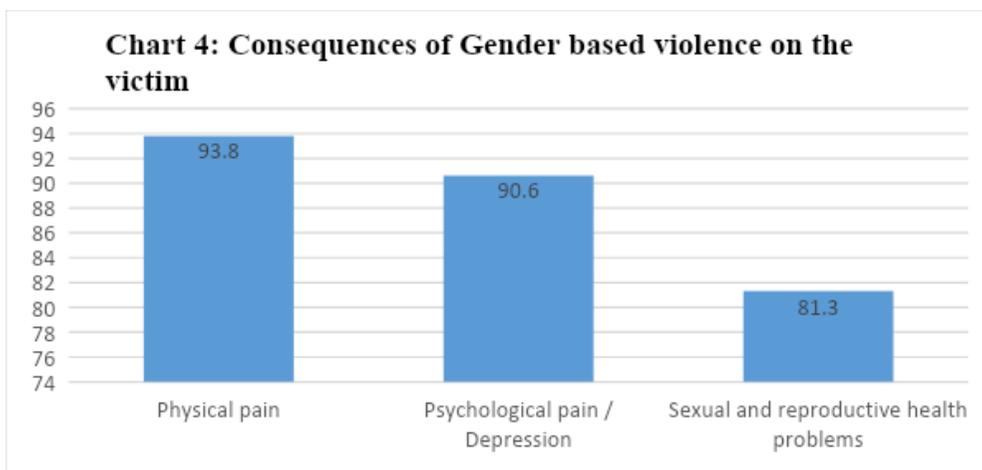


Source: Researchers' Survey Results, 2021

Eight forms of gender-based violence have been noted ranging from Economic violence, psychological violence, verbal abuse, physical violence, discrimination, sexual violence, forced marriages, and polygamy. All forms noted in this study negatively impact on development of the community. The findings are consistent with other gender-based violence studies. Brookes et al (2001) found that while rape and other forms of sexual assault may be among the more severe forms of gender-based violence, physical, economic, and verbal harassment or bullying is most prevalent (p. 24)

3.1.5 Consequences of gender-based violence on GBV Victims

An overview of the life of victims in their life and environment has been sought out.



Source: Researchers' Survey Results, 2021

From the above findings, gender-based victims suffer from a range of consequences including physical pain (immediate injuries such as fractures and hemorrhaging, and long-term physical conditions such as gastrointestinal, central nervous system disorders, and chronic pain); psychological pain including mental illnesses, such as depression, anxiety, post-traumatic stress disorder, attempted suicide. Overall reduced or lost educational, employment, social, early marriages, high school dropouts, or political participation opportunities. An outstanding consequence of gender-based violence on the victim is sexual and reproductive health problems, such as sexually transmitted infections (including HIV), and other chronic conditions; sexual dysfunction; unintended/unwanted pregnancies and unsafe abortion, miscarriages, stillbirth, and abortion, premature labor and low birth weight, risks to maternal and fetal health especially in cases of abuse during pregnancy. Beyond the direct and short-term consequences, child witnesses of violence are more likely to have emotional and behavioral problems, perform poorly in school and be at risk of perpetrating or experiencing violence in the future. Businesses and employers can incur financial losses on account of absences due to the health consequences inhibiting the survivor from working; incarceration of the perpetrator; and expenses related to additional security measures that might be needed in the workplace. (Bott et al.2005; TC-TAT 2008; UN General Assembly 2006; Walby 2004)

From these findings, we deduce that gender-based violence has a great impact on the victim. The World Bank report estimates that violence against women and girls aged between 15 and 44 is responsible for more deaths and cases of sickness worldwide than cancer, road traffic accidents, and malaria put together. Gender-based violence has long-lasting adverse consequences for women's reproductive health. These include unwanted pregnancies,

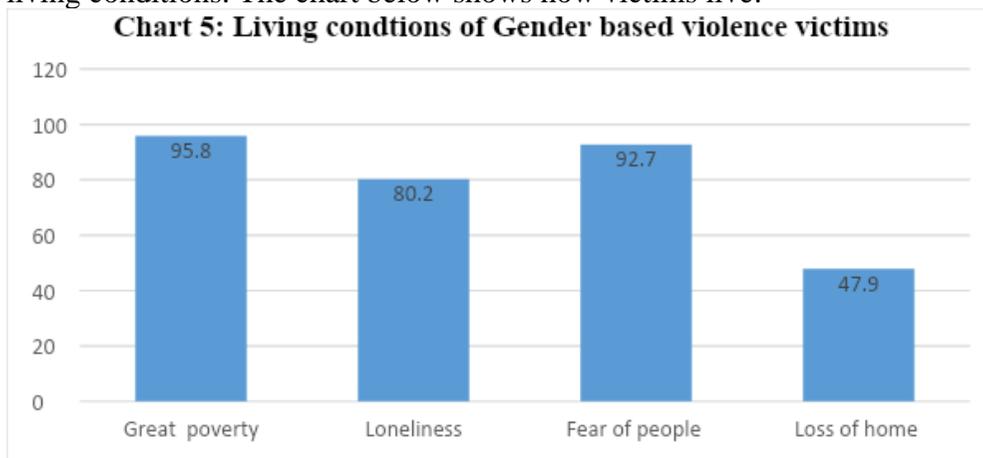
pregnancy complications, maternal death, miscarriage, injury, and sexually transmitted infections, such as HIV and AIDS (Baumgarten I. 2003). Women who experience sexual violence during pregnancy have a high tendency of experiencing miscarriages and fetal loss. In cases where these children survive, they are born prematurely and/or underweight. It also leads to maternal mortality and it has been documented that children who lose their mothers do not develop well. There are also serious mental health problems including depression, anxiety, suicidal thought, illicit drug use and post-traumatic stress disorders (Bryant-Davis et al., 2010).

3.1.6 Living conditions of the population

According to the Integrated Survey on Household Living Conditions in Burundi carried out by Institute of Statistics and Economic Studies of Burundi (ISESBU, 2021), poverty affects more than half of the population with inequalities depending on the environment of residence. The monetary poverty rate, in 2020, stood at 51.4 percent of the total population. In other words, a little more than half of the population residing in Burundi fails to meet daily their basic needs (food and non-food). However, the richest households spend, per year, almost 7 times more than the poorest. Among those with good living conditions include women who had positions in the government formed about 38 percent, women involved in private sector activities, and other businesses. If the population is generally living in poverty, what will be the living conditions of GBV survivors?

3.1.6.1 Living Conditions of Gender-Based Violence Victims

Gender-based violence does not only impact negatively their life but also their living conditions. The chart below shows how victims live:

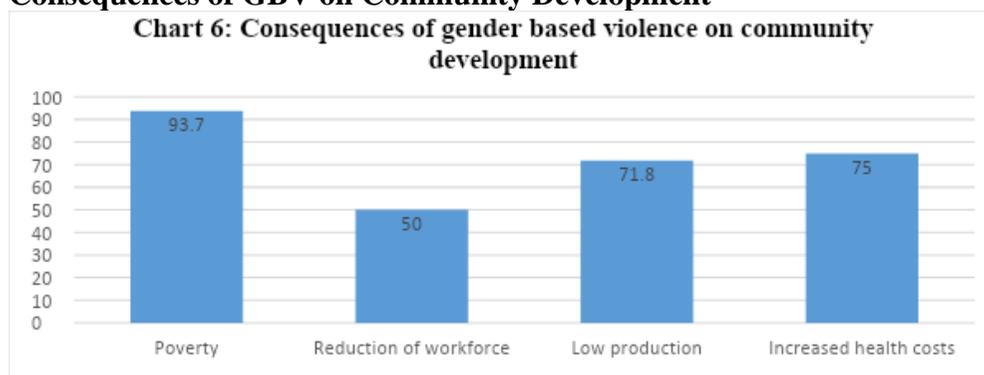


Source: Researchers' Survey Results, 2021

Gender-based violence victims carry out a miserable life characterized by poverty, loneliness, and fear. 92 respondents out of 96, that is. 95.8 percent said that victims live in great poverty. 46 respondents out of 96, that is 47,9 percent said that they are homeless. 77 respondents out of 96, that is.80,2 percent said that they are lonely. 89 respondents out of 96, that is.92,7 percent said that they live in fear of men.

These findings match with the findings of Solange Mukamana and Denise Niyonizigiye (2014) in their article “Breaking the Silence”: *A needs assessment of survivors of sexual violence in Burundi*, where they found that survivors of gender-based violence live in poverty, constant fear, Shame and loss of self-esteem, unhappiness, resentment and homeless because of family breakdown. Besides, UNFPA reports that gender-based violence has acute physical, psychological, and social consequences. Victims often experience psychological trauma which ranges from depression, terror, guilt, and shame to loss of self-esteem (UNFPA 2015). They may be rejected by spouses and families, ostracized, or subjected to further exploitation or to punishment. They may also suffer from unwanted pregnancy, unsafe abortion, sexually transmitted diseases, sexual dysfunction, and chronic infections leading to pelvic inflammatory disease and infertility.

Consequences of GBV on Community Development



Source: Researchers' Survey Results, 2021

From the findings in the above table, 90 respondents out of 96, that is 93.7 percent said that gender-based violence causes poverty in the community. 48 respondents out of 96, that is 50 percent revealed a reduction in the workforce. 69 respondents out of 96, that is 71.8 percent revealed a low production while 72 respondents out of 96, that is 75 percent revealed increased health costs.

Human development is a development paradigm that goes beyond the rise or fall of national incomes. It is about creating an environment in which people can develop their full potential and lead productive, creative lives in accordance with their needs and interests. Therefore, people are the

real wealth of nations. Development is thus about expanding the choices people have to lead lives that they value. The expansion of such choices cannot be achieved if there is an un-enabling environment such as that which is characterized by gender-based violence. Gender based violence therefore affects development as it hinders women to achieve their full potential.

In view of this, gender-based violence is a handicap to community development. The USAID (2012) gender equality and female empowerment policy states that gender-based violence is a constraint to individual and societal development, as women who experience violence are less likely to earn a living and be able to care for their children. As a result, violence in the home, for example, is often not spoken about and victims that include women and children do not receive adequate support for prevention and recovery. This further increase their risk to male domination and suppression as most patriarchs withdraw financial support to the wife or partner, marry off young girls or deny them access to education, preferring to send boys (p. 7).

Gender-based violence has significant economic costs in terms of expenditures on service provision, lost income for women and their families, decreased productivity, and negative impacts on future human capital formation, according to Moser and Van Bronkhorst (1999), violence erodes: Labor as an asset when it limits access to jobs; Human Capital as an asset when it limits access to education and health facilities by both users and providers; Social Capital as an asset when it reduces trust and cooperation between community-level social organizations; Household relations as an asset when it limits the capacity of households to function effectively as a unit; Productive assets when it destroys housing - the urban poor's most productive asset (p. 85). Morrison, Buvinic, and Shifter (2003) classified the socio-economic costs of violence as follows:

Direct monetary costs	Value of goods and services used in treating or preventing violence: <ul style="list-style-type: none"> - Police, - Criminal justice system - Medical - Psychological counseling - Damage to physical infrastructure (housing etc.) - Social services
Non-monetary costs	Pain and suffering: <ul style="list-style-type: none"> - Increased morbidity - Increased mortality via homicide and suicide - Abuse of alcohol and drugs - Depressive disorders
Economic multiply effects	The macroeconomic, labor market, and intergenerational productivity effects: <ul style="list-style-type: none"> - Decreased labor market participation - Reduced productivity on the job - Lower earnings - Increased absenteeism

	<ul style="list-style-type: none"> - Intergenerational productivity impacts via grade repetition and lower educational attainment of children - Decreased investment and savings - Capital flight - Decreased tourism - Decreased government revenue - Impact on policy-making by distorting government spending
Social multiplier effects	<p>Impact on interpersonal relations and quality of life:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intergenerational transmission of violence - Erosion of human capital - Erosion of social capital and the social fabric - Reduced quality of life - Erosion of state's credibility - Reduced participation in democratic process

Table 4. Socio Economic Costs of Violence

Source: Adapted from Morrison, Buvinic and Shifter (2003)

In view of these socio-economic costs of violence, community development could be attained if GBV impacts are reduced, as Komarova (2018), in her article: *Is the UNDP Declared Human Development for Everyone Possible in Real Life?*, concluded that human development as the dynamic process is possible though it is impossible to achieve the same level of human development for everyone without differences in the development levels between several groups of countries (several “worlds”) and within one group of countries (one “world”).

3.2 Discussion

This study sought to establish the impact of gender-based violence on community development by studying the case of Rumonge Commune which included a sample of 96 heads of households from six zones making up Rumonge Commune namely Buruhukiro, Gatete, Kigwena, Kizuka, Minago and Rumonge.

Gender-based violence is a real problem in the six zones of Rumonge Commune. The statistics got from the Family and Community Development Center of Rumonge show that the way to fight against gender-based violence is still long. From July 2020 to December 2020, the Family and Community Development Center of Rumonge recorded 246 cases of gender-based violence apart from what has not been recorded. The main victims are women and girls. Women undergo a range of violence including sexual violence, intimate partner or spouse abuse (domestic violence), emotional and psychological abuse, sex trafficking, forced prostitution, sexual exploitation, sexual intimidation at work, in educational institutions, and elsewhere, harmful traditional practices, for example, female beating, forced marriage and discriminatory practices based on gender, refusal of children, lack of

access to family resources by women and economic violence. These acts originated in the image and role assigned to women by Burundian culture and tradition which set women at the lowest stage while depending on men.

These results are similar to the findings of Roxanna (1992) as she states that Gender-based violence finds origins in many things, among which is the dependence of women on men. Rosanna stated that the social dependency of women on men is key to understanding women's vulnerability to violence. This dependency is frequently economic and is of various layers of discrimination. Much of women's work is unpaid labour at home and in the field which is not valued by society nor calculated as part of the GNP or productive work of a nation. Women are trained to believe that their value is attached to the men (fathers, brothers, and sons) and often they are socially ostracized if they displease or disobey them (p.11).

Gender-based violence happens in different locations, that is, at home (Domestic violence), at the workplace, at school, in church, and with family. The study established that gender-based violence is revealed in different forms such as physical, economical, psychological, Sexual violence / Rape, forced marriages, Discrimination, verbal abuse, and polygamy. In addition, all the six zonal chiefs acknowledged the existence of gender-based violence in their respective zones, agreed that the education of children, especially boys, culture of silence and that victims who break that silence are in most cases blamed and treated as outcasts in their families, Illegal marriage, low socioeconomic status of women and unemployment are key influencing factor of gender-based violence.

These results meet with the finding of *Naidoo* (2017, p.22) who stated that common manifestation of gender-based violence is domestic violence (including family violence and intimate partner violence). Girls and young women often experience violence at home, from physical punishment to sexual, emotional or psychological violence. School and the journey to it can also be a place where girls experience violence, from sexual harassment, bullying to intimidation.

In this paper, the results show that all these forms of violence perpetrated on women in Rumonge Commune are mostly caused by culture and tradition, ignorance, impunity of perpetrators, drugs/alcohol and poverty. Culture preaches, admonishes, eggs on, and dulls us into seeing exploitation and/or repression as normal and natural, or into not seeing them at all. Cultural conditions affect one's perception of reality, blocking out information inconsistent with its assumptions and placing sometimes inaccurate meaning on the other party's words or actions.

These results coincide with what Wood and Jewkes (1997) indicated that the causes of violence against women in African societies stem from patriarchal control which either preserves or extends gender inequality. Again,

the economic and financial dependence of most women on their husbands makes them vulnerable to sexual violence (p.41).

Gender-based violence has negative consequences on both the victim and her living conditions and the community development as well. These include physical pain, psychological pain/depression, sexually transmissible diseases, unwanted pregnancies, suicidal thoughts and behaviour, and death on one hand. On the other hand, gender-based violence on the victim's living conditions include great poverty, loss home, Loneliness, and living in fear of people, especially men. Dzinavane (2016), align with these findings when stating that gender-based violence has negative consequences on women that include: low self-esteem and confidence for most women once abused, have low self-esteem and fail to assert themselves and no confidence to leave abusive relationships; Sexual and reproductive issues fort gender-based violence affects women more, as they have challenges with, for example, unwanted pregnancies, sexually transmitted diseases and forced abortions. It is more devastating for a woman to take care of a child who came from an incident of rape; limits the time needed for production issues for women who are in abusive relationships at times miss work so that they attend to injuries, court cases or due to emotional stress (p.124).

In an agricultural country like Burundi where the main workforce in this sector are women, this workforce has to be supported, strengthened, and cared for so that it may stay in good conditions and be more productive. As far as the research's contribution is concerned, the study found that there should be organized community dialogues where men and women should be taught about the laws regarding families and development. Women's low status and economic dependence on men is a key influencing to gender-based violence. It is imperative to empower women economically for any development to happen. The study established also that children should be educated that boys and girls have the same rights and that gender-based violence perpetrators should be severely punished. Considering ignorance, non-respect, and/or ignorance of laws regarding families, and poverty as the main causes, the sensitization of the community on laws regarding families and gender-based violence should be promoted as well as the reduction of the cost of access to justice as any victims had to have a legal justice assistant, reviewing the lawyers' fees and establish a law governing inheritance in order to counteract gender-based violence.

The same results were found by Dzinavane (2016), who said that in order to counteract gender-based violence, there is a need: to promote the education and economic empowerment of women and girls; to raise awareness of laws, structures, and systems that fight against gender-based violence, as this would increase the effectiveness of the law and for the government to

provide more resources for improved service provision, especially to reduce the risk of pregnancy and HIV infection (p.122).

In addition, programs should be taken and implemented to remove poverty. These include: seminars and many other public awakening programs which can be taken to change the attitude of society towards women, laws regarding gender based violence that must be strengthened and implemented properly, Government and non-government organization programs to prevent violence against women should work more effectively, and dynamically, round table conference among students, teachers, and guardians of schools, colleges, and university should be arranged to take consultation from each other to prevent gender-based violence and implement and follow the international conventions on eliminating violence against women. The community leaders, religious leaders and teachers in the community must take gender-based violence as a challenge and set examples for the community to follow by welcoming gender-based violence victims and showing them love and support. Perpetrators of sexual violence who are caught must be prosecuted and it must be ensured that they serve the full term of the offense to serve as a deterrent to others. The population should report all cases and seek support and health and security personnel must undergo intensive training to handle the incidence with a higher level of expertise and professionalism. This match well with the conclusions of a study by the Secretary-General of the United Nations (2006) which states that violence against women is a form of discrimination and a violation of human rights. It causes untold misery, cutting short lives and leaving countless women living in pain and fear in every country in the world. It harms families across the generations, impoverishes communities, and reinforces other forms of violence throughout societies. Violence against women stops them from fulfilling their potential, restricts economic growth, and undermines development. The scope and extent of violence against women are a reflection of the degree and persistence of discrimination that women continue to face. It can only be eliminated, therefore, by addressing discrimination, promoting women's equality and empowerment, and ensuring that women's human rights are fulfilled.

5.0 Conclusions and Recommendations

5.1 Conclusion

This paper contributed to the understanding of the reasons behind the persistence of gender-based violence and not only its implications on the bad living conditions of families, but also its impact on community development in Rumonge Commune. It has been revealed that gender-based violence is a serious problem that affects the lives of women and consequently children, families, and the community as a whole and is an obstacle to the development

of Rumonge community as well as Burundi. It is a serious reproductive, psychological and physical health issue.

The paper highlighted that the impacts of gender-based violence become a cycle that affects the entire community and nations from one generation to the other. Gender-based violence against women has far-reaching consequences for women, their children, and society as a whole as found in the study. Women who experience violence suffer a range of health problems, and their ability to earn a living and participate in public life is diminished. Their children are significantly more at risk of health problems, poor school performance, and behavioral disturbances. Gender-based violence further impoverishes women, their families, their community, and their nation. It lowers economic production, drains resources from public services and employers, and reduces human capital formation.

5.2 Recommendations

To cope with the impacts of gender-based violence, the study has recommended that more emphasis must be placed on education and awareness of the impacts and ways to prevent it. Perpetrators must be properly prosecuted and victims must be provided with all the needed resources for treatment and judicial processes. Gender-based violence must be handled with all seriousness.

In general, this study has identified that gender-based violence is a health, economic, and social problem and an obstacle to the development of the community. The findings show a pressing need for the government and other actors to initiate far-reaching reforms in the implementation of their actions against gender-based violence for community development attainment.

References:

1. AfDB. (2014). *Annuaire statistique pour l'Afrique*. Paris : Economica
2. Bouchard, A., cité par Nkunuzwenabake 2010. Barnely, B. & Hesterly S. (2008). *Strategic Management and Competitive Advantage*. Paris: Dalloz.
3. S. Bott, A. Morrison, M. Ellsberg (2005), "*Preventing and responding to gender based violence in middle and low-income countries: a global review and analysis*", World Bank Policy Research Working Paper 3618, Washington DC: World Bank
4. Brookes, H. and L. Richter (2001) *A study of school responses to violence and harassment of girls*, Pretoria: HSRC.
5. Diken, B. and Laustsen, C. B. (2005). *Becoming abject: Rape as a weapon of war*. *Body & Society*, 11 (1), 111-128. Feerick, M. M. and Haugaard, J. J. 1999.

6. Groupe de la Banque Africaine de Développement (2011), *Burundi Gender Profile*.
7. ISESBU, (2017). *Demographic and Health Survey (DHS)*. Analysis Report
8. ISESBU. (2018). *Burundi Statistical Directory*. Analysis Report.
9. ISESBU. (2021). *Integrated Survey on Household Living Conditions in Burundi*. Analysis Report.
10. Kamarova, V. (2018). *Is the UNDP Declared Human Development for Everyone Possible in Real Life?* European Scientific Journal November 2018 edition Vol.14, No.32 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431. Retrieved from: <https://eujournal.org/index.php/esj/article/view/11454> (Accessed on November 4, 2022)
11. Morrison, A., M. Buvinic and M. Shifter. (2003). *Addressing Gender-Based Violence in Latin America and the Caribbean: A Critical Review of Interventions*. Working Paper. Washington, D.C.: World Bank.
12. Moser, C. And B. Van Bronkhorst (1999) ‘*Youth violence in Latin America and the Caribbean: Costs, causes and interventions*’, LCR Sustainable Development Working Paper No. 3, Washington DC: World Bank. Retrieved from: <http://documents.worldbank.org> (Accessed on November 6, 2021)
13. Mukamana and Niyonizigiye (2014), *Breaking the silence: A needs assessment of survivors of sexual violence in Burundi*, Report commissioned by Tearfund
14. Naidoo, N. (2017). *Gender-based Violence: Strengthening the role and scope of Prehospital Emergency Care by promoting theory, policy and clinical praxis*. PhD Forensic Medicine, Faculty of Health Sciences. University of Cape Town.
15. Roxanna, C. (1992). *Violence against women, an obstacle to development*. New York: UNIFEM, 304 East 45th. Street, New York, NY10017 USA
16. Dzinavane, T.M. (2016), *Saying No To Gender-Based Violence: A Study Of Musasa, A Non-Governmental Organization Based In Zimbabwe*
17. UNFPA (2015), “*Report on the care of victims of sexual violence*”, December 2015. *Ministère de la solidarité nationale, des droits de la personne humaine et du genre, Rapport de l’étude sur l’opérationnalisation des réseaux communautaires de lutte contre les VBG, février 2013, p. 6.*

18. United Nations, (2006). *Ending violence against women. From words to Action*. UNITED NATIONS PUBUCATION, Soles No. E.06.IV.8, ISBN-10: 92-1-1 12703-3, ISBN-13: 978-92-1-1 12703-4
19. USAID/Burundi, *Gender Assessment Final Report* (USAID, October 2012).
20. Walby, S. (1990). *Theorizing Patriarchy*. Oxford: Blackwell.
21. Wood, K. and Jewkes, R. (1997). *Violence, rape and sexual coercion: Everyday love in a South African township*. *Gender & Development*, 5 (2),
22. World Health Organization (2013). *Global and regional estimates of violence against women: prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence*. WHO Press, Geneva.
23. Zicherman, N. (2007). *Addressing sexual violence in post conflict Burundi*. *Forced Migration Review*, 27 (48-49).



L'instrumentalisation de la Définition du Marché Pertinent aux Fins de la Mise en Oeuvre des Droits Marocain et Européen de la Concurrence : état des Lieux et Réflexion Prospective

Mohamed El Azhary, Docteur en Droit Privé, Enseignant chercheur
Laboratoire de recherche <<ESSOR>> Droit, Philosophie et Société,
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, Maroc

[Doi:10.19044/esj.2022.v18n35p169](https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p169)

Submitted: 26 August 2022
Accepted: 10 November 2022
Published: 30 November 2022

Copyright 2022 Author(s)
Under Creative Commons BY-NC-ND
4.0 OPEN ACCESS

Cite As:

El Azhary M.(2022). *L'instrumentalisation de la Définition du Marché Pertinent aux Fins de la Mise en Oeuvre des Droits Marocain et Européen de la Concurrence : état des Lieux et Réflexion Prospective*. European Scientific Journal, ESJ, 18 (35), 169.

<https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n35p169>

Résumé

L'appréhension de l'entrave à l'accès au marché suppose avant tout l'adoption d'une approche qui verrait dans toute atteinte à l'égalité des chances entre entreprises, une restriction au libre jeu de la concurrence au sens de la politique de la concurrence, en général, ainsi que des systèmes juridiques marocain et européen sous examen, en particulier. Cette approche qui est de nature à contribuer à la préservation de l'égalité dans la concurrence voire l'exhortation du dynamisme de compétition entre les acteurs présents sur le marché, demeure tributaire de l'intérêt porté à la définition du marché pertinent lui-même. La présente étude s'inscrit dans une perspective de recherche visant au préalable à apporter une conceptualisation des critères juridiques favorisant l'organisation des afflux concurrentiels au sein du marché via le recours à la définition du marché pertinent au standard des systèmes juridiques marocain et européen. Dans le but d'atteindre cette finalité, il est nécessaire de mettre en évidence une réflexion affichant un aspect totalisateur, permettant de mieux définir le marché pertinent, de jauger et d'entrevoir sa réalisation, notamment, à l'aune de la pensée économique.

Mots-clés: Concurrence, Marché pertinent, monopole, Droit de la régulation, Systèmes juridiques marocain et européen, Jurisprudence prétorienne

The Instrumentalization of the Definition of the Relevant Market for the Purposes of the Implementation of Moroccan and European Competition Law: Current State and Prospective Thinking

Mohamed El Azhary, Legum Doctor in Private Law, College Lecturer
Research Laboratory <<ESSOR>> Law, Philosophy and Society,
Faculty of Legal, Economic, and Social Sciences,
Sidi Mohamed Ben Abdellah University of Fez, Morocco

Abstract

The apprehension of the obstacle to market access presupposes, above all, the adoption of an approach, which would see in any attack on equal opportunities between companies, a restriction on the free play of competition, within the meaning of competition policy as well as under the Moroccan and European legal systems. This approach, which is likely to contribute to the preservation of equality in competition or even the exhortation of the dynamism of competition between the actors present on the market, remains dependent on the interest that is shown in the definition of the relevant market. The current study aims to provide a conceptualization of the legal criteria favoring the organization of competitive flows within the market through the use of the definition of the relevant market at the level of the Moroccan and European legal systems. In order to achieve this purpose, it is necessary to put forward a reflection displaying a totalizing aspect, such as to allow the deployment of the need to define the relevant market, to gauge and glimpse its essence, especially, at the yardstick of economic thought.

Keywords: Competition, Relevant Market, Monopoly, Regulatory Law, Moroccan and European legal systems, Praetorian Case Law

Introduction générale

Le droit de la concurrence exhorte incessamment les entreprises, opérateurs du marché à modifier la perception égocentrique qu'elles ont de leur propre sécurité juridique (SPECTOR, D. 2006). Il ne s'agit plus pour elles de s'arc-bouter contre la préservation des droits acquis, mais plutôt d'avoir une part active dans l'investissement voire la soutenabilité de la sécurité juridique à

l'intérieur de l'enceinte concurrentielle, nommément en optant pour une concurrence équitable garantissant l'objectif d'assurer la plus grande égalité d'accès au marché (LE ROY, F. 2004).

En effet, l'égalité de faire concurrence est appréciée à l'aune de la liberté de commerce entre opérateurs voire sous l'angle de la garantie octroyée aux protagonistes concurrents, d'accéder, sans aucune restriction au marché (DUMEZ, H. & JEUNEMAITRE, A. 2005). A ce titre, le droit de la concurrence complète celui de la liberté de circulation (STUYCK, J. 1999). La limitation de la liberté du commerce (ou encore la violation du principe de la liberté de la concurrence) constitue le fait générateur de l'atteinte à l'accès (et à l'exercice de l'activité économique) laquelle est qualifiée d'acte anticoncurrentiel (ou restrictif au fonctionnement normal du régime de la concurrence). D'où un examen du marché pertinent semble requis. Ceci se justifie par la finalité d'appréhender la situation faisant entrave en termes d'accès au marché. Cet examen s'opère au moyen de la définition du marché pertinent.

Problématique de l'étude

Mais, au vu de l'importance grandissante que revêt l'appréhension du marché pertinent pour l'appréciation de la réalité dynamique du marché concurrentielle, il est utile de poser la problématique suivante : « comment s'est instrumentalisée la définition du marché pertinent au niveau des systèmes juridiques marocain et européen de la concurrence? »

Méthodologie et plan d'étude

Dans le dessein de porter résolution à cette problématique, nous allons avoir recours à la forme appropriée à la dissertation juridique selon le mode d'appréhension des juristes privatistes (droit privé). La méthodologie que nous adopterons puise ses racines d'une double facette d'appréhension. Il s'agit, en premier lieu, d'une approche comparative portant sur la détermination d'une manière thématique et chronologique de l'acceptation du marché pertinent et ses fonctionnalités évolutives dans l'Histoire de la pensée économique (l'économie industrielle, l'économie monopolistique, l'économie de l'Antitrust). Et en second lieu, d'une approche juridique traçant le processus de la mise en œuvre progressive de la définition du marché pertinent en droit marocain et européen de la concurrence. Aussi, conviendrait-il d'exposer successivement la teneur de ces deux approches.

Autrement dit, dans le but de mettre en exergue la nécessité de recourir à l'outil marché pertinent pour le maintien de l'égalité entre entreprises au sein de l'arène concurrentielle, les enjeux sont d'envergure. Il s'agira de broser le portrait de l'évolution au fil de l'Histoire de la notion du marché pertinent et de dévoiler l'ampleur que revêt sa consécration aux fins de l'application du

droit de la concurrence, par l'entremise de deux mouvements fondamentaux, distincts, mais complémentaires. D'abord, l'exposé de l'évolution de la notion au regard des écoles doctrinales de la pensée économique et de son déploiement, dans le but de localiser le milieu au sein duquel les entreprises se livrent à la concurrence. Ensuite, la mise en œuvre et l'incorporation progressives de la notion du marché pertinent par le prétoire marocain et européen de la concurrence pour l'appréhension de l'atteinte provoquant le cloisonnement du marché.

A dire vrai, l'appréhension des contours du marché pertinent n'a guère été une manœuvre facile, la première difficulté à la consécration du marché pertinent a été la déconsidération des modèles économiques avérés vis-à-vis de l'exigence de définir le marché dans le dessein de mesurer et évaluer l'ampleur des pressions concurrentielles (A). Pourtant, bien qu'étant le principe phare de l'économie, l'appréhension du marché pertinent demeure un chef-d'œuvre prétorien, fondé sur une appréciation concrète des éléments factuels prédominants qui permettent d'appliquer convenablement la règle de droit (B).

Résultats de l'étude

Aussi, cette étude nous a-t-elle permis de mettre en évidence deux caractéristiques des plus essentielles s'attendant à l'essence même du marché pertinent, son aspect factuel (a), ainsi que sa fonction téléologique (b).

a. La définition du marché pertinent : une question de fait et non pas une question de droit.

Au départ, le marché pertinent est une notion qui tire ses origines des premières racines des théories économiques fondamentales et que le droit de la concurrence s'est approprié. Cet outil d'analyse économique a une lignée d'ascendance généalogique ancestrale, puisqu'elle transparait sous la plume des auteurs fondateurs de l'économie politique, parfois sous le vocable d'industrie, de marché en cause ou de référence, ou tout simplement de marché.

Bien entendu, du point de vue de la théorie économique, la définition du marché pertinent a toujours occupé une place de choix dans les esprits, notamment chez les pionniers de l'économie classique. Pourtant, il n'existe pas une définition uniforme de la notion de marché. Il existe tout de même plusieurs. Pour les uns, le marché s'apparente avant tout au lieu géographique où s'exerce librement la concurrence entre opérateurs échangistes. Il s'affiche pareillement comme un champ de force défini par la concurrence laquelle impose aux opérateurs échangistes de s'y conformer (SMITH, A. 1776). aux yeux des autres, le marché est appréhendé principalement comme une variable dépendante du mode de production capitaliste (BOYER, R. 1986).

Pareillement, le marché est considéré comme une forme d'organisation des échanges entre les agents économiques, dont l'une des caractéristiques essentielles est, en l'occurrence, celle impliquant que les transactions économiques s'y opèrent sur la base des prix (DIEMER, A. 2006).

D'ailleurs, la doctrine juridique fait preuve de réticence eu égard au marché pertinent, lequel avait été défini d'une façon assez rudimentaire comme étant le domaine abstrait de négociations de biens. Selon la doctrine juridique, le marché fait office de rassemblement idéal de ceux qui cherchent à acquérir et de ceux qui cherchent à écouler leurs biens (SAVATIER, R. 1959). En droit de la concurrence, c'est exceptionnellement le travail jurisprudentiel qui octroyé au marché pertinent la place qu'il mérite. C'est pour cette raison même qu'on la qualifie de notion prétorienne (BOUSAOUF, M. 2021). Or, la notion de marché pertinent que nous avons étudié dans ce travail de recherche correspond plus précisément au libellé «marché pertinent» tel qu'il est aujourd'hui appréhendé par la pratique.

b. La fonction téléologique de l'outil du marché pertinent

Certes, l'œuvre prétorienne des ordres juridiques marocain et européen met en évidence une analyse minutieuse d'un contexte présenté comme économique de l'appréhension du marché dit pertinent, lequel est conçu comme étant un précepte drastique, dans la mesure où il permet de tracer l'enceinte concurrentielle et de la sorte, le cadre dans lequel s'exercent les activités de l'entreprise ou des entreprises concernées (LIARTE, S. & CAILLUEL, L. 2008). A dire vrai, l'analyse du champ concurrentiel érige ses fondements sur le prisme de la réalité économique contemporaine qui sous-tend que la concurrence n'existe qu'entre des agents compétiteurs qui se partagent à parité un même terrain, car par la nature des choses on ne peut faire concurrence à soi-même. Ainsi, ne serait-il pas possible d'apprécier la concurrence (mesurer ses variations) que sur la base de la circonscription de la zone d'action sur laquelle s'exerce cette concurrence (BOUCHARD, C. 2005). Par voie de conséquence, la définition du marché pertinent s'affiche comme étant une démarche inévitable dans le processus de l'instauration de la sécurité du commerce juridique au sein du marché et de son corolaire la préservation de l'équilibre entrepreneurial.

En d'autres termes, la mise en œuvre de la délimitation du marché pertinent ne constitue pas une fin en soi; elle s'affiche plutôt comme un moyen efficace permettant d'appréhender le comportement des entreprises et de connaître si celui-ci sera susceptible de porter atteinte au libre jeu de la concurrence. L'idée étant que la définition du marché pertinent n'a de sens que lorsqu'elle vise à recadrer les agissements des entreprises sur le marché, c'est pourquoi, l'appréhension du marché est considérée comme une première étape d'évaluation de la stabilité du marché.

Cette phase essentielle fait partie intégrante du processus du maintien d'une concurrence effective. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'il est accepté unanimement que c'est de l'issue de la définition du marché que dépend le sort du cas contentieux. Il s'ensuit donc que tenter de mettre la lumière sur l'égalité des conditions d'accès au marché et le principe du libre jeu de la concurrence dans les systèmes juridiques marocain et européen, passe nécessairement par l'appréhension du marché pertinent. Un exercice qui a pour but de retracer l'enceinte de l'arène concurrentielle par la localisation de la source de l'atteinte à la concurrence, et de mesurer les contraintes concurrentielles qui pèsent sur le marché lequel constitue une zone de prédilection aussi bien des acteurs économiques que du consommateur.

Autant, l'appréhension du marché pertinent agit en termes d'identification des acteurs participant à la fixation des mécanismes de déploiement des corrélations entre entreprises, et de l'évaluation des parts de marchés détenues par une entreprise ou un groupe d'entreprises, lesquelles vecteurs constituent, en l'occurrence, la source des pratiques empêchant, restreignant ou faussant le jeu de la concurrence.

Discussion

A. Le syndrome d'une omerta imposante des économistes au référent marché pertinent

Il est admis, aujourd'hui, que l'approche holistique des pratiques du milieu des affaires (nommément par l'intermédiaire de l'outil économique) a toujours eu le mérite aux yeux de la communauté économique internationale d'être prise d'intérêt à la problématique de la position de l'entreprise au sein de l'environnement concurrentiel. Cet intérêt porté à l'étude du milieu de l'entreprise prend une ampleur considérable avec l'émergence de l'économie industrielle (HOUSSIAUX, J. 1958), dont le traitement de l'incertitude du degré de rivalité entre entreprises sur le marché demeure par excellence le premier sujet de préoccupation (DIAWARA, K. 2008).

En dépit du contexte extrêmement délicat voire révélateur du degré de l'incertitude qu'implique la rivalité entre entreprises sur le marché, la plupart des économistes, hormis les théoriciens de l'économie industrielle, ne se sentent pas en faveur de la motion de définir le marché pertinent en vue d'appréhender et comprendre le phénomène concurrentiel. Le premier élément qui apparaît lorsque l'on se penche sur l'étude des écrits économiques relatifs au marché pertinent est le peu de crédit voire l'absence complète d'intérêt que certains économistes portent à la question (WERDEN, G. 1983).

Un tel désamour révélé par les théoriciens du comportement de l'entreprise au marché pertinent, puise sa vocation à l'unité de l'émergence de la théorie de la concurrence imparfaite ou monopolistique (**a**). Mais encore sur les traces des partisans de la concurrence imparfaite, l'étendue de ce discrédit

(objet du débat fondateur exhorté et soutenu par l'École de Harvard et l'École de Chicago) s'explique en partie par des considérations différentes liées principalement au concept de l'efficacité économique (b).

a. *La concurrence monopolistique : une impassibilité funeste face au marché pertinent:*

Cette déconsidération de la part des économistes eu égard à la consécration de l'exigence d'appréhension du marché pertinent (en tant qu'indice de référence pour cerner les comportements des entreprises sur l'arène concurrentielle) puise de sa valeur intrinsèque dans l'émergence de la théorie de la concurrence imparfaite (ETNER, F. 2012) ou monopolistique (CHAMBERLIN, E- H. 1949).

Les théoriciens de l'économie monopolistique (KEPPLER, J- H. 2004) ou de la concurrence imparfaite (premiers détracteurs de la notion de marché pertinent) pensent à l'inexistence d'homogénéité ou de substituabilité des produits, notamment, en incorporant l'indicateur de la différenciation des produits et celui des coûts de vente (RAINELLI, M. 2003). Ces théoriciens de l'économie monopolistique récusent-ils catégoriquement et de la même manière la théorie de l'équilibre général (WALRAS, L. 2018) conçue sur les soubassements de la concurrence pure et parfaite (GABSZEWICZ, J. 2003) telle que défendue par l'école classique de l'économie industrielle.

En intégrant l'indicateur de la différenciation des produits et celui des coûts de vente (RAINELLI, M. 2003), cette théorie résurgente de l'économie monopolistique ou de la concurrence imparfaite a ainsi démontré que la plupart des entreprises disposent d'un pouvoir de monopole sur leurs produits tout en se livrant à la concurrence entre elles.

D'ailleurs, sur la base de l'indicateur de la différenciation des produits, la théorie de la concurrence imparfaite rejette le recours au marché pertinent en concevant que chaque entreprise met en vente des produits et cherche à attirer les consommateurs en différenciant son offre de celle de ses concurrents. Selon la théorie de la concurrence imparfaite, chaque produit est différent de celui commercialisé par le concurrent, les produits n'étant pas substituables les uns aux autres. La situation s'analyse comme un ensemble de monopoles où chaque produit est un marché en soi. Dès lors, définir un marché pertinent en établissant des bornes en incluant ou en excluant des produits s'avère être absurde au regard des théoriciens de l'économie monopolistique (CHAMBERLIN, E-H. 1950). De facto, c'est l'idée même de la substituabilité qui est rejetée par ces économistes qui considèrent que tous les produits sont nécessairement différents les uns des autres et ne peuvent appartenir à un même marché.

Le raisonnement des théoriciens de la concurrence monopolistique quant à l'indicateur de la différenciation des produits trouve encore des échos

dans l'économie actuelle, étant entendu que l'absence de substituabilité des produits sur le marché se trouve être la conséquence directe de la stratégie de différenciation et de segmentation manœuvrées par les entreprises se livrant à la concurrence (CHAVONNAND-VALADES, N. 2019).

A titre d'illustration, on peut citer la récente position de la Commission Européenne prise à l'occasion de sa décision du 6 septembre 2018. À la lumière de cette décision la Commission Européenne déclare le projet de rachat de *Shazam* par *Apple* compatible avec le marché intérieur et avec le fonctionnement de l'accord EEE. À travers cette décision la Commission concrétise la teneur de l'indicateur de la différenciation des produits mis en œuvre par les théoriciens de l'économie monopolistique. Dans cette décision, la Commission conclut en relevant l'inexistence de substituabilité entre le service dit de *streaming musical* et le service de *streaming vidéo*, en indiquant que le marché *streaming* de musique est constitué de tous les services de *streaming* de musique (à savoir *Spotify*, *Deezer*, *Google Play*, *Amazon Music* et *Apple Music*) faisant un marché ou un monopole à part entière, se distinguant du marché des services de *streaming vidéo*, même si les deux services sont usités par un même appareil mobile (COMMISSION CE, *Décision de la Commission du 6 septembre 2018 déclarant une concentration compatible avec le marché intérieur et avec le fonctionnement de l'accord EEE, Affaire M.8788 — Apple/Shazam*, Journal officiel n° 2018/C 417/04 du 16/11/2018, § 99).

La différenciation des produits ou service peut être palpée même au sein d'un même monopole des services de streaming cellulaire, ce en dépit du fait qu'à première vue ces plateformes offrent des services de *streaming* avec des bibliothèques de musiques proposées à des prix similaires. Effectivement, il est constaté en se penchant sur les interactions entre les appareils mobiles et ces plateformes, que ces services ne sont pas homogènes et que leur substituabilité ne va pas de soi, notamment du fait que le système d'exploitation d'*Apple*, iOS, permet des synergies entre les produits *Apple* et le service *Apple Music* qui n'existent pas avec les autres services de musique. A titre d'exemple, il est possible de lancer une playlist musicale *Apple Music* via la fonctionnalité *Siri* de l'*iPhone*, alors qu'il n'est pas possible de faire de même pour une playlist *Spotify*. On pourrait ainsi arguer que la spécificité voulue par la marque *Apple* dans l'architecture même de ses solutions vient segmenter le marché et contredire la substituabilité entre ces services.

Dès lors, la critique originelle et conceptuelle des théoriciens de la concurrence monopolistique quant à l'indicateur de la différenciation des produits ne peut être simplement balayée d'un revers de la main comme une excentricité de l'Histoire économique.

Par ailleurs, en vue d'approcher d'avantage le cadre contextuel ayant conditionné l'antagonisme quant au recours à la définition du marché pertinent

par la théorie de la concurrence monopolistique, il faut remonter à la théorie Marshallienne (SAMUELSON, P-A. 1972) qui a été la première à préconiser un découpage de l'activité économique sous forme d'industrie, afin de déterminer les prix d'équilibre (GLAIS, M. & LAURENT, P. 1983). Selon le principe de l'équilibre partiel, le marché est appréhendé comme étant «l'espace où les prix des produits tendent vers l'égalité, avec facilité et sur une courte période» (MARSHALL, A. 1920). De toute évidence, sur le fondement de la théorie Marshallienne le marché demeure un mécanisme efficace offrant l'opportunité de procéder au regroupement de toutes les entreprises possédant un équipement technique, une expérience et des connaissances suffisamment identiques pour fabriquer des biens.

Cette approche bornée voire statique de regroupement de l'activité économique a permis de démontrer, *via* la perception Marshallienne, que le processus concurrentiel repose sur des prix à tendance équilibrée. Cette théorie de l'équilibre partiel, qui est fondée sur la concurrence pure et parfaite, allait être remise en cause de manière spectaculaire par les adeptes de la concurrence monopolistique.

Or, l'on sait en effet que la principale critique adressée à la théorie de la concurrence pure et parfaite s'attèle particulièrement à son caractère utopique et irréaliste. D'où il s'en suit qu'à partir de cette donne, il n'est pas surprenant par tel vertu de voir le même prétexte à caractère utopique crollé et brandi en argument récursif à l'encontre de l'appréhension du marché pertinent dans les affaires de concurrence.

C'est ainsi que la théorie de la concurrence imparfaite ou monopolistique, tend à rejeter de façon vexatoire le recours au marché pertinent, en récusant le concept d'industrie lui-même qui (à l'époque de la résurgence de la théorie d'économie industrielle) était synonyme de marché. Il en va de même pour la teneur du concept d'industrie qui s'avère être impropre à la réalité (ROBINSON, J. 1933).

Cette attitude isolationniste et antipathique eu égard au recours au concept du marché pertinent, découle de la concomitance flagrante de divers arguments pour construire un dogme absolu qui rejette catégoriquement tout ce qui est en faveur de la consolidation de la définition du marché pertinent aux fins de la régulation de la scène concurrentielle. En outre, les effets d'entraînement indirects se propagent par ricochet faisant que cette situation a influencé la position de la communauté économique qui continue à contester les structures doctrinales qui maintiennent une position favorable au recours à la définition du marché en cause. Ainsi, le débat essentiel axé sur l'opposition ou l'observation du marché pertinent— dans le dessein d'accroître l'efficacité économique et améliorer la compétitivité— prend son ampleur dans l'Histoire de la pensée économique de l'Antitrust et de la protection de la concurrence,

à partir des années cinquante notamment entre les rivaux intimes : l'École de Harvard et l'École de Chicago.

b. Les dissensions sur le marché pertinent : une résonance dans l'Histoire de l'Antitrust:

L'École de Harvard ou l'École structuraliste considère qu'étant donné l'absence de concurrence pure et parfaite dans la vie économique réelle et ses répercussions potentielles non négligeables sur l'environnement économique, on pourrait prétendre à la concurrence du moment où le fonctionnement des mécanismes structurels du marché s'avère suffisamment fluide.

Dans la veine de la pensée des théoriciens structuralistes, le paradigme de la concurrence s'articule spécialement autour de trois groupes de facteurs spécifiques interdépendants et essentiels. Il est question en premier lieu de la structure du marché, laquelle est caractérisée par la présence ou l'absence de barrières à l'entrée. En second lieu, on retrouve les comportements des acteurs du marché, il s'agit soit d'un antagonisme d'une rivalité intense exercée entre les différents concurrents, soit d'une collusion tacite ou expresse entre les protagonistes du marché. En troisième lieu, on traite de la performance du marché tenant en compte du niveau des prix, de la production et de l'innovation.

À l'analyse du paradigme développé par l'École de Harvard, la structure du marché conditionne la concurrence qui règne en son sein. Autrement dit, la relation entre la structure du marché et le pouvoir exercé en son sein dépend essentiellement des conditions d'entrée sur le marché, à travers l'existence de barrières à l'entrée (BAIN, J. 1968). Selon l'École de Harvard, c'est la visée de la consécration de l'économie libérale moderne – dans le cadre d'une politique de concurrence– qui est placée au premier rang des priorités. Aussi, le pouvoir de marché est-il perçu comme un élément négatif qui doit être prohibé par nature, dans le dessein d'accroître l'efficacité économique et améliorer la compétitivité.

À l'aune de son impact sur la croissance économique, la réalisation de l'efficacité s'attache, selon l'École de Harvard, à la protection des concurrents. Effectivement, les structuralistes voient dans les barrières à l'entrée, l'élément catalyseur à l'origine d'une inefficacité accrue du marché. Aussi, l'École de Harvard soutient-elle une action structurelle des pouvoirs publics aux fins de rétablissement d'une concurrence effective, et particulièrement à la mise en œuvre du droit de la concurrence.

L'École de Chicago pour sa part, propose une approche dynamique de la concurrence, laquelle est envisagée comme un processus à part entière mis en place pour la sélection des entreprises les plus efficaces pour soutenir le développement de leurs industries. Dans cette conception, les tenants de la version de l'École de Chicago considèrent que ce sont les comportements des

entreprises et leurs performances générales qui agissent sur la concentration du marché de la même manière que sur la croissance économique et le développement et les mettent en relief. Ainsi, l'entreprise qui offre un produit sur la mesure des exigences de la demande (notamment en termes de meilleure qualité que celle de la concurrence) acquiert une nouvelle clientèle sans pour autant perdre les clients historiques, et pourra, de la sorte, détenir une position dominante. La concentration du marché, la position des concurrents et leur nombre, la stabilité des parts de marché dans le temps demeurent sans doute une substance due aux différences de performance entre entreprises, détenir une position dominante étant simplement imputable à un meilleur positionnement de l'entreprise par rapport aux autres concurrents. Subséquemment, un marché doit être jugé en fonction de son efficacité et non de sa structure, une structure concentrée étant inébranlablement le résultat d'un long processus évolutif, dans lequel interviennent de façon décisive le comportement efficace de l'entreprise.

S'insurgeant contre les doctrines de l'École de Harvard fondées sur une conception statique, informelle et contre-productive de la concurrence (POSNER, R. 1979), l'École de Chicago propose une approche dynamique de la concurrence, fondée sur le concept *laissez faire, laissez aller*, qui valorise la non intervention de l'État, faisant incrusté avec moins de retenue la conviction que le marché fonctionne mieux lorsque le gouvernement le laisse tranquille (FREEDMAN, V-L. 2013). Ce dogme réfute l'argument tendant à affirmer que les barrières à l'entrée permettent d'exercer indûment un pouvoir de marché. En effet, pour l'École de Chicago, mis à part les barrières légales, les obstacles à l'entrée sont la manifestation de la plus grande efficacité des entreprises déjà implantées sur le marché. Selon cette théorie, on ne devrait pas juger le dynamisme de la concurrence sur la base de la structure d'un marché à un moment donné, mais selon l'exercice toujours nécessaire de la liberté d'agir sans ingérence extérieure, pour que les nouveaux concurrents puissent se positionner sur ce marché.

L'étendue de cette controverse existante entre l'École de Harvard et l'École de Chicago s'explique, de facto, par des considérations amplement différentes touchant la nature cumulative de la concentration du marché et de l'efficacité économique, lesquelles se traduisent par des conceptions distinctes de ce que doit être le droit de la concurrence. Faisant, de la sorte qu'au fil de l'évolution historique de ces écoles doctrinales, le concept de marché pertinent a toujours été le principal théâtre des confrontations idéologiques entre les partisans d'une intervention plus active du droit de la concurrence et leurs opposants de l'École de Chicago (IANOS, L. 2007), prophétisant la naissance d'un courant de pensée capitaliste, néolibéral acerbe.

Initialement basée sur les principes fondamentaux du non interventionnisme étatique et de la consécration de la libre concurrence dans

un espace ouvert, l'école de Chicago contestait l'idée même de définir un marché pertinent. Selon l'école de Chicago, la politique de concurrence ne devait avoir pour finalité ultime, que de veiller à ce que ne se dressent pas de barrières à l'entrée des entreprises aux marchés, et plus particulièrement les barrières d'ordre réglementaire (BROZEN, V- Y. 1969).

Néanmoins, une fois l'exigence de la régulation étatique de la sphère économique se trouve couramment admise, la communauté économique a cherché à mesurer directement le degré de la concentration du marché de l'entité dressant des barrières à l'entrée aux marchés, à cet égard un certain consensus s'est intercédé en faveur de la nécessité de la notion de marché pertinent. Pourtant, en dépit des affirmations manifestement en faveur de la formalisation progressive du concept du marché pertinent, il ne faudrait pas négliger pour autant que la teneur du concept en cause n'est pas nettement définie ni clairement aménagée.

Le marché pertinent devient, subséquemment, la source de discorde des économistes. Les partisans de l'école structuraliste vont défendre une définition restreinte du marché pertinent au niveau duquel le ration des parts de marché de l'entreprise (qui représenté par le pourcentage des ventes réalisé par l'entreprise sur un marché donné par rapport au total des ventes du même produit ou d'un produit substituable faites par ses concurrents et elle-même) seront imposants. Tandis que les économistes de l'école de Chicago feront valoir un marché pertinent dans lequel le ratio des parts de marché sera dilué et aura, par voie de conséquence, des répercussions particulièrement lénifiantes par rapport à l'appréciation de la position de l'entreprise.

Dans une optique plutôt favorable au courant de pensée de l'École structuraliste, la jurisprudence fédérale américaine a introduit l'idée de sous-marché au sein du marché pertinent. Cette notion résurgente a été définie pour la première fois à l'occasion de l'affaire *Brown Shoe Co* (Cour Suprême des Etats-Unis, *Arrêt Brown Shoe Co. Inc. v. United States*, 370 U.S. 294, 1962, p.325). Suivant cet arrêt, il existerait au sein du marché pertinent, *un marché plus restreint et encore plus pertinent*. Il s'agira, en effet, de définir un espace étroit dans lequel les produits partage une forte substituabilité (un marché pertinent au sein d'un marché pertinent où les produits en vente présentent des caractéristiques peu différentes de ceux qui existent déjà, mais qui comblent le même besoin et apportent le même degré de satisfaction aux consommateurs) afin d'apprécier rigoureusement la position de l'entreprise concernée. Mais, en admettant qu'il est, officiellement, confirmé que le sous-marché existe dans la pratique jurisprudentielle pro-structuraliste, l'on devrait s'interroger sur l'utilité et la pertinence de définir un sous-marché au sein d'un marché pertinent. Une chose qui n'est pas évidente étant que le sous-marché semble être le marché pertinent tout court. A juste titre, on relève que la Cour d'Appel américaine (du quatrième circuit) conçoit le concept de sous-marché

comme une curiosité insolite par rapport à la définition rigoureuse du seul marché pertinent (Cour d'Appel des Etats-Unis du Quatrième Circuit, *Arrêt Satellite Television & Associated Resources, Inc. v. Continental Cable vision of Virginia, Inc.*, Citation n° F.2d n° 714, 1983, note de bas de page n°5).

De son côté l'Ecole de Chicago va trouver dans la théorie des marchés contestables, un argument probant en faveur de la rescousse de la théorie de l'efficacité dynamique plutôt qu'à l'étude de la structure du marché. À cet égard, on remarque que sur l'ensemble, cette théorie fournit une nouvelle analyse des structures de marché, et en particulier un cadre inédit d'appréhension des situations de monopole. La théorie des marchés contestables met l'accent sur le rôle vital de la concurrence potentielle comme contrainte pesant sur les entreprises dans un secteur d'activité. Les deux vecteurs principaux sont l'absence de barrières à l'entrée et l'absence de barrières à la sortie du marché. Le marché sur lequel l'entrée est parfaitement libre et dont la sortie s'effectue sans coût est un marché contestable. Le fonctionnement d'un marché contestable s'affiche à travers le mécanisme subséquent : les entreprises en place maintiennent leurs prix au niveau concurrentiel en raison de la menace constante représentée par les entrants potentiels. Si les entreprises en place augmentent leurs prix, les entreprises postulantes feront leur entrée. Ainsi, contrairement au paradigme d'un marché en situation de concurrence pure et parfaite, un marché contestable peut rassembler un nombre quelconque d'entreprises parmi lesquelles une entreprise en position dominante (DEMSETZ, H. 1974).

Si le marché pertinent a été la source des discordes les plus tenaces entre, d'une part, les partisans de l'école structuraliste, et d'autre part, ceux de l'école de Chicago. Il a été admis que le concept a toujours été le principal théâtre des manifestations des confrontations idéologiques au vu des théoriciens de l'économie de l'Antitrust. Pour les observateurs spécialisés sur les questions stratégiques, et plus particulièrement, au cours de l'Histoire de l'Antitrust, la définition du marché pertinent a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la politique de la concurrence, notamment, à l'encontre des opérations de concentration des entreprises. La définition du marché pertinent a doublement servi, d'abord, à cerner la forte suspicion *a priori* à l'encontre des grandes entreprises et des structures de marché concentrées et, ensuite, faire face au problème croissant de simplifier à l'extrême la charge de la preuve incombant aux autorités régulatrices de la concurrence, ce qui a constitué les soubassements d'une politique tendant à renforcer l'efficacité économique, notamment, en limitant le pouvoir de marché des grandes entreprises suspectées être à l'origine des agissements antagoniques au libre jeu de la concurrence. Pourtant, en dépit des affirmations historiques factuelles manifestement en faveur de la définition du marché pertinent pour faire face aux préoccupations en matière de compétitivité des entreprises; il ne faudrait

pas négliger pour autant que la teneur du concept en cause n'est pas nettement définie ni enchâssée dans la législation.

Si nous considérons ce qui précède, il est raisonnable d'en inférer que les symptomatiques d'appréhension de la notion de marché pertinent ont amplement évolué en s'alignant notamment sur les considérations et les desseins de l'école de pensée dominante du moment et de son histoire politique, pour devenir un ensemble complexes impliquant les proportions économiques, politiques et juridiques. Cet itinéraire à caractère dynamique et évolutif n'est pas condamnable en soi. Tout usage, tout concept, idée, connaissance contenu dans l'information reçue peut évoluer au rythme des progrès de la science et de la technologie et du courant idéologique prenant les rênes sur la scène économique, pour se préciser et se rapprocher de la réalité des faits. En revanche, on ne peut guère affirmer que la notion du marché pertinent est absolument objective, indépendante et détachée de toute doctrine ou opinion idéologique. *Expressis verbis*, entre partisans en effectif fortement réduit et adversaires en recrudescence, la définition du marché pertinent gagnait à nouer un dialogue bien qu'antagonique entre eux. Pourtant, interprétée *factis et verbis*, les adversaires ont eu gain de cause, et ont fait pencher la balance en défaveur de la définition du marché pertinent, en considérant le marché pertinent comme un instrument dénudé d'intérêt voire imparfait pour atteindre le progrès vers la mise en place d'un espace de liberté, de sécurité et d'égalité d'accès aux marchés.

Mais, si la plupart des théoriciens de l'économie et de la politique libérale affichent le peu de crédit par rapport à l'efficacité de la définition du marché pertinent, secondé de l'absence complète d'intérêt et de détachement à l'égard de tout ce qui est en relation, le marché pertinent, en plus d'assurer un repère de stabilité pour le régulateur comme pour le justiciable, demeure un outil important que le droit de la concurrence a graduellement assimilé. Aussi, tout enclin à tomber dans les filets de la renonciation à la définition du marché pertinent s'avèrera-t-il une entreprise périlleuse en raison des transmutations importantes que cela entraînerait dans la pratique même du droit. C'est inévitablement la raison pour laquelle, à l'instar de l'œuvre prétorien européen, l'on verra que le Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc a diligemment posé l'exigence de la définition du marché pertinent en tant qu'étape essentielle vers l'investiture d'un modèle d'appréciation de la régularité des agissements des acteurs du marché.

B. La levée de l'omerta sur la référence au marché pertinent à l'aune de l'office prétorien

La définition du marché pertinent n'est pas une fin en soi, mais plutôt une partie intégrante du cadre d'analyse des contours de la sphère économique. Elle s'affiche comme étant une étape indispensable dans l'instauration de la

paix économique au sein du marché. Elle est, en fait, exigée par la nature dynamique des afflux des opérateurs échangeant des biens et des services sur le marché. Une telle substance dont l'appréhension demeure tributaire avant toute chose de la localisation de la sphère d'action de ces protagonistes antagonistes avant de pouvoir apprécier correctement la légitimité de leurs comportements. La définition du marché pertinent n'a pas d'autre but que de tracer le cadre d'application des règles de la concurrence, tel cadre que les autorités de la concurrence des systèmes sous examen (autant le Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc et le juge européen) sont astreint de mettre en oeuvre. Car à défaut de quoi ces autorités ne sauront appliquer la règle de droit *ex aequo et bono*.

L'appréhension du marché pertinent par les instances du droit de la concurrence repose sur une logique juridique de mise en œuvre des dispositions du droit recadrant les agissements des acteurs en compétition au sein de l'arène concurrentielle, nommément, lorsque ces supposés comportements sont estimés avoir pour objet ou peuvent avoir pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence sur un marché. Une pareille logique puise ses fondements de la dimension normative et régulatrice du droit de la concurrence. Or, l'analyse au prisme de l'argumentation à laquelle se livrent les instances de régulation des systèmes juridiques sous examen ne les autorisent qu'à retenir les faits congruents, s'affichant à travers les éléments factuels prédominants qui vont leur permettre de pouvoir appliquer convenablement la règle de droit. C'est dans ce contexte qu'il faudrait comprendre l'impératif à la lumière duquel l'appréhension du marché pertinent est indispensable pour l'affranchissement de la première condition de la lutte contre les agissements antinomiques au libre accès au marché.

C'est indubitablement la raison pour laquelle, à l'instar de l'œuvre prétorien européenne, le Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc a diligemment posé l'exigence de la définition du marché pertinent en tant qu'étape essentielle dans l'appréciation de la régularité des agissements des acteurs du marché, en opérant, le cas échéant, un glissement remarquable de la notion économique de marché dans le champ juridique, nommément, à travers les avis et décisions émis par lui en sa qualité d'autorité de la concurrence, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission de surveiller les marchés et réfléchir sur les meilleurs moyens pour les rendre concurrentiels, de même qu'à l'occasion de ces études de synthèse sur la concurrentiabilité de certains secteurs.

D'ailleurs, autant en droit marocain qu'en droit européen de la concurrence, la reconnaissance de la nécessité de la canonisation de la notion du marché peut être conceptualisée chronologiquement en une triade d'escalées consécutives. Dans un premier temps, l'œuvre prétorienne s'est soumise à un

plafond aux vues étroites, cheminé vers une référence en filigrane voire de manière assez implicite à la nécessité légitime de recourir à la délimitation du marché pertinent. Une telle nécessité a débouché sur la préconisation d'une pleine consécration de la notion en indice d'appréciation des entreprises se livrant aux agissements cloisonnant l'accès au marché **(a)**. Dans un second temps, nous suivrons une démarche pragmatique du prétoire tendant vers l'éclosion évolutive de la notion du marché pertinent, laquelle a été plus au moins instiguée par une remise en valeur abrupte des données du marché à la seule occurrence finale d'appréciation des éventuelles restrictions à la concurrence **(b)**.

a. Un point de repère modique à l'instrumentalisation prétorienne du marché pertinent

L'étude portant sur l'évolution de la teneur ainsi que de la structure interne de l'œuvre de la jurisprudence européenne, fait ressortir plus nettement que les premières affaires dans lesquelles le prétoire européen a fait référence dans ses grandes lignes au marché pertinent, concernent les cas contentieux en matière d'entente.

Lors du déploiement de la première série d'application de l'article 81 paragraphe 1 CE (actuel article 101 paragraphe 1 TFUE), l'on constate que le juge européen prend en considération l'intérêt que représente la mise en évidence du contexte économique et juridique dans lequel l'accord litigieux se répand et produit ses effets.

Force est de constater que l'article 81 paragraphe 1 CE a été forgé de telle façon que pour déceler si un accord se trouve sous l'emprise de son champ d'application, on est astreint d'évaluer à l'avance ses effets sur le marché. Autrement dit, pour savoir si le présumé accord prohibé est susceptible de porter atteinte de manière sensible à la concurrence, il faut que l'entreprise détienne une certaine position de prévalence sur le marché de référence, ce qui nécessite l'octroi de nettement plus importance au renvoi automatique au marché pertinent.

C'est ainsi que la Cour de Justice de la Communauté Européenne fait purement et simplement sentir la nécessité de faire référence à certains aspects du marché pertinent. Cet intérêt porté au marché pertinent se fait sentir à l'occasion de son arrêt *La Technique Minière* (CJCE, *Société Technique Minière (L.T.M.) c. Maschinenbau Ulm GmbH (M.B.U.)*, 30 juin 1966, aff. 56-65, Rec. 1966 00337), puisque la Cour de Justice de la Communauté Européenne affirme sans ambiguïté que dans le dessin d'apprécier si un contrat doit être considéré comme étant prohibé en vertu de la réglementation en vigueur ou non, il faut avoir en ligne de mire, plus particulièrement, la nature et la quantité des produits objet de l'accord, mais aussi le positionnement du concédant et du concessionnaire par rapport à la concurrence sur le marché de

produits en cause. Cela sans omettre les particularités de l'accord suspecté (s'il s'agit d'un accord isolé ou au contraire un accord situé dans un ensemble d'accords). Et pareillement la rigueur des clauses régissant la corrélation concédant-concessionnaire et qui sont destinées à préserver l'exclusivité. Et dans un même sens la Cour de Justice de la Communauté Européenne affirme la nécessité de déceler les éventuelles possibilités laissées aux autres courants commerciaux sur les mêmes produits objet de l'accord d'exclusivité, si elles ont lieu d'être.

Aussi, cette affirmation jurisprudentielle sans précédent de la Cour de Justice de la Communauté Européenne allait-elle faire une pratique jurisprudentielle notoire et économiquement significative. Elle serait ultérieurement réaffirmée de manière constante et proactive dans les affaires mettant en cause l'article 85 paragraphe 1 CE. Ainsi au niveau de l'affaire *Brasserie de Haecht* (CJCE, *SA Brasserie de Haecht c. Consorts Wilkin-Janssen*, 12 déc. 1967, aff. C23-67, Rec. 1967 00525.), la Cour de Justice de la Communauté Européenne emprunte le même sentier en affirmant que la mise en œuvre de l'article 85 paragraphe 1 CE implique la nécessité d'observer, entre autres, le contexte économique et juridique au sein duquel les accords suspectés se situent et où ils ont la potentialité de concourir avec d'autres. La Cour de Justice de la Communauté Européenne considère, ainsi, à l'occasion de son arrêt *Brasserie de Haecht*, qu'il est acte dénudé d'intérêt de viser un accord sans avoir égard au marché où il manifeste ses effets. Suivant le raisonnement de la Cour de Justice de la Communauté Européenne, dans le dessein d'apprécier si l'accord tombe sous l'emprise de l'article 85 paragraphe 1 CE, on en n'est toléré en aucun cas d'isoler l'accord en cause de son contexte. Autrement dit, de l'ensemble des circonstances de fait ou de droit ayant pour effet d'empêcher, de restreindre ou fausser le jeu de la concurrence. De même, au niveau de l'affaire *Gnmdig- Consten* (CJCE, *Établissements Consten SARL et Grundig-Verkaufs-GmbH c. Commission*, 13 juill. 1966, aff. jtes. 56 et 58-64, Rec. 1966 00429), la Cour de Justice de la Communauté Européenne juge qu'il est primordial, en vue de caractériser la situation contractuelle suspectée d'impacter négativement le libre jeu de la concurrence, il convient en premier lieu de situer le contrat dans le contexte économique et juridique au vu duquel les parties l'ont conclu.

Sous la même trajectoire (et sans tarder d'avantage sur les récits renforçant l'argumentaire tenant à la nécessité ou non de définir le marché en matière d'entente), il convient à ce stade de soulever certaines remarques sur les cas spécifiques dans lesquels la référence au contexte économique et juridique de l'entente même interprétée différemment va de soi. En réalité, ces cas d'espèce concernent essentiellement les accords mettant en œuvre un certain pouvoir de marché de la part soit des acteurs en présence, soit de la position d'au moins de l'une des parties à l'entente (DIAWARA, K. 2008, pp.

44-45).

Il y a lieu de prendre conscience qu'on ne peut perdre de vue que cette tendance jurisprudentielle originelle consacrée dans l'affaire *Brasserie de Haetch* ou autant affirmée à l'occasion de l'affaire *Gnmdig-Consten*, a vu le jour à l'occasion exceptionnelle de l'appréciation de la compatibilité de certains types de contrats de bière avec l'article 81 paragraphe 1 CE (actuel article 101 TFUE). Or, l'on sait très bien que dans ce type d'accord (LAMBERT, T. 2000), le fournisseur est détenteur, de fait, d'une certaine position sur le marché lui permettant de pouvoir porter atteinte au libre jeu de la concurrence, notamment, *via* la conclusion d'un nombre important de contrats de distribution similaires. Pour autant l'affaire *Délimitis* (CJCE, *Stergios Delimitis c. Henninger Bräu AG*, 28 février 1991, aff. C-234/89, Rec. 1991 I-00935) fait une remarquable œuvre d'illustration, la Cour de Justice de la Communauté Européenne pose au standard de cet arrêt, le principe de la non-nocivité *per se* des accords de bière par rapport à la concurrence sur le marché. Sentence non négligeable qu'il faudra interpréter, toutefois, à la lumière du contexte dans lequel ces accords ont été pris et mis en œuvre, et cela doit se faire, notamment sur la base du cadre d'analyse tel que défini par la jurisprudence *Brasserie de Haetch*.

Plus loin encore de la ligne de pensée évoquée au titre de l'affaire *Brasserie de Haetch*, la Cour de Justice de la Communauté Européenne affirme de façons réitérées et consécutives la nécessité de procéder à une analyse axée principalement sur le critère de l'accès au marché en cause, une analyse dans laquelle la définition du marché en fait la pierre angulaire.

Autrement dit, la Cour de Justice de la Communauté Européenne résume au niveau de la jurisprudence *Délimitis* sa pensée par rapport à l'effet cumulatif des contrats de bière sur l'accès au marché en cause, réaffirmant sa foi dans le recours au marché pertinent, tout en affirmant rigoureusement que dans l'hypothèse où l'examen portant sur l'ensemble des accords de distribution similaires conclu sur le marché, marié à d'autres éléments du contexte économique et juridique de l'accord suspecté fait ressortir que les contrats n'ont pas pour effet cumulatif de cloisonner l'accès au marché pour le reste de la concurrence, les contrats ne sauraient donc porter atteinte au jeu de la concurrence, et subséquemment échapperaient-ils à l'office répréhensible de l'article 85 paragraphe 1 CE. Mais que par contre, au cas où l'analyse du cadre juridique et économique des accords de distributions en cause, révèle que le marché est difficilement accessible, il convient de s'intéresser en priorité, selon la Cour de Justice de la Communauté Européenne, à l'impérative contraignante d'apprécier au regard des éléments de fait et de droit, dans quelle mesure les accords en cause contribuent-ils à l'émergence de l'effet cumulatif produit et à sa consolidation. En ce cas et dans ce cas particulier, la définition du marché pertinent s'avère être une condition

sine qua non du développement de solutions satisfaisantes pour garantir le fonctionnement efficient de l'écosphère concurrentiel.

En droit marocain, la référence à la notion de marché pertinent est une action purement prétorienne. Il en est ainsi le recours à la définition du marché pertinent a eu lieu dans le cadre de l'application de la loi n°06-99 relative à la liberté des prix et de la concurrence régissant la sphère d'action des entreprises se livrant à l'activité économique. Sur ce plan, l'autorité de régulation marocaine de la concurrence se voit attribuer, effectivement, à la notion de marché pertinent un sens relativement liminaire, lequel s'est libellé progressivement lors de la première série d'avis consultatifs, enquêtes d'instructions et études sur la concurrentiabilité des secteurs économiques du pays, réalisés en application des dispositions s'attelant à l'assainissement de l'enceinte concurrentielle, de telle sorte que le renvoi au marché en cause a pris la forme d'une bifurcation dualiste. D'une part, le renvoi à la définition du marché pertinent se fait sentir de manière assez brève mais précise, notamment, en ce qui concerne les avis du Conseil par rapport aux questions des monopolisations (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2013, Rapport annuel, *Avis relatif au projet d'acquisition par le Fonds Stratégique d'Investissement de 6% du capital de CMA-CGM par souscription d'obligations remboursables en actions*, pp. 41-44) et des concentrations (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2013, *Avis relatif à l'acquisition par la Société China Merchants de 49% des actions et droits de vote de la société Terminal Link*, pp. 44-46). Et d'autre part, de manière plus transposée, en ce qui concerne les études de synthèse afférentes à la concurrentiabilité de certains secteurs d'activités, dont le secteur de la téléphonie (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2011, Rapport annuel, *Étude sur la concurrentiabilité du Secteur de la Téléphonie mobile*, pp. 69-98), le secteur bancaire (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2013, Rapport annuel, *Étude sur le secteur bancaire*, pp. 65-117), le secteur de la communication télévisuelle et radiophonique, ou bien encore le secteur de l'industrie pharmaceutique.

Le glissement spectaculaire de la notion économique de marché pertinent dans le champ juridique par le prétoire marocain s'annonce à travers *l'étude concernant la concurrentiabilité du secteur de la communication télévisuelle et radiophonique* (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2013, Rapport annuel, *Étude sur le secteur la concurrentiabilité du Secteur de la Communication Télévisuelle et Radiophonique*, pp. 153-162), menée en interne par le Conseil de la Concurrence en 2013, dans le but de dresser un état des lieux de la concurrence dans le secteur de la communication télévisuelle et radiophonique à l'échelon national, notamment, après sa libéralisation en 2002 (en vertu du décret-loi n°2-02-663 du 10 septembre 2002 portant suppression du monopole de l'État en matière de radiodiffusion

et de télévision) et permettre, de la sorte, au régulateur d'alimenter sa base de données rétrospective et prospective sur l'état des lieux de la concurrence dans l'ensemble des secteurs d'activité économiques au Royaume.

Par ailleurs, en se basant sur l'étude de l'impact de l'environnement concurrentiel du secteur de la communication télévisuelle et radiophonique au Maroc, il s'agissait de savoir si l'accès au marché de la télévision rencontre des obstacles réels et potentiels qui n'incite pas à l'investissement et au développement de la concurrence au sein de ce secteur d'activité.

À cet égard le Conseil de la Concurrence a procédé à la délimitation du marché en cause, en établissant la distinction classique entre l'aspect matériel et l'aspect territorial du marché. D'abord pour ce qui est de l'aspect matériel du marché en cause, le Conseil de la Concurrence considère que le marché de référence est celui des services de communication télévisuelle et radiophonique, lequel est destiné à livrer un contenu radiodiffusé au public en général. D'ailleurs, en se conformant à l'étude sectorielle initiée par le régulateur marocain, le marché pertinent des services de communication télévisuelle et radiophonique recouvre également les services associés de production et de diffusion qui consistent à fournir des contenus ou à exercer une responsabilité sur ces contenus. Au surplus, selon la substance de l'étude portant sur la concurrentiabilité du secteur de la communication télévisuelle et radiophonique, le marché pertinent des services de communication télévisuelle et radiophonique est également un marché ouvert à la publicité qui constitue la principale source de revenus, hors subventions publiques, pour les opérateurs du secteur. Aussi, l'Autorité de la Concurrence du Royaume juge-t-elle utile de rappeler que la dépendance coexistant entre le marché des services de communication télévisuelle et radiophonique et le marché de publicité rend ces deux marchés extrêmement interconnectés. Pour ce qui est de l'aspect territorial du marché pertinent, il s'agit essentiellement (aux termes du rapport établi par le Conseil de la Concurrence) de broser l'étendu de la dimension géographique de la prestation des services de communication télévisuelle et radiophonique, laquelle dimension correspond à la zone géographique de diffusion des services de communication télévisuelle et radiophonique. Mais considérant, le cas échéant, les barrières d'ordre linguistique et culturel, le marché des services de communication télévisuelle et radiophonique est considéré comme couvrant une dimension nationale.

Ainsi, suivant le schéma chronologique opté par le prétoire dans l'élaboration de l'étude sectorielle en question, et à l'issue de la circonscription du marché pertinent aux fins de l'application du droit de la concurrence, le Conseil de la Concurrence du Maroc a procédé –en vertu des articles 6 et 7 de la loi n°06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence– à l'examen des conditions d'entrée et de sortie des nouveaux concurrents sur le marché des services de communication télévisuelle et radiophonique, en vue de relever

l'éventuelle existence de barrières susceptibles de pérenniser une position de force sur le marché et donc de ralentir le mouvement vers une réelle libéralisation. Ainsi, le Conseil de la Concurrence du Maroc a retenu divers obstacles à l'affranchissement du marché télévisuel et radiophonique, auxquels les nouveaux entrants sur ce secteur se heurtent. Parmi lesquels le libre jeu de la concurrence, l'étude concernant la concurrentiabilité du secteur de la communication télévisuelle et radiophonique au Maroc fait mention de trois typologies de barrières. D'abord, on trouve les barrières réglementaires ou administratives qui conditionnent l'accès des investisseurs au marché marocain pour l'obtention d'une licence. A cet égard, le Conseil considère qu'en principe, le régime des licences est regardé comme étant un obstacle potentiel à la concurrence vu qu'il est généralement accompagné de facteurs contraignants qui peuvent rendre plus difficile ou plus chère l'offre de services pour les opérateurs. De plus, les critères d'octroi des licences au Maroc intègrent en plus des facteurs d'ordre économique, des facteurs d'ordre social, culturel et d'intérêt général, élément qui constituent au regard du régulateur marocain de la concurrence une barrière d'accès au marché de la télévision. Le développement de la concurrence demeure tributaire selon l'Autorité de la concurrence du Royaume de la limitation de ces barrières et de l'instauration de règles transparentes favorisant l'entrée des concurrents potentiels sur le marché. Ensuite, le Conseil consigne dans son rapport dédié à l'étude de la concurrentiabilité du secteur de la communication télévisuelle et radiophonique, une troisième typologie des obstacles cloisonnant l'accès au marché: les barrières d'accès aux infrastructures de transmission se traduisant par le monopole des infrastructures de transmission hertzienne exercé par la Société nationale de radiodiffusion et de télévision au Maroc (SNRT), un facteur prédominant lequel la met en position dominante et lui permet d'avoir un avantage concurrentiel dissuasif. L'étude de la concurrentiabilité du secteur de la communication télévisuelle et radiophonique au Maroc a pareillement fait l'exposé d'une troisième catégorie d'obstacles à l'accès au marché de la communication télévisuelle et radiophonique, on retrouve les barrières liées à l'accès aux ressources spectrales ou radiofréquence. En effet, comme il a été indiqué au rapport du Conseil de la concurrence en la matière, la dimension de la concurrence au secteur de la communication télévisuelle et radiophonique dépend également de l'accès des concurrents au spectre, lequel constitue une ressource rare et dont la restriction d'accès ou le défaut constituerait une barrière véritable à l'entrée au marché. Toutefois, la limitation du spectre ne devrait plus constituer un obstacle à l'entrée, étant donné que le passage du spectre analogique au spectre numérique réduirait la rareté des ressources spectrales et permettrait à un plus grand nombre de chaînes concurrentes d'être acheminées sur un plus petit nombre d'ondes. De surcroît, le rapport sur la concurrentiabilité du secteur de la communication

télévisuelle et radiophonique au Maroc rappelle que la transition vers la diffusion numérique –laquelle a débuté au Maroc depuis 2007 et dont la couverture de l’ensemble du territoire étant prévue pour 2015– devrait offrir plus d’opportunités aux nouveaux diffuseurs et, de la sorte, faire évoluer les services existants.

Ainsi donc, aux fins de la présente étude sur la concurrentiabilité du secteur de la communication télévisuelle et radiophonique au Maroc, l’on observe que le Conseil de la Concurrence a effectué une démonstration pratique du potentiel d’analyse de l’environnement concurrentiel, et plus particulièrement, au niveau du déploiement des facteurs juridiques et économiques influençant le contexte dans lequel agissent les opérateurs de la scène de la communication télévisuelle et radiophonique, une analyse effectuée sur la base du levier d’intégration des différents indices et aspects d’évaluation du milieu économique, ces différents vecteurs d’analyse constituent assurément les éléments clefs pour assurer la définition du marché pertinent aux fins de l’application du droit de la concurrence.

Non loin de la voie tracée par le prétoire marocain en vertu de l’étude afférent au secteur de la communication télévisuelle et radiophonique au Maroc, l’exigence de recourir au marché pertinent a d’ores et déjà été confirmée à plusieurs reprises par le Conseil de la Concurrence et consacrée formellement au niveau des avis émis par ce dernier. Cette logique constatant l’importance de la définition du marché pertinent a été appliquée dans deux études réalisées par le Conseil de la Concurrence du Maroc, il s’agit de *l’étude relative aux aides d’État* (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2013, Rapport annuel, *Étude sur les aides d’État*, pp. 117-137) ainsi que *l’étude sur les professions réglementées* (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2013, *Étude sur les professions libérales*, pp. 139-151), à l’occasion desquelles le Conseil de la Concurrence a effectué une analyse empirique, dans la définition du marché.

En somme, allant dans le sens de la simple constatation de l’importance portée par les instances du droit de la concurrence des systèmes juridiques sous examen à la définition du marché pertinent, et en vue de dépendre l’état actuel des choses par rapport à l’impact d’usure du marché pertinent sur le sort des litiges relevant de la régulation du champ de la concurrence, l’on ne peut qu’avoir la présence d’esprit de se situer dans une phase première à la mise en œuvre de la référence au marché pertinent. Dans ce sens, l’action des instances en cause ayant consisté au prime abord à mesurer la position détenue des entreprises concernées sur le marché, ensuite, le juge européen et l’autorité de la concurrence du Maroc ont procédé à l’analyse de la structure concurrentielle du marché et enfin, les deux magnats défendeurs de l’écosphère concurrentiel ont effectué une combinaison des deux éléments précités pour déceler les contraintes à la concurrence. Cette

première phase qui constitue les premiers balbutiements d'une mise en valeur par les prétoires marocain et européen de la définition du marché pertinent, s'en suivra d'une seconde phase qui s'apparente à une affirmation concrète de l'utilité de la définition du marché en cause.

b. Une inclinaison en faveur de la consolidation du recours au référé marché pertinent:

La consécration prétorienne de la définition du marché pertinent a émergé en droit marocain à l'occasion des saisines reçues en vue des instructions des demandes d'avis entamées par le Conseil de la Concurrence sur requêtes des parties aux cas litigieux, notamment dans le contexte de la mise en exergue des dispositions de la loi n°06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence; dans le cadre de la nécessité d'assurer la conformité des actes des entreprises aux standards du milieu concurrentiel, conférant à ce titre à l'autorité marocaine de la concurrence la mission de contribuer à la régulation de la gouvernance économique. Cette même affirmation a eu lieu en droit européen à l'occasion des affaires ayant trait à l'article 86 du Traité CE (actuel article 102 TFUE).

L'analyse des décisions prises par le Conseil de la Concurrence marocain (relativement aux cas liés aux dispositions visant la régulation de l'écosystème concurrentiel) illustre une fois de plus à quel point les avis formulés par cette instance constitutionnelle ont joué un rôle déterminant à l'égard de la consécration de la notion de marché pertinent en droit positif marocain.

En effet, parmi les affaires pendant devant le Conseil de la Concurrence et dans lesquelles la nécessité de définir le marché pertinent est affirmée, figure *l'affaire relative au transit portuaire des céréales d'importation au niveau du port de Casablanca* (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2010, Rapport annuel, *Décision n°13/10 relative au transit portuaire des céréales d'importation au niveau du port de Casablanca*, pp. 39-40), qui concerne le cas controversé de l'interprétation de la restriction portée au libre jeu de la concurrence.

En effet, le Conseil de la Concurrence du Royaume a été promptement et effectivement saisi successivement dans l'ordre du recours, d'abord, par l'Association des Fabricants d'Aliments Composés (AFAC) en date du 23 novembre 2009, et ensuite par la Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses (FNCL) le 05 janvier 2010. Dans la limite des intérêts dont elles ont la charge, les deux organisations professionnelles ont sollicité conjointement l'avis du Conseil de la Concurrence au sujet des conséquences des faits qui leur paraissent susceptibles de restreindre la concurrence sur le marché du transit des céréales d'importation au niveau du port de Casablanca.

En l'espèce et d'après les actes de saisines, les parties saisissantes font grief à l'Agence Nationale des Ports (ANP) d'avoir pris, au niveau du port de Casablanca, des décisions qui vont à l'encontre de la mise en œuvre d'une concurrence saine. De facto, les parties saisissantes estiment qu'en élevant les tarifs des services précités, l'Agence Nationale des Ports (ANP) abuse de son pouvoir et que cette augmentation est contre le principe même du gouvernement responsable du secteur voire de la libéralisation portuaire et aura donc un impact direct à la hausse sur les prix de l'alimentation animale et même sur le prix du blé tendre.

Ce faisant, les parties saisissantes conçoivent qu'en interdisant le déchargement des céréales à quai, l'Agence Nationale des Ports (ANP) oblige le transit de ces cargaisons par les installations spécialisées qui sont au nombre de deux au niveau du port de Casablanca. Les parties saisissantes signalent également que cette décision réduit le nombre de postes de travail de cinq (quatre postes à quai et un poste aux silos portuaires) à deux postes (deux postes aux silos portuaires : l'un est ancien et public et l'autre est nouveau et privé), ce qui peut conduire à une congestion inhabituelle du port.

En effet, l'Association des Fabricants d'Aliments Composés (AFAC) et la Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses (FNCL) demandent au Conseil de la Concurrence de procéder au déploiement d'un arbitrage équitable afin de trancher et de mettre fin au différend qui les oppose à l'Agence Nationale des Ports (ANP) et sollicitent son soutien pour que l'Agence Nationale des Ports (ANP) veille au maintien d'une concurrence saine et loyale entre tous les prestataires de services portuaires.

C'est dans cette affaire que le Conseil de la Concurrence alors dissident, a exposé clairement l'importance que revêt la définition du marché pertinent en vue d'apprécier les arguments allégués par les parties demanderesses. Suivant cette même trajectoire et avant toutes choses, le Conseil de la Concurrence dans son exercice analytique des faits qui lui ont été soumis, dresse le bilan des actions exigées envers lui-même et pose en concomitance les bonnes questions avant d'y apporter les bonnes réponses, lesquelles questions méritent d'être reprises *in extenso*.

En effet, l'analyse concurrentielle du marché pertinent du transit des céréales d'importation au niveau du port de Casablanca, a été fondée sur une analyse à la fois descriptive et comparative ayant affectée trois grands axes. Le premier axe d'approche a été consacré à l'analyse du marché et de son fonctionnement pré et post réforme portuaire. Le second a focalisé l'attention sur un aspect particulièrement substantiel à savoir l'analyse et la qualification des faits invoqués et l'appréciation de leur soumission aux règles du droit de la concurrence en vertu des dispositions de la loi n°06-99 relative à la liberté des prix et de la concurrence. Quant au troisième axe d'appréhension parallèle mis au point par le Conseil de la Concurrence dans un sens longitudinal et

transversal, il a mis la lumière sur la problématique de la compétence matérielle à l'égard de l'instance portuaire, de même que sur l'applicabilité du droit de la concurrence à l'Agence Nationale des Ports (ANP) –suivant les dispositions de la loi n°06-99– pour les activités d'exploitation portuaire notamment à la lumière de la jurisprudence européenne.

Subséquentement, sur la base des constatations faites dans le cadre de l'étude de pertinence menée par le Conseil de la Concurrence sur le marché du transit des céréales d'importation au niveau du port de Casablanca, et compte tenu de la nature de l'affaire objet de la demande des parties saisissantes, et sur le fondement de l'analyse comparée des différents faits transposés constituant allégations des parties au cas litigieux, et considérant l'encadrement matériel du fonctionnement du marché en cause réalisé par le régulateur marocain au strict regard du droit de la concurrence. Il en ressort que le Conseil de la Concurrence a décidé de l'irrecevabilité des saisines en question pour incompetence en la matière. Au prime abord, au motif que l'Agence Nationale des Ports (ANP) partie aux faits contestés exerce *-de jure et de facto-* des prérogatives de puissance publique et de mission de service public. Ensuite, en raison du fait que les activités relatives à la gestion des règles et des conditions d'exploitation des installations portuaires ne sont pas considérées –dans le cadre de cette affaire– comme des activités à caractère économique, attendu qu'elles se rattachent directement aux prérogatives de puissance publique dont l'Agence Nationale des Ports (ANP) est investie et qu'elles ne relèvent pas du champ d'application de la loi n°06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence, et ce, conformément aux dispositions du troisième paragraphe de son article premier .

Il apparaît dès lors évident que par cette affirmation claire figurant *in abstracto* dans l'exposé des motifs inclus dans *l'avis du Conseil de la Concurrence relatif au transit portuaire des céréales d'importation au niveau du port de Casablanca*, que le régulateur marocain se réfère vraisemblablement au marché pertinent comme cadre d'analyse du litige concurrentiel, en posant son caractère primordial dans le processus d'appréhension du phénomène concurrentiel, sans omettre, pour autant, la prise en compte de l'exigence légale de la qualification de la nature de l'affaire contentieuse eu égard à la règlementation en vigueur.

Ce même raisonnement s'agissant de la question de la nécessité juridique de définir le marché pertinent a été pareillement appliqué dans d'autres affaires soumises à l'avis du Conseil de la concurrence, lesquelles affaires se rattachant notamment au *marché des laboratoires de bâtiments et travaux publics* (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2010, *Avis n°14/10 du 29 novembre 2010 sur le marché des laboratoires de bâtiments et travaux publics*, pp. 38-39) et *la demande d'avis formulée par l'Association Marocaine de Plasturgie au sujet des mesures de sauvegarde déposées par la*

SNEP auprès du Ministère du Commerce Extérieur (Conseil de la Concurrence du Royaume du Maroc. 2010, *Décision du Conseil de la Concurrence n°12/10 du 14 octobre 2010 portant sur la demande d'avis de l'Association Marocaine de Plasturgie sur les mesures de sauvegarde déposée par la SNEP auprès du Ministère du Commerce Extérieur*, pp. 138-139).

Pour sa part, le droit européen marque plus ou moins l'aboutissement à l'emprunt du même cheminement que son homologue marocain, nommément voire sans ambages, quant à la consécration prétorienne de la définition du marché pertinent. Effectivement, le juge européen a témoigné son intérêt pour la séquelle suivant laquelle en vue d'apprécier la position de l'entité entreprenante sur le marché, la définition du marché pertinent demeure d'une importance vitale, compte tenu du fait que les possibilités de concurrence au sein des marchés ne pouvant être appréciées qu'en fonction des caractéristiques des produits en cause, en vertu de tels caractéristiques ces produits seraient aptes à satisfaire des besoins constants du consommateur et seraient ainsi peu interchangeables avec d'autres (CJCE, *Europemballage Corporation et Continental Can Company Inc. c. Commission*, 21 fév. 1973, aff. 6-72, Rec. 1973-00215).

L'émergence jurisprudentielle du concept du marché pertinent commence à se décalquer de manière éclip­sée dès l'avènement de l'arrêt *Sirena* à travers lequel la Cour de Justice de la Communauté Européenne usait déjà à cette époque du concept fondamental de marché pertinent dans les affaires d'exploitation abusive de la position dominante. Autrement dit, la Cour de Justice de la Communauté Européenne témoignait radicalement et sans précédent *via* l'arrêt *Sirena* que pour qu'une entreprise titulaire d'une marque jouisse effectivement d'une position dominante sur le marché au sens de l'article 86 CE (actuel article 102 TFUE), il faut que ladite entreprise ait largement le pouvoir de faire obstacle au maintien d'une concurrence effective sur une partie importante du marché commun (CJCE, *Sirena S.R.L. c. Eda S.R.L. et autres*, 18 fév. 1971, aff. 40-70, Rec. 1971-00069). Peu de temps après, le concept de marché pertinent se voit adopter par la jurisprudence *Continental Can* (CJCE, *Europemballage Corporation et Continental Can Company Inc. c. Commission*), puis réaffirmé de manière constante notamment dans l'arrêt *Hoffmann-La Roche* où la Cour de Justice de la Communauté Européenne affirme clairement que dans le dessein d'apprécier si l'entreprise détient la position dominante alléguée, on est astreint de procéder à la délimitation du marché de référence (CJCE, *Hoffmann-La Roche & Co. AG c. Commission*, 13 fév. 1979, aff. 85/76, Rec. 1979-00461).

Ainsi donc c'est indubitablement l'application de l'article 86 CE (devenu article 102 TFUE) qui a toléré au juge européen d'affirmer manifestement la nécessité de définir le marché pertinent. Pareillement, l'interprétation de l'article 86 CE par la Commission et la Cour de Justice de

la Communauté Européenne, a permis d'appréhender très rapidement, en sus de simples situations de position dominante, les concentrations d'entreprise. Dès lors, la Commission européenne avait annoncé dans son *Mémorandum sur le problème de la concentration dans le marché commun* (COMMISSION CEE, *Le problème de la concentration dans le marché commun*, Série concurrence 3, Bruxelles, 1966), qu'elle mettrait en application les dispositions de l'article 86 CE aux fusions des entreprises lesquelles peuvent, dans certains cas, constituer une exploitation abusive d'une position dominante sur le marché commun ou dans une partie substantielle de celui-ci. D'ailleurs, c'est ce qu'elle a fait pour la première fois dans l'affaire *Continental Can* avec la bénédiction et l'appui des autorités judiciaires.

Le fait que le droit européen ait appréhendé assez rapidement le concept de marché pertinent, d'autant que l'interprétation de l'article 86 CE (actuel article 102 TFUE), avaient toléré à la jurisprudence européenne de tracer chemin par le biais des théories du contexte économique et juridique des abus de position dominantes mais également des opérations de concentration en vis-à-vis de l'affectation sensible de la concurrence.

De son côté, le Tribunal de Première Instance des Communautés Européenne n'est pas resté les bras croisés sur le rivage face à la vague imminente de la consécration prétorienne de la définition du marché pertinent. On retrouve ainsi que l'importance de prendre en considération l'appréhension du marché en cause dans les affaires de concurrence s'affiche nettement à travers l'Arrêt *Société Italiana Vetro* (TPICE, *Società Italiana Vetro SpA, Fabbrica Pisana SpA et PPG Vernante Pennitalia SpA c. Commission des Communautés européennes*, 10 mars 1992, aff. jtes. T-68/89, T-77/89 et T-78/89, Rec. 1992 II-01403, § 159), selon lequel arrêt le Tribunal de Première Instance des Communautés Européenne estime que la délimitation du marché pertinent est une condition nécessaire et préalable à tout jugement porté sur un comportement prétendument anticoncurrentiel. Au travers des considérations énoncées à l'Arrêt *Société Italiana Vetro*, le Tribunal de Première Instance des Communautés Européenne pose donc bien l'obligation générale de mettre en œuvre la définition du marché pertinent, et plus particulièrement, dans le cadre de l'application de l'article 86 CE, et cela, en vue de mesurer la sensibilité de l'atteinte à la concurrence, puisque (selon lui) il est nécessaire bien avant d'établir l'existence d'un abus de position dominante, d'établir l'existence de la domination de l'entité commerçante sur un marché donné, une chose qui présuppose dans l'ordre et la progression logique des chose que ce marché ait été préalablement délimité.

Conclusion

Il ressort clairement que l'œuvre de l'appréhension de l'entrave à l'accès au marché (faisant, le cas échéant, l'élément instigateur de l'atteinte

portée au marché intérieur) suppose avant tout l'adoption d'une approche qui verrait dans tout outrage à l'égalité des chances entre entreprises, une restriction (au sens des systèmes juridiques sous examen). Cette approche qui est de nature à contribuer à la préservation de l'égalité dans la concurrence voire l'exhortation du dynamisme de compétition entre les acteurs présents sur le marché, demeure tributaire de l'intérêt qui est porté à la définition du marché pertinent lui-même.

La définition du marché pertinent n'est pas une fin en soi, mais plutôt une partie intégrante du cadre d'analyse des contours de la sphère économique. Elle s'affiche comme étant une étape indispensable dans l'instauration de la paix économique au sein du marché. Elle est, en fait, exigée par la nature dynamique des afflux des opérateurs échangeant des biens et des services sur le marché. Une telle substance dont l'appréhension demeure tributaire avant toute chose de la localisation de la sphère d'action de ces protagonistes antagonistes avant de pouvoir apprécier correctement la légitimité de leurs comportements. La définition du marché pertinent n'a pas d'autre but que de tracer le cadre d'application des règles de la concurrence, car à défaut de quoi les autorités de la concurrence des systèmes étudiés ne sauraient appliquer la règle de droit *ex aequo et bono*.

La définition du marché pertinent représente un passage obligé sur le sentier de la lutte contre les pratiques susceptibles de porter atteinte à l'équilibre au sein de l'enceinte concurrentielle, au moyen des dispositions du droit de la concurrence portant sur l'entente ou la pratique concertée ou encore plus l'abus de position dominante. La délimitation du marché pertinent s'avère indispensable compte tenu du fait qu'elle tolère au droit d'examiner l'existence ou l'absence de l'essence même de l'atteinte à la concurrence effective sur le marché.

Dès lors, sur le plan juridique, le marché pertinent constitue le cadre d'expression de tout comportement émanant des entreprises, protagonistes ou antagonistes concurrents, d'où l'importance de délimiter le marché en cause afin de pouvoir arpenter les variables de la concurrence. De fait, la nécessité de définir le marché pertinent tire son essence de sa fonction générique qui agit quelle que soit la catégorie juridique de la gêne en présence. Aussi, le marché en cause constitue-t-il le soubassement d'une réalité peu maniable qui s'apprécie de la sorte en fonction de l'origine formelle de l'atteinte à la concurrence.

L'affirmation de la prépondérance de la définition du marché pertinent s'est faite de manière graduelle. Au niveau des systèmes juridiques sous examen, le glissement spectaculaire de la notion économique de marché pertinent dans le champ juridique est une action purement prétorienne. L'étude portant sur l'évolution de la teneur ainsi que de la structure interne de l'œuvre de la jurisprudence, fait ressortir plus nettement que les premières affaires dans

lesquelles les autorités de régulation de la concurrence des systèmes en cause a fait référence dans ses grandes lignes au marché pertinent, concernent les cas contentieux en matière des pratiques anticoncurrentielles.

La consécration de la définition du marché pertinent a émergé en droit marocain à l'occasion des saisines reçues en vue des instructions des demandes d'avis entamées par le Conseil de la Concurrence sur requêtes des parties aux cas litigieux, notamment dans le contexte de la mise en exergue des dispositions de la loi n°06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence; dans le cadre de la nécessité d'assurer la conformité des actes des entreprises aux standards du milieu concurrentiel. Cette même affirmation a eu lieu en droit européen à l'occasion des affaires ayant trait à l'article 86 du Traité CE (actuel article 102 TFUE). Le juge européen a témoigné son intérêt pour la séquelle suivant laquelle en vue d'apprécier la position de l'entité entreprenante sur le marché, la définition du marché pertinent demeure d'une importance vitale, compte tenu du fait que les possibilités de concurrence au sein des marchés ne pouvant être appréciées qu'en fonction des caractéristiques des produits en cause lesquels font le marché de l'entreprise.

Aussi, une fois la nécessité impérieuse de délimiter le marché est-elle proclamée par les tribunaux européens, les autorités de régulation du fait économique vont en tirer les conséquences, en édictant des lignes directrices qui prévoient des mesures d'application plus strictes et plus précises afin d'éclairer et affiner leurs politiques en matière de la concurrence. En droit marocain, et à l'instar de l'œuvre prétorien de son voisin nordique, les décisions du Conseil de la Concurrence (cristallisant la convenance de recourir au marché de référence pour trancher les cas contentieux) ont belle et bien servi de catalyseur aux fins de la réforme de la loi n°06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence (*la loi n°06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence promulguée par le Dahir n°1-00- 225 du 2 rabii I 1421 correspondant au 5 juin 2000, abrogé par la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence promulguée par le Dahir n°1-14-116 du 2 ramadan 1435, correspondant au 30 juin 2014, Bulletin Officiel n°6280 du 10 chaoual 1435 du 7 Août 2014*), ainsi que son décret d'application (*le décret n°2-00-854 du 28 jomada II 1422, pris pour l'application de la loi n°06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence, B.O du 4 octobre 2001, abrogé par le décret n°2-14-652 du 8 safar 1436 correspondant au 1er décembre 2014, pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, Bulletin Officiel n°6314 du 11 safar 1436 correspondant au 4 décembre 2014*).

La notion de marché pertinent a connu une certaine maturation, une certaine gravité, tout d'abord, pendant le processus d'incorporation d'avant son intégration et mise au point en tant que référentiel stratégique par les autorités de la concurrence des systèmes sous examen (aux fins de la mise en

œuvre des dispositions du droit de la concurrence encadrant les comportements des entreprises) et puis, dans le processus d'adoption dans le corpus juridique en tant que mesure d'efficacité dans le domaine de la régulation économique. Une chronologie évolutive calibrée débutant déjà par une quasi-absence de la notion dans les textes législatifs, ensuite, ayant été affirmée au niveau de l'œuvre prétorien dans le cadre de l'appréciation des obstacles susceptibles d'entraver le bon fonctionnement de l'organisation commune du marché interne et d'entraîner des distorsions de concurrence, pour être enfin pleinement consacrée juridiquement.

Border un chemin assez tortueux, lent et long, doublé d'un virage perché sur une pente escarpée, pour finalement aboutir sur la consécration de la notion de marché pertinent, démontre déjà amplement pourquoi, aujourd'hui, réussir à maîtriser les changements survenant sur la scène économique, en vue d'établir et assurer le fonctionnement du marché intérieur, se trouve intimement lié à la définition du marché pertinent. Ainsi, la pratique prétorienne en rendant la définition du marché pertinent nécessaire au plan du traitement juridique des cas contentieux, lui a assigné un objet précis, lequel est de servir de cadre d'analyse juridique dans la préservation de l'ordre public économique.

References:

1. ARROW, K. & DEBREU, G. (1954, juillet), Existence of an Equilibrium for a Competitive Economy, *Econometrica*, 22(3), 265-290.
2. ARSHALL, A. (1920), *Principles of economics*, London, Mc Millan.
3. BAIN, J. (1968), *Industrial Organization*, New York, John Wiley and Sons.
4. BIDAUD, L. (2001), *La délimitation du marché pertinent en droit français de la concurrence*, Paris, Litec.
5. BOUCHARD, C. (2005), *Droit et pratique de l'entreprise : fonds de l'entreprise, concurrence, distribution*, Yvon Biais.
6. BOUSAOUF, M. (2021, avril), L'instrumentalisation du marché pertinent en droit marocain de la concentration, *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 4(2), 568.
7. BOYER, R. (1986), *La Théorie de la régulation : une analyse critique*, (p. 43), *Collection Agalma*, La Découverte.
8. BROZEN, V- Y. (1969), Competition, Efficiency and Antitrust, *Journal of World Trade Law*, 3(6).
9. BUFFON, B. (2002), *La parole persuasive*, PUF.
10. CHAMBERLIN, E- H. (1949), *The Theory of Monopolistic Competition : A Re-orientation of the Theory of Value*, 6th Edition,

- London, Oxford University Press, trad. fr., *La théorie de la concurrence monopolistique*, par TRANCART, G. (1953), Paris, PUF.
11. CHAMBERLIN, E-H. (May, 1950), Product Heterogeneity and Public Policy, *American Economic Review*, 40(2), 86-87.
 12. CHAVONNAND-VALADES, N. (2019), *la notion de marche pertinente: étude critique et prospective*, Mémoire Master Droit des affaires approfondi, Université Jean Moulin-Lyon III.
 13. COHEN, D. (2012), *Homo economicus : prophète (égaré) des temps nouveaux*, Paris, Albin Michel.
 14. DEMEULENAERE, P. (2003), *Homo œconomicus : Enquête sur la constitution d'un paradigme*, Quadrige, PUF.
 15. DEMSETZ, H. (1974), *Two Systems of Belief About Monopoly*, in H.-J. GOLDSMITH, *Industrial Concentration : The New Learning*, Boston, Little, Brown and Company, 164-184.
 16. DIAWARA, K. (2008), *Le contrôle de la puissance de marché par le droits canadien et européen de la concurrence : Contribution à une approche juridique du marché*, Thèse de Doctorat, Université Laval, Québec.
 17. DIEMER, A. (2006, mars), Echange et marché : quelle représentation, *3^{èmes} Journées d'étude HERMES/OMI Echange, marché et marchandisation*, Université de Reims.
 18. DUMEZ, H. & JEUNEMAITRE, A. (2005, mars), Concurrence et coopération entre firmes : les séquences stratégiques multidimensionnelles comme programme de recherche, *Finance, Contrôle et Stratégie*, 8(1), 27-48.
 19. ETNER, F. (2012), *Microéconomie*, Quadrige, PUF.
 20. FREEDMAN, V-L. (2013), *Strategy : A History*, Oxford University Press.
 21. GABSZEWICZ, J. (2003), *La concurrence imparfaite*, Repères, La Découverte.
 22. GIOCOLI, N. (November, 2012), Who Invented the Lerner Index ? Luigi Amoroso, the Dominant Firm Model, and the Measurement of Market Power, *Review of Industrial Organization*, 41(3), 181-191.
 23. GLAIS, M. & LAURENT, P. (1983), *Traité d'économie et de droit de la concurrence*, PUF.
 24. HOUSSIAUX, J. (1958), *Le pouvoir de monopole : essai sur les structures industrielles du capitalisme contemporain*, Paris, Sirey.
 25. IANOS, L. (2007), *La transformation du droit de la concurrence par le recours à l'analyse économique*, Bruylant.
 26. KEPPLER, J- H. (2004, mai), La quête d'une théorie de la concurrence empiriquement pertinente : Les leçons de la révolution de la concurrence monopolistique, *Revue économique*, 55(3), 557.

27. LAMBERT, T. (2000), Le contrat de bière face au nouveau droit de la concurrence communautaire, *Revue de jurisprudence commerciale*, 10(11), 289-305.
28. LE ROY, F. (2004, avril), La concurrence, entre affrontement et connivence, *Revue française de gestion*, 30(148), 147-152.
29. LERNER, A- P. (June, 1934), The Concept of Monopoly and the Measurement of Monopoly Power, *Review of Economic Studies*, 1(3), 157.
30. LIARTE, S. & CAILLUEL, L. (2008, décembre), Mais où s'affrontent les entreprises ? De l'étude de la concurrence aux lieux de cette concurrence, *E & H*, (53), 7-11.
31. MASON, E-S. (June, 1949), The Current Status of The Monopoly Problem in The United States, *Harvard Law Review*, 62(8), 1265-1285.
32. PETIT, N. (2013), *Droit européen de la concurrence*, coll. Domat droit privé, Montchrestien.
33. POSNER, R. (1979), *The Chicago School of Antitrust Analysis*, *University of Pennsylvania Law Review*, Iss.4(127), 925-948.
34. POSNER, R. (Autumn, 1976), Antitrust law : an economic perspective, University of Chicago Press, 8(2), 609-619.
35. RAINELLI, M. (2003), *La Nouvelle Théorie du commerce international*, Repères, La Découverte.
36. ROBINSON, J. (1933), *The Economics of Imperfect Competition*, London, Mc Millan, trad. fr., *L'économie de la concurrence imparfaite*, par COVINDASSAMY, A. (1975), Paris, Dunod.
37. SAMUELSON, P-A. (1972), *L'Économique*, T. 2, Armand Collin.
38. SAVATIER, R. (1959), *Les métamorphoses économiques et morales du droit privé d'aujourd'hui*, Dalloz.
39. SMITH, A. (1776), *Inquiry into the nature and causes of the wealth of nations*, Printed Strahan & Cadell, Londres, traduction française de GARNIER, G. (1991), *La richesse des nations*, Flammarion.
40. SPECTOR, D. (2006), Analyse économique et sécurité juridique : entre règles *per se* et règles de raison, dans *Rapp. CAE, Les politiques de la concurrence*, La Documentation Française.
41. THAUVIN, E. (2010), *Les prix prédateurs*, Mémoire du Master en Droit Européen des Affaires, Université Paris II Panthéon-Assas.
42. VOGEL, L. (2005), *Droit de la concurrence*, t. 1, coll. JuriBases, LawLex, France.
43. WERDEN, G. (June, 1983), Market Delineation and the Justice Department's Merger Guidelines, *Duke Law Journal*, 3(183), 1983-514